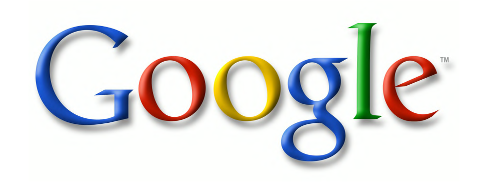
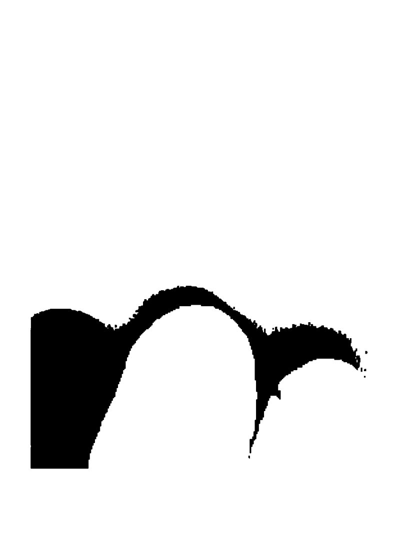



SE TAIRE ET FAIRE



MÉMOIRE GÉOGRAPHIQUE

SUR LA

MER DES INDES

PAR

J. CODINE.

PARIS

CHALLAMEL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Commissionnaire pour la Marine, les Colonies et l'Orient

27, RUE BELLECHASSE

ET RUE DES BOULANGERS, 30.

1868

MÉMOIRE GÉOGRAPHIQUE

SUR

LA MER DES INDES

Versailles. — Imp. BEAU, rue de l'Orangerie, 36.

MÉMOIRE GÉOGRAPHIQUE

SUR LA

MER DES INDES

PAR

J. CODINE.

PARIS
CHALLAMEL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Commissionnaire pour la Marine, les Colonies et l'Orient
27, RUE BELLECHASSE
ET RUE DES BOULANGERS, 30.

1868

PRÉFACE.

Je me suis proposé, dans ce mémoire, de combler quelques-unes des lacunes qui existent dans l'histoire de la géographie de la mer des Indes.

Mon but est restreint, mais j'ai dû l'agrandir par des développements que j'ai fait en sorte de réduire aux proportions nécessaires à la clarté et à l'enchaînement des diverses parties de mon sujet. Ces développements sont d'autant plus intéressants qu'ils se rattachent à des questions, les unes d'un ordre plus général, d'autres dont l'étude a été tout-à-fait stérile, d'autres enfin non encore examinées.

J'ai été conduit à relater des erreurs constamment reproduites par des auteurs soit morts, soit vivants, dont les travaux sont un précieux dépôt de sérieuses et savantes investigations. Il m'a paru d'autant plus opportun de les signaler, que perdues d'abord et protégées dans l'auréole d'une illustration justement acquise, elles se sont ensuite produites isolément comme des vérités.

Je n'appellerai pas à l'avance l'attention sur tels

ou tels points : le lecteur initié à ces sortes de matières démêlera aisément le tout ; celui qui, peu au courant de ce qui a été écrit sur ces questions, est cependant curieux de suivre la marche des progrès géographiques sur la partie très-limitée du globe que j'ai choisie, tirera plus de profit du mémoire lui-même, que de l'analyse que je pourrais en faire.

Un dernier mot avant d'entrer en matière.

M. d'Avezac, dans un article inséré au Bulletin de la Société de Géographie (septembre 1847) : ***Observations sur la nomenclature et le classement des îles et archipels de Madagascar,*** ne s'est pas borné à traiter le sujet ainsi désigné ; il a parlé aussi de la confusion dans les dénominations attribuées à quelques îles de la mer des Indes. Entraîné par ces premières recherches, ou incité par une circonstance, son esprit investigateur s'est exercé sur une question que j'ai traitée au chapitre VII de ce mémoire.

Voici cette circonstance :

Un honorable habitant de Maurice, qui doit incessamment publier une histoire de cette île, M. Doyen, avait écrit à M. d'Avezac pour obtenir quelques renseignements sur l'époque de la découverte des îles Mascarenhas. La réponse à la lettre de M. Doyen remonte au 15 septembre 1859. Elle m'a été lue récemment par M. d'Avezac. Je suis heureux de consigner ici la vive satisfaction que j'ai

éprouvée pendant cette lecture, en reconnaissant que les résultats obtenus par M. d'Avezac confirment ceux auxquels je suis arrivé moi-même. Rien ne peut, en effet, être plus flatteur pour moi que cette concordance avec un savant dont les opinions ont une si grande autorité, et dont le nom se rencontre toujours à propos des points géographiques où des difficultés sont à résoudre.

Des indications que je dois à M. d'Avezac me donnent lieu d'annoter : 1° que la grande carte française que j'ai mentionnée à la page 213, en la rattachant au règne de Henri II, appartient réellement au règne de François Ier et à l'année 1542;

2° Que le recueil de cartes manuscrites que j'ai cité à diverses reprises sous la marque *B* 2624, est un petit atlas italien signé du nom d'Agnese, et daté de l'année 1543;

3° Que le recueil analogue cité sous la marque *B* 2625 est un petit atlas portugais provenant de la bibliothèque de Rosny, portant sur l'une de ses gardes la mention expresse de la présence de son ancien possesseur, le samedi 11 mai 1560, à la déroute de la flotte de Philippe II, aux ordres de Jean-André Doria, devant l'île de Gerbeh.

ERRATA.

P. 16, ligne 21; après 106° 40′ *ajouter :* suivant le système de 75 milles au degré indiqué par Albateny.

P. 29, ligne 13; *supprimer* : et les relations de quelques expéditions militaires.

P. 50, à la dernière ligne de la note : sorte, *lire* : siècle.

P. 152, Bernardi Sylvani, lire : Bernardus Sylvanus. — Note 6 : atlas Santarem, *lire* : Cosmographie de Sébastien Munster. — Note 7: ibid, *lire* : Atlas Santarem.

P. 161, ligne 13; Walk, *lire* Valk. — Ligne 14; Studiosis, *lire* Studium. — Ligne 15, Nicolosio, *lire* : Nicolosi. — Ligne 16; le père, *lire* : le Père.

P. 163, ligne 7; zan : abor et Razi, *lire* Razi.

P. 181, ligne 19; des Gétules de la Nigritie, *lire* des Gétules, de la Nigritie.

P. 208, lignes 12 et 16; Apollonia, *lire* Apolonia.

P. 213, ligne 4; Walk, *lire* Valk. — Ligne 7, de Witt, *lire* De Witt.

P. 214, lignes 2 et 4; Kuelen, *lire* Keulen.

P. 216, ligue 7; Cornelius, *lire* Cornelius de Judæis.

P. 258, ligne 5; Apollonia, Apolline, *lire* Apolonia, Apoline.

CHAPITRE I.

I. Divers systèmes des géographes grecs et latins sur la configuration de la mer des Indes. — Strabon, Ptolémée. — L'ile Lanka. — M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire. — Limites de la mer des Indes de Ptolémée. — Ménuthias n'est pas Madagascar.

II. Décadence des connaissances géographiques. — Les Arabes adoptent généralement le système de la direction de la côte orientale de l'Afrique de l'ouest à l'est. — Exceptions à signaler.

III. Le système des climats, autre erreur des Arabes. — Confusion de la mer des Indes d'Edrisi.

I

La configuration générale de la mer des Indes a été de la part des géographes grecs et latins l'objet de deux systèmes. L'un remontant à une haute antiquité, représenté dans la science géographique par Strabon (1), limitait le continent africain, dans l'hémisphère boréal, à quelques degrés de l'équateur ; en même temps, il supposait dans l'hémisphère austral un vaste continent ou antichthonos pour balancer le poids des continents de l'hémisphère boréal. Cet antichthonos successivement relégué dans des régions de plus en plus méridionales, était encore dessiné au siècle dernier, sous le nom de terres australes, sur nos cartes modernes, d'où l'ont fait

(1) Strabon, liv. II, ch. 34.

disparaître les navigations des marins célèbres du dix-huitième siècle. L'autre système, représenté par Ptolémée (1), faisait de la mer des Indes une mer fermée.

Quelques savants attribuent cette dernière configuration à une théorie due à Hipparque : la séparation des mers, fondée sans doute sur la hauteur des marées dont la variation dans la même mer était alors peu observée ; mais on en trouve des traces dans des ouvrages antérieurs au temps où vivait l'illustre astronome (2). Peut-être l'inflexion constatée de la côte orientale de l'Afrique vers le sud-est, avant d'arriver au cap Prasum admis comme limite extrême de la navigation, et la direction nord-sud de la presqu'île Malacca décidèrent-elles Ptolémée à adopter cette configuration, concordante avec la théorie d'Hipparque, en reliant par une terre qu'il appelle terre inconnue, les points extrêmes où s'arrêtaient les connaissances géographiques sur les côtes de l'Afrique et de l'Asie.

Des savants, plaçant dans l'Inde le foyer des sciences qui ont ensuite rayonné sur les peuples de l'Occident, ont admis, sans développer leur opinion et sans préciser les faits sur lesquels ils l'appuient, que les Brahmanes sont les auteurs du système de Ptolémée (3). Pour motiver cette assertion, en la restreignant aux connaissances purement géographiques, il faudrait remonter à des temps mystérieux, antérieurs à la tradition brahmanique qui attribue à l'île Lanka, dont Ceylan n'offre plus qu'un

(1) Ptolémée, liv. VII, ch. 2.

(2) Letronne. *Journal des savants*, année 1831.

(3) Reuben-Burrow. *Recherches asiatiques*, t. II.

mince débris, une étendue de trente degrés (1). Comme preuve postérieure, mais corrélative au bouleversement qui aurait fait disparaître un continent dans la mer des Indes, les Indiens disent que Ceylan était réunie au continent par le pont de Rama, et les traditions singhalaises, qui se rapportent à des temps historiques, prétendent qu'autrefois Columbo était à sept lieues de la mer.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de cette tradition les résultats d'une science moderne : la géographie zoologique ; résultats d'autant plus difficiles à établir et à compléter qu'on s'éloignera davantage des temps passés, par suite de l'expansion de la civilisation, des échanges nombreux qui en résultent, et de la destruction ou de la disparition des sujets qui pourraient faire découvrir des centres de création ou de distribution. Voici comment, à ce sujet, s'exprime M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire (2):

« L'île Maurice, sous le rapport des animaux qui la peuplent, ressemble à l'Inde au moins autant qu'à l'Afrique, quoique très-rapprochée de celle-ci et extrêmement éloignée non-seulement du continent, mais aussi des grandes îles de l'Inde.

» L'île Madagascar, placée entre Maurice et l'Afrique australe, et peu éloignée de ce vaste continent, en diffère d'une manière remarquable. Presque tous ceux de ses oiseaux qui, pourvus d'ailes courtes ou même médiocres, n'ont pu se répandre à de grandes distances, ne se re-

(1) Burnouf. *Journal asiatique,* année 1847.
(2) Isidore Geoffroi-Saint-Hilaire, *Essais de zoologie générale*, p. 441.

trouvent en aucune autre terre. Il en est de même de ses chauves-souris. Ses reptiles, ses insectes offrent presque tous une physionomie particulière. Ses mammifères terrestres diffèrent non-seulement spécifiquement, mais presque toujours aussi génériquement, de tous ceux des autres continents. Aucun groupe voisin n'existe même dans l'Afrique australe, et pour trouver les genres les plus rapprochés par leur organisation, c'est dans l'Inde continentale et insulaire qu'il faut aller les chercher. Il y a même quelques genres qui paraissent être communs à Madagascar et aux Moluques.

» En résumé, si l'on avait à classer l'île de Madagascar seulement d'après ses produits zoologiques et sans tenir compte ni de son étendue ni de sa situation géographique, on devrait ne voir en elle ni une île asiatique ni une île africaine, mais bien une terre isolée et presque un quatrième continent; l'Amérique, l'ancien continent, l'Australie étant les trois autres; et cette terre isolée, ce quatrième continent, différerait beaucoup plus encore, sous le rapport des animaux qui le peuplent, de l'Afrique dont il est voisin que de l'Inde, malgré la distance considérable qui sépare celle-ci de Madagascar. »

Quoi qu'on pense de ce rapprochement, la tradition brahmanique pouvait suggérer l'idée de l'antichthonos; elle était insuffisante pour autoriser à représenter la mer des Indes comme une mer fermée. Cependant c'est rattachées à cette forme que nous sont parvenues les connaissances des anciens; c'est encore rattachées à la même configuration, modifiée par une solution de continuité de la presqu'île Malacca, que nous sont parve-

nues les connaissances que l'on peut recueillir chez les auteurs et les géographes arabes.

La limite sud des découvertes des géographes anciens sur la côte orientale de l'Afrique, résulte des itinéraires de trois navigateurs : Diogène, Théophile, Dioscore. Les deux premiers avaient navigué depuis le cap des Aromates jusqu'au cap Raptum; le troisième avait poussé sa navigation jusqu'au cap Prasum; ils donnaient à la côte parcourue la direction générale nord-sud. Les savants, tant anciens que modernes, ne se sont pas accordés dans la supputation de ces itinéraires, et par conséquent sur l'endroit qui correspond à Prasum. Théophile avait mis vingt jours pour revenir de Raptum à Aromata; il estimait sa navigation à 1,000 stades par nychthémère; en joignant aux 20,000 stades qui en résultaient, 5,000 stades, évaluation de la distance parcourue par Dioscore depuis Raptum jusqu'à Prasum, on avait, pour la distance de Prasum à Aromata, 25,000 stades qui, convertis suivant le degré de 500 stades dont se servirent Marin de Tyr et Ptolémée, et déduisant la latitude nord du cap Aromata estimée par Marin de Tyr à quatre degrés, plaçaient le cap Prasum par quarante-six degrés de latitude sud (1).

Mari n dTyr réduisit cette latitude à celle du tropique du Capricorne ; et cela, ajoute Ptolémée, sans donner aucune raison de cette réduction.

Ptolémée, à son tour, révisa ces itinéraires, s'aida de nouveaux renseignements pris auprès des marins qui

(1) Ptolémée, liv. I, ch. 9.

fréquentaient les côtes de l'Azanie, connues d'eux sous le nom de Barbarie. La longueur du chemin parcouru ne devait être estimée que de 400 à 500 stades par nychthémère. La côte ne se dirigeait pas juste au sud, mais vers le sud-ouest; du cap Raptum au cap Prasum, elle courait au sud-est (1); de plus, dans les contrées voisines du cap Prasum, la population était noire; il y avait des éléphants, des rhinocéros; ces conditions n'existaient pas dans l'hémisphère boréal par la latitude du tropique du Cancer; vers Méroé seulement commençaient les populations noires, les éléphants, les rhinocéros; et Ptolémée concluant de la symétrie des climats au sud et au nord de l'équateur, la similitude physique des hommes, des animaux et des plantes, soumis à l'influence des mêmes climats, et réciproquement, place Prasum par la latitude symétrique de Méroé, ou par 16° environ de latitude sud.

Dans ses tables, Ptolémée donne pour la position du cap Prasum 80° de longitude, et 15° de latitude sud (2).

Ainsi donc, la mer des Indes de Ptolémée (3) représente la côte de l'Afrique se dirigeant au sud-ouest, depuis le cap des Aromates jusqu'à Raptum, puis au sud-est depuis Raptum jusqu'au cap Prasum, par 15° de latitude sud; après ce cap, elle se dirige à l'est et va, comme nous l'avons dit, rejoindre la presqu'île Malacca (4).

(1) Ptolémée, liv. I, ch. 17.
(2) Ptolémée, liv. IV, ch. 9.
(3) Ptolémée, liv. I, ch. 9.
(4) Ptolémée, liv. VII, ch. 2.

Dans cette mer, Ptolémée place au nord-est du Prasum, par 85° de longitude et 12° de latitude sud, l'île Menuthias, qui, non moins que Rhaptum et Prasum, a été l'objet des discussions des géographes modernes; quelques-uns ont voulu y reconnaître Madagascar, d'autres, parmi lesquels est d'Anville, ont pensé qu'elle correspond à Zanzibar; d'autres l'ont reconnue dans des îles moins importantes. L'opinion de d'Anville est la plus accréditée; et sans doute on peut ajouter aux raisons qu'a données l'illustre géographe, non pour appuyer l'assimilation de Menuthias et de Zanzibar, mais pour qu'on ne puisse pas identifier Menuthias et Madagascar, que si Ptolémée, par les longitudes de 85° et de 80° qu'il donne à l'île Menuthias et au cap Prasum, a placé ainsi Menuthias à une distance de la côte d'Afrique qui convient à Madagascar, il n'en est pas de même d'Arrien d'Alexandrie, auteur du Périple de la mer Érythrée (1).

Ce marchand navigateur, dans une phrase où se trouve l'énigmatique polysyllabe : ἑιτενηδιωμμενουθεσίας, qui a exercé la sagacité des commentateurs, et que M. d'Avezac (2) explique si bien et si simplement en le décomposant ainsi : εἶτ' ἕνῃ δὶ ἕω Μενουθεσίας, donne pour cette distance 300 stades équivalents à 8,5 ou 12 lieues marines, suivant la mesure que l'on choisira du degré de 700 ou de 500 stades, distance qui est trop grande, mais qui ne s'éloigne pas trop de la vérité, puisque le canal qui sépare l'île Zanzibar de la terre ferme mesure, dans sa

(1) *Geographi græci minores*, édit. Didot, t. I, p. 271.

(2) D'Avezac, *Grands et petits géographes Grecs et Latins*, Paris, Arthus Bertrand, 1856.

partie la plus étroite, au moins 33 kilomètres (1); et l'auteur du Périple n'indique pas entre quels points est donnée la distance de 300 stades. D'après M. Guillain, Zanzibar est à une distance moyenne de 21 milles de la terre ferme.

Marcien d'Héraclée (2), postérieur à Ptolémée, mais, précisément pour cette raison, plus apte à donner un renseignement exact, dit que Menuthias n'est pas éloignée du promontoire Prasum (*non longè à Praso promontorio distans*).

Une autre considération tirée de la topographie de Menuthias, donnée par l'auteur du Périple de la mer Érythrée (3), que l'île Menuthias est ταπεινή, *humilis et depressa*, basse et plate, ne permet pas de la confondre avec Madagascar, île immense traversée dans sa longueur par une chaîne de montagnes qui s'élèvent jusqu'à la hauteur de 2,400 mètres (4) et même de 3,500 mètres (5).

Il n'est donc pas probable que les anciens aient jamais cité une île qui pourrait correspondre à Madagascar.

Après Ptolémée, la science géographique, au lieu de grands traités, ne nous offre plus que des abrégés, des descriptions particulières et des itinéraires; elle est stationnaire pendant plusieurs siècles, puis subit l'influence

(1) Jablonski, *Notes sur la géographie de Zanzibar; Bulletin de la société de géographie*, année 1866.

(2) *Geographi græci minores*, t. I, p. 523.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 270.

(4) *Notices statistiques sur les colonies françaises*, année 1838.

(5) D'Avezac, *Esquisse générale de l'Afrique*, volume de *l'Univers pittoresque*.

de la décadence de l'empire romain, et semble enseve-lie au milieu des discordes politiques et religieuses qui préparent l'enlèvement de l'Égypte à l'empire d'Orient.

Dans la première moitié du sixième siècle, Cosmas, surnommé Indicopleustes (1) (navigateur dans l'Inde), mauvais cosmographe, mais voyageur véridique, écrivait sa *Topographie chrétienne* « contre ceux qui veulent être chrétiens et qui croient avec les païens que le ciel est sphérique. » Cosmas étend l'Afrique au-delà de l'équateur jusqu'aux limites maritimes du pays de Sasou, dont l'hiver, dit-il, correspond à notre été ; à part le plus ou moins d'étendue du continent africain vers le sud, Cosmas est partisan de Strabon : « Le Zendi, comme le savent tous ceux qui ont navigué sur la mer Indienne, est situé au-delà de la terre d'encens que nous appelons Barbarie, autour de laquelle *coule l'Océan, qui se répand dans le golfe Persique et Arabique.* »

Jean d'Alexandrie (2), surnommé Philoponus (ami du travail), qui florissait vers l'an 604, sous l'empereur Phocas, et jusqu'après l'année 641, tout en s'élevant contre ceux qui, sur la foi de folles traditions, croyaient à la communication de la mer Érythrée avec l'océan Atlantique, attendu que la chaleur excessive empêchait d'y naviguer, cherchait dans le premier chapitre de la Genèse l'explication du système d'Hipparque, relatif à la division de la mer en bassins séparés.

(1) Bernard de Montfaucon, *Collectio nova Patrum et scriptorum græcorum*, t. II; *Voyageurs anciens et modernes*, par Édouard Charton, t. II, p. 10, 14 et 15.

(2) Philoponus, *In caput Geneseos, de mundi creatione libri septem.*, lib. IV.

II.

L'opinion de Ptolémée, quant à la direction de la côte de l'Afrique, de l'ouest à l'est, a été adoptée par presque tous les géographes arabes. Toutes les cartes produites dans l'atlas Lelewel (1), sur lesquelles est dessinée la mer des Indes, portent cette direction ; ce sont celles de : Khasdai Ben Isaak Ibn-Sprot ; Abu Ishac Persa Istakri de 950 ; Abu Kassem Mohammed Ibn-Haucal (bagdadinus) de 977 ; Ibn-Iounis de 1005 ; Abu Rihan Birunensis de 1030 ; Edrisi de 1154 ; Abul Hassan Nureddin Ibn-Saïd (magrebinus granatensis) de 1274 ; Omar Ben Muftir Ibn al Vardi de 1349.

L'opinion de Lelewel est la même quant aux autres auteurs arabes, dont, pour ménager l'espace de ses planches, il a supprimé la représentation de cette côte. Il y a certainement erreur de la part du géographe polonais quant aux cartes d'Albyrouni et d'Ibn-Saïd, qui ne sont pas d'accord avec les textes dont elles devraient être la représentation fidèle.

Les navigateurs portugais ne sont pas les premiers qui aient fait disparaître de l'Est et du milieu de la mer des Indes, la prolongation du continent africain ; ce travail avait été commencé par les Arabes. A n'examiner que quelques cartes de géographes vénitiens, antérieures à la découverte du cap de Bonne-Espérance par Barthé-

(1) Joachim Lelewel, *Géographie du moyen âge*, 4 vol. in-8°, 1852. Atlas, 1850. Epilogue, 1857.

lemy Dias, on voit que la mer des Indes est ouverte dans sa partie méridionale; ce qui ne peut être simplement la reproduction du système modifié de Strabon; trop d'éléments arabes y sont mis en œuvre pour ne pas en reconnaître l'origine. Il n'est pas sans utilité de remarquer et de signaler le nom des géographes auxquels on doit rapporter ces progrès successifs.

Le savant auteur de l'Introduction à la Géographie d'Aboulféda (1) dit : « L'opinion d'Eratosthène et de Strabon fut adoptée par Albyrouni et Aboulféda, et telle paraît avoir été aussi la manière de voir d'Albateny et de Massoudy. »

Nous allons examiner ce point particulier. D'abord rappelons que pour aucun géographe arabe, la mer des Indes n'a été une mer fermée. A la pointe méridionale de la presqu'île Malacca et dans les îles voisines se faisait un commerce dont l'importance peut nous échapper, mais dont l'existence est incontestable et remonte à la plus haute antiquité. La construction élémentaire des bâtiments, la nécessité des approvisionnements obligeaient ce commerce à des étapes nombreuses, et lorsque les épices ou les marchandises arrivaient à Ceylan, centre du commerce maritime de l'Orient et de l'Occident, elles avaient passé par tant de mains que leur origine en était pour ainsi dire inconnue; on citait quelques ports d'où elles venaient et on supposait qu'elles en provenaient. Le secret de cette provenance n'eût pas échappé à des

(1) Reinaud, *Géographie d'Aboulféda*, traduite de l'arabe en français et accompagnée de notes et d'éclaircissements, t. I. Introduction générale à la géographie des Orientaux.

marins grecs ou romains qui eussent navigué dans ces lointains parages. La mer fermée de Ptolémée n'est que la conséquence d'un système erroné et du peu de renseignements qu'ont pu lui fournir les marins de l'Occident sur les contrées orientales.

Il en était bien différemment pour les Arabes dont les premiers travaux géographiques ne datent que du huitième siècle; dès le milieu du septième, ils avaient doublé la presqu'île Malacca; dans la première partie du huitième, ils étaient établis en Chine. Pour eux les côtes de l'Asie étaient dessinées par une ligne légèrement ondulée où la position de la péninsule hindoustanique est trahie par la figuration de l'île Sélendib; mais où l'on cherche vainement celle de la presqu'île Malacca. A cette erreur, qui leur est propre pour la partie à l'est du Gange, ils ajoutèrent, quant à la direction de la côte de l'Afrique, l'erreur de Ptolémée, leur guide, dont la géographie avait été traduite en arabe sous les auspices du khalife Al Mamoun (1). Marin de Tyr avait aussi été traduit en arabe (2); mais ces deux grandes autorités furent mutilées. Les géographes arabes retranchèrent de leur description de la côte orientale de l'Afrique, la seule partie qui eût été discutée, en quelque sorte précisée, qui s'étendait du cap des Aromates, jusqu'au cap Prasum par quinze degrés de latitude sud, et conservèrent la seule partie non discutée, non précisée, et tellement discutable que Ptolémée l'appelle terre inconnue. Les cartes arabes étendaient la côte d'Afrique presque parallèlement aux

(1) Reinaud, introduction.

(2) Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi, t. VIII, p. 147.

côtes de l'Asie, les unes jusque vers la longitude de la presqu'île Malacca, les autres jusqu'à celle du Cambodje, laissant entre les points les plus rapprochés de l'Asie et de l'Afrique vers l'extrême Orient, un canal maritime qui s'élargit peu à peu avec les connaissances plus certaines qu'on prit de ces parages; quelques auteurs ont même écrit que la côte de l'Afrique se terminait en face des îles de la Chine du côté du nord.

Ce qui établit la différence essentielle entre le système modifié de Strabon et celui modifié de Ptolémée, c'est la situation du gisement de la communication de la mer des Indes avec l'Océan environnant; cette communication, dans le système de Strabon, devant exister dans la partie sud-ouest de la mer des Indes; tandis que, dans le système de Ptolémée, cette communication doit exister à l'est de cette mer et vis-à-vis des côtes de la Chine.

Il est une seconde observation à faire. M. Reinaud comprend Alestakry et Ibn-Haucal parmi les géographes qui ont suivi l'opinion de Ptolémée et (page cccx) dit : « A l'égard de l'Afrique, Ibn-Haucal tient un tout autre langage que Massoudi, et il se déclare franchement pour le système de Ptolémée. Suivant lui, la côte d'Afrique qui est à la hauteur de la mer Rouge, tourne à l'est et se prolonge en face de l'Arabie, de la Perse, de l'Inde et de la Chine. »

De ce que Massoudi ne s'est pas servi des mêmes expressions qu'Ibn-Haucal, on ne peut arguer qu'il a adopté un système différent. D'un auteur qui décrit la mer des Indes avec quelques détails, énumérant les golfes qui en dépendent, les communications qu'elle a avec d'autres

mers, les continents qu'elle baigne, ses dimensions en longitude et en latitude, ne ressort-il pas que les côtes qui limitent cette mer au sud, quelle que soit leur latitude, sont en face de l'Arabie, de la Perse, de l'Inde et de la Chine? et ces côtes ne font-elles pas partie intégrante du continent de l'Afrique si aucun bras de mer, aucun canal, ne les en sépare?

Ainsi donc, l'essentiel à constater, c'est le gisement de la communication ou des communications de la mer des Indes avec d'autres mers. Abordons cet examen.

Fragment d'Albateny. (Reinaud, Introduction, etc., p. CCLXXXV.)

« On a déterminé l'étendue de la mer de l'Inde, et l'on a dit que sa longueur de l'ouest à l'est depuis les limites de l'Abyssinie jusqu'à celles de l'Inde était de 8,000 milles et sa largeur de 2,700 milles. Cette mer est censée dépasser l'île où les nuits sont égales au jour (1), et s'étendre du côté du midi à une distance

(1) *L'île où les nuits sont égales au jour.* C'est une île imaginaire placée par les Hindous et les Perses sur la ligne équinoxiale ; elle est citée par les auteurs arabes sous les noms de coupole de la terre, Azin, Arin ; son méridien connu sous le nom de méridien d'Odjein (Oujein, capitale du Malwa), d'Azin ou d'Arin, était à égale distance des méridiens qui passaient l'un par la partie la plus orientale du monde habitable, l'autre par la partie la plus occidentale de ce même monde, lequel était supposé comprendre en longitude une étendue fixe de 180 degrés. A partir du méridien central d'Arin on comptait les longitudes orientales et occidentales.

On peut consulter les pages érudites que M. Reinaud a consacrées à ce sujet dans la préface de la traduction de la géographie d'Aboulféda (p. CCXLV et suiv.). Nous noterons que M. Reinaud parle en cet endroit, de la configuration strabonienne de la mer des Indes qu'il dit à tort avoir été adoptée par Albateny et par Massoudi, configuration qui ne se relie pas à la situation d'Arin et en est complétement indépendante. La mer des Indes de ces deux auteurs

de 1,900 milles. Elle donne naissance à un golfe sur la côte de l'Abyssinie, auprès du pays de Berbera, d'où le golfe a reçu le nom de Berbery. La longueur de ce golfe est de 500 milles et la largeur de sa route est de 100 milles. Un autre golfe s'avance du côté du territoire d'Ela et porte le nom de mer de Colzom; sa longueur est de 1,400 milles, et la largeur de sa route, partie qui porte le nom de mer Verte, est de 200 milles; pour sa largeur, dans le principe, elle est de 700 milles. Un troisième golfe s'avance dans le pays de Farès, d'où il a été nommé le golfe Persique; on l'appelle aussi la mer de Bassora; sa longueur est de 1,400 milles. Sa largeur, dans le principe, est de 500 milles; pour la largeur de sa route, elle est de 150 milles. *La mer Indienne à l'endroit où elle est dans sa plus grande étendue donne naissance à un quatrième golfe qui s'avance jusqu'à l'extrémité de l'Inde et qui porte le nom de Canal Vert; sa longueur est de* 1,500 *milles.*

...... » La mer Orientale prise en masse, je veux dire la mer de l'Inde et celle de la Chine, renferme mille trois cent-soixante et dix îles habitées; une de ces îles est placée à l'extrémité de la mer Orientale non loin de la Chine, c'est l'île de Taprobane, autrement appelée Serendyb; elle a 3,000 milles de tour; sa situation est en face de l'Inde du côté de l'est......

n'est pas, nous allons le voir, bornée au nord de l'équateur comme celle d'Edrisi; aussi Edrisi ne parle-t-il pas d'Arin; pour ces deux auteurs la mer des Indes s'étend en latitude au sud de l'équateur beaucoup plus qu'elle ne s'étend au nord, et pour eux, la ligne équinoxiale peut par conséquent traverser l'île imaginaire d'Arin, sans que le système de la prolongation de la côte d'Afrique vers l'est s'y oppose.

» Quant à l'Océan occidental, appelé aussi la Mer environnante, on n'en connaît que les côtes ouest et nord, depuis l'extrémité de l'Abyssinie; elles sont habitées et on les nomme aussi : îles des Bienheureux. »

D'après ces citations, les géographes, à l'époque d'Albateny, n'avaient sur l'île la plus fréquentée depuis plusieurs siècles par les Arabes, que des idées peu exactes, puisque cet auteur donne à l'île Ceylan 3,000 milles de tour ou 800 lieues marines.

Albateny donne au nom Abyssinie la même signification que les anciens donnaient au nom Éthiopie; il déclare qu'on ne connaît de l'océan Occidental ou de l'océan Atlantique que la partie comprise depuis les îles Fortunées, *situées en face de l'Abyssinie,* jusqu'à la Bretagne. Les parties méridionales de cet Océan sont inconnues, aussi ne pouvons-nous suivre (comme no[illegible] rons pour un fragment d'Aboulféda) les côtes ig[illegible] que baigne cet Océan inconnu.

Nous sommes donc réduits à ce que l'auteur dit spécialement de la mer de l'Inde. Cette mer a une longueur (de l'ouest à l'est) de 8,000 milles ou 106° 40'; sa largeur est de 2,700 milles ou 36°, dont 1,900 au sud de l'équateur; elle est donc bornée au sud par une terre qui prolonge l'Abyssinie de l'ouest à l'est sur le parallèle de 25° 20' sud. Où est la communication de cette mer avec l'Océan environnant? Albateny dit qu'elle existe avec la mer de la Chine à l'extrémité de la prolongation de la côte d'Abyssinie vers l'est; et cette mer de Chine communique elle-même avec l'Océan environnant que, dans un autre passage, Albateny nomme

mer Verte. Il n'y a pas d'autre communication de la mer des Indes citée dans le fragment produit par M. Reinaud ; et si on remarque que le géographe arabe parle d'un quatrième golfe que forme la mer Indienne à l'endroit où elle est dans sa plus grande étendue, *golfe qui s'avance vers l'est jusqu'à l'extrémité de l'Inde,* golfe qui porte le nom de canal Vert, et qui indique la connaissance du canal Mozambique, on se convaincra facilement que cette terre est bien la continuation de la côte de l'Abyssinie. Albateny a donc suivi l'opinion de Ptolémée.

Ajoutons un autre passage du même fragment : « Pour la terre, elle a été divisée en trois parties. La première partie (l'Europe) commence à la mer Verte (Océan environnant) du côté du nord, au canal qui sort de la mer de Nytas (mer Noire) pour se rendre dans la grande mer (la Méditerranée) et au lac Méotide jusqu'à la mer de Nytas.

» La deuxième partie de la terre s'étend, du côté du midi, depuis la mer d'Égypte jusqu'à la mer d'Abyssinie. Ses limites sont à l'ouest la mer Verte (l'océan Atlantique, au nord la mer d'Égypte et de Roum (mer Méditerranée), à l'est Alarysch (mer Rouge), et au sud la mer d'Abyssinie. Elle porte le nom de Lybie. »

C'est pour n'avoir considéré que ce passage, que M. Reinaud a donné à la côte de l'Afrique d'Albateny la configuration strabonienne qu'on voit à la planche de la page CCLXXXII. Aussi dans cette carte ne figure pas ce canal Vert formé par la mer Indienne à l'endroit où elle est dans sa plus grande étendue, vers l'extrémité de l'Inde. Ces renseignements pris isolément sont défectueux ; ils

demandent à être réunis pour se compléter mutuellement. La diversité des interprétations ne peut naître que lorsque les renseignements se contredisent, et nous venons de voir que l'opinion de M. Reinaud est contraire, non-seulement à l'un d'eux, à la situation du canal Vert, mais par suite à tous ceux fournis par Albateny sur la mer des Indes.

Le géographe arabe donne à la mer des Indes qui avoisine la côte d'Afrique le nom de mer d'Abyssinie, de même qu'il étend le nom d'Abyssinie à tout le continent africain au sud de l'Égypte et des contrées septentrionales de l'Afrique. Massoudi est plus explicite encore qu'Albateny; il donne à la mer des Indes le nom de mer d'Abyssinie : « Il n'existe pas, dit-il, une mer plus grande; elle s'étend *le long de l'équateur* à partir des contrées les plus reculées des Abyssins du côté de l'ouest, jusqu'à l'extrémité de la Chine à l'est. » Et comme les mers prennent leurs noms des pays qu'elles baignent, on voit que la mer des Indes est appelée aussi mer d'Abyssinie, parce qu'elle est bornée au sud par le continent africain.

Fragments de Massoudi.

Voici comment Massoudi décrit la mer de l'Inde (1) : « On a déterminé les dimensions de la mer de l'Inde qui n'est autre que la mer d'Abyssinie; sa longueur de l'ouest à l'est, c'est-à-dire de l'extrémité de l'Abys-

(1) Massoudi. *Les Prairies d'or*, texte et traduction par MM. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. I.

sinie aux limites de l'Inde et de la Chine, est de 8,000 milles; sa largeur diffère selon les localités, et elle varie entre 2,700 milles et 1,900 milles. » Ces dimensions ne diffèrent de celles données par Albateny que par la largeur qui, fixe chez ce dernier, est ici variable entre 36 et 25 degrés de latitude.

Où est le gisement de la communication de cette mer avec l'Océan environnant? Le fragment suivant l'indique : « Suivant la plupart des auteurs, *la mer environnante* est la principale des mers et les autres en dérivent; plusieurs la confondent avec la mer Verte; c'est la mer que les Grecs nommaient Océan. » Massoudi ne fait que répéter, dans ce passage, ce qu'a dit Albateny quant au nom de mer Verte donné à l'Océan environnant. «Ptolémée et les autres géographes n'ont pas pu, pour la plus grande partie, en déterminer les limites. On sait que cette mer commence à l'extrémité des pays habités du côté du midi, mais on ignore ses limites à l'ouest et au nord; elle se joint à la mer de Chine du côté du pays du Zabedj, des îles du Maha-Radja, de Schelaheth, etc. »

Ainsi donc, ce n'est pas la mer de l'Inde qui communique avec l'Océan environnant; la mer de l'Inde communique avec la mer de Chine, et la mer de Chine avec l'Océan environnant; la carte produite par M. Reinaud (page CCXCI) n'est donc pas conforme au texte.

Nous devons ajouter qu'un passage de Massoudi fait connaître la divergence d'opinions qui existait déjà au dixième siècle entre les géographes et les marins. Après avoir donné les dimensions de la mer des Indes, il s'exprime ainsi : « On donne encore relativement à l'étendue

de cette mer, différentes évaluations que nous passerons sous silence, parce que, aux yeux des gens du métier, elles ne reposent sur aucune preuve satisfaisante; quoi qu'il en soit, cette mer est la plus grande du monde habité. » Et Massoudi a adopté le système des gens du métier (les géographes) qui établissent le gisement de la communication de la mer des Indes ou du midi avec l'Océan environnant, du côté de la Chine. Nous en fournirons une autre preuve dans une note du chapitre suivant.

Albyrouni ne garda pas les mêmes ménagements.

Fragments d'Albyrouni.

Nous avons à citer trois fragments d'Albyrouni; l'ordre que nous suivrons dans leur production est probablement l'ordre chronologique de la composition des ouvrages d'où ils sont tirés. Tous les trois énoncent la même opinion, mais avec des variantes qui montrent que la question a été successivement étudiée par ce savant.

1er fragment (1). « Les lieux situés sous l'équateur ne nous sont point connus, et la partie de la terre qui est habitée et qui est la plus avancée vers le midi se trouve à quelques journées au nord de la ligne équinoxiale. Sous l'équateur l'eau de la mer est épaisse, parce que la chaleur du jour enlève les parties les plus subtiles du liquide, ce qui empêche les poissons et les autres animaux d'y vivre. Ni moi, ni aucun des hommes qui se sont occupés de ce genre de recherches n'a ouï dire que

(1) Reinaud, Introduction, p. CCXXIV. Extrait du *Traité des ères*.

jamais personne ait navigué dans ces parages et en ait franchi les limites. Les mots ligne équinoxiale et égalité des jours et des nuits ont induit quelques écrivains en erreur et leur ont fait croire qu'en ces lieux l'air était constamment tempéré. Ils en ont fait une espèce de Paradis et se sont imaginé que des êtres d'une nature angélique les habitaient. »

Ce fragment nous reporte au système primitif de Strabon. Seulement on peut s'étonner que Massoudi et Albateny, au dixième et au neuvième siècle, ayant porté le continent africain jusqu'au delà du 25° degré de latitude sud, Albyrouni, au onzième siècle, le limite à quelques journées au nord de la ligne équinoxiale.

Second fragment (1). « Quant au côté du midi, la portion habitée du monde se termine au bord de la mer qui est aux deux côtés de la mer environnante. Cette mer est traversée par les navires et les parties de la terre qui la bornent sont habitées. Cette mer est entièrement couverte d'îles grandes et petites. La mer et le continent se disputent respectivement la place, et empiètent l'un sur l'autre. *Du côté de l'occident, le continent s'avance dans la mer*, et ses côtes se prolongent au midi. C'est dans ces régions qui s'étendent en plaines que se trouvent les peuples noirs de l'ouest, qui nous fournissent des eunuques, ainsi que les montagnes de Comr où sont les sources du Nil. Les côtes et les îles voisines sont occupées par les peuples de race Zendj ; la mer forme du même

(1) Reinaud, *Fragments Arabes et Persans inédits sur l'Inde*. Extrait de l'ouvrage d'Albyrouni sur l'Inde, p. 96.

côté des golfes qui s'avancent dans les terres, tels sont : le canal de Berbera, le canal de Colzoum, et le canal de Farès. Le continent s'étend plus ou moins vers la mer, dans l'espace qui sépare ces canaux. Dans la partie orientale de la mer du midi, (*c'est la mer qui s'avance dans les terres dans la direction du nord, de la même manière qu'auparavant la terre s'avançait dans la mer du côté du midi*), la mer forme en plusieurs endroits des golfes et des baies. »

« La mer du midi reçoit différentes dénominations; le plus souvent ces dénominations sont empruntées aux îles que la mer baigne, ou aux terres qui se trouvent en face. Pour nous, nous n'avons à parler que de la partie de la mer du midi qui borne la terre de l'Inde et qui en conséquence a été appelée mer des Indiens. »

Ce dernier alinéa ne semble-t-il pas une critique des fragments précédemment cités de Massoudi et d'Albateny? Quant au premier alinéa, l'auteur ne dit plus que l'Afrique est limitée au nord de la ligne équinoxiale. A la vérité il ne dit pas de combien de degrés elle s'étend au sud de l'équateur ; mais les passages que nous avons soulignés donnent à l'Afrique méridionale et à la partie orientale de l'Asie, une délinéation vague, dont l'orientation conforme à celle que nous leur connaissons aujourd'hui, ne se retrouve ni dans les textes, ni dans les cartes des géographes venus avant et après lui, pas même dans Ibn-Said.

Le troisième fragment que nous avons à produire est plus remarquable encore, bien qu'Albyrouni sacrifie aux géographes de son temps, aux gens du métier, comme

disait Massoudi, en limitant la mer des Indes au sud, par des terres dont il n'avait pas parlé dans les fragments précédents.

Troisième fragment(1). « La grande mer, au midi du monde habitable, communique avec la mer Orientale et reçoit différents noms, suivant les pays qui la bordent ou les îles qu'on y rencontre. La mer du Midi commence à la Chine et se dirige le long de l'Inde, vers le pays des Zendj. Ses côtes vers le nord sont inhabitées, *et celles qui la bornent au sud sont restées inconnues ;* car elles n'ont été visitées par aucun navigateur, et les peuples qui habitent les îles voisines ne nous ont fourni aucun renseignement à cet égard. La partie extrême que visitent les personnes qui naviguent sur la grande mer du midi du côté du couchant, c'est Sofala, dans le pays des Zendj. Les navigateurs ne dépassent pas cette limite ; la cause de cela est que la mer du côté du nord-est s'avance dans la terre ; elle y pénètre en plusieurs endroits, et les îles dans ces endroits sont nombreuses. Au contraire, du côté du *sud-ouest,* et par forme de compensation, le continent s'avance dans la mer ; ce lieu est occupé par les nègres de l'Occident; il s'étend au-delà de l'équateur jusqu'aux montagnes de Comr où le Nil prend sa source. A partir de cet endroit, la mer s'avance entre des montagnes et des vallées qui montent et descendent. L'eau y est continuellement mise en mouvement par le flux et le reflux de la mer ; et les vagues s'entre-choquant, les navires sont mis en pièces. Voilà pourquoi on n'y navigue pas.

(1) Aboulféda, traduction par M. Reinaud, p. 14 et 15.

Cela n'empêche pas la mer du Midi de communiquer avec l'océan Atlantique à travers ces passages étroits, et par l'espace qui se trouve derrière ces montagnes du côté du sud. On a des preuves certaines de cette communication, bien que personne n'ait pu s'en assurer par ses yeux.»

Ainsi, la mer des Indes d'Albyrouni est bornée au nord par les côtes de l'Asie ; à l'ouest par les côtes de l'Afrique ; au sud par des terres inconnues, isolées de l'Asie et de l'Afrique ; elle communique à l'est avec la mer Orientale et au *sud-ouest*, avec *l'océan Atlantique*. On reconnaît aisément aux derniers détails du fragment, la mer tourmentée du canal Mozambique, les montagnes ou les îles qui regardent l'Afrique et ces passages, qui, soit en dehors, soit en dedans de ces îles par rapport au continent, conduisent sinon à l'océan Atlantique, du moins à la mer dangereuse qui avoisine le cap Corrientes. C'est encore plus loin, et au sud de ces montagnes qu'est l'endroit où la mer des Indes communique avec l'océan Atlantique. Quoique obscurément désignée, cette communication est positivement indiquée.

Albyrouni nous paraît être le premier géographe arabe qui ait commis une témérité géographique aussi remarquable.

Fragments d'Aboulféda.

Aboulféda (1). « La mer environnante s'étend à partir des côtes du Magreb Alacsa (Maroc), dans la direction du midi, jusqu'au delà des déserts des Lamtounas. Ce désert

(1) Aboulféda, p. 23.

qui est occupé par les Berbers, se prolonge entre la limite du Magreb et celle du pays des nègres. Ensuite la mer se dirige vers le midi, le long de contrées inhabitées et non frayées, jusqu'au midi de la ligne équinoxiale ; puis elle tourne vers l'Orient derrière les montagnes de Comr où le Nil d'Egypte prend sa source, et elle baigne *la partie méridionale du monde ;* de là, elle se prolonge dans la direction de l'Orient, le long des contrées inhabitées derrière le pays des Zendj ; là elle prend une direction nord-est et s'étend jusqu'à la mer de Chine et de l'Inde. »

Qu'on suive attentivement ces indications, et on s'assurera que c'est le système de Ptolémée qu'Aboulféda reproduit dans ces lignes. Il ne faut pas se laisser induire en erreur par la direction au nord-est que cette description donne à la côte extérieure, en la comparant avec la direction de notre côte orientale d'Afrique. Cette direction est celle que prendra forcément la côte extérieure lorsqu'elle s'élevera vers le nord, pour aller se terminer vis-à-vis de la Chine ou d'autres régions orientales de l'Asie. Cette direction au nord-est a lieu dans la description d'Aboulféda, non pour la côte des Zendjs, mais pour la côte des pays situés derrière le pays des Zendjs; les mots qui suivent ôtent toute incertitude, s'il pouvait y en avoir, puisque de la mer environnante on passe dans la mer de Chine d'abord, puis dans la mer de l'Inde. Dans cette citation, d'Aboulféda, nous avons supprimé le mot Zanguebar placé entre parenthèses, par M. Reinaud, pour expliquer le mot Zendj, parce qu'il aurait pu nuire à l'intelligence du texte; car Aboulféda, comme plu-

sieurs de ses prédécesseurs, désigne par le mot Zendj, toute la côte de l'Afrique, tant le Zanguebar que le Sofala.

L'appréciation que nous venons de faire du fragment précédent d'Aboulféda, ressort encore clairement du fragment suivant du même auteur, que nous extrayons des : *Études publiées par M. Dulaurier*, dans le journal asiatique (1) : « Description sommaire de *la mer qui sort de l'océan Oriental, en s'étendant jusqu'à l'ouest. C'est la mer qui coule de la mer Océane, depuis la partie la plus reculée de la Chine orientale, laquelle n'a d'autres limites à l'est que la mer Océane.* Elle se dirige à l'ouest jusqu'à Colzoum par 56 degrés et demi de longitude. La longueur de cette mer, depuis l'extrémité de la Chine jusqu'à Colzoum, est d'environ 124 degrés. Si tu les multiplies par vingt-deux et deux neuvièmes, ce qui forme les parasanges contenues dans un degré, suivant l'opinion des anciens, il en résulte la longueur de cette mer en parasanges, au nombre de 2,748 environ. Cette mer prend le nom des pays qu'elle baigne. Son extrémité orientale se nomme mer de Chine, parce que cette contrée est sur ses bords. La partie qui est à l'occident de la mer de Chine prend le nom de mer de l'Inde, parce qu'elle touche à l'Inde ; puis vient la mer de Farès, ensuite la mer de Berber, connue sous le nom de golfe Berbérien et enfin la mer de Colzoum. »

(1) Dulaurier, études sur l'ouvrage intitulé : *Relations des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine dans le neuvième siècle de l'ère chrétienne*, avec une introduction par M. Reinaud. *Journal asiatique*, année 1846. Voir également Aboulféda, p. 25.

Quant à la configuration de la mer des Indes, voici encore ce que dit Aboulféda (1) : « La mer Verte est la mer de l'Inde ; elle a à l'orient la mer de Chine ; au nord, les régions de l'Inde ; à l'occident, le pays de l'Yemen ; quant au côté du midi, on ne le connaît pas ; car cette mer s'étend vers le midi jusqu'au delà de la ligne équinoxiale ; c'est là que se trouve l'île de Serendib (Ceylan), ainsi que nous le dirons plus tard, s'il plaît à Dieu. »

Et Aboulféda termine ce qui est relatif à la mer des Indes, par ces mots : « Dans le *traité de l'arrangement du quart habité du monde,* ouvrage attribué à Ptolémée et qui fut traduit en arabe pour le khalife Al-Mamoun, il est fait mention de la longitude et de la latitude des limites de cette mer. Nous en avons examiné une partie, et comme les nombres ne s'accordaient pas avec les faits, nous avons laissé le tout de côté. »

L'appellation de mer Verte donnée par Albateny et Massoudi à l'Océan environnant, est ici appliquée spécialement à la mer de l'Inde. Aboulféda, tout en déclarant ne pas connaître la partie méridionale de cette mer, ajoute qu'elle s'étend vers le midi jusqu'au delà de la ligne équinoxiale, ou, en d'autres termes, qu'elle est bornée au sud par des terres dont il ne peut fixer la latitude ; mais cette abstention ne détruit en rien le fait énoncé qui résulte des fragments produits.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet. Quelques développements nécessaires, quant à Edrisi et Ibn-Said, seront produits ci-après et au chapitre IV. Nous

(1) Aboulféda, p. 27.

nous résumons ainsi : La plupart des géographes arabes ont adopté pour la direction générale de la côte orientale de l'Afrique, la direction ouest-est jusqu'à l'extrémité du continent asiatique, et n'ont différé d'opinion que par le plus ou moins d'étendue en latitude qu'ils ont donné à la mer des Indes. Albyrouni a mentionné la communication de cette mer, par le sud-ouest, avec l'océan Atlantique ; son opinion, quoique exprimée avec une grande conviction, a disparu devant l'autorité et la célébrité d'Édrisi, qui, sans tenir compte de ce qu'avaient écrit ses prédécesseurs, ramena la côte d'Afrique au nord et le long de la ligne équinoxiale. Ibn-Said, moins bien renseigné qu'Albyrouni quant au gisement de cette côte depuis le cap Gardafui, a suivi, en partie Edrisi ; s'en est complétement séparé à Mozambique ; a repris au cap Corrientes l'opinion d'Albyrouni qu'il a exprimée d'une manière plus large, et au sud de l'île Comr a ouvert complétement la mer des Indes qu'il appelle l'Océan environnant ; puis Aboulféda, le Ptolémée de la géographie arabe, tout en conservant les améliorations d'Ibn-Said, quant à la partie de la côte décrite par lui, a montré l'océan environnant baignant d'une manière continue la côte du continent africain, depuis le Maroc jusqu'à la mer de Chine.

III

La mer des Indes a été défigurée chez les géographes arabes, non-seulement par la direction à l'est de la côte

orientale de l'Afrique, mais aussi par le système des climats qu'ils ont enté sur cette côte.

Chez Ptolémée, c'étaient là deux idées bien distinctes. Peu importait, en effet, si une région était inhabitable, qu'elle fût terre ou mer. Des géographes anciens, et parmi eux, Eratosthène et Polybe avaient soutenu que sous l'équateur des pluies abondantes provenant des deux hémisphères, rendaient ces régions plus tempérées que les environs des tropiques (1). Après eux, Hipparque, Marin de Tyr et Ptolémée, quoique différant de sentiment quant à la zone torride, reconnaissaient, selon les enseignements de la science astronomique vérifiés par les voyages de quelques marins et les relations de quelques expéditions militaires, la symétrie des climats au sud et au nord de l'équateur. Marin de Tyr et Ptolémée avaient constaté que la côte de l'Afrique était habitée sous la zone torride et jusqu'au 15e degré de latitude sud, limite extrême de la navigation.

Pour trouver chez les Arabes l'exposition des vrais principes, on est obligé d'arriver jusqu'au quatorzième siècle. Aboulféda (2) dit : « qu'un point sur lequel s'accordent la masse des astronomes, c'est que la terre se divise en cinq zones séparées par des cercles parallèles entre eux et parallèles à l'équateur. A l'égard des deux zones tempérées, deux de ces cercles marquent la limite de la partie du monde qui est inhabitable à cause de la violence du froid, ce sont les deux cercles qui avoisinent

(1) Strabon, liv. II.
(2) Aboulféda, p. 6 et 7.

les pôles. Cette partie se compose de deux portions sous forme de timbales, dont l'une est située au nord et l'autre au midi, l'une et l'autre jouissent d'une température modérée. Celle située dans l'hémisphère boréal est celle où sont les climats, mais celle du midi est, à ce qu'on dit, couverte par les eaux. »

Quant au point de départ de ces climats, voici ce que dit Aboulféda (1) : « On s'est partagé au sujet du commencement des climats. Quelques-uns ont fait commencer le premier climat à l'équateur, et ont fait finir le septième là où la terre cesse d'être habitable ; mais d'après l'ordre généralement adopté et qui est suivi par les auteurs les plus exacts, le premier climat commence au 12e degré et deux tiers de latitude septentrionale, et le septième finit au 50e degré et deux tiers de latitude ; c'est le dernier ordre que nous avons suivi dans cet abrégé. »

Le système des climats, fondé primitivement pour l'utilité de la géographie, par les Grecs, sur la croyance à l'inhabitabilité de certaines régions du globe, ne tarda pas à être en contradiction avec l'extension des connaissances géographiques. De même que la zone terrestre comprise entre l'équateur et le parallèle sud du premier climat, fut d'abord considérée par quelques géographes comme une zone supplémentaire au premier climat ; de même Ibn-Said, d'après les observations faites par le voyageur Ibn-Fathima, établit, au sud de l'équateur, une zone supplémentaire au premier climat qu'il fait partir

(1) Aboulféda, *Géographie*, p. 9.

de l'équateur, et donne la description du monde habité, à partir du 17° degré de latitude méridionale (1) : son premier climat commence à l'équateur; le second par 16°27'; le troisième par 24°1', etc.; tandis que des géographes postérieurs, tout en étendant les contrées habitées au-delà de l'équateur, aussi loin qu'Ibn-Said, maintiennent leur premier climat par 12°40' de latitude septentrionale.

En dehors de ces différences d'appréciation, quant au point de départ des climats, les saines notions que nous avons relatées, ne sont bien exprimées que dans la géographie d'Aboulféda qui s'étend sur la symétrie des climats au sud et au nord de l'équateur, mais ne remontant pas jusqu'aux anciens pour leur en attribuer le mérite, semble en faire honneur aux astronomes arabes : « Nassir Eddin de Thous a établi cette vérité contre les raisonnements des auteurs arabes. La différence du volume du soleil, suivant que cet astre se trouve dans son périgée ou dans son apogée, n'est pas accessible aux sens; d'où il serait étrange que de deux lieux dont la situation est tout à fait analogue, l'un fût habité, et l'autre ne le fût pas. »

On ne retrouve pas l'exposé de ces principes dans tous les auteurs arabes postérieurs à Aboulféda. Iacout, non l'auteur du *Mouschtarik*, mais l'auteur d'un autre ouvrage (2), et qui vivait en l'an 1403, expose que ce qui

(1) Reinaud, Introduction, p. CCLXXVII.

(2) Iacout, *Exposition de ce qu'il y a de plus remarquable sur la terre et des merveilles du roi tout-puissant.* Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi, t. II, p. 392.

est au-delà du septième climat est inhabitable à cause du froid ; on n'y voit ni plantes ni animaux ; l'hiver, pendant lequel règnent d'épaisses ténèbres, et tout est glacé, dure six mois. *Dans la partie opposée, ou le midi, sous le cercle de Sohayl* (Canope), *il y a six mois d'été, pendant lequel l'air est brûlant et empoisonné ; les plantes ne peuvent y croître, et les animaux y vivre.* »

Si nous remontons aux siècles antérieurs à Aboulféda, nous trouvons cette croyance à l'inhabitabilité des régions au sud de l'équateur, soutenue par le représentant le plus renommé de la géographie arabe. Pour Aboulféda, si la partie méridionale du globe est inhabitée, c'est que : « elle est occupée par les eaux. » Pour Edrisi, il en est différemment (1). « La totalité de la population du globe habite la partie septentrionale ; les régions qui sont au sud sont abandonnées et désertes à cause de la chaleur des rayons du soleil ; ces régions étant situées dans la partie inférieure de l'orbite de cet astre, il en résulte que les eaux se dessèchent et qu'il y a absence de toute espèce d'êtres vivants ; car les animaux non plus que les plantes ne peuvent vivre que là où il se trouve de l'eau et de la fraîcheur. »

Une fois le système des climats admis, tout pays habité et situé au sud du monde habitable, se trouvait forcément placé dans les limites imposées au premier climat. Telle est l'erreur qui, en l'absence d'observations astronomiques, a, pendant longtemps, entravé les progrès

(1) Géographie d'Edrisi, traduite de l'arabe en français, d'après deux manuscrits de la bibliothèque du roi et accompagnée de notes, par P. Amédée Jaubert, p. 2, 3.

de la géographie quant à la côte orientale de l'Afrique ; elle est personnifiée au suprême degré dans Edrisi.

Ce géographe ne donne pas les latitudes de ses climats; celles très-diverses qu'on pourrait induire de ses descriptions ne supporteraient pas un long examen, en les supposant déterminées par la demi-heure du jour solsticial qui, selon les conventions établies, devait différencier la position des parallèles sud des climats contigus. La totalité de la mer des Indes est contenue dans son premier climat ; voici comment il la décrit (1) : « Les sept climats sont traversés par sept mers.... La première de ces mers située dans la partie habitable du globe, est la mer de la Chine et des Indes, du Sind et de l'Yemen. Elle s'étend à partir de l'Orient et du 13ᵉ degré de latitude, au-dessus et le long de la ligne équinoxiale ; elle baigne la Chine, puis l'Inde, puis le Sind, puis le midi de l'Yemen et se termine au détroit de Bab-el-Mandeb. C'est là sa longueur, et d'après le rapport des voyageurs dignes de foi, des navigateurs qui s'y sont hasardés, et des personnes qui ont fait voile d'un pays à un autre, depuis la mer Rouge jusqu'au Wak-Wak, cette longueur est de 4,500 parasanges. »

Depuis plus de deux cents ans, Massoudi avait déclaré inadmissible cette évaluation de 4,500 parasanges qui est même en contradiction avec la longueur du monde habitable fixée dans la dixième section du premier climat d'Edrisi à 180 degrés, et encore à cette longueur faudrait-il ajouter la largeur de l'Afrique depuis le détroit de Bab-el-Mandeb jusqu'à la côte occidentale de

(1) Géographie d'Edrisi, p. 2, 3 et 4.

ce continent. Dans cette partie de sa géographie, Edrisi paraît avoir produit, avec des matériaux plus modernes, des matériaux très-anciens, sans qu'il ait pu les coordonner. Aussi sa mer des Indes où les îles sont quelquefois portées en double, avec des dimensions exagérées et juxtaposées de manière à les faire tenir dans l'espace climatériquement limité où elles devaient trouver leur place, présente-t-elle une confusion plus facile à constater qu'à débrouiller. De là résultent deux sortes de mesures employées dans l'évaluation des distances; les unes provenant des données fournies par les marins, mesures trop grandes, estimées en suivant les terres, ou en franchissant les baies, rarement dans une navigation en haute mer; ce sont les moins inexactes; les autres, travail du géographe, sont prises après la confection de sa carte, selon l'espace réduit que l'insertion forcée des îles laissait entre elles. Plus on arrive vers les parties orientales, plus la confusion est grande; l'Afrique et l'Asie se confondent; Daghouta (Sofala) touche au pays de Wac-Wac qui est voisin de l'île Djalous dont les habitants sont zendjes, île que ce géographe décrit parmi celles qui dépendent de l'Inde, et qui est voisine de Sumatra; sur certaines cartes, l'Afrique est appelée Inde; la distinction entre les îles qui appartiennent à chacun de ces continents est de plus en plus difficile, et les descriptions de ces îles ainsi mêlées renferment des attributions propres ensemble aux contrées orientales et méridionales de l'Asie, et à celles du continent africain.

En présence de cette configuration de la mer des Indes, toute raison est superflue pour faire saisir que les Arabes

n'ont effectué, pendant longtemps, leurs navigations qu'en suivant les côtes.

Il y a eu cependant progrès dans leur navigation. La lenteur de ces progrès est due à l'état primitif des sciences qui concourent à la construction et à la direction des navires ; elle s'explique aussi par le peu d'instruction des marchands navigateurs ; non qu'il n'ait pu y avoir parmi eux quelques marins d'une certaine habileté relative, mais leurs pratiques plus éclairées n'ont souvent été utiles qu'à leurs intérêts, puis ont disparu avec eux. On peut remarquer chez les premiers géographes en date, des contrées mieux indiquées par eux que par les géographes qui les ont suivis. Nous allons essayer de donner un aperçu de ces progrès.

CHAPITRE II.

Progrès de la navigation dans la mer des Indes. — Amélioration que les Romains introduisent dans cette navigation. — Navigation le long des côtes de l'Asie; Navigation particulière, de la mer d'Oman aux Laquedives et aux Maldives. — Traversée de la mer des Indes par le nord des Laquedives. — Navigation le long des côtes de l'Afrique; Commerce des habitants des îles Zaledj, qui dépendent des Indes. — Ile Cambalou. — Iles de la côte orientale d'Afrique, comprises dans la septième section du 1er climat d'Edrisi. — Migrations Chinoises. — Migrations Malaises à Madagascar. — *Conclusion.*—Instruments en usage dans la navigation des Arabes.—Le quart de Cercle. — La Boussole. — Les Cartes marines.

D'après Eratosthène (1), « Sésostris passe pour avoir, le premier, soumis l'Ethiopie et la Troglodytique, et parcouru ensuite l'Asie tout entière après être entré en Arabie par le détroit de Dire (Bab-el-Mandeb); on y voit, dit-on, une colonne de l'égyptien Sésostris, sur laquelle est une inscription en caractères sacrés qui indique que ce Roi a traversé ce détroit. »

Eratosthène porte la limite extrême des connaissances de son temps au cap Gardafui qu'il n'indique que par la distance à laquelle il place cette limite du cap Dire.

(1) Strabon, liv. XVI, ch. 3.

Sur cette côte de la région Cinnamofère, Artémidore (1), cent ans environ avant notre ère, place les Colonnes et les autels du Lion, de Pytholaus, de Licha, de Pythangelus, de Charimotrus. Ces Colonnes indiquent, comme les Colonnes d'Hercule dans la Méditerranée, les points extrêmes où, à certaines époques, étaient parvenus les navigateurs entre le cap Dire et le cap Gardafui. Le point le plus éloigné sur la côte d'Afrique dont parle Artémidore est le Notu Ceras ou cap d'Orfui.

On voit ainsi, avec la succession des temps, s'avancer sur cette côte le point extrême de la navigation qui, au temps de Ptolémée, est, comme nous l'avons dit : le cap Prasum.

Malgré ces constatations géographiques, il est très-probable que, bien des siècles avant cette époque, les Arabes et après eux les Phéniciens, avaient poussé leur navigation plus loin que les limites du monde connu de Ptolémée, sur la côte orientale de l'Afrique. Mais il n'entre pas dans notre sujet d'examiner les relations des navigations fabuleuses ou impossibles qui nous ont été transmises par les auteurs de l'antiquité ; cet examen serait du reste inutile; il n'a conduit des géographes et des marins autorisés qu'à constater la divergence de leurs opinions. Nous ne parlerons pas des navigations anciennes mais réelles des Egyptiens, des Arabes et des Indiens, on peut consulter à cet égard les premières pages des études de M. Dulaurier citées au chapitre

(1) Strabon, liv. XVI, ch. 3.

précédent. Nous ne mentionnerons que pour mémoire le voyage de découvertes de Scylax de Caryande, des bouches de l'Indus au golfe Arabique, et la célèbre expédition de la flotte d'Alexandre des bouches de l'Indus aux bouches de l'Euphrate.

L'Egypte, après la destruction de Tyr et sous les successeurs d'Alexandre, eut sa part du commerce de cette Reine des mers, et marcha sur les traces des Arabes.

Les Romains, à leur tour maîtres de l'Egypte, étendent leur domination sur les côtes de l'Abyssinie et soumettent quelques contrées maritimes de l'Arabie à des tributs réguliers. L'esprit de mercantilisme et de rapine des Arabes est connu de toute antiquité; leur aptitude à la navigation n'est pas moins bien constatée. Quel que soit le roi d'Égypte ou d'Abyssinie auquel se rapporte la seconde partie de l'inscription grecque d'Adulis (1), on y apprend que les Arabes avaient la mission de veiller à la sûreté des routes et des mers. Leur expérience nautique est attestée par l'Arrien, auteur du *Périple de la mer Erythrée* (2). « Dès une haute antiquité, toute la côte de l'Afrique jusqu'à Menuthias était tributaire des Arabes de Muza (Moka), qui connaissaient parfaitement ce pays et le langage de ses habitants. » Lors de l'apparition des Romains, Aden était un riche entrepôt des marchandises et des pro-

(1) Boeckh, *Corpus inscriptionum græcarum*, 1848, in-folio, t. III, p. 508 et suiv. — Bernard de Montfaucon, *Collectio nova patrum et scriptorum græcorum*, t. II, p. 113. — *Voyageurs anciens et modernes*, d'Ed. Charton, *Cosmas*, t. II, p. 17.

(2) *Geographi græci minores*, édit. Didot, t. I, p. 27.

ductions de l'Asie et de l'Afrique, que les Arabes allaient chercher à l'est et à l'ouest de leur péninsule, pour être ensuite transportées dans les ports de l'Egypte. Les Romains ne toléraient pas le partage des biens qu'ils pouvaient s'approprier; les Arabes étaient des tributaires indociles; Caius César fils d'Agrippa détruisit Aden et en fit un port romain. Malgré les sommes considérables qu'au rapport de Pline (1), ces conquérants monopoleurs consacraient annuellement au commerce maritime de l'Inde (100 millions de sesterces), ils ne manifestèrent jamais aucune prétention sur cette contrée; leurs navires se rendaient commercialement aux embouchures de l'Indus, au golfe de Cambaye et sur quelques points plus méridionaux de la presqu'île Indienne. Leur commerce se faisait le plus souvent par l'intermédiaire de leurs tributaires, et paraît s'être étendu rarement jusqu'au Gange. Strabon s'exprime très-clairement à ce sujet (2) : « Quant à ceux qui font aujourd'hui le commerce de l'Inde, où ils se rendent par le Nil et le golfe Arabique, il y en a fort peu qui se soient avancés jusqu'au Gange, et d'ailleurs, étant des hommes sans instruction, ils ne sont pas en état de nous rien apprendre sur la nature des lieux qu'ils ont parcourus. » Ce que dit Ptolémée (3) et les renseignements erronés qu'il donne sur les contrées au-delà du Gange, ne sont pas de nature à modifier cette opinion d'autant plus plausible, que Ceylan était un

(1) Pline, *Histoire naturelle*, liv. XII, ch. 41.
(2) Strabon, liv. XV.
(3) Ptolémée, liv. I, ch. 17.

centre commercial où étaient portés les produits des contrées plus orientales, comme nous l'apprendrons de Cosmas et de Fa-Hian, et que les éclaircissements qu'on peut tirer des géographes ou des historiens ne parlent pas des relations de l'Empire Romain au-delà des parties méridionales de la presqu'île Indienne et de Ceylan.

Pandion, roi du Pandjaour, contrée située à l'est du cap Comorin, est le premier roi des contrées maritimes de l'Inde qui ait envoyé des ambassadeurs à Rome, sous César-Auguste; et les premières relations avec Ceylan sont dues à une tempête qui jeta sur cette île un affranchi d'Annius Plocamus, adjudicataire fiscal des revenus de la mer Rouge (1); ce qui donna lieu à une ambassade que le roi de Ceylan envoya à Rome, à l'empereur Claude. Cette circonstance et celles de même nature qui la suivirent ne corrigèrent que faiblement les dimensions attribuées à Ceylan, dimensions telles, que Hipparque, cité par Pomponius Méla (2) la considérait comme « l'entrée d'un autre monde, » et que Pomponius Méla adoptait le sentiment d'Hipparque parce que « cette terre est, dit-il, habitée, et qu'il ne nous est pas parvenu que personne en ait fait le tour. » Avant eux Onésicrite (3), lui donnait 8,000 stades, sans spécifier, dit Strabon, si c'est en longueur ou en largeur. Pline (4) qui rapporte la tradition relatée par Hipparque et Méla, dit, que dès le siècle

(1) Pline, liv. VI, ch. 22.
(2) Pomponius Méla, liv. III, ch. 7.
(3) Strabon, liv. XV, ch. 6.
(4) Pline, liv. VI, ch. 24.

d'Alexandre, cette terre était reconnue pour être une île, et lui donne, d'après Eratosthène 7,000 stades de longueur sur 5,000 de largeur. Ptolémée (1) lui donne quinze degrés en latitude et dix en longitude. Marcien d'Héraclée (2), au quatrième siècle de notre ère, lui donne encore 7,000 stades en longueur. Ces erreurs auxquelles on peut joindre les diverses appréciations exagérées de la distance de cette île à la presqu'île Indienne, prouvent à elles seules que Ceylan même ne fut pas assez fréquentée pour qu'on pût avoir sur ses dimensions des renseignements plus exacts.

Quoiqu'il en soit, l'ambassade du roi de Ceylan à l'empereur Claude paraît avoir été suivie de relations régulières ; c'est, du moins, ce qui ressort de la phrase suivante d'Ammien Marcellin (3), parlant de la renommée de Julien, qui fit accourir des ambassadeurs de toutes parts auprès de cet Empereur : « Des nations des Indes, jusqu'aux Dives et aux Serendives, envoyaient à l'envi et *avant le temps* leurs principaux personnages avec des présents. »

Ces relations et ces ambassades ne sont plus mentionnées après cette époque. Cosmas (4) est le dernier auteur qui relate le voyage d'un Romain, le marchand Sopater, venu à Ceylan sur un navire d'Adulis; encore ce fait se rapporte à l'an 500, trente-cinq ans avant le voyage que lui-même fit à Ceylan sur un navire Axumite.

(1) Ptolémée, liv. VIII, ch. 4.
(2) *Geographi græci minores*, édit. Didot.
(3) Ammien Marcellin, liv. XXII, ch. 7.
(4) *Voyageurs anciens et modernes*, d'Ed. Charton, t. II.

A cette époque, la déchéance définitive des Romains en Asie n'est retardée que de quelques années par les succès de Bélisaire ; ils ne paraissent plus ni dans le golfe Persique ni dans la mer des Indes. l'Egypte est disposée à s'affranchir du joug de l'empire d'Orient. Les Arabes, ces auxiliaires maritimes des Ptolémées, que Virgile (1), dans sa prophétique description du bouclier d'Enée, représente, ainsi que les Indiens, combattant sur la flotte d'Antoine et de Cléopâtre, à Actium, après avoir secondé la politique romaine et s'être établis, par la protection de leurs passagers dominateurs, sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, avaient porté le ravage sur les côtes maritimes de la Perse. En l'an 326, Sapor II (2) les chasse du golfe Persique, et, après avoir équipé un nombre de vaisseaux suffisant pour le passage d'une armée, se rend par mer sur les côtes d'Arabie, dont il réduit les habitants; parcourt ensuite une grande partie des provinces occupées par eux, et marche contre les Romains. De la domination temporaire des Romains, les Arabes passent à celle plus courte encore des Perses, puis à celle des Axumites (3) vers l'an 529, puis encore, en 601, à celle des Perses qu'ils appellent à leur secours sous Chosroës-le-Grand; et, toujours insoumis, toujours battus et toujours indépendants, ils restent toujours en possession d'un commerce utile à eux-mêmes et à ceux qui les châtient. Du

(1) Virgile, l'*Enéide*, liv. VIII.

(2) Silvestre de Sacy; traduction de Mirkhond. — Debeux, *Histoire de la Perse*, dans *l'Univers pittoresque*, p. 314.

(3) Noël Desvergers, *Arabie*, p. 74, collection de *l'Univers pittoresque*.

reste, cette aptitude persévérante du navigateur arabe ne concerne que les Arabes méridionaux.

Les Perses, maîtres du golfe Persique, naviguent dans la mer des Indes. M. Reinaud (1) dit, d'après le témoignage de Hamza d'Ispahan, écrivain du quatrième siècle de l'Hégire, que Nouschirevan (Chosroës I[er]) fit la conquête de la capitale de l'île de Ceylan, ce qui ne put avoir lieu qu'au moyen d'une flotte. Le même auteur dit encore, d'après Thabari (2), qui écrivait dans la dernière moitié du neuvième siècle, que vers la fin de la dynastie des Sassanides, les Perses fortifièrent la ville d'Obollah, située au-dessus du confluent du Tigre et de l'Euphrate, qui servait de boulevart à l'empire des Perses contre les descentes faites par les flottes Indiennes.

Avant de continuer cet exposé dont la suite sera simplifiée par l'expansion des Arabes qui, régénérés et disciplinés par le Coran, exerceront une suprématie incontestée sur toutes les contrées baignées par l'océan Indien, nous relaterons qu'on fait généralement honneur aux Romains d'avoir introduit dans la navigation de la mer des Indes, vers le milieu du premier siècle de notre ère, une innovation heureuse qui permit d'abréger la route précédemment suivie, laquelle ne s'effectuait qu'en suivant les côtes ou du moins sans les perdre de vue.

Dans la partie de la mer des Indes située au nord de l'équateur, soufflent, avec de légères variations, des vents périodiques nommés Moussons. Pendant six mois, et à

(1) Reinaud, *Voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine*, et *Discours préliminaire*, p. XXXVI.

(2) *Ibid.*, p. XXXVII.

partir du 1er mai, tantôt quelques jours avant, tantôt quelques jours après, c'est la mousson du sud-ouest qui règne; pendant les six autres mois, c'est la mousson du nord-est. L'auteur du *Périple de la mer Erythrée* (1), rapporte que Hippalus s'étant rendu compte de la situation des pays et des contours de la mer, fut le premier pilote qui ait appliqué ces moussons à la navigation par la haute mer, et que, depuis lui, tous les marins partant, soit de la contrée des Aromates, soit de Cana, vont directement sur les côtes de l'Inde. Le vent du sud-ouest ou Libonotus fut appelé Hippalus, du nom du premier navigateur qui l'avait ainsi utilisé.

Il est probable que les Arabes, détenteurs du monopole du commerce maritime par la conquête de l'Égypte et de la Perse qu'ils firent quelques années après la mort de leur prophète, continuèrent à profiter d'un tel enseignement. Les pratiques de la navigation ne se perdent que par leur non-usage, et la navigation ne cessa jamais d'être active dans la mer des Indes. Cette navigation, par le moyen des moussons, n'était pas sans danger, privée d'un point fixe auquel on pût rapporter les oscillations du vent, ou qui permît de prendre une route favorable pendant quelque perturbation de l'atmosphère. Aussi ne dut-elle être employée qu'avec circonspection par des marchands plus jaloux de leurs intérêts que de découvertes scientifiques; mais pratiquée dans des limites assez restreintes d'abord, elle les habitua à fréquenter la haute mer avec plus de confiance et à reconnaître les condi-

(1) *Geographi Græci minores*, édit. Didot.

tions de sécurité qui en résultaient, surtout sur la côte occidentale de l'Inde, où pendant la mousson du sud-ouest, la continuité des orages et des pluies rend ses parages innavigables jusqu'à une grande distance de la côte. Cosmas (1) nous offre un exemple de ces appréhensions. Il rapporte que se rendant du golfe Arabique à Ceylan, étant à l'entrée de la mer de l'Inde, et comme on dérivait vers la droite, on aperçut une grande quantité d'oiseaux de mer nommés suspha, ce qui, pour tout marin de nos jours, indiquerait qu'on n'est pas à une grande distance de quelque terre; alors, dit Cosmas : « nous éprouvâmes un grand changement dans la température; tous furent saisis de crainte; les matelots et les passagers les plus expérimentés disaient que nous approchions de l'Océan, et tous criaient au pilote : « Retourne à gauche » vers le golfe, de peur qu'emportés par le courant de » l'Océan, nous ne périssions. » Car l'Océan, en entrant dans le golfe, soulevait de vastes flots et la vague nous entraînait vers la pleine mer. C'était un spectacle horrible et qui nous glaçait de frayeur (2) ; et ces oiseaux, nommés suspha, nous suivaient en troupes, volant au-dessus du navire, ce qui annonçait l'approche de l'Océan. »

(1) *Voyageurs anciens et modernes*, d'Ed. Charton. *Cosmas*, t. XI, p. 12.

(2) Les marins arabes de la tribu de Azd, soit en raison de leur impassibilité, soit en raison d'une plus grande habitude étaient moins effrayés que ceux d'Adulis; « Lorsqu'ils ont gagné le large, dit Massoudi, et qu'ils montent ou descendent au gré de cette mer agitée, ils chantent en cadence le refrain suivant :

« Berbera et Djafouna, que vos vagues sont folles !
» Djafouna et Berbera, voilà leurs vagues ! »

Tous les navires venant de l'ouest et allant aux côtes de Malabar, de Coromandel, d'Assem, à Sumatra, à Java et à la Chine, ou qui en revenaient, passaient dans le bras de mer formé par le groupe des Laquedives, des Maldives et la côte de l'Inde ; tous allaient reconnaître l'île de Ceylan, marché et lieu de réparations et d'approvisionnements, qui réunissait à ces conditions d'une bonne escale, l'avantage précieux d'un point de repère, soit en allant au midi pour prendre par le sud de Ceylan la route eonvenable à la destination, soit en revenant, pour ne pas donner sur les Maldives, contre lesquelles poussent des courants violents. Telle n'était pas certainement la route suivie primitivement, lorsque les marins de l'ouest se bornaient à fréquenter les comptoirs les plus voisins du leur ; ils côtoyaient la presqu'île, entraient dans le golfe de Manaar et passaient par le détroit de Palk. A mesure que le commerce maritime se développa sur toutes les côtes de l'Asie, les marchands reconnurent le plus de profit qui leur reviendrait en allant, avec des bâtiments d'un plus fort tonnage, chercher leurs marchandises aux comptoirs de première main ; alors, les petits bâtiments seuls continuèrent à prendre le détroit de Palk ; les autres doublaient Ceylan par le sud et avaient garde, soit en allant, soit en revenant, de l'approche du golfe de Manaar, où les auraient retenus les vents nord-ouest qui longent la côte de Malabar et continuent leur effet au-delà du cap Comorin. Mais cette grande navigation n'est mentionnée par les Arabes qu'au neuvième siècle.

Dans les premières années du cinquième siècle, le

voyageur chinois Fa-Hian (1), prêtre bouddhiste, fait sur un grand navire marchand, parmi d'autres grands navires ayant la même destination, la traversée du Gange à Ceylan, qu'il appelle l'île des Lions (2); de Ceylan il se rend sur un autre grand navire marchand au royaume de Ye-pho-ti (île de Java), et enfin de Java en Chine sur un autre grand navire marchand. Rien dans le récit de Fa-Hian ne peut faire supposer qu'aucun de ces navires, pas même le dernier qui le conduisit en Chine, soit un navire chinois. Le séjour de cinq mois que le voyageur Samanéen fit dans le royaume de Ye-pho-ti, où il n'y avait que des hérétiques et des brahmanes en grand nombre, et où la loi de Foe était ignorée, indique que les relations commerciales maritimes avec la Chine étaient peu considérables et se faisaient par des intermédiaires (3). Le commerce était plus actif dans le golfe du Bengale ; Fa-

(1) Abel Rémusat, *traduction du Foe-koue-ki* ou *Relation des royaumes Bouddhiques*. — *Voyageurs anciens et modernes*, d'Ed. Charton. *Fa-Hian*, t. I, p. 382, 389.

(2) Voir pour l'origine ce nom : Stanislas Julien, *Histoire de la vie de Hiouen-Thsang et de ses voyages dans l'Inde, depuis* 629 *jusqu'en* 646 ; p. 194 et suiv.

(3) Nous ne pouvons mieux faire pour éclairer ce point que de reproduire une note de M. C. Landresse dans le *Foe-koue-ki*, p. 364 : « Ye-pho-ti ; Java-dvipa. C'est la première mention de l'île de Java que l'on trouve dans les auteurs Chinois ; mais ce ne fut que quelques années après le retour de Fa-Hian, que l'on eut des détails sur sa position géographique, sur les productions de son sol et sur les mœurs de ses habitants. Une ambassade que le roi de ce pays envoya à l'empereur de la Chine, la douzième année Juen-kia (436) sous la dynastie des Soung, commença des relations qui rares d'abord et interrompues par d'assez longs intervalles, se multiplièrent vers le milieu du dixième siècle, par suite des établissements que les Chinois y avaient formés. Ceux qui s'y étaient fixés furent appelés Tang, du nom de la dynastie sous laquelle s'était opérée cette colonisation. »

Hiau mentionne qu'il y a beaucoup de pirates, et que quand on les rencontre personne ne peut s'en échapper.

Au commencement du sixième siècle, Cosmas, dans un passage remarquable, géographiquement et commercialement parlant, représente l'activité de la navigation à l'est et à l'ouest de la péninsule indienne; Ceylan en est le centre : « Cette île, par sa position centrale, reçoit un grand nombre de navires de l'Inde, de la Perse et de l'Ethiopie, et en expédie elle-même beaucoup. Les plus célèbres comptoirs de l'Inde sont : Sind, Orrotha, Calliana, Sibor, Malé où naît le poivre, Parti, Mangruth, Salopatna, Nalopatana, etc.; plus loin, sur le continent, Marallo, qui produit les perles; Caber, d'où viennent les parfums; puis le pays du girofle, et enfin Sina qui expédie la soie. Au-delà, il n'y a point de terre, car l'Océan borne Sina à l'orient. » Le comptoir du Sind est signalé d'une manière particulière par Cosmas : les marchandises sont dirigées de Ceylan au comptoir du Sind, où les navires chargent le musc et le castoreum, et, de là, les uns vont vers la Perside, d'autres vers les Homérites, d'autres vers Adulé.

Au septième siècle, les Arabes et les Persans confondus sous le nom de Mahométans étendent leur navigation sur toutes les côtes de l'Inde, de la presqu'île Malacca, à Java, à Siam et en Chine où ils arrivent (1) pour la première fois en 742; ils étaient si nombreux à Canton en 758 qu'ils profitèrent des troubles qui affligeaient en ce moment la Chine pour exciter un tumulte pen-

(1) Pauthier, *Histoire de la Chine* (Collection de l'*Univers pittoresque*), p. 312.

dant lequel ils brûlèrent les magasins, pillèrent, et s'enfuirent par mer (1). Ils ne tardèrent pas à y revenir; à Khanfou, rendez-vous des marchands, un Musulman était chargé par le Souverain du pays de juger les différends qui s'élèvent entre les hommes de la même nation arrivés dans la contrée; telle était la volonté du roi de la Chine (2). Abou zeid en donne la raison : c'est que « les marchands de l'Irac ne s'élèvent jamais contre ses décisions. »

Nous serions porté à penser que de ces relations seulement date le commerce maritime des Chinois dans la mer des Indes, si l'extrait suivant produit par M. Reinaud (3) n'était contraire à cette opinion : « Deux écrivains arabes s'accordent à dire que dans la première moitié du cinquième siècle de notre ère, la ville de Hira située au sud-ouest de l'antique Babylone, à quelque distance du lit actuel de l'Euphrate et qui était alors le chef-lieu d'une principauté vassale de la Perse, voyait constamment amarrés devant ses maisons des navires venus de l'Inde et de la Chine. »

A part cette citation digne de nouveau d'un examen particulier, quant aux contrées qui y sont appelées Chine, l'opinion de M. Reinaud partagée par M. Dulaurier (4), ne saurait être appuyée par des témoignages de Fa-Hian

(1) Reinaud, *Voyages faits par les Arabes et les Persans* etc. *Discours préliminaire*, p. CIX.

(2) *Voyageurs anciens et modernes*, par M. E. Charton.

(3) Reinaud, *Discours préliminaire*, p. XXXV.

(4) M. Dulaurier (*Journal Asiatique*, année 1846, t. VIII, p. 140) dit à ce sujet : « Quoiqu'un célèbre historien anglais, Gibbon, se soit montré fort peu disposé à croire aux navigations des Chinois dans la mer des Indes, il n'en est

et de Hiouen-Thsang. Fa-Hian partit de la Chine par terre et revint en Chine de la manière que nous avons rapportée ; Hiouen-Thsang partit de la Chine par terre et revint par terre ; nulle part dans son long voyage, il n'est question de navire chinois.

Au neuvième siècle, indépendamment du mouvement commercial dont les réseaux principaux viennent aboutir à Ceylan, une grande navigation est organisée par les Musulmans et les Chinois, du golfe Persique à la Chine, et de la Chine au golfe Persique, en passant par des escales réglées ; grande navigation qui fut interrompue en 878, lorsque l'empire chinois fut déchiré par les guerres

pas moins certain maintenant, d'après la relation du prêtre bouddhiste, Fa-Hian, que leurs navires au quatrième siècle de notre ère se rendaient dans le golfe de Bengale et jusqu'à Ceylan ; et l'itinéraire d'un autre voyageur Chinois nommé Hiouen-Thsang, qui vivait au commencement du septième siècle, nous conduit tout le long de la côte occidentale de la presqu'île de l'Inde, jusqu'aux embouchures de l'Indus. »

M. Stanislas Julien, dans la préface de l'*Histoire de la vie et des voyages de Hiouen-Thsang*, a signalé quelques erreurs de Klaproth, qui, sans doute, sont cause des appréciations que nous venons de relater.

Suivant la Géographie impériale de la Chine, aux années youen-kia de Wenti des Soung (citée par M. Pauthier dans le livre de Marco-Polo), les premières relations que les Chinois eurent avec l'île Java ne datent que de l'an 424 à 454 de notre ère ; elles furent assez rares et ne prirent quelque activité que vers le dixième siècle. La première connaissance que les Chinois eurent des îles Lieou-Kieou date de l'an 605, et leur première expédition contre ces îles, de l'an 610 (voir dans les *Mémoires concernant les Chinois*, t. XVI, l'*Abrégé de l'histoire de la grande dynastie Thang*, par le père Gaubil ; et l'abbé Grosier, *Description générale de la Chine*, t. I). Suivant la *Géographie historique* du lieutenant gouverneur de la province de Fo-kien, Siu-ki-yu, citée par M. Pauthier dans le livre de Marco-Polo, c'est sous le règne de l'empereur Tai-Tsoung des Soung (976-977 de notre ère) que la Chine commença à avoir des relations avec l'île Bornéo.

Ce ne sont pas là des indices d'une navigation qui, au quatrième et au cinquième sorte, aurait été active et dans le golfe du Bengale et dans le golfe Persique.

intestines et barbares que le rebelle Banschoua déchaîna contre la dynastie des Thang (1). D'après Massoudi (2), le commerce ne fut pas interrompu; « ce n'est, dit-il, que depuis qu'on ne peut plus compter sur la justice des gouvernants et la pureté de leurs intentions, qu'on se rencontre sur le point intermédiaire de Killah. »

Les auteurs arabes mentionnent aussi une navigation particulière qui s'effectuait de la mer d'Oman ou du golfe Persique aux Laquedives et aux Maldives. Ces îles, connues des Indiens depuis une haute antiquité, sont mentionnées par Ptolémée qui, sans leur donner de nom générique, porte leur nombre à mille trois cent soixante-dix-huit, et en nomme dix-neuf qu'il place entre le douzième degré de latitude nord et le sixième degré de latitude sud (3), ensemble de latitudes qui se rapproche assez exactement de celui des groupes réunis des Laquedives et des Maldives; mais les longitudes relatives que le géographe leur attribue, les distribuent à l'est, à l'ouest et au sud de Ceylan et détruisent ainsi le gisement général qui leur convient. Cosmas (4), les mentionne vaguement dans la phrase suivante : « Taprobane est une grande île de l'Océan, dans la mer de l'Inde; les Indiens l'appellent Sielediva (5), les Grecs: Taprobane (6). Autour d'elle

(1) *Voyageurs anciens et modernes*, par E. Charton, t. II, p. 121.

(2) Massoudi, *les Prairies d'or*, t. I, p. 308.

(3) Ptolémée. *Géographie*, liv. VII, ch. 4.

(4) *Voyageurs anciens et modernes*, par E. Charton. t. II, p. 27.

(5) *L'île aux lions* de Fa-Hian, ou d'après M. Reinaud, plutôt île du lion, en sanskrit (Sinhala-douipa), nom converti en Sielediva par Cosmas, et d'où encore Selendib et Serendib donnés à Ceylan.

(6) Nom dont Langlès, (*monuments anciens et modernes de l'Indoustan*, t. I,

sont groupées une foule de petites îles très-rapprochées les unes des autres, qui toutes ont de l'eau douce et produisent des cocos (1). »

Le voyageur Soleyman, au milieu du neuvième siècle, en parle sous le nom de Dybadjat ; il en porte le nombre à mille neuf cents. Voici quelques détails produits par Abou-Zeyd, dans son complément au voyage de Soleyman ; nous nous bornons à ceux qui intéressent les progrès de la navigation (2) : « On trouve dans l'Inde des personnes qui, par principe de religion, se rendent dans les îles qui se forment dans la mer, et y plantent des cocotiers ; elles se louent pour tirer de l'eau des puits, et quand un navire passe dans le voisinage, cette eau sert à l'approvisionner. Il part de l'Oman des hommes pour les îles où croît le cocotier ; ils apportent avec eux des outils de charpentier et les autres outils analogues ; ils coupent le nombre de cocotiers qui leur est nécessaire, et quand le bois est sec, ils le débitent en planches ; en même temps ils filent les fibres du cocotier et en font des cordes qui servent à coudre les planches ensemble ; avec les planches on forme le corps du navire et les mâtures ; avec les feuilles, on tisse les voiles ; avec les fibres, on fait les câbles ; quand le navire est achevé, on le remplit de cocos et on retourne dans l'Oman où se vend la cargaison. Ces expéditions procurent de grands bénéfices, vu que, pour ce qui entre dans le voyage, on n'a besoin de recourir à personne. »

p. 232), donne l'origine suivante : Tapou-Ravana ; (île de Ravana, tyran qui régna jadis sur Ceylan), d'où par corruption Tapro-bane.

(1) *Voyageurs anciens et modernes*, d'Ed. Charton, t. II, p. 27.

(2) Ibid., t. II, p. 99 747, 148.

Albyrouni (1), au onzième siècle, parlant des îles Dybadjat, les divise en deux catégories : Divah-Kouza, c'est-à-dire île des Cauris, à cause de ces coquillages ou porcelaines qu'on ramasse sur les branches des cocotiers que l'on fixe dans la mer pour les recueillir, et qui servaient de monnaie; et Divah-Kambar, du mot *kambar* qui désigne le fil que l'on tresse avec les fibres du cocotier et avec lequel on coud les navires. Bien que cette division paraisse se rapporter à deux branches d'industrie, l'aptitude semblable de ces îles quant à ces deux produits peut faire penser qu'il y a dans cette division une indication géographique. Les groupes des Laquedives et des Maldives laissent entre eux plusieurs solutions de continuité, connues peut-être des seuls marins de l'Oman, mais qui ne sont pas mentionnées par les auteurs arabes, et qui ne paraissent pas avoir été utilisées dans la navigation, évidemment à cause de l'imperfection des procédés nautiques ; car il est assez naturel de penser que si le pilote Malemo Cana (2), qui conduisit Vasco da Gama de Mélinde à Calicut, eût connu ou pratiqué ces passages, il n'eût pas allongé sa route en passant par le nord des Laquedives. Selon la coutume du temps, il commença par s'assurer du continent dans les environs de Goa, puis s'éloigna de la côte en se dirigeant au sud-ouest, et Malemo Cana, pilote habile du *Guzarate*, malgré son expérience de cette mer, manqua Calicut de

(1) Reinaud. *Fragments Arabes et Persans, relatifs à l'Inde*, antérieurement au onzième siècle de l'ère chrétienne.

(2) Barros. *Da Asia*. Décade 1, livre IV, ch. 6.

deux lieues (1). Ces passages entre les Laquedives et les Maldives furent pratiqués pour la première fois vers 1508, par les Maures, lorsque les vaisseaux portugais, qui venaient atterrir à la côte Malabar, avec ordre de s'emparer de leurs navires, les obligèrent à trouver une nouvelle route ; c'est alors qu'ils utilisèrent ces passages et se rendirent à Ceylan et à Sumatra en doublant les Maldives par le sud-ouest (2).

Passons maintenant à la côte orientale de l'Afrique.

Pour faciliter la lecture, nous ferons, avec des endroits bien connus aujourd'hui, quelques assimilations de lieux peu connus et désignés par des noms différents chez les auteurs arabes ; nous nous abstiendrons pour le moment de justifier ces assimilations ; premièrement, parce que cette justification nous entraînerait dans des appréciations et des rapprochements longs en raison des lacunes, de l'obscurité et du peu de concordance des textes ; secondement parce que, après une étude consciencieuse, ces assimilations, quoique inexactes, s'écartent peu des positions auxquelles, pour plus de clarté, nous les substituons, et que cette approximation suffit au but que nous nous proposons.

Nous avons dit que la navigation sur la côte orientale de l'Afrique remonte à une haute antiquité. Ses difficultés

(1) C'est par erreur que Diogo Kopke et Ant. da Costa Paiva, en ajoutant une carte à leur publication du routier du voyage de Vasco da Gama, attribué à Alvaro Velho, ont tracé l'itinéraire passant entre les Maldives et les Laquedives, et se dirigeant ensuite au nord-est pour se rendre à Calicut. La traduction de ce routier et la carte annexée font partie de la collection des *Voyageurs anciens et modernes*, de E. Charton.

(2) Barros, décade 1, liv. x; ch. 5, p. 423.

ne sont pas aussi grandes que sur les côtes de l'Asie, dont chacune a son régime particulier. Les moussons soufflent dans la direction générale de la côte. La mousson du nord-est conduit directement dans les contrées les plus méridionales. Cette condition et les courants, qui généralement portent au sud, expliquent suffisamment la possibilité, dans les temps anciens, de la navigation des Arabes et des Phéniciens jusqu'au Sofala, l'Ophir de l'Ecriture Sainte ; on en revient aussi facilement par la mousson du sud-ouest. Ces facilités ne sont pas telles que Massoudi, qui avait fait le voyage de l'Oman à l'île Cambalou, en l'an 304 de l'Hégire, n'écrivit, en parlant des mers de l'Inde et de la Chine (p. 242) : « Ici, le vent qui sort du fond même de la mer, gonfle et soulève les vagues, comme l'eau d'une chaudière placée sur des matières combustibles. Ailleurs, le vent si redoutable au navigateur sort du fond et se combine avec la brise de terre, et ne provient pas du fond sous-marin. » La première phrase se rapporte évidemment aux typhons de la mer de Chine ; la seconde se rapporte aux courants en général. Le même auteur, en parlant spécialement de la mer des Zendj, dit (p. 233) : « J'ai navigué sur bien des mers : la mer de Chine, de Roum (Méditerranée), des Khazars (mer Caspienne), de Kolzoum (mer Rouge), et de Yemen ; j'ai couru des dangers sans nombre ; mais je n'en connais pas de plus périlleuse que cette mer des Zendj, dont nous venons de parler. »

Certains endroits de cette mer étaient périlleux à cause des courants rapides entraînant les navires contre des caps que les auteurs arabes mentionnent fréquemment

sous le nom de montagnes d'aimant, qui attiraient les navires et les mettaient en pièces. Ces périls, surtout dans le canal Mozambique, relatés dans des descriptions saisissantes d'expression, laissent supposer des sinistres dont ces parages furent le théâtre. Le cap Corrientes, nommé par eux cap du Repentir, fut doublé. Edrisi (1) décrit les côtes méridionales du canal Mozambique. Après le pays de Sofala où est Daghouta, qui correspond à la ville de Sofala, vient, dit-il, « le pays de Wac-Wac où sont deux villes misérables et mal peuplées, à cause de la rareté des subsistances et du peu de ressources en tout genre ; l'une se nomme Derou et l'autre Nehbena. Dans le voisinage du pays de Wac-Wac est un grand bourg nommé Dar'gha ; les naturels sont noirs, de figure hideuse, de complexion difforme ; leur langage est une espèce de sifflement. Ils sont absolument nus, et sont peu visités par les étrangers ; ils vivent de poissons, de coquillages et de tortues. » Albyrouni (2) dit aussi : « L'île Wac-Wac n'a pas été, comme le croit le vulgaire, ainsi appelée à cause d'un arbre, dont le fruit aurait la forme d'une tête humaine, poussant un cri : wac-wac. » A ces différents détails et à la situation donnée par tous les géographes arabes au pays de Wac-Wac, après le Sofala, où, pour quelques-uns, commençait le changement définitif de la direction de cette côte et le contour qui forme son extrémité méridionale, on peut reconnaître que ce dernier pays est celui des Hottentots. Nous verrons par d'au-

(1) Edrisi. Premier climat, section 9.

(2) Reinaud. *Traduction d'un fragment d'Albyrouni, dans le Journal asiatique*, année 1844.

tres citations, que, pour éviter double emploi, nous ne produisons pas en ce moment, que les marins de la mer des Indes ont visité la côte de l'Afrique au-delà du canal Mozambique et qu'ils ont connu la véritable direction de cette côte après le cap Corrientes. Les renseignements que les auteurs arabes en ont donnés auraient eu plus de précision et de retentissement, si, au lieu de populations deshéritées, ils eussent trouvé dans ces régions quelque peuple industrieux ou quelques mines de métaux précieux.

Depuis le fleuve Djoub environ, jusque près de Thonet d'Edrisi qui correspond à Quiloa, la côte prend le nom de Zendj ou Zanguebar ; depuis El-Thonet jusqu'au cap Corrientes ou cap du Repentir d'Ibn-Said, elle porte le nom de Sofala. Au reste cette limite entre le Zanguebar et le Sofala est de peu d'importance, géographiquement parlant. Elle a dû varier souvent, en supposant qu'elle ait jamais été bien déterminée, et quelques auteurs, comme nous l'avons dit au chapitre Ier, donnent le nom de Zendj à toute la côte de l'Afrique. Cette dénomination est justifiée parce que, sur toute son étendue, selon Massoudi, Albyrouni et Edrisi, il y a des habitants de race Zendj. Les principaux comptoirs commerciaux dans le Zanguebar sont : Mélinde et Mombase qui fournissent principalement du fer et des peaux de bêtes féroces. Les auteurs mentionnent aussi un autre genre de commerce, origine déjà ancienne de ces milices Zendjes, auxiliaires des Khalifes (1), dont un corps de quatre mille hommes

(1) Noël Des Vergers. *Arabie*, p. 359.

subit, en l'an 750 de notre ère, le sort réservé, de nos jours, aux Mameloucks et aux Janissaires. « Les voyageurs, dit Edrisi, qui vont dans ce pays, dérobent les enfants et les trompent au moyen de dattes qu'on leur donne. Ils les amènent çà et là et finissent par les transporter dans leur propre pays, car les habitants du Zanguebar forment une population nombreuse et manquent de ressources. » Edrisi ajoute que de son temps, « le prince de l'île de Keich (Keichme), située dans le golfe Persique, entreprenait avec ses vaisseaux des expéditions militaires contre le Zendj et y faisait beaucoup de captifs. »

Sur les côtes de Sofala, les comptoirs sont : Thonet qui correspond à Quiloa, Siouna et Djesta qui correspondent à Mozambique ; Daghouta qui correspond à Sofala ; on y charge principalement de l'or et des dents d'éléphants.

Dans tous ces comptoirs, viennent trafiquer les Arabes que le *Périple de la mer Erythrée,* nous a représentés fréquentant ces parages depuis une haute antiquité et qui sont encore, dit Edrisi, des visiteurs vénérés des Zendj. La plupart des renseignements mis en œuvre par ce géographe étaient très-anciens. A l'époque où il écrivait, les Arabes étaient plus que des trafiquants et des visiteurs vénérés des Zendj ; ils étaient établis sur les côtes des Zendj depuis plus de quatre cents ans, et Massoudi nous apprend qu'ils s'emparèrent de l'île Cambalou en faisant captive toute la population Zendjite, à l'époque de la conquête de l'île de Crète, dans la Méditerranée, par les Musulmans, « *au commencement de la dynastie abbasside et vers la fin du règne des Ommiades,* » par conséquent vers l'an 750.

Il est difficile de faire une assimilation certaine de l'île Cambalou, en s'en tenant aux renseignements donnés par Massoudi, renseignements peu précis et peu concordants pour un voyageur qui l'a visitée. Si on considère la distance de cette île à l'Oman, qui, d'après le dire des marins, est de cinq cents parasanges (1), distance qu'il ne donne pas comme certaine, qui du reste est variable suivant le système des milles au degré que l'on choisirait; et que l'île « renferme une population musulmane parmi laquelle se transmet la royauté (2), » ce pourrait être l'île Zanzibar; si à la dernière considération ci-dessus, on ajoute « qu'elle est située à une ou deux journées de la côte, » ce pourrait être l'île Angadzija la plus occidentale des Comores; enfin si on considère que Massoudi ne parle que d'une seule île parmi toutes celles de l'Afrique, et qu'il dit: « la mer des Zendj baigne l'île Cambalou, » manière de s'exprimer qui indique que l'île Cambalou n'est pas une île ordinaire, et si on ajoute que « le terme des courses des Arabes sur la mer de Zendj, est l'île Cambalou et le pays de Sofala et des Wac-Wac (3), » ce pourrait être Madagascar.

Cette dernière opinion a été émise par M. Reinaud, dans son introduction à la géographie d'Aboulféda ; elle a été produite d'une manière plus affirmative par M. Dulaurier (4), lorsqu'il dit : « Massoudi qui avait parcouru une partie de la mer des Indes, *qui avait visité Madagascar*, l'Inde continentale, etc. » Mais si dans un

(1) Massoudi, t. I, p. 205.
(2) Id. t. III, p. 7.
(3) Id. t. I, p. 233.
(4) Dulaurier. *Journal asiatique*, année 1846.

ouvrage de Massoudi, autre que « *les Prairies d'or,* » il n'y a pas quelque passage de nature à établir cette identité par de nouveaux rapprochements, ce ne peut jamais être là qu'une opinion, et les efforts que l'on ferait pour l'établir seraient infructueux (1). Cent ans environ après Massoudi, Albyrouni (2) ne parle pas de l'île Cambalou, mais mentionne comme lui le commerce qui se faisait de la côte de Sofala à la Chine ; les navires relâchaient à Soumenat sur la côte du Guzerate. Plus de cent ans après Albyrouni, Edrisi donne quelques détails

(1) M. Pauthier l'a tenté subsidiairement dans le livre de Marco Polo, p. 679 Nous transcrivons exactement le passage de M. Pauthier, en soulignant les mots qui lui appartiennent. *On lit dans les Prairies d'or de Massoudi, qui avait navigué dans les mers de l'Inde et de la Chine :* « On a déterminé les dimensions de la mer de l'Inde, qui n'est autre que la mer d'Abyssinie. Elle forme, sur les côtes de l'Abyssinie, un canal qui s'avance dans la contrée de Berbera, portion du pays habité par les Zendjs et les Abyssins ; ce canal connu sous le nom de Berberi (*que les Européens appellent aujourd'hui Mozambique*), a cinq cents milles de longueur, et sa largeur d'une rive à l'autre, est de cent milles. Il ne faut pas confondre ce territoire de Berbera avec le pays des Berbers, situé dans le pays nommé Ifrikiyah (*l'Afrique septentrionale*), pays bien distinct de celui dont nous parlons et qui n'a de commun avec lui que le nom. Les pilotes de l'Oman traversent ce canal pour gagner l'île Cambalou (*qui ne peut être que Madagascar*) située dans la mer de Zanguebar, et habitée par une population mélangée de Musulmans et de Zendjs idolâtres. »

Evidemment si le canal Berberi était le canal Mozambique, Cambalou serait Madagascar ; mais alors il faudrait oublier que ce territoire de Berbera tout différent qu'il est du pays des Berberi, situé dans le pays nommé Ifrikiyah sur la côte septentrionale de l'Afrique baignée par la Méditerranée, n'est pas le pays de Sofala ; que ce canal Berberi a pour rivages d'une part, la côte de l'Afrique depuis environ le cap Gardafui jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb, côte de ces Berbers dont la capitale est pour les uns Zeyla, pour d'autres Berbera, et qui a donné son nom au canal Berberi ; d'autre part la côte de l'Arabie depuis environ le cap Fartak, jusqu'au même détroit de Bab-el-Mandeb ; enfin que c'est le canal ainsi limité que les marins de l'Oman traversaient pour se rendre dans la mer d'Afrique qui baigne l'île Cambalou.

(2) Reinaud. *Fragments Arabes et Persans*, p. 112.

sur la côte d'Afrique et sur la navigation vers les îles qui l'avoisinent : du pays d'Oman, il vient sur les côtes de l'Afrique, des bâtiments destinés à se rendre *aux îles Zaledj qui dépendent des Indes*, lesquelles îles correspondent aux îles de la Sonde ; des bâtiments de ces îles Zaledj, *qui dépendent des Indes*, se rendent aussi à Djesta ou Mozambique, ainsi que d'autres de l'île Comor qui correspond, comme nous le verrons, à Madagascar. Les marins des îles Zaledj qui dépendent des Indes, sont bien accueillis et comprennent, dit Edrisi, le langage des Zendj. Une preuve du commerce suivi, fait dans ces contrées, est donnée par cette observation d'Edrisi : que la population est très-mêlée et sur la côte et sur les îles qui l'avoisinent plus ou moins.

Ces îles sont nommées par la plupart des auteurs Arabes, îles des Zendj. Edrisi (1) les décrit sous le nom de : îles Zaledj, Raledj, Zanedj. Pour éviter toute confusion avec les îles précédemment nommées qu'Edrisi ne distingue de celles-là qu'en les appellant : îles Zaledj qui dépendent des Indes (2), nous les appellerons îles Za-

(1) Edrisi. Premier climat, septième section, p. 58 et p. 59.

(2) M. Reinaud, dans l'introduction à la géographie d'Aboulféda, dit que M. Jaubert, au sujet des îles Zaledj qui dépendent des Indes, n'a pas bien écrit ce mot qui est *Z*abedj.

Edrisi paraît comprendre dans une même appellation les îles de la Sonde, ou les îles Malaises et les îles des Zendj ; malgré les trois formes qu'il donne au mot Zaledj, formes qui pourraient bien n'être que des variantes des copistes ; il ne distingue les premières des dernières que par ces mots caractéristiques : îles Zaledj qui dépendent des Indes. Cette communauté ou cette confusion d'appellations a son importance ; elle n'est pas particulière à Edrisi. Nous remarquons que réciproquement plus d'un siècle avant ce géographe, Massoudi a appliqué le nom Zendj aux îles Zaledj qui dépendent des Indes

nedj. Ce géographe décrivant dans la septième section du premier climat la côte de l'Afrique en partant du nord, jusqu'à El-Thonet que nous avons dit répondre à Quiloa, les îles comprises dans cette section doivent correspondre à cette partie décrite de la côte, et comprennent par conséquent les îles Moufia, Zanzibar, Pemba et autres. On ne peut admettre qu'Edrisi n'a pas connu ces îles peu distantes du continent, alors qu'il faut admettre qu'il connaissait les îles Comores et Madagascar; dès lors il les a placées quelque part, et leur place est uniquement dans cette section ; dès lors aussi, l'île nommée par Edrisi, (p. 59), El-Andjebeh, et (p. 60), l'île Zanedj, comme pour dire la principale des îles Zanedj, sera l'île Zanzibar dont le nom indique qu'elle a toujours été considérée comme l'île la plus importante et le rendez-vous des Zendj ; sous quelque forme, du reste, que se présente le nom Zendj.

En dehors de la rigueur de la division de chaque climat en sections, rigueur que ne comportait pas l'état des connaissances et de la science géographiques, il est un fait certain, c'est qu'Edrisi a décrit parmi les îles Zanedj au moins une île qui n'appartient pas à cette section; ainsi cette île non dénommée et dans une position non indiquée, « qui est peu considérable, dominée par une haute montagne dont le sommet et les flancs sont inac-

qu'il ne nomme pas Zabedj mais Zanedj ; du moins est-ce ainsi que le transcrit l'ouvrage suivant. On lit dans les : *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. I, p. 11, « l'Inde est un vaste pays entouré de mers ; il confine au royaume de Zanedj ou *Zindje*, qui est gouverné par un roi qui porte le titre de Maha-Radja. »

cessibles, parce qu'elle brûle tout ce qui s'en approche; durant le jour, il s'en élève une épaisse fumée, et durant la nuit un feu ardent; de sa base coulent des sources, les unes d'eau froide et douce, les autres chaudes et salées, » cette île, par suite de cette description, ne peut donc être une des îles coralligènes : Moufia, Zanzibar, Pemba, etc. ; elle ne peut correspondre qu'à une des îles volcaniques des Comores : Angazija ou Comore, ou encore Pamanzi, voisine et dépendance de Mayotte. Si on n'était limité par plusieurs considérations, on pourrait l'assimiler à l'île de la Réunion, à laquelle, à part la grandeur, la description correspondrait parfaitement; tandis que Pamanzi est basse et son volcan éteint depuis plusieurs siècles; et Comore ou Angazija manque d'eaux. Edrisi dit que l'île au volcan est peu considérable et n'indique ni sa position ni si elle est habitée; Ibn-Saïd (1) dit qu'elle a 300 milles de circuit et qu'elle est habitée par les Zendj. Malgré cette exiguïté de dimensions, il est probable que cette île au volcan est l'île Angazija, la plus occidentale des îles Comores.

L'île Madagascar elle-même est caractérisée nettement par certaines attributions qu'Edrisi applique à l'île Andjebeh et qui ne conviennent pas à cette dernière. Aussi quelques auteurs ont-ils cru reconnaître dans l'île Andjebeh l'île Madagascar.

Faut-il en conclure qu'Edrisi a voulu décrire, parmi les îles Zanedj comprises depuis Quiloa jusqu'au cap

(1) Guillain. *Voyage à la côte orientale d'Afrique*, fragment d'Ibn-Saïd, t. I, p. 269.

Gardafui, les îles Comores et Madagascar? Non, assurément; car la plus occidentale des Comores y serait désignée, d'après ce que nous venons de dire, par île peu considérable, tandis qu'elle est plus considérable que l'île Andjebeh ou Zanzibar; et Madagascar, qui a environ deux cent cinquante lieues marines en longueur, ne peut être confondue avec Andjebeh qui a 400 milles de tour, c'est-à-dire 80 ou 107 lieues marines de circuit, selon les mesures de 100 milles ou de 75 milles au degré indiquées par Edrisi. Ce géographe nous paraît devoir être plutôt justifié qu'accusé des erreurs qu'il a commises. La confusion dans sa description des îles Zanedj, de même que dans celle de presque toutes les îles de la mer des Indes, vient évidemment des renseignements obscurs, incomplets, contradictoires et aussi très-anciens qu'il n'a pu débrouiller. Tout y est faussé; mais les données qu'il produit pour les îles Zanedj, appliquées aux Comores et à Madagascar, seraient plus inexactes encore. Edrisi ne décrit l'île qui correspond à Madagascar et les îles situées au sud des îles Zanedj que dans les sections suivantes du premier climat, comme cela convient et à la direction ouest-est de sa côte d'Afrique et à l'ordre qu'il a suivi dans ses sections, qui est de l'occident à l'orient.

C'est dans ces îles Zanedj, en s'en tenant du moins à la rigueur des limites de la septième section, et surtout dans l'île Andjebeh ou Zanzibar, qu'Edrisi mentionne une immigration de Chinois : « On dit que lorsque l'état des affaires de la Chine fut troublé par les rébellions et que la tyrannie et la confusion devinrent excessives dans

l'Inde, les habitants de la Chine transportèrent leur commerce à Zanedj et dans les autres villes qui en dépendent, entrèrent en relation et se familiarisèrent avec ses habitants à cause de leur équité, de la bonté de leur conduite, de l'aménité de leurs mœurs et de leur facilité dans les affaires; c'est pour cela que cette île est si peuplée et qu'elle est si fréquentée par les étrangers. »

Cette circonstance d'émigrations venues de la Chine à l'île Andjebeh, présentée sans autre éclaircissement, pourrait s'appliquer à beaucoup d'époques agitées de cet Empire; mais par l'importance avec laquelle l'auteur en parle, elle rappelle les guerres intestines et barbares que nous avons eu l'occasion de relater précédemment, à la fin du neuvième siècle.

Mais bien antérieurement, vers l'an 631 et vers l'an 680, on peut trouver des traces des navigations des Malais dans la mer Rouge, des Abyssins à Madagascar, et des Malais à cette même île.

Flacourt, dans sa légende malgache (1) de Rahadzi et

(1) Flacourt. *Histoire de Madagascar*. Nous reproduisons presque en entier cette légende dont nous aurons, au chapitre IV, à citer quelques passages :

« Du temps que Mahomet vivait et était résident à la Mecque, Ramini fut envoyé de Dieu au rivage de la mer Rouge, proche la ville de la Mecque et sortit de la mer à la nage, comme un homme qui se serait sauvé d'un naufrage. Toutefois ce Ramini était grand prophète qui ne tenait pas son origine d'Adam, comme les autres hommes, mais avait été créé de Dieu à la mer, soit qu'il l'ait fait descendre du ciel et des étoiles, ou qu'il l'ait créé de l'écume de la mer. Ramini étant sur le rivage s'en va droit trouver Mahomet à la Mecque, lui conte son origine dont Mahomet fut étonné et lui fit grand accueil, mais lorsqu'il fut question de manger, il ne voulut point manger de viande, qu'il n'eût coupé la gorge lui-même au bœuf, ce qui donna occasion aux sectateurs de Mahomet de lui vouloir mal, et même furent en dessein de le tuer à cause du mépris qu'il faisait de leur prophète; ce que Mahomet empêcha lui permit

de Racoube, petits-fils d'un faux prophète : Ramini « envoyé de Dieu au rivage de la Mecque, et qui sortit

de couper lui-même la gorge aux bêtes qu'il mangerait, et quelque temps après, il lui donna une de ses filles en mariage, nommée Rafâtème. Ramini s'en alla avec sa femme en *une terre dans l'Orient, nommée Mangadsini ou Mangaroro*, où il vécut le reste de ses jours et fut grand Prince. Il eut un fils qui s'appelait Rahouroud, qui fut aussi très-puissant et une fille nommée Raminia, qui se marièrent ensemble et eurent deux fils, l'un nommé Rahadzi et l'autre Racoube ou Racouatsi.

» Rahadzi était l'aîné et roi de la terre de *Manghadsini* ou Mangaroro. Il n'avait point d'enfants, et eut dessein de faire un grand voyage par toutes les Indes, et pour cet effet fit équiper une flotte de soixante vaisseaux; cependant donna ordre à l'éducation de son frère qui était jeune et le donna en charge à un Anacandrian bien sage et bien savant, nommé Amboulnor, qui entre autres était grand politique et universel en toutes les sciences. Avant son départ, il fit convoquer tous les grands de son royaume, leur proposa son dessein, et leur dit que si dans certains temps il n'était point de retour, et que l'on n'eut pendant son voyage aucune nouvelle de lui, que l'on mît son frère sur le trône, qu'on lui prêtât serment, et qu'on le reconnût pour Roi. Et pour mieux désigner le temps, il fit apporter certaine sorte de bananes, qui étant fouies dans la terre, peuvent durer dix ans sans se corrompre, et les fit mettre en terre, fit emplir sept vases de terre de jus de citron, et fit aussi enfouir en terre une espèce de canne de sucre, et dit : Lorsque ces bananes seront pourries, que ce jus de citron sera par la chaleur du temps dissipé dans les vaisseaux, et que ces cannes seront corrompues, et que pendant ce temps-là, je ne sois pas de retour et que vous n'ayez pas de nouvelles de moi, vous pourrez élire mon frère et le reconnaître pour Roi; et aussi si vous voyez arriver mes navires avec des voiles rouges, lesquelles seront toujours durant mon voyage, en allant, vous pouvez vous assurer de ma mort.

» Il part avec sa flotte, il demeure plus de dix ans sans revenir, ni sans envoyer de nouvelles. L'on regarde dans les cruches, on tire les bananes de la terre, et les cannes de sucre. Le suc de citron était desséché, les bananes et les cannes de sucre étaient corrompues. L'on élut aussitôt Racoube roi. Huit jours après son élection, la flotte de Rahadzi arriva au port de *Manghadsini*, et le nouveau roi était à Manguelor ou Mangaroro autre port. Les voiles paraissaient rouges d'autant que les matelots n'avaient pas pensé de mettre les voiles blanches pour faire connaître de loin que Rahadzi vivait, ains avaient laissé les rouges. La flotte arrivée, Rahadzi envoie savoir des nouvelles de son frère ; Racoube nouveau roi, ayant peur de s'être trop hâté de se faire élire et appréhendant que

de la mer comme un homme qui se serait sauvé d'un naufrage, » dit que les deux migrations conduites par ces

son frère le fit mourir, fait promptement équiper un grand navire (d'autres disent trente navires) et se met en mer avec trois cents hommes, entre lesquels étaient ses plus confidents amis et domestiques, embarque tout ce qu'il avait de richesses, or, argent et autres choses, met la voile au vent, *et s'en vient le long de la côte de la mer vers le sud*. Rahadzi sachant la fuite de son frère, ne voulut point débarquer, et se met en mer à le suivre dans un grand navire où il y avait trois cents hommes, et furent ainsi trois mois en mer, tant que *Racoube arriva à l'île de Comoro* qu'il trouva habitée : de là, tire *vers l'Orient et passe au nord de l'île Madagascar*. Il suit après la côte jusqu'à ce qu'il arrive à l'embouchure d'une rivière nommée *Harengazavac, à deux lieues de Mananzari, dans la province des Antawares*, et là, il échoua son navire, débarqua tout son monde et toutes ses richesses et meubles. *Treize jours après, Rahadzi arriva à Lamanouffi, terre des Ambohitsmènes*, et là échoua aussi son navire, où il apprit que son frère était arrivé à Mananzari. Il lui envoya un nommé Geofarere avec quelques siens serviteurs, pour lui faire savoir sa venue et pour lui témoigner qu'il ne le poursuivait point pour le perdre, mais au contraire, pour le faire revenir et l'assurer de son amitié. Geofarere aperçut des chrétiens sur le bord de la rivière, qui lavaient leurs chemises; il les aborde et s'enquête d'eux, de Racoube et des siens. Ils lui disent qu'ils étaient bien loin, et qu'ils s'en étaient tous allés dans la terre vers les montagnes. Il fut bien accueilli des chrétiens qui lui donnèrent à manger de ce qu'ils avaient, et lui firent présent de quantité de marchandises pour s'en retourner. (Il est à remarquer que ces chrétiens étaient d'un navire qui avait été échoué à la côte, et que quelque temps après, ils bâtirent du débris du vaisseau un autre navire dans lequel ils s'en retournèrent.) Geofarere s'en retourne vers Rahadzi et lui rapporte que son frère était allé loin dans la terre. Rahadzi dit que, puisqu'il avait suivi son frère si loin en mer, il n'était pas obligé d'en faire davantage. Il se tint à Lamanouffi, se maria à la fille d'un grand du pays, de laquelle il eut des enfants, et vit même des enfants de ses enfants; puis fit refaire un autre vaisseau, ou fit radouber le sien qu'il avait conservé et s'embarqua dedans avec cent hommes pour s'en retourner au lieu de Mangaroro sa patrie. De Rahadzi sont descendus tous les blancs qui se nomment Zafferamini, qui demeurent aux Ambohitsmènes, Antawares et aux Matatanes.

» Racoube monta le long de la rivière de Mananzari jusques à Hombes, de là à Sandranhante, de là s'en va à Mananboudrou, de là à Saafine, de là à Somenga, de là aux Anachimoussi, de là à Azonringhets; là où il se maria à la fille du grand du pays. En ce temps-là, dans la plus grande partie de la terre

deux frères partirent d'une terre située à l'Orient, nommée Mangadzini ou Mangaroro.

Sans pouvoir préciser à quelle contrée s'appliquent ces dénominations, on peut cependant reconnaître à quels parages appartient la contrée qui leur convient. Elles se décomposent en deux parties; une première qui leur est commune, Manga, altération de Maha; une seconde, Zini et roro : la terminaison *oro* se retrouve dans les noms de quelques îles situées à l'orient de la presqu'île Malacca; ainsi : Polaor (sans doute Pulo or), sur la carte des îles de Java, Sumatra, Bornéo, par Bellin. Nous aurons aussi occasion d'en citer une dans les parties orientales de la mer des Indes : Polu-oro, qui a figuré longtemps sur les cartes sans que son identité avec quelque île connue de nos jours puisse être établie; Zini conserve assez la provenance de Sin pour qu'on puisse dire que cette île Maha-Sin est, comme la précédente, du côté des îles Maha-Radja ou de la Sonde, avec l'indication particulière des contrées qui conviennent aux Sines.

Les migrations dont il est question, parties de ces parages, arrivèrent, après une navigation de trois mois, aux îles que nous nommons aujourd'hui Comores, et qui dans la légende sont nommées *Comoro*, puis de là, passant par le nord de Madagascar, abordèrent sur sa côte orientale. D'après une suite chronologique de rois mentionnés dans la légende, ces migrations dateraient du douzième siècle; mais d'après les circonstances précises

de l'île de Madagascar, il n'y avait qu'un roi absolu qui y commandait et avait sous lui, en chaque province, des gouverneurs qui étaient grands seigneurs. »
Flacourt. *Histoire de Madagascar*, édit. de 1661, p. 48 et suivantes.

que Ramini a vu le prophète Mahomet à la Mecque, qu'il a épousé une de ses filles nommée Rafatème, avec laquelle, sur un navire arabe, il retourna dans ses Etats, et que Rahadzi et Racoube sont ses petits-fils, dont l'un était encore dans l'adolescence, la date de ces migrations doit être portée à la fin du septième siècle.

De tout ce qui précède, il résulte que primitivement la navigation s'effectuait depuis Sofala jusqu'à la Chine en suivant les côtes de l'Afrique, de l'Arabie, de la Perse, de l'Inde, et ainsi de suite ; que cette navigation fut améliorée par la découverte d'Hippalus ; que cette amélioration ne put être réelle et générale que lorsque la propriété de l'aiguille aimantée appliquée à la direction des navires, permit d'utiliser avec sécurité les moussons ; qu'elle se borna à la traversée de la mer des Indes, soit en partant du golfe Arabique pour se rendre directement aux bouches de l'Indus, ou au golfe de Cutch ou aux ports du Guzzerate, ou encore pour se rendre de ces endroits au golfe Arabique ou sur quelque point plus méridional de la côte d'Afrique, et ce point d'après les renseignements pris par Vasco da Gama à Mozambique, et d'après l'itinéraire de ce navigateur, était Mélinde. Cette traversée était pratiquée au douzième siècle; elle ressort de la citation d'Edrisi produite ci-dessus disant que du pays d'Oman, il vient sur la côte de l'Afrique des bâtiments destinés à se rendre aux îles Zaledj qui dépendent des Indes ; elle ressort aussi de la relation de Marco-Polo : « Les vaisseaux qui vont de Mabar à Madeigascar, mettent vingt jours pour arriver en cette île, et ils sont trois mois pour s'en retourner, tant le courant

les pousse vers le sud, et jamais il n'a d'autre direction.» En admettant que le point de départ soit Mélibar de Marco-Polo, qui correspond à la côte de Canara au nord du Malabar, au lieu de Mabar qui est sur la côte de Coromandel, quelle que soit la route qu'on imagine, ce nombre de vingt jours est insuffisant et prouve, par son exiguité même, le trajet direct par le nord des Maldives. Le trajet direct de Mélinde jusqu'en vue de l'Inde, dans les environs de Goa et dans les circonstances les plus favorables, fut fait en vingt et un jours par Vasco da Gama.

La traversée de la mer des Indes pouvait être faite par le sud des Maldives; l'inspection de quelques cartes arabes était un stimulant pour la tenter. Si par accident, ou pour l'essayer en effet, quelques marins dans l'origine s'y hasardèrent, ils ne tardèrent pas à rencontrer des obstacles, à savoir des îles inhabitées et d'un difficile accès, des bancs considérables qu'ils n'explorèrent qu'avec crainte, que leurs récits représentèrent comme les avancées en partie submergées d'une terre dont ils n'osaient approcher et derrière laquelle ils supposaient se développer la côte de l'Afrique. Peut-être cette conjecture aida-t-elle les géographes au maintien de leurs systèmes erronés; mais tous les marins ne l'adoptaient pas; nous avons produit au chapitre précédent quelques réticences de Massoudi à ce sujet, ainsi que l'orientation convenable, qu'Albyrouni donne à la côte orientale de l'Afrique. Malgré ces dernières circonstances qui décèlent des progrès tantôt occultes, tantôt dévoilés, on ne peut penser qu'à l'époque d'Albyrouni, la mer des Indes ait été tra-

versée en tous sens. Edrisi et Ibn-Saïd, par le gisement transversal qu'ils donnent à l'île Comor, divisent ainsi cette mer en deux bassins distincts et indiquent par cette figuration que la traversée de l'Asie aux côtes méridionales de l'Afrique ne s'effectuait que par la côte Malabar et le nord des Laquedives.

De Guigne (1), au sujet d'un navire construit à Syraf,

(1) *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, t, I, p. 161. Voici comment Abou-Zeyd et Massoudi s'expriment sur le fait suivant. Abou-zeyd (*Voyageurs anciens et modernes*, par E. Charton, t. II, p. 129) dit : « On raconte en ce moment un fait dont nos ancêtres n'avaient aucune idée. Personne jusqu'ici n'avait supposé que la mer qui baigne la Chine et l'Inde, était en communication avec la mer de Syrie; une pareille chose eût paru incroyable jusqu'à ces derniers temps. Or, nous avons entendu dire qu'on vient de trouver dans la mer Méditerranée des pièces d'un navire arabe qui se composait de parties cousues ensemble. Ce navire s'était brisé avec son équipage ; les vagues l'avaient mis en pièces, et les vents par l'entremise des vagues avaient poussé ses débris vers la mer des Khazar (mer Caspienne). De là, les débris avaient été jetés dans le canal de Constantinople, d'où ils étaient arrivés dans la mer de Roum et la mer de Syrie (mer Méditerranée). Ce fait montre que la mer tourne la Chine, les îles de Syla (Japon), le pays des Turcks et des Khazar; ensuite elle se jette dans le canal de Constantinople et communique avec la mer de Syrie. En effet, il n'y a que les navires de Syraf, dont les pièces soient cousues ensemble. Les navires de Syrie et du pays de Roum sont fixés avec des clous et non avec des fils. »

L'explication de Massoudi diffère un peu de celle d'Abou-Zeyd : « On ne peut, dit-il, expliquer ce fait qu'en disant que la mer qui baigne les côtes de la Chine et les îles de Syla, se dirige vers le nord-ouest, et que tournant le pays des Turcks, elle va se joindre à l'Océan. »

Sans nous arrêter aux particularités géographiques qui ne sont pas de notre sujet, il résulte de ces deux explications qu'Abou-Zeyd et Massoudi supposaient la navigation possible depuis la mer de l'Inde, par la mer de la Chine, le Japon, le nord de l'Asie, jusqu'à la Méditerranée ; que cette difficile navigation leur a paru plus praticable que celle à laquelle ils n'ont pas pensé, en doublant l'Afrique par le sud, ce qui démontre qu'ils adoptaient la prolongation de la côte de l'Afrique vers l'est jusqu'en face de la Chine, et un immense développement du continent africain vers le sud ; et le texte même de leur ex-

ce qu'on reconnut « à diverses pièces de bois de Tek percées de trous et reliées ensemble par des attaches faites de filaments de cocotier, » et dont les débris furent trouvés dans la Méditerranée, prête aux Arabes la curiosité de faire des découvertes, et dit que dans ce but ils ont pu se rendre dans l'océan Atlantique et faire naufrage dans la Méditerranée. Sans pousser aussi loin les limites de la navigation des marins de la mer des Indes, il est possible que les Malais dont nous avons parlé, qui ont atteint l'extrémité méridionale de l'Afrique où les anthropologistes modernes ont reconnu le croisement de leur race avec les Hottentots (1), que ces Malais, représentés par MM. de Quatrefages, Crawfurd, Lang (2), dans d'érudites et intéressantes recherches, comme ayant peuplé de leurs migrations toutes les îles de l'océan Pacifique, que ces Malais, disons-nous, après

plication exclut dans leur pensée toute communication de la mer des Indes, et même de la mer de la Chine par le sud de l'Afrique, avec l'océan Atlantique.

(1) A la fin du siècle dernier, John Barrow (*Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique*, fait en 1797 et 1798, traduit par de Grand-Pré, t. II, p. 74, et suiv.) parlant des Boschismans appelés, au Cap, Hottentots Chinois ou Cinecze, avait dit : « Quelque singulier qu'il paraisse de tracer un portrait ressemblant à deux nations, dont l'une est au haut et l'autre au bas de l'échelle de la civilisation, néanmoins j'oserai dire qu'excepté l'extrême platitude du nez et la laine substituée aux cheveux, ils ressemblent plus aux Chinois qu'à tout autre peuple. »

Mais Barrow ajoute que le portrait des Ethiopiens fait par les auteurs anciens et surtout par Diodore de Sicile, ressemble parfaitement aux Boschismans, « et si nous admettons, dit-il, avec plusieurs missionnaires instruits, que les Egyptiens viennent de la Chine leur patrie originaire, alors il ne paraitra point difficile de concevoir comment de nombreuses peuplades voisines du Nil, se seraient ouvert un chemin jusqu'aux extrémités du continent. »

(2) De Quatrefages. *Les Polynésiens et leurs migrations*, Paris, 1866, un v. in-4°.

s'être rendu compte du régime des vents dans l'hémisphère austral et de la situation des pays, nouveaux Hippalus, aient exercé leur caractère aventureux à la traversée de la mer des Indes par le sud des Maldives; s'élevant vers le sud, qu'ils aient, à la faveur des vents généraux de sud-est, pris leur route vers l'Afrique, non vers les contrées misérables du sud du continent, mais vers le nord de Madagascar; ils auront pu combiner leur navigation de manière à profiter dans l'hémisphère nord, de la mousson du sud-ouest, se livrer ainsi dans les conditions les plus favorables d'une bonne navigation à leurs opérations sur la côte de l'Afrique, de l'Arabie, et revenir chez eux par la côte Malabar. C'est peut-être pendant un de ces grands voyages, peut-être et plus probablement après avoir traversé les archipels de la mer des Indes et poussés par quelque mauvais temps qu'ils rencontrèrent les îles appelées aujourd'hui : La Réunion, Maurice, Rodrigue, que les Arabes connurent d'eux et auxquelles ils donnèrent des noms.

Toutefois, cette route ne dut être connue que de peu de marins maures et à une époque assez rapprochée de l'apparition des Portugais qui ne trouvèrent établie que la route par le nord des Laquedives. C'était là, en effet, la seule route en rapport avec l'habileté et le savoir des marchands navigateurs de cette mer; la seule naturellement indiquée par le grand courant commercial qui échangeait les produits du sol et de l'industrie le long des côtes de l'Asie et de l'Afrique, la seule enfin où les navires, avec des chances de profit, pussent en même temps se ravitailler et se réparer au besoin.

§ II.

Instruments en usage dans la navigation des Arabes. — Le quart de cercle. — La boussole. — Les cartes marines.

Les historiens portugais nous ont transmis quelques renseignements sur les instruments nautiques des Arabes; à savoir : le quart de cercle, la boussole et les cartes marines. Il est difficile de préciser quand chacune de ces améliorations fut apportée dans la navigation.

D'après Barros (1), Vasco da Gama ayant montré au pilote Malemo Cana, un grand astrolabe en buis et d'autres en métal, le pilote n'en témoigna aucun étonnement et dit que dans la mer Rouge quelques pilotes se servaient d'instruments de laiton de figure triangulaire et de quadrants avec lesquels ils prenaient la hauteur du soleil et principalement des étoiles; mais que lui, les marins de Cambaye et de toute l'Inde, dirigeaient leur navigation au moyen de certaines étoiles du nord et du sud, ainsi que d'autres marques qui se trouvaient au milieu du ciel de l'orient à l'occident ; qu'ils ne prenaient pas leurs distances avec des instruments semblables à ceux-là, mais au moyen d'un autre qu'il montra et qui se composait de trois planchettes; instrument que Barros dit avoir décrit dans sa géographie (2).

(1) Barros, décade 1, liv. IV, ch. 6.

(2) Les connaissances astronomiques des Arabes sont consignées et développées dans les trois ouvrages suivants :

Traité des instruments astronomiques des Arabes, composé au XIIIe siècle par Aboul-Hassan Ali de Maroc, intitulé : Collection des commencements et des fins, traduit de l'arabe par J. J. Sédillot.

L'*Introduction à la géographie d'Aboulféda* renferme (p. CLXXXVII et suiv.) une note de M. Alfred Maury, d'après M. Prinsep, sur trois instruments nautiques en usage chez les Arabes, pour prendre la hauteur du soleil et des étoiles.

Malgré cela, les géographes arabes ont recueilli peu d'observations de longitude et de latitude dans la mer des Indes ; d'où l'on peut conclure que les marins n'étaient pas tous aptes à en faire ; la plupart de celles qu'ils ont données n'ont que la forme scientifique ; les longueurs des itinéraires d'où elles sont déduites sont inexactes. On peut s'en rendre compte facilement en comparant les positions de quelques lieux dont l'identité ne peut présenter aucune incertitude avec des points existants de nos jours. Il y a quelques rares exceptions à constater ; ainsi Mélinde est placée par 2°30' de latitude méridionale, ce qui au milieu de toutes les erreurs peut être considéré comme de l'exactitude ; on peut en dire autant de Mombaze qui est placée par 3°30' de latitude méridionale ; mais pour la pointe nord de l'île Comor que nous verrons être Madagascar, sa latitude est donnée de 0°30' sud ; ce qui ne peut être le résultat d'une observation. Si on déduit cette latitude de la longitude comparée de Mélinde et de celle qui correspond à la partie nord de Madagascar, puisque la côte de l'Afrique et Madagascar sont dirigées dans le sens de la longitude et assez près de l'équateur, Mélinde étant par 81°30' et la

M. L. Am. Sédillot. *Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes.* — Delambre. *Histoire de l'astronomie du moyen âge.*

partie indiquée de Madagascar par 101°, on aura entre ces deux points une différence d'environ 19° à laquelle ajoutant la latitude de Mélinde, on obtiendra pour la pointe nord de Madagascar une latitude d'environ 21°30'. Nous ne tenons pas compte des légers changements qu'il faudrait faire subir à ces chiffres, ils sont insensibles en présence de l'erreur énorme à constater.

Quant à la boussole, la propriété de l'aiguille aimantée est mentionnée dans les livres chinois en l'an 2,698 avant notre ère; on en attribue l'invention ou la découverte à l'empereur Hoang-ti qui l'appliqua à un char qui indiquait le sud. Ces chars magnétiques sont encore cités en l'an 1,110 avant notre ère. M. Pauthier (1) accompagne la mention qu'il en fait en cette année, de la note suivante :

« Le texte chinois donne la note suivante : Youé-tchang-tchi : Des personnes de Youé-tchang : C'est un royaume maritime du sud dont trois interprètes vinrent apporter des faisans blancs. Tchéou-Koung leur fit présent de chars qui montraient le sud, pour aller au loin. L'année suivante, ils se mirent en route. »

M. Reinaud (2) relate qu'un dictionnaire chinois, rédigé en l'an 121 de notre ère, fait mention d'une pierre avec laquelle on dirigeait l'aiguille aimantée, et que les chars magnétiques sont encore cités dans les annales chinoises au commencement du neuvième siècle, ainsi qu'aux années 1027 et 1023 de notre ère.

(1) Pauthier. *Chine ou description historique, géographique et littéraire de la Chine*, p. 28 et 87.

(2) Reinaud, *Introduction*, p. CCV.

De l'utilité de l'aiguille aimantée sur la terre où tant d'objets une fois remarqués servent de jalons, à son emploi en pleine mer où les points de repère sont dans le ciel qui est souvent voilé, il n'y a qu'un pas à faire. Quelque imparfaite que pût être l'installation de cette aiguille, l'appropriation de cette installation à la mobilité d'un navire ne pouvait être une difficulté insurmontable pour un peuple aussi industrieux que les Chinois, ou même pour ce peuple maritime du sud qui connut par eux cette aiguille aimantée dont le char n'était que la forme apparente et l'emblème ingénieux. Mais encore fallait-il pour passer de la première application à la seconde que l'idée en fût suggérée par les besoins de la navigation. Or les Chinois ont été autrefois plus occupés de la terre, soit au nord, soit au midi, soit à l'ouest, que de la mer; s'étendre à l'ouest afin de faciliter leurs communications avec les peuples occidentaux, telle a été leur principale préoccupation commerciale. Sur mer, ils furent longtemps à ne fréquenter que leurs côtes. La connaissance certaine qu'ils eurent des îles Lieou-Khieou, et la première expédition qu'ils dirigèrent contre ces îles datent seulement de l'an 610 de notre ère, et plus de cent ans avant, peut-être pourrait-on reconnaître l'emploi d'un moyen de s'orienter sur le navire qui conduisit Fa-Hian, du royaume de Ye-pho-ti en Chine; navire qui paraît appartenir à ce peuple maritime du sud dont il a été question dans la mention donnée ci-dessus des chars magnétiques. Lorsque Fa-Hian est sur le navire qui se rend de Ceylan à Java, il dit : « On ne se dirigeait que par le soleil, la lune et les étoiles; quand le

ciel était couvert ou pluvieux, il fallait suivre le vent sans avoir de règle. » Ce passage serait d'une grande naïveté pour un auteur aussi sérieux que Fa-Hian, s'il ne signifiait pas que telles étaient les seules ressources dont on disposait sur ce navire et que l'objet essentiel dans la navigation manquait. Au contraire, lorsque Fa-Hian se rend de Java en Chine sur un autre grand navire, il dit : qu'on fit route au nord-est et que, après une navigation malheureuse de soixante-dix jours au lieu de cinquante qu'elle devait durer, on fit route au nord-ouest (1) pour gagner les côtes de la Chine où ils arrivèrent douze jours et douze nuits après. Fa-Hian donne là une manière de s'orienter qui sans doute pourrait être prise de l'aspect du ciel, mais qui d'après les mauvais temps où se trouve le navire, et d'après son grand éloignement des côtes de l'Asie, indique que cette direction dernière est due à une manière de s'orienter indépendante de l'aspect du ciel, et cette manière ne peut être que l'emploi de l'aiguille aimantée.

Telle était en effet la seule mais précieuse utilité que les marins tiraient de l'installation d'une aiguille aimantée sur leurs navires, c'était lorsqu'un mauvais temps ou une mauvaise manœuvre les avait égarés, de pouvoir se diriger d'une manière plus ou moins précise vers une côte dont l'étendue et la direction de son gisement leur

(1) Abel Rémusat. *Traduction du Foë-Koue-Ki;* nous avons dû, contre notre habitude d'indiquer les ouvrages les plus répandus, citer la traduction d'Abel Rémusat, à cause d'une erreur typographique dans les *Voyageurs anciens et modernes* d'Ed. Charton : nord-est au lieu de nord-ouest; erreur que, du reste, tout lecteur attentif eût pu rectifier.

étaient à peu près connues, ce qui ne les dispensait pas ensuite de continuer leur route le long des côtes.

La boussole n'est utile au pilote qui n'a plus les côtes en vue que lorsqu'il connaît l'orientation des terres; à moins de revenir à son point de départ ou d'aller à la découverte, il ne peut connaître la direction qu'il a à tenir pour aller à un point déterminé, qu'en consultant une carte marine. Non que la carte marine doive préexister à la pratique de la navigation, ce qui serait une absurdité absolue; l'une et l'autre se prêtent un mutuel secours et se perfectionnent l'une par l'autre. La confection d'une carte marine est à l'origine de la science hydrographique, le produit lent des apports successifs des observations. Quand ces observations sont obtenues par des moyens imparfaits, leur résultat est une cause incessante de dangers; de là vient aussi que l'utilité exceptionnelle de l'aiguille aimantée n'établit pas son usage sur tous les bâtiments qui par habitude et par nécessité ne faisaient que suivre les côtes. Si la science ne fit pas défaut à la navigation, il est constant que l'instruction des marins fit généralement défaut à l'art nautique, ce que prouvent suffisamment les figurations que nous a transmises le moyen âge, malgré l'application de l'aiguille aimantée à la navigation, application bien constatée au treizième siècle. Il fallait, pour la confection des cartes marines, un concours exceptionnel de circonstances: l'impulsion imprimée aux esprits par quelques personnages ou par quelque idée féconde pour les découvertes maritimes ; l'élan qui des pratiques communes éleva la navigation au rang d'une science exacte ; des institutions

destinées à conserver, à comparer, à améliorer les résultats obtenus ; le progrès et le perfectionnement de tant d'arts et de sciences qui s'unissent pour faire d'un vaisseau le plus beau produit de l'industrie humaine ; l'invention et la précision des instruments d'observation ; la formation de corps savants pépinière des marins habiles ; la protection et le concours des gouvernements qui rendit possibles des projets chimériques pour des marchands.

L'induction suivante, que si les Chinois avaient fait usage de la boussole dans les premiers siècles de notre ère, les Romains en auraient eu connaissance, n'est pas une preuve suffisante pour conclure que les Chinois, ou tout autre peuple maritime de l'Orient obscurément désigné sous ce nom, n'en faisaient pas usage. Peut-être la cachaient-ils, peut-être ne l'avaient-ils pas encore appliquée à la navigation ; car nous avons vu que la plus ancienne relation d'où on peut induire qu'elle existait sur un des navires des Sines, est du cinquième siècle, époque où les Romains ne paraissent plus que rarement dans la mer des Indes, et nous avons vu également que les Romains ont peu fréquenté les côtes occidentales de la presqu'île Malacca.

L'interprétation suivante d'un passage de Massoudi, que les navires qui se rendaient du golfe Persique à l'île Cambalou, située sur la côte orientale de l'Afrique, traversaient le canal Barbery, ce qui ne pouvait se faire, ajoute le savant commentateur (1), qu'en longeant les côtes méridionales de l'Arabie, en passant devant Aden

(1) Reinaud. *Introduction à la géographie d'Aboulféda*, p. CCVI.

et Zeyla, puis en suivant le rivage africain dans la direction du sud, ne saurait être ni pour, ni contre la connaissance de l'application de l'aiguille aimantée à la navigation. De quelque manière qu'on examine cette citation, l'induction de M. Reinaud n'est pas satisfaisante. Par l'aiguille aimantée, on décide la route à suivre, et le vent détermine la direction qu'on suit à défaut d'une meilleure. Ce dernier point seul est donc à considérer; or, si la mousson est contraire, le trajet direct ne peut s'effectuer; mais dans les climats intertropicaux, les vents de terre qui, dans les circonstances ordinaires, soufflent depuis le soir jusqu'au matin à des heures variables, favorisent la navigation le long des côtes. Si la mousson est favorable, et il est probable que Massoudi fit ses voyages par la mousson du nord-est, la route suivie par lui ne peut être que conforme à celle exposée ci-dessus par le moyen des moussons, même sans le secours de l'aiguille aimantée. La traversée devait s'effectuer en dehors du canal Barbery que les Arabes supposaient plus étendu qu'il n'est réellement, par suite de la direction ouest-est qu'ils attribuaient à la côte d'Afrique à l'est du cap Gardafui; ce qui explique l'expression employée par Massoudi. C'eût été une mauvaise manœuvre que de s'engager entre la côte Berbera et la côte d'Arabie à l'ouest du cap Gardafui, où les navires auraient été retenus par les vents du nord-est.

Nous nous résumons sur cette question : les Arabes connurent l'aiguille aimantée par les Chinois ou par les Siamois les Sines des anciens, ou par les Javanais; ils l'améliorèrent; de cette époque, date l'emploi

qu'ils en firent pour traverser la mer des Indes par le nord des Laquedives ; son usage ne se répandit que peu à peu, suivant le degré de hardiesse du marchand navigateur, et ne fut relaté dans les livres que lorsqu'il fut généralement répandu.

L'emploi de l'aiguille aimantée est constaté positivement au treizième siècle. M. Reinaud (1) cite Baïlac comme ayant donné, dans son *Traité sur les pierres*, le plus ancien témoignage arabe sur l'application de l'aimant à la navigation. Ce témoignage a été rapporté en arabe et en français par M. Klaproth (2). M. Reinaud ajoute que le fait que Baïlac cite comme témoin oculaire se rapporte à l'année 1242 de notre ère et qu'il n'en parle pas comme d'un procédé découvert récemment. S'il est difficile de concilier l'emploi de la boussole avec la figuration que les Arabes ont donnée à la côte d'Afrique, même après la constatation de cet emploi, cette difficulté n'est pas plus grande avant cette constatation.

On peut se rendre compte des améliorations apportées dans l'installation de l'aiguille aimantée par les Arabes en comparant les descriptions rapportées par M. Reinaud (3) et celles qui sont dans Osorius (4).

Quant aux cartes marines, Barros (5) rapporte que le pilote Malemo Cana montra à Vasco de Gama une carte de toute la côte de l'Inde, dressée, selon la coutume

(1) Reinaud. *Introduction*, p. CCIII.
(2) Klaproth. *Lettre sur la boussole.* Paris 1834.
(3) Reinaud. *Introduction*, p. CCIII-CCVII.
(4) Osorius. Traduction française par S. G. S, p. 31 et suiv.
(5) Barros, Décade 1, liv. IV, ch. 6,

des Maures, sur des méridiens et des parallèles très-rapprochés et sans rose des vents. On cite également qu'une carte dressée par un pilote Maure nommé Omar (1) ne fut pas étrangère aux succès d'Affonso d'Alboquerque dans le golfe d'Oman et le golfe Persique. Les Maures avaient aussi quelques cartes grossières où étaient représentées quelques îles de la mer des Indes, comme nous l'avons dit, d'après Barros, et comme la suite le constatera.

(1) *Commentarios do grande Affonso d'Alboquerque*, 1581. In-4°.

CHAPITRE III.

Les noms Camar, Comor, Comr, conviennent à Madagascar. — Origines de ces noms d'après Aboulféda. — Applications diverses de ces noms ou de leurs altérations.

Nous avons vu au chapitre précédent que l'île Cambalou de Massoudi, et l'île Andjebeh d'Edrisi ont été assimilées par quelques auteurs à l'île Madagascar.

Un nom qui convient à cette île est Al-Camar ou île de la Lune, que les historiens portugais lui donnent unanimement d'après les Arabes qui l'habitaient. Les noms Comor et Comr lui conviennent également.

A la vérité, il y a tant d'applications des dénominations Camar, Comor, Comr, Comar, Comari, Comaïr, Camrou, Camroun, Comara, etc., employées comme dérivés ou obscurément les unes pour les autres, qu'un des savants auteurs qui se sont occupés des connaissances géographiques des Arabes dans les mers orientales, M. Alfred Maury (1) a pensé que l'île Comor était imaginaire.

(1) Alfred Maury. Examen de la route que suivirent au neuvième siècle de notre ère, les Arabes et les Persans pour aller en Chine, etc. *Bulletin de la Société de géographie,* troisième série. t. v, année 1846.

Les noms que nous venons de citer paraissent se rapporter à deux origines différentes, sans préjudice d'autres origines plus particulières aux pays où ils sont appliqués.

Première origine. Aboulféda dit (1) : « On ne s'accorde pas sur la manière d'écrire le nom de la montagne de *Comr*. Quelques-uns l'écrivènt *Al-Camar* et traduisent montagne de la Lune; mais j'ai vu ce nom écrit : *Al-Comr* dans le Moschtarek. Iacout, auteur de cet ouvrage, prononce de même le nom de *l'île du pays des Zendj dans les régions les plus reculées du midi*. J'ai vu le nom de cette montagne écrit de la même manière dans le traité d'Ibn-Said; quant à Ibn-Motharraf qui l'a citée aussi dans son ouvrage intitulé Altartyb, il n'a pas indiqué la manière dont il lisait ce nom; il s'est contenté de le faire dériver du verbe : Camara signifiant éblouir la vue. »

Deuxième origine.

Aboulféda (2) dit d'après Ibn-Said : « Les montagnes de Comr ou de la Lune, où le Nil prend sa source, ont été ainsi nommées du nom des populations qui les habitent : Les Comr. Ce peuple, ajoute Ibn-Said, est frère de celui de la Chine, et on rapporte de lui ainsi que de la plupart des autres peuples qui habitent ces contrées, qu'ils mangent les hommes qui tombent entre leurs mains. »

D'après ces deux origines, on peut se rendre compte de l'extrême fréquence de l'emploi des noms ci-dessus

(2) Aboulféda. *Géographie* d'. p. 81.
(1) Aboulféda, p. 206.

cités ou de leurs altérations, soit qu'on les ait appliqués à tout lieu présentant une forme apparente de la Lune ou d'un croissant, avec une condition particulière d'où pouvait naître l'éblouissement de la vue ; soit que les Comr aient laissé dans leurs migrations les traces de leur passage sur les divers lieux qu'ils ont parcourus. Aussi trouve-t-on ces noms répandus sur toutes les côtes de l'Asie depuis la mer Rouge jusqu'au golfe de Siam, et aussi dans l'Afrique et sur les îles qui avoisinent sa côte orientale.

Ces migrations des Comr, frères des Chinois, remonteraient peut-être à une époque bien reculée ; mais sans incertitude à une époque antérieure au deuxième siècle de notre ère, puisque Ptolémée parle avec une certaine précision des montagnes de la Lune où le Nil prend sa source. Ces migrations se seraient renouvelées à différentes époques. M. Reinaud (1) donne un extrait d'Ibn-Said, qui complète celui produit par Aboulféda. « Les Comr ainsi que les Chinois descendent d'Amour, fils de Japhet (2). Ils habitaient primitivement avec les Chinois ; mais, la discorde étant survenue, les Comr furent obligés de se retirer dans les îles voisines d'où ils se répandirent successivement dans le continent africain. Les Comr ressemblent aux Chinois plus qu'aux Indiens. »

Ajoutons à ces renseignements ceux que donne Albyrouni (3) : « Komaïr est le nom d'un peuple, dont la

(1) Reinaud. v. c. *Introduction*, p. CCCXVII.

(2) Le nom d'Amour est conservé dans celui d'un fleuve de la Russie d'Asie, qui se jette dans la mer d'Okhotsk.

(3) Reinaud. *Traduction d'un fragment d'Albyrouni dans le journal asiatique*, année 1844.

couleur tire vers le blanc, qui est petit de taille, qui ressemble pour la figure aux Turcs, qui professe la religion des Indiens et qui a les oreilles percées. »

Si on examine les citations que nous avons produites, sous le rapport des migrations des peuples de l'Asie orientale qui sont venues sur la côte orientale de l'Afrique et par suite à Madagascar, on peut remarquer que Iacout donne le nom de Comr « à l'île du pays des Zendjs, dans les régions les plus reculées du midi. » Or, les Arabes connaissaient et décrivaient beaucoup d'îles le long des côtes de l'Afrique ; cette manière de s'exprimer d'Iacout au treizième siècle, indique une île qui n'est pas ordinaire, et Madagascar se distingue assez d'une île ordinaire, pour que ce soit à elle que se rapporte l'île Comr.

On trouve à Madagascar des coutumes de la Chine, entre autres le serment du sang, en usage chez presque toutes les populations de cette île, et les repas servis aux morts dans le lieu de leur sépulture, coutume pratiquée encore chez les Hovas à la mort de Radama 1 (1) ; mais ces coutumes sont usitées chez d'autres peuples que les Chinois. Des rapprochements aussi peu concluants ne peuvent tenir lieu de l'itinéraire qu'auraient suivi les Comr frères des Chinois. D'ailleurs, il est assez probable que les Chinois n'ont abordé à Madagascar, qu'en qualité de marchands et conduits par les hasards de la navigation. Marco-Polo, n'eût pas omis de mentionner des faits d'une autre nature au lieu de dire : « Le grand Khan

(1) Malte-Brun. *Nouvelles annales des voyages.*

envoya un de ses messagers en cette île, pour faire relâcher un des siens, que les habitants avaient fait prisonnier, et ce messager ainsi que le prisonnier racontèrent au grand Khan maintes merveilles de cette île. »

Les Comr, frères des Chinois, sont probablement les Malais « dont la couleur tire vers le blanc, » qu'Aboulféda dit être des descendants des Chinois; ce qu'ont dit également d'autres auteurs, et les historiens portugais qui relatent que les Malais, d'après leur propre dire, descendent des Chinois.

Il est donc nécessaire de recourir à d'autres sources, pour établir que le nom Comor ou Comr a été appliqué à Madagascar ; que cette dénomination qui s'étendait à un certain nombre d'îles envisagées comme dépendances géographiques de cette grande île, a été plus tard restreinte à quelques-unes d'entre elles situées dans le canal Mozambique.

Nous commencerons, par mettre de l'ordre dans les principales applications constatées des noms : Camar, Comar, Comor, Comr ou de leurs altérations si nombreuses.

I. Aboulféda (1) cite l'île Cameran dans la mer Rouge ; elle avoisine le port de Zebyd. Les historiens portugais la citent sous le nom de Camara et Camaran (2) ; elle est connue dans les luttes qu'au seizième siècle, les Egyptiens soutinrent contre les Portugais ; tour à tour leurs flottes y venaient hiverner ou s'y rafraîchir. La même île est citée, dans le journal de Nicolas Doun-

(1) Aboulféda, p. 212.

(2) Barros. Décade 4, liv. x, ch. 3. Maffée, Osorius, etc.

ton (1) capitaine du *Pepper-Corn*, dans la flotte de sir Henri Midleton ; « elle est située dans la mer Rouge, sur la côte d'Arabie à quarante lieues au nord de Moka, vers le 15e degré de latitude. »

II. Edrisi (2) mentionne sur la côte de l'Arabie, dans l'Hydramaut, entre Choumna et Merbat, le ghob-el-Camar ou vallée de la Lune. Voici l'origine de ce nom, qui vient développer ce que nous avons dit précédemment : « Au fond de cette vallée, est un pays nommé Khâlfat, et à son extrémité une montagne ronde et blanche présentant l'aspect de la lune ; c'est de cette courbure en forme de croissant, et de cette blancheur, que cette montagne tire son nom. » Ce nom est encore conservé sur nos cartes modernes, dans les mêmes parages : Gebel-el-Camar.

III. Ptolémée (3) mentionne dans ses prolégomènes, le cap Comareum qui correspond à Diu.

IV. Komar (4) est un nom propre, porté vers la seconde partie du dixième siècle, par un roi du Méwar ; c'est aussi le nom d'un roi du royaume de Kamaroupa situé à l'est du Gange (5).

V. Ptolémée (6) mentionne le cap Comaria, qui est notre cap Comorin.

(1) Prévost. *Histoire générale des voyages*, t. XI, p. 65.

(2) Edrisi. Premier climat, sixième section.

(3) Ptolémée, liv. I, ch. 17.

(4) *Journal des savants*, année 1831 ; article de M. Silvestre de Sacy.

(5) Stanislas Julien. *Vie et voyages de Hiouen-Thsang*, p.227.

(6) Ptolémée, liv. VII, ch. 1. Voir pour les diverses significations de ce mot, (Koumara, au masculin ; Koumari au féminin) : Langlès. (*Monuments anciens et modernes de l'Hindoustan*, t. I, première partie, p. 231.

VI. Ptolémée (1) et le *Périple de la mer Erythrée* (2), mentionnent la ville de Camara située à l'est du cap Comorin. Cette position est maintenue dans la relation des voyages de Sindebad. Presque tous les auteurs modernes, et parmi eux M. Gildemeister (3), ont pensé que le nom el-Camar, doit s'appliquer à la partie de la presqu'île nommée Ma'bar qui à l'est du cap Comorin fait face à Ceylan. C'est aussi l'opinion de d'Herbelot.

VII. Le *Périple de la mer Erythrée*, indépendamment de la Camara qui précède, mentionne un pays nommé Comar où est un château fort et un port, lequel pays, Gosselin (4) place un peu à l'ouest du cap Comorin.

VIII. D'après Abou-Zeyd (5), à l'ouest du cap Comorin est un pays nommé Comar : « Les récits qui ont cours dans le pays font mention, *dans les temps anciens*, d'un roi de Comar, pays qui produit l'aloès surnommé al-Comari. *Ce pays n'est pas une île ; sa situation est sur le continent indien, du côté qui fait face au pays des Arabes.* Aucun royaume ne renferme une population plus nombreuse que celle de Comar..... »

Massoudi parle du même pays de el-Comar : Le « pays de Comar n'est pas une île ; c'est un pays de côtes et de montagnes, il n'y a pas dans l'Inde beaucoup de royaumes plus peuplés que celui-ci. »

(1) Ptolémée, id.

(2) *Geographi græci minores*, edit. Didot, t. I, p. 300.

(3) Gildemeister (Joanne). *Sriptorum Arabum de rebus indicis*, p. 62.

(4) Gosselin. *Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens*, t. III, p. 213.

(5) Ed. Charton. *Voyageurs anciens et modernes*, t. II, p. 131.

Ces deux auteurs racontent la fin tragique d'un roi de ce pays de Comar qui, dans un moment de présomptueuse et cruelle vanité, témoigna à son vizir le désir de voir la tête du roi de Zabedj exposée sur un plat. Le roi du Zabedj, informé de ce propos, arma secrètement une flotte considérable. « Le roi de Comar n'eut connaissance du danger qui le menaçait que lorsque la flotte fut entrée dans *le fleuve qui conduit à sa capitale*, et que les guerriers du Maha-Radja furent débarqués ; le Maha-Radja saisit donc le roi de Comar à l'improviste, il le prit, lui fit couper la tête et retourna dans ses états. »

C'est de ce même pays de Comar que parle Edrisi (1) dans le passage suivant : « On apporte au roi de Serendib des vins de l'Irac et du Fars qu'il achète de son argent, et qu'il fait vendre dans ses états ; car il boit du vin et défend le libertinage, tandis que *les autres rois de l'Inde* permettent le libertinage et prohibent l'usage des liqueurs enivrantes, à l'exception toutefois *du roi de Comar*, qui défend l'un et l'autre.

C'est encore ce pays de Comar qu'au treizième siècle, Marco-Polo mentionne comme nous allons le voir sous le nom de Comari.

Mais quel est ce pays de Comar, situé sur le continent de l'Inde, dont les commentateurs des auteurs arabes et de Marco Polo n'ont pu indiquer la situation? Nous pensons que le pays de Comar est celui où est situé Calicut, et nous donnerons les motifs dont nous appuyons notre opinion. Ces motifs justifieront Marco Polo d'une inver-

(1) Edrisi, premier climat, huitième section, p. 73.

sion qu'on lui attribue dans la description de certains lieux qu'il a visités. Des inversions de cette nature ne peuvent lui être attribuées, à moins de considérations très-probantes, que pour les lieux qu'il ne décrit que sur les rapports qui lui en ont été faits, et qui ne sont pas sur la route que l'on peut supposer avoir été tenue pour conduire la fiancée du roi de Perse, de la Chine jusqu'au golfe Persique.

Le voyageur quitte « la grant province de Maabar, » part de la cité de Cail située à l'est et proche du cap Comorin; il passe sur la côte ouest de la Péninsule ; son vaisseau le conduit à Coilun (Coulam, Quilon) dont la position à l'ouest du cap Comorin ne peut être l'objet d'aucune incertitude. A la fin du chapitre consacré à Coilun, il dit : « Autre chose n'y a qui à conter face. Si, nous en partirons et vous dirons d'une autre contrée qui a nom Comari. »

Voici le chapitre relatif à Comary (1).

« Comary est une contrée d'Inde meismes, de laquelle se puet veoir aucune chose de l'estoille tramontane (nord) laquelle ne se puet veoir la isle de Java en ça. Et quant l'en la veut veoir, si va l'en bien XXX milles en mer, et la veoit on bien 1 coute haut (haute d'une cou-

(1) Pauthier (M. G). Le livre de Marco-Polo, citoyen de Venise, rédigé en français sous sa dictée en 1298, par *Rusticien de Pise*, publié pour la première fois d'après trois manuscrits inédits de la bibliothèque Impériale de Paris, présentant la rédaction primitive du livre, revue par Marc Pol lui-même et donnée par lui en 1307, à *Thiébault de Cepoy*, accompagnée de variantes, de l'explication des mots hors d'usage, et de commentaires géographiques et historiques, tirés des écrivains orientaux, principalement chinois avec une carte générale de l'Asie. Paris, Didot frères, 1865.

dée). Il est moult sauvage lieu, et si y a bestes de toutes façons et proprement singes qui sont si devisez, que vous diriez que il sont hommes. Et si y a aussi ours, Lyons et Lupars (léopards) assez. Et si y a moult de granz palus (marais) et moult granz pantains (mare, bourbier, de l'italien pantano) à merveille. »

» Autres choses n'y a qui à conter face. Si, nous en partirons et vous conterons d'un autre royaume qui a nom Ély, si comme vous pourrez oïr et entendre. »

Puis, suit le chapitre relatif au royaume d'Ely ; et nous disons que la succession des chapitres que nous venons de mentionner est la succession même des lieux qui y sont décrits en allant de la cité de Cail au royaume d'Ely.

Les commentateurs de Marco Polo n'ont pas voulu que le célèbre voyageur ait passé sous silence le cap Comorin, bien qu'il n'ait pas parlé davantage du cap aussi important qui termine au sud la presqu'île de Malacca. De là, deux systèmes se sont produits. L'un consistant à placer Coilun à l'est du cap Comorin ; alors, après Coilun viendrait la contrée de Comari, limitée au sud par le cap Comorin, puis le royaume d'Ély. Mais la position bien déterminée de Coilun, Coulam ou Quilon, ville très-célèbre sur laquelle les géographes et les voyageurs arabes sont d'un sentiment unanime, fait rejeter cette opinion insoutenable. L'autre système consiste à supposer une erreur de la part de Marco Polo qui aurait dû décrire la contrée de Comari avant celle de Coilun. M. Pauthier a soutenu ce dernier système que n'autorise pas la révision dont le manuscrit de Rusticien de Pise a été l'objet

de la part de Marco Polo lui-même. Ce système devient plus qu'inutile, si l'ordre des chapitres et des lieux peut être justifié historiquement et géographiquement, et si Marco Polo nous fait par ce moyen trouver l'introuvable pays de Comar.

Ebn-al-Ouardi (1) parle d'une division de l'Inde en trois parties : « 1° la partie septentrionale qui comprenait le Sind et le Moultan : 2° une partie intermédiaire, le Hind, qui s'étendait depuis le Guzarate jusque par de là le Gange ; 3° *enfin une partie méridionale qu'il appelle Comar, grande contrée, dit-il, qui contient douze royaumes*, et d'où l'on tirait l'aloès el-Comari.

Cette division remonte à une époque très-antérieure au treizième siècle où écrivait Ebn-Al-Ouardy. On comprend que ce n'est pas contre le roi d'un si grand et si puissant royaume que le maha-Radja du Zabedj aurait pu si facilement et si heureusement exercer ses représailles. De grands changements politiques et territoriaux avaient eu lieu dans cette partie méridionale de l'Inde appelée Comar.

Barros (2) rapporte qu'au neuvième siècle, régnait sur le Malabar un roi nommé *Sa Rama Pereimal*, dont l'empire s'étendait le long de la côte de ce royaume sur un espace de quatre-vingt lieues ; sa capitale était Coulam ; il était si puissant et avait sans doute accompli de si grandes choses que pour perpétuer la mémoire de son nom, on institua en son honneur une ère nouvelle (3). La

(1) *Notices et extraits de la Bibliothèque du Roi*, t. XI, p. 46.

(2) Barros. Décade 1, liv. IX, ch. 3.

(3) « Il y a dans l'Inde, dit M. Pauthier (livre de Marco-Polo, p. 643), une ère

fin du règne de ce grand roi fut marquée par un événement des plus extraordinaires. Voici comment Prévost, dans l'*Histoire générale des voyages,* raconte cet événement et la fondation qui en fut la suite, de la ville de Calicut, dans la contrée Comari de Marco-Polo.

Vers la fin du neuvième siècle de notre ère, plus de six cents ans d'après Faria y Souza (1), et exactement

qui porte le nom de la ville de Kollan et qui commence, selon Wilson, l'an 825 de notre ère. Les indigènes de la côte de Malabar la font commencer un an plus tôt, correspondant à 824 ; c'est l'ère plus connue sous le nom Sanskrit de : *Parasamou-Rama-Saka.* M. Taylor, dans ses : *Orientals manuscripts*, etc. (vol. I, p. 203), donnant la traduction d'un document Tamil, établit que l'année 227 de l'ère Gollam (Kollam), répond à l'année 1246 de l'ère de Salivahana ou 764 de notre ère; ce qui reporterait à 60 ans plus haut, c'est-à-dire à un cycle entier, cette même ère de Kollam. »

En admettant la date donnée par Barros, la mort de Sa-Rama-Pereimal qui sombra avec son navire en se rendant à la Mecque, eut lieu en l'an 886 de notre ère; la date de 764 est donc exclue.

La date de 825, compatible avec la possibilité d'un long règne, ressort du passage suivant d'Anquetil du Perron (Zend-Avesta ; discours préliminaire, t. I, 1re partie, p. CXLIV) : « Calicut est une ville considérable, bâtie l'an 825 de J.-C. *L'an* 933 *de sa fondation répondait à l'an* 1758 *de J.-C.* » Ce renseignement fourni à Anquetil du Perron par un Hindou, fils du Topaye de la loge anglaise de Cochin, fait confusion entre l'année du départ de cette ère, et l'année de la fondation de Calicut, confusion d'où se dégage l'année 825. D'après Barros, Calicut ne fut fondée qu'après l'an 886 de notre ère, et cet historien est le seul auteur qui nous ait transmis les causes de la fondation de cette ville, et les dispositions de réglementations religieuses que l'ancien roi de Comar prit avant sa dernière détermination. Langlès (*monuments anciens et modernes de l'Hindoustan*, t. I, p. 231), place la fondation de Calicut à l'an 907 de J.-C. Le même savant relate un fait qui se rattache à l'an 825 et qui probablement n'est pas étranger à l'institution de l'ère de Parasou-Rama-Saka : « Vers l'an 825, Chérama, Péroumal de toute la côte de Malabar, et que les Hindous vénéraient comme un héros et même comme un Dieu, accorda aux chrétiens de Saint-Thomas établis dans ses états, des privilèges gravés sur des planches de cuivre que leurs descendants montrèrent encore à l'archevêque de Menezès en 1599. »

(1) Faria y Souza. *Asia Portuguesa ;* t. I, p. 1, ch. 9, p. 84.

six cent douze ans d'après Barros (1), avant l'arrivée des Portugais dans l'Inde, « Sarana Perimal (2) qui régnait sur toute la contrée de Malabar, prit tant de goût pour la religion des Arabes, que non-seulement il embrassa le Mahométisme, mais qu'il résolut de faire le pèlerinage de la Mecque pour achever ses jours dans cette cité sainte. Avant son départ, il fit le partage de ses états entre sa famille, ne se réservant que douze lieues de pays proche de la mer, dont il fit présent, au moment qu'il s'embarquait, à son page qui était du même sang que lui, avec ordre de le cultiver et de le peupler en mémoire de son embarquement. Il lui donna aussi son épée et son bonnet (3) comme marque de l'autorité souveraine, et ses derniers mots furent un ordre à tous ceux qu'il avait institués ses héritiers, de le reconnaître pour leur samorin ou leur empereur. Les seuls princes de Coulam et

(1) Barros. Décade 1, liv. IX, ch. 3, p. 324.

(2) Prévost. *Histoire générale des voyages*, t. I, p. 34, 35.

(3) L'abbé Prévost à la fin de son *introduction à l'histoire générale des voyages*, p. XIV, écrit : « Une compagnie de gens laborieux à laquelle je ne fais que prêter ma plume, me répond de l'ordre et de la fidélité des matériaux. J'ose garantir ma propre exactitude pour la forme que je vais leur donner dans mon style. » L'erreur du bonnet n'est donc pas de l'illustre écrivain. Le même récit, et dans les mêmes termes, est produit dans *l'Histoire générale des voyages* de Walckenaer. L'erreur signalée est donc due aux auteurs de la grande collection des voyages commencée en Angleterre, et qui a été le point de départ de celle de l'abbé Prévost. Nous n'avons pu vérifier le fait, n'ayant pas la grande collection anglaise à notre disposition.

Barros dit que les deux objets qui furent laissés au Çamorij par Sarama Pereimal sont : un *candieiro*, lampe ou chandelier (*que serve ao presente diante das pessoas notaveis como ca entre nos a tochu*), emblème de la puissance intellectuelle, de la clarté et de la perspicacité de l'esprit, de la supériorité d'intelligence que les rois doivent avoir sur le commun des hommes ; et une épée emblème de la puissance effective du souverain.

de Cananor furent exceptés de cette loi ; mais il les obligea, tous sans exception, de recevoir sur leur monnaie le coin de cet empereur. Il mit ensuite à la voile du lieu où Calicut existe aujourd'hui. Une origine si singulière donna aux Mores tant de respect et de vénération pour cette ville, qu'ils abandonnèrent insensiblement le port de Coulam et qu'ils ne voulurent plus charger leurs vaisseaux qu'à Calicut... etc. »

D'après ce qui précède, le grand royaume de Comar dont a parlé Ebn-el-Ouardi, et qui avait subi des modifications avant le règne de Sa-Rama-Pereimal, cessa d'exister en l'an 886. Chacun des États dont il se composait eut dès ce moment une existence individuelle, et le nom de Comar resta à la seule partie de ce royaume que le roi de Comar s'était réservée et où s'éleva la ville de Calicut. La contrée Comari de Marco Polo et celle où est la ville de Calicut, sont l'une et l'autre situées au nord de Coulam et au sud du cap d'Ely.

Le nom de Comar, conservé au seul pays que s'était réservé Sa-Rama-Pereimal, s'éclipsa insensiblement lorsque s'accrurent la prospérité et la renommée de Calicut, mais non entièrement, puisque les Arabes le mentionnent sans dire où il est placé et que Marco Polo lui donne une attribution que les commentateurs ont méconnue.

Marc Pol est donc conforme à Abou-Zeyd disant au dixième siècle que le pays d'el-Comar est situé sur le continent de l'Inde du côté qui regarde le pays des Arabes.

IX. Le nom de Comar a été appliqué par Albyrouni (1)

(1) Reinaud. *Fragments Arabes et Persans*, p. 105.

et par Ibn-Bathouta (1) à la côte d'Assem sous les altérations Kamrou, Camroun.

Hiouen-Thsang (2) cite le pays d'Assem sous le nom de Kamaroupa.

Aboulféda (3) applique le nom Camrou à toute la chaîne de montagnes de la presqu'île Malacca. « La mer de Chine, dit-il, passe devant les montagnes de Camrou qui occupent une position intermédiaire entre la Chine et l'Inde. Ces montagnes sont une pépinière d'aloès. » Quatre cents ans avant Aboulféda, Abou-Zeyd (4) avait dit que ce pays fournit un aloès de première qualité.

Plusieurs cartes de l'atlas Lelewel (5) portent sur les contrées à l'est du Gange le nom de Comar.

X. Edrisi (6) donne le nom Comar à une île située dans le golfe de Siam, à trois milles de l'île Senf dont, dit-il, le bois d'aloès est supérieur à celui de Comar.

Aboulféda parle de l'île el-Comar éloignée de l'île Senf d'une petite journée de navigation ; ailleurs Aboulféda augmente cette distance en plaçant l'île Senf par 6° de latitude nord, et l'île Comar par 2° de latitude nord. Il peut très-bien n'y avoir là aucune contradiction. Il y a progrès, mais un progrès qui ne prouve que l'incertitude du géographe sur des renseignements qui lui paraissent erronés ; car, pour bien apprécier, il faudrait être certain de l'identité de ces îles, surtout de Comar,

(1) Reinaud. Aboulféda. *Introduction*, p. CDXXX.
(2) Stanislas Julien. *Vie et voyages de Hiouen-Thsang*.
(3) Aboulféda. *Géographie*, p, 26.
(4) *Voyageurs anciens et modernes*, par Ed. Charton, t. II, p. 147.
(5) Lelewel. *Géographie du moyen âge*, atlas de 1850.
(6) Edrisi. *Géographie*, t. I, p. 83.

avec celles qu'on supposerait lui correspondre, et jusqu'à présent les recherches ont été infructueuses. D'après ce que nous avons dit au chapitre II, les différentes îles Comar correspondent à l'état des connaissances géographiques aux divers temps où des renseignements parvinrent aux géographes. C'étaient des points mystérieux non explorés qu'avaient entrevus les navigateurs dans des parages non fréquentés. Ces points se rattachaient pour eux à l'île supposée qui était censée limiter la mer au sud et à l'est, l'île Comor-Malai, dont il sera bientôt question plus au long. Le nom Comar ou toute autre altération leur resta comme pour témoigner de leur origine et servir d'indication à l'histoire de la géographie des contrées orientales. Ces îles Comar, mentionnées par les auteurs arabes, et une autre île Comar qu'Edrisi met à cinq journées de l'île orientale de Chouma, n'étaient primitivement que des attenances supposées de l'île Comor-Malai.

XI. Ibn-Bathouta parle de Komara qui, d'après lui, est une contrée de Moul-Java (notre Java moderne). « Le pays de Moul-Java produit les parfums les plus suaves, ainsi que l'aloès odorant, le kakouly et le komary; car Kakoula et Komara sont au nombre des contrées de Moul-Java. » M. Dulaurier, dans une note jointe à ce passage de sa traduction, dit : « Une hypothèse que je regarde moi-même comme très-hasardée et qu'une conformité de noms, quoique éloignée, me suggère, pourrait faire croire que Kakoula est peut-être Tandjong, Tjoungkoulan, à l'extrémité occidentale de Java, dans le détroit de la Sonde, et que Komara est Samarang

sur la côte nord. » Le nom Komara, appliqué à une partie de Moul-Java, paraît, d'après cette citation, tirer son origine de la culture qu'on y faisait de l'aloès de Comar. En effet, Ibn-Bathouta, qui a abordé au port de Kakoula et a passé trois jours à la cour du Sultan dans la ville de Kakoula, remarque dès son arrivée que les habitants se servent du bois d'aloès dans leurs maisons, comme chez nous on fait du bois à brûler, et à meilleur marché. « Ce bois d'aloès y est si commun, dit-il, qu'il n'est la propriété de personne. Deux espèces seulement y sont cultivées et sont des propriétés particulières, le kakouly et le komary. » Quant aux endroits d'où provenait cette dernière espèce d'aloès, on ne peut être embarrassé que par le choix, d'après ce que nous avons rapporté ci-dessus; et nous sommes loin d'avoir épuisé la nomenclature des endroits nommés Comar, où les auteurs indiquent d'excellent aloès toujours du nom Comar, Comari, Camrouny. Le nom de Comar n'a donc dans cette circonstance aucune importance géographique. En examinant une carte de l'île Maurice et apercevant une partie de cette île désignée sous le nom de Moka, parce qu'il y a cent quarante ans on y cultiva le café d'origine arabique, dirait-on que Moka est située dans une île de la mer des Indes ?

Passons à la dernière application dont nous avons à nous occuper, quant au nom de Comor.

CHAPITRE IV.

L'île Comor-Malay d'Edrisi. — Erreurs des commentateurs d'Edrisi au sujet de cette île.— Position de Djesta. — Distance de l'île Comr à Djesta et aux îles Maldives. — L'île Comor d'Ibn-Said. — Comparaison des cartes d'Ibn-Said et d'Edrisi. — Assimilation de quelques lieux de la côte d'Afrique de ce géographe. — Réduction des mesures employées par Ibn-Said. — Exactitude que cette réduction donne à la longueur de la côte occidentale de Madagascar, comprise entre la partie sud de cette île et le cap Saint-André, laquelle partie est toute la côte occidentale de l'île Comr. — Assimilation des divers lieux de l'île Comr : Leirane, Malaï, Dehemi, Balbeuq. — Autres phases de la configuration de l'île Comr après que la circumnavigation de cette île est accomplie. — Observations diverses. — Autres preuves de l'identité de l'île Comr et de Madagascar. — Diverses mappemondes. — Attributions prêtées à l'île Comr. — Le nom Comr est donné à tous les archipels au nord-est de Madagascar.

Edrisi parle de l'île Comor : (p. 67) elle est voisine des îles Roibahat (les Maldives); (p. 69) elle est à sept journées de navigation des îles Roibahat; (p. 79) elle est à une journée de navigation de Djesta, sur la côte de l'Afrique; (p. 83) l'île Comor est à cinq journées de l'île orientale Chouma; (id.) elle est à trois milles de l'île Senf; (p. 86) elle est à une journée de l'île Achoura. L'île nommée Comor, dit-il, est longue; son roi demeure dans la ville de Malaï; ses habitants disent qu'elle

s'étend en longueur sur un espace de quatre journées (d'après le manuscrit A de la Bibliothèque impériale, traduit par M. Amédée Jaubert), et sur un espace de quatre journées (d'après le manuscrit B consulté par le même orientaliste) ; il dit encore que l'île Comor se termine en face des îles de la Chine du côté du nord (d'après le manuscrit A), et du côté du midi (d'après le manuscrit B).

Ces détails sont peu concordants. Si pour s'éclairer on consulte la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, on voit que ce savant auteur n'a pas bien démêlé le texte d'Edrisi ; il a attribué, et d'autres auteurs recommandables l'ont suivi dans ses errements, à une contrée de l'Inde, ce que le géographe arabe dit de cette contrée et aussi d'autres pays entièrement différents ; et à son insu il lui fait dire ce qu'il ne dit pas. Il n'est pas jusqu'à l'illustre d'Anville (1) dont la perspicacité n'ait été en défaut au sujet de l'île Comor. Il remarque que la langue arabe n'a point de terme particulier pour distinguer ce qui n'est que presqu'île d'avec ce qui est entièrement isolé ; mais faisant lui-même la confusion qu'il faut éviter, il dit que : « l'île Comor est la partie de l'Inde qui du cap Comorin s'étend vers les contrées orientales de l'Asie. »

Les commentateurs ont commis cette erreur pour ne pas avoir eu constamment présente à l'esprit la carte d'Edrisi.

Le monde habitable d'Edrisi occupe une étendue en longitude de 180 degrés ; il est partagé en sept climats ;

(1) D'Anville. *Antiquité géographique de l'Inde*, p. 121.

chaque climat est divisé en dix sections égales, ayant chacune une étendue en longitude de 18 degrés. La description des sections va de l'ouest à l'est, et commence par le premier climat (1).

La mer des Indes se développe dans le premier climat; elle s'étend en latitude au-dessus de la ligne équinoxiale jusqu'au treizième degré nord. L'île Kotroba y est portée avec la longitude écrite 112 degrés qui lui convient selon la place qu'elle occupe dans la septième section; l'île Serendib y est portée avec une longitude écrite 108 degrés, tandis que, selon la place qu'elle occupe dans la huitième section, elle devrait porter la longitude 138 degrés. C'est une erreur de main, puisque cette longitude, suivant différentes tables de géographes arabes,

(1) Dans le manuscrit du fonds Asselin de la Bibliothèque Impériale de Paris, traduit par M. Amédée Jaubert, chaque section, à l'exception de la 70e remplie par l'Océan ténébreux, et où il n'y a pas d'habitants, est accompagnée d'une carte. Les cartes de la 1re, 2e et 3e sections du premier climat, sont produites dans la traduction.

Les copies de même dimension des soixante-neuf cartes ont été, par les soins de M. Jomard, assemblées en une seule carte qui est au département des cartes et plans de la même bibliothèque. M. Jaubert (préface, p. XII) avait annoncé cet assemblage, ou plutôt la réduction de cette carte d'ensemble comme devant être jointe à sa traduction; cette adjonction n'a pas été faite, et pour qu'elle fût réellement utile, il faudrait que les noms arabes fussent accompagnés de leur traduction.

Les copies réduites des 7e, 8e, 9e et 10e sections du premier climat sont produites dans l'Atlas Lelewel; on y trouve également les 2e, 3e, 4e, 5e et 6e sections du sixième et du septième climats, réduites sur les dix cartes correspondantes du manuscrit du fonds Asselin, lesquelles sont produites dans l'atlas manuscrit de la Bibliothèque impériale (t. I, p. 61-64; t. III, art. I, analyse de la description d'Edrisi).

L'atlas Lelewel contient aussi une copie réduite de la table ronde du roi de Sicile, Roger, dressée par Edrisi, en 1154, qui accompagne deux manuscrits de la bibliothèque Bodleyenne d'Oxford, et qui a été reproduite par le docteur

varie de 130 à 120 degrés, et que cette dernière est la moindre qui y soit produite.

L'île Comor-Malay commence au sud-est de l'île Serendib, à la fin de la huitième section, par une longitude de 144 degrés; elle se dirige vers l'est, inclinant un peu vers le nord; s'abaisse ou se relève de manière à permettre au géographe d'insérer dans l'espace étroit qui la sépare de l'Asie, les îles dépendances géographiques de ce continent, qui deviennent ses voisines; et se termine dans la dixième section par une longitude de 168 degrés, occupant ainsi une étendue en longitude de 24 degrés.

Toutes les longitudes rapportées à ces sections sont arbitraires, et, pour ne nous occuper que de notre sujet, sont en contradiction avec une autre sorte d'appréciation, à savoir, des mesures itinéraires portées sur la côte de l'Afrique (1) et dont nous ferons usage.

Vincent, dans son ouvrage sur le périple de la mer Erythrée, et par M. Reinaud dans son *Introduction à la géographie d'Aboulféda*. La mer des Indes n'y est pas conforme, en tout, à celle de la carte générale par sections du manuscrit traduit par M. Jaubert.

(1) Ainsi de Mélinde à Djesta qui est placée vis-à-vis de la pointe ouest de l'île Comor, il y a, comme nous le verrons, une distance en longitude de 12 degrés, tandis que si on consulte la place que Mélinde et Djesta occupent dans les sections, cette distance est de 32 degrés. Si on recherche les causes de cette contradiction, on voit que la mesure de 12 degrés comprise entre Mélinde et Djesta, aurait fait correspondre le commencement de l'île Comor, placé vis-à-vis de Djesta, avec le 124e degré de longitude. Serendib étant portée par 138 degrés, l'île Comor aurait dû commencer par une longitude de 14 degrés ouest de Serendib; mais alors comment aurait fait le géographe pour insérer l'île Comr entre Serendib (Latitude 8e nord) et la côte de l'Afrique qui s'étend au-dessus de la ligne équinoxiale, côte qu'il représente habitée partout, et sur laquelle il faut humainement laisser une zone suffisante habitable; que de-

Dans le chapitre précédent, nous avons séparé avec soin les diverses applications du nom Comar, qui sur certaines cartes a aussi été attribué à Ceylan. Les citations que nous avons produites au début du présent chapitre contiennent tous les renseignements géographiques fournis par Edrisi sur l'île Comor, avec toutes leurs discordances qui, comme on le voit par la situation que nous venons de décrire de cette île, se comprennent parfaitement.

Edrisi (p. 86 et 92) décrit l'île Malay située dans la mer de Chine et qui correspond à une des îles de la Sonde; une note placée à la page 92, pour remplir une lacune du manuscrit A, note tirée du manuscrit B et de la version latine, consultés par M. Jaubert, fait de cette île Malay et de l'île Comor une seule et même île. Si on consulte la carte d'Edrisi, on s'assurera facilement que c'est là en effet la représentation que le géographe en a donnée. Elle y porte le nom : Comor-Malay, réunion des noms des deux îles qui hypothétiquement forment ses extrémités orientale et occidentale, mais indiquant un trait d'union entre les Malais et l'île Comor, et rappelant les traditions malaises relatées au chapitre 11. Car la ville de Malay, que nous verrons citée par Ibn-Said d'après le voyageur Ibn-Fathima, figure déjà sur la carte d'Edrisi, et cette ville est placée sur la partie ouest de l'île Comor-Malay; d'où suit que de ces migrations viendrait le nom Malaicassar donné à Madagascar, nom anti-

viendraient alors et le canal qui sépare l'île Comor de la côte de l'Afrique, et la largeur de l'île Comor, et la distance de sept journées de l'île Comor aux Maldives? On se rend compte par là des tortures géographiques auxquelles s'est soumis Edrisi pour dresser sa mer des Indes.

que qui ensuite a été converti en Madeigascar, et autres plus ou moins semblables et définitivement en Madagascar ; de là aussi le nom de Malegaches donné aux habitants de cette île.

Lorsque Edrisi veut indiquer la distance de quelques-unes des parties les plus orientales de cette île à quelques îles qu'il décrit comme dépendances de l'Asie, il la nomme Malay. Ainsi (p. 86) l'île Achoura est à une petite journée de l'île Malay. Quand il veut indiquer la distance des parties occidentales de cette île à la côte d'Afrique, il la nomme Comor. Occupons-nous donc de la partie occidentale de l'île Comor-Malay.

De Comor à Djesta située sur la côte de Sofala (p. 79), il y a une journée de navigation.

On peut s'assurer que Djesta convient par sa latitude au point de la côte d'Afrique le plus rapproché de Madagascar. Nous nous servirons des chiffres tels quels donnés par Edrisi et nous partirons du point fixe de Mélinde.

De Mélinde à Mombaze : deux journées de navigation ; et comme, d'après ce que dit l'auteur dans la sixième section de son deuxième climat (p. 158) (1), la journée de navigation est de cent milles, cette distance

est	200 milles.
De Mombaze à El-Banés.	150
De El-Banés à Thonet.	150
A reporter. .	500 milles.

(1) En parlant de Derdour, Edrisi dit : « Ce lieu est situé au sud de l'île d'Ebn-Kawan, laquelle est éloignée de l'île de Keich de cinquante-deux milles ; ce qui forme une demi-journée de navigation. »

Report. . .	500 milles.
De Thonet à Dendama, la distance n'est donnée ni dans le texte ni sur la carte, on peut l'estimer par l'espace compris sur la carte, à	300
De Dendama à Djentama : 2 journées.	200
De Djentama à Bukha : 1 journée.	100
De Bukha à Siouna : 3 journées. .	300
De Siouna à Djesta, évaluation prise sur la carte.	100
Total. . .	1,500 milles.

Cette distance ne peut être portée en latitude, puisque, indépendamment de la réduction que lui fera subir le redressement d'une partie de la côte, l'itinéraire n'est pas donné en ligne droite, mais sur plusieurs lignes droites et lignes courbes entre les six stations de Mélinde à Djesta. On peut estimer la réduction à opérer à environ 300 milles, ce qui laisse une distance de 1,200 milles à porter en latitude. Nous ne nous dissimulons pas l'arbitraire de cette réduction; sans doute on ne l'estimera pas trop grande si on fait attention que la première des distances itinéraires portées ci-dessus devrait être bien autrement réduite.

Pour évaluer cette latitude, Edrisi, à part un calcul attribué aux Indiens, énoncé seulement par un rapport, ce qui indique suffisamment que ce n'est pas de celui-là qu'il s'est servi, fournit dans ses prolégomènes (p. 11) deux systèmes entre lesquels il faut choisir. L'un divise l'équateur en 360 degrés; le degré contient

25 parasanges; la parasange, 12,000 coudées; la coudée, 24 doigts; le doigt, six grains d'orge rangés dos à dos.

On peut remarquer que le mille ne figure pas dans cette énumération des diverses mesures de ce système ; cette omission est d'autant plus extraordinaire que, pour les contrées maritimes, l'auteur relate les distances en milles et en journées de navigation qu'il convertit en milles.

Dans le second système qu'il dit être celui d'Herates, l'équateur est divisé en 360 degrés; le degré contient 100 milles ou 33 parasanges 1/3.

On pourrait donc croire que c'est de ce dernier système que s'est servi Edrisi, d'autant plus qu'il estime la journée de navigation à 100 milles, ce qui paraît être une estime suffisante. En portant alors en latitude les 12 degrés qui résultent des 1200 milles, distance de Mélinde à Djesta, on arrive à 15 degrés de latitude sud, ce qui fait correspondre Djesta à Mozambique.

C'est là une rencontre heureuse, puisqu'elle conduit au point de la côte d'Afrique le plus rapproché de Madagascar, de même que Djesta l'est de Comor. Mais c'est une rencontre fortuite parce qu'elle est trop exacte, provenant de chiffres aussi inexacts que ceux d'Edrisi qui met deux cents milles de Mélinde à Mombase. Il est vrai que certaines distances ont pu être portées très-exagérées, et d'autres relativement diminuées, de sorte que les distances partielles étant fautives, leur ensemble puisse présenter moins d'inexactitude.

Si au contraire, on se sert du premier système, en le

complètant par l'adjonction du mille, qui est invariablement le tiers de la parasange, et donne 75 milles au degré, alors les 1,200 milles portent Djesta à 16 degrés sud de Mélinde, par conséquent dans la partie de la côte de Sofala la plus enfoncée vers l'ouest, et dont la distance à la côte occidentale de Madagascar est la plus considérable.

De ces deux positions, Mozambique, Sofala, quelle est celle qui convient le plus à Djesta? Sans incertitude c'est Mozambique : et nul autre point de la côte d'Afrique ne peut lui être comparé, quant à la condition spéciale de Djesta (1). A la vérité il n'y a pas dans une journée de navigation pour la traversée de Mozambique à Madagascar, une appréciation suffisante de la largeur du

(1) De cette épreuve que nous faisons subir aux chiffres d'Edrisi, il ne peut résulter aucune induction quant au système qu'il a suivi. Il est évident que ces systèmes n'ont ici qu'une importance tout-à-fait secondaire. Les distances qui ont été fournies, étant exagérées, leur réduction en milles a produit également ces indications exagérées. Plus on s'éloigne sur la côte d'Afrique vers le sud, plus l'exagération est grande. Ainsi, pour la valeur de 75 milles au degré, la longueur de la mer Rouge est dans les prolégomènes portée à 1,400 milles, évaluation trop faible. puisqu'il ne s'agit pas de l'étendue en latitude de la mer Rouge qui est de 18 degrés, mais de sa longueur qui, d'après les 1,400 milles ne serait que de 373 lieues marines. De Termeh où commence la montagne de Khakoui (cap d'Orfui), jusqu'à Mélinde, on compte en réunissant diverses distances fournies par les 6e et 7e sections du 1er climat, 1,350 milles ou 360 lieues marines, lesquelles, par une réduction pour en obtenir une distance en latitude, ne pourraient jamais descendre à 13° 30', étendue en latitude de la même partie de la côte. L'évaluation du mille, de trop forte qu'elle était dans l'exemple précédent, devient ici trop faible. La même observation pourrait être faite aux distances successives de Mélinde à Djesta ou Mozambique.

Si nous considérons l'évaluation de 100 milles au degré, les 1,400 milles de la longueur de la mer Rouge seront de beaucoup insuffisants. De Termeh à

canal ; il en est de même des sept journées de navigation, indiquées par le même auteur entre l'île Comor et Anberia, une des plus méridionales des Maldives. Mais ce qui est certain, c'est que le rapport de 1 à 7 exprime assez bien le rapport entre les distances de Mozambique à Madagascar, et de Madagascar aux Maldives. Ce rapport pourrait varier sans cesser d'être exact, et Madagascar est la seule grande île de la mer des Indes, qui puisse y satisfaire. Il y a même lieu de s'étonner qu'une telle exactitude ressorte d'un système aussi vicieux que celui d'Edrisi ; cela justifie ce que nous avons dit au chapitre Ier des diverses mesures qu'on doit démêler dans la carte de ce géographe.

Si de la mer des Indes d'Edrisi, nous passons à celle d'Ibn-Said, l'identité de l'île Comor ou Comr avec Madagascar se précisera d'une manière complète.

L'île Comr d'Ibn-Said commence, du côté de l'Afrique, par 101 degrés de longitude, et s'étend jusqu'au 164e degré. Au 154e degré, sur la côte nord, et par 3 degrés de latitude méridionale, est la ville de Comoryé, jadis la capitale de la plus grande partie de l'île.

Le fragment d'Ibn-Said, dont nous ferons usage, est produit par M. Reinaud. Il y a un autre fragment du même auteur, relatif au même sujet, dans la *géographie* d'Aboulféda (p. 208). Mais ces deux fragments ne con-

Mélinde, les 1350 milles donneront précisément les 13° 30' de latitude compris entre le cap d'Orfui et Mélinde ; enfin de Mélinde à Djesta ou Mozambique, les 1500 milles donneraient une évaluation trop faible du mille, et nous avons dû les corriger en présence de la distance de Mélinde à Mombase portée à 200 milles.

cordent pas sur plusieurs points, entre autres sur celui-ci, que : Aboulféda place sur la côte d'Afrique, une ville nommée Leirane par 102° de longitude, 30' de latitude sud, tandis que celui de M. Reinaud place une ville de Leirane sur la côte de l'île Comr par la même longitude et la même latitude, bien qu'il y ait entre le continent et l'île Comr un canal de deux cents milles de largeur. Ce qui prouve une altération dans l'un des deux fragments. Celui d'Aboulféda est tronqué et nous n'avons à employer que celui de M. Reinaud (1). Ibn-Said continue ainsi sa description de la côte d'Afrique : « A l'orient de la ville de Seyouna, qui est située sous le 99e degré de longitude et le 2e degré 30' de latitude méridionale, commence la montagne battue (Djebel Almolattham) ; elle s'étend le long de la côte, sur un espace d'environ deux cent soixante milles. On la nomme ainsi parce que le vent du nord souffle de son côté. La montagne des Comr se prolonge dans la même direction. La race nègre, qui commence aux extrémités du Magreb, finit au midi sous le 108e degré de longitude et le 16e degré de latitude méridionale. Là, s'élève la montagne du Repentir (Djebel Alnedan). Cette montagne s'étend jusque sous le 117e degré et demi de longitude. Sa couleur est d'un rouge cendre. La mer environnante la baigne du côté du sud-ouest. Au pied de cette montagne du côté du nord, et sous le

(1) M. Reinaud a donné dans son *Introduction à la Géographie d'Aboulféda* (p. CXLI et suiv.) une notice biographique et bibliographique sur Ibn-Said, et (p. CCCXVI) le fragment de la Djagrafya de cet auteur, que nous reproduisons, lequel sera, plus loin, complété par un autre fragment d'Ibn-Said, dont la traduction est produite dans le voyage à la côte orientale d'Afrique par M. Guillain.

109° degré de longitude et le 12° degré de latitude méridionale est la ville de Daghouta ; c'est la plus reculée des villes du pays de Sofala ; c'est la ville la plus avancée de la saillie que le contingent forme de ce côté (1).

» Quant à l'île de Comr, elle prend naissance à l'orient de la ville de Seyouna, en face de la montagne battue. Le canal formé par l'île et le continent se dirige vers le sud-est, et se termine à la montagne du Repentir. Il y a en cet endroit une largeur d'environ deux cents milles. Le vent qui souffle du nord pousse les navires contre la montagne battue. C'est aux équipages à se tenir sur leurs gardes. S'ils sont entraînés dans le canal, ils tâchent de regagner le nord à l'aide du vent qui vient du sud. Une fois arrivés devant la montagne du Repentir, il ne leur reste qu'à déplorer leur imprudence et à s'abandonner au décret divin. Ils sont brisés contre la montagne, ou bien ils sont poussés dans la mer environnante, et l'on n'en a jamais plus de nouvelles. On dit qu'il y a en cet endroit des tournants qui engloutissent les navires (2). Les personnes qui naviguent dans les

(1) Nous devons noter que dans le fragment cité par Aboulféda, la traduction donnée de ce passage est celle-ci : « La ville de Daghouta est la plus avancée de la partie habitée du continent du côté du midi. »

(2) On peut se rappeler ce que Massoudi dit de la mer des Zendjs ; il ajoute même qu'un pilote Sirafien, avec lequel il avait fait un voyage de l'Oman à l'île Cambalou, périt plus tard dans cette mer, avec son équipage ; et que deux armateurs, avec lesquels il fit son dernier voyage à l'île Cambalou, eurent ensuite le même sort. Nous avons également vu comment Albyrouni s'est exprimé au sujet de la navigation dans le canal Mozambique. Edrisi (2e climat, 6e section) décrivant un gouffre, dont parle aussi Massoudi, situé non loin du cap Mucendom à l'entrée du golfe Persique, le gouffre Derdour, dit : « Il existe trois gouffres de ce genre, le premier est celui-ci que nous décrivons, le deuxième est celui qui se trouve dans le voisinage de Comor, etc. »

mers de l'Inde nomment ces parages mers de la Ruine ; ils les appellent aussi mer de Sohayl, parce que de cet endroit, on voit l'étoile de Sohayl (Canope) au-dessus de sa tête.

» L'île de Comr est longue et large. On lui attribue quatre mois de long et vingt journées de large dans sa plus grande largeur. On cite parmi ses villes celle de Leirane. Ibn-Fathima qui l'a visitée dit qu'elle est avec Macdaschou au pouvoir des Musulmans, mais que ses habitants sont un mélange d'hommes venus de tous les pays. C'est un port où l'on peut relâcher et mettre à la voile. Les scheikhs qui y exercent l'autorité tâchent de s'y maintenir dans de bons rapports avec le prince de la ville de Malay, qui est située à l'orient. Leyrane se trouve sur les bords de la mer sous le 102° degré de longitude et 32' de latitude. A cinq degrés au-delà est la ville de Malay où réside un des rois de l'île. Ce roi parvient quelquefois à faire la conquête de la plus grande partie de l'île, mais il ne retire pas de grands avantages de ces succès, car les distances sont grandes et les esprits divisés. La latitude de Malay est la même que celle de Leyrane.

» La ville de Daghouta est située au pied de la montagne du Repentir, sur le bord du canal des Comr.

» Quant à l'île des Comr, elle se prolonge à l'est. Comoryé, qui fut jadis la capitale de la plus grande partie de l'île, se trouve sous le 154° degré de longitude et le 3° degré de latitude méridionale.

» La mer de l'Inde se joint à la mer environnante sous le 164° degré 31' de longitude. En cet endroit est

l'embouchure du fleuve Khomdam, le principal des fleuves de la Chine. Khomdam est le nom d'une ville que le fleuve traverse ; sa situation est sous le 164e degré de longitude et le 1er degré de latitude septentrionale. Personne, dit-on, ni d'entre les habitants de l'île de Comr, ni d'entre les étrangers, n'a navigué dans la mer environnante ; quiconque y a été entraîné a péri au milieu des tournants d'eau. »

La partie de ce fragment, relative au canal des Comr et aux dangers si caractéristiquement décrits que courent les navires en approchant du cap du Repentir, fournit une assimilation incontestable de ce cap du Repentir avec le cap Corrientes. La route que doivent tenir les marins égarés vers ce cap pour regagner le nord, y est indiquée ; elle consiste, comme de nos jours, à s'éloigner de la côte d'Afrique et à se rapprocher de Madagascar. Ainsi soustraits à l'action des courants, les navires gagnent le nord par le vent du sud. On lit dans Barros que Vasco da Gama, dans son premier voyage, prit tant de précautions pour éviter ces courants, qu'il passa fort loin de terre et ne put prendre connaissance de Sofala. Cette manœuvre, exagérée par des circonstances de temps, eût suffi à faire découvrir Madagascar dont les montagnes sont visibles de fort loin en mer, si les îles Comores n'étaient pas placées, comme des pierres d'attente échelonnées, pour faire penser que l'île Madagascar dut être connue de très-bonne heure par les premiers marins qui naviguèrent dans ces parages.

Pour bien apprécier le fragment d'Ibn-Saïd que nous venons de produire, comparons d'abord les cartes d'E-

drisi et d'Ibn-Saïd résultant des textes de ces géographes.

Chez Edrisi, la côte orientale de l'Afrique est, dans toute sa longueur, dirigée de l'ouest à l'est, et au nord de l'équateur; par suite Madagascar est figurée à quelques degrés au nord de l'équateur, et la direction de sa longueur est du sud-ouest au nord-est, de telle sorte que la côte est de Madagascar devient une partie de la côte nord de l'île Comor, et la côte occidentale de Madagascar devient la côte méridionale de l'île Comor.

Chez Ibn-Saïd, la côte orientale de l'Afrique se dirige de l'ouest à l'est sur un long espace; mais une première amélioration peut être déjà observée, car le gisement de cette côte, au lieu d'être au nord, est au sud de l'équateur. Mélinde est par 81°30' de longitude et 2°50' de latitude méridionale; Seyouna est par 99° de longitude et 2°30' de latitude méridionale. A partir de Seyouna, une amélioration bien plus notable doit être observée: la côte de l'Afrique se dirige au sud-est; elle suit cette direction jusqu'à Daghouta, située par 109° de longitude et 12° de latitude méridionale : ensuite la côte d'Afrique se poursuit jusqu'au cap du Repentir situé par 117° de longitude.

Quelle est la nouvelle situation que chez Ibn-Saïd prend l'île Comr relativement à ce redressement de la côte de l'Afrique? La mer des Indes n'a pas encore été traversée à l'est et au nord-est de Madagascar, et du nord au sud, ou si elle l'a été, le géographe n'en a rien su, car il n'aurait pas représenté une île immense qui barre cette route. Il a donc manqué de renseignements

à cet égard, et la côte orientale de Madagascar qu'Edrisi a figurée comme étant la côte nord de l'île Comor, reste encore chez Ibn-Saïd une partie de la côte nord de l'île Comr. Il y a cependant une amélioration à noter dans la figuration de cette côte nord, car tandis qu'Edrisi la dirige transversalement vers l'Asie et au nord de l'équateur, Ibn-Saïd place son gisement au sud de l'équateur et dans une direction donnée à peu près par les positions extrêmes : Leirane, longitude 102°, latitude 0°30' ; Comoryé, longitude 154°, latitude méridionale 3°. Nous disons à peu près, parce que Leyrane n'est pas donnée par Ibn-Saïd comme occupant la position la plus au nord de l'île Comr, et se trouve sur la côte nord-ouest de l'île, comme nous le verrons. Par suite de ce redressement et de l'amélioration apportée à la direction de la côte d'Afrique d'Ibn-Saïd, cette côte nord de l'île Comr ne commence plus à l'est de l'île Serendib au 144e degré de longitude comme chez Edrisi, elle commence du 101e au 102e degré.

Cette côte nord de l'île Comr d'Ibn-Saïd est donc plus défectueuse que celle d'Édrisi, puisqu'elle a en longitude une étendue de 62 degrés, tandis que celle d'Édrisi n'en avait que 24.

Mais des renseignements nouveaux sont parvenus au géographe, sur la côte de l'île Comr qui fait face à la côte de l'Afrique laquelle se dirige au sud-est, et qui comme elle, prend la direction sud-est. Dès lors la côte occidentale de Madagascar, qui chez Édrisi est la côte méridionale de l'île Comor, devient chez Ibn-Saïd la côte occidentale de l'île Comr.

Quelle est l'étendue de cette côte occidentale de l'île Comr? Elle commence à l'orient de Seyouna dont elle est séparée par le canal des Comr qui en cet endroit a une largeur de deux cents milles; elle s'étend depuis Seyouna (longitude 102°, latitude sud 2° 30') jusqu'au cap du Repentir (longitude 117°, latitude sud 20°), ce qui donne à la côte occidentale de l'île Comr une étendue en latitude de 17°30'. Cette étendue est exagérée comme la plupart des dimensions données par Ibn-Saïd; mais est-il dans la mer des Indes une île, dépendance géographique de l'Afrique, dont la côte occidentale puisse être identifiée à celle-là, si ce n'est Madagascar?

Nous pourrions nous en tenir là quant à cette identité et continuer à présenter les preuves d'une autre nature qui l'établissent. Cependant essayons de fixer à quel point de la côte de l'Afrique correspond Seyouna, car si on adoptait sans examen l'identité inadmissible que d'après Hartmann (1), M. Guillain fait de Seyouna avec Sena, on n'aurait de Seyouna au cap Corrientes qu'une distance de six degrés en latitude, ce qui donnerait à Madagascar dont la longueur en latitude est comprise entre la latitude de Seyouna et celle du cap Corrientes, une longueur de six degrés en latitude, longueur d'autant plus éloignée de la vérité, que généralement les distances sont exagérées par les auteurs arabes.

M. Guillain est arrivé à cette assimilation en rapprochant les deux positions : El-Batyna, 87° de longitude, 2°30' de latitude méridionale; Seyouna, 99° de longitude,

(1) Hartmann. *Edrisii Africa.*

2°30′ de latitude méridionale ; ce qui établit entre ces deux positions, par le redressement de la côte, une différence de latitude de douze degrés ; il y est arrivé surtout en supposant qu'El-Batyna, qu'il faut placer au nord du cap Delgado, correspond à ce cap ; et alors, dit-il, « le lieu où nous arrivons est le sommet du Delta du Zambèze. » Les raisons données par M. Guillain pour l'assimilation d'El-Batyna et du cap Delgado peuvent convenir à d'autres pointes ou caps de l'Afrique ; pour les Arabes, tous les caps contre lesquels portent les vents ou les courants, sont des montagnes d'aimant ; tous les cours d'eau descendent de la montagne des Comr ; de plus, quant à l'assimilation de Sena, disons que dans le texte d'Ibn-Saïd, Seyouna est sur un golfe et sur le canal Mozambique, et non à Sena, laquelle est située assez loin au-dessus de la bifurcation du Zambèze et à deux cent quarante-quatre kilomètres de Quilimane dont l'assimilation avec Seyouna eût été plus compréhensible.

La similitude des noms Sena et Seyouna est le guide qui a conduit à l'assimilation de ces deux points.

Déterminons la position de Seyouna par les chiffres mêmes d'Ibn-Saïd. Ils ne sont pas irréprochables, mais on doit admettre qu'ils ne sont pas donnés au hasard. Nous avons dit à notre chapitre I, que les textes des géographes arabes contiennent deux sortes de mesures, et que la moins inexacte est celle que fournissent les itinéraires le long des côtes ; non parce que les marins auraient pu dans leurs relâches faire des observations de latitude, et que les géographes combinant ces observations de latitude avec les distances itinéraires, auraient

pu en déduire des longitudes moins prodigieuses que celles qu'ils ont relatées; la science occupait peu les marins; mais parce que les distances d'une station à la suivante n'étaient pas systématiquement faussées; parce que les distances entre ces stations par terre pouvaient servir, jusqu'à un certain point, à contrôler les distances par mer, en tenant compte des enfoncements ou des avancées du continent. Encore cette ressource était-elle souvent illusoire, et l'évaluation en journées de navigation ne pouvait être que très-fautive, privée de l'appréciation de tous les éléments dont il faut tenir compte, qui souvent se contrarient, et alors que l'estime du sillage ne reposait sur aucun procédé pratique. Si les causes d'inexactitude se fussent également produites sur toute l'étendue de la côte, les indications fournies par des marins appliqués autant à l'art de la navigation qu'à leur commerce, auraient donné des longitudes et des latitudes empreintes des mêmes causes d'erreurs, et de cette uniformité dans l'erreur, on aurait pu conclure la réduction à opérer. Il n'en est pas ainsi pour les distances partielles; les données sont incomplètes, inexactes, incohérentes; mais les chiffres conservés permettent dans leur ensemble d'arriver à quelque résultat.

Rapportons Seyouna à la position connue de Mélinde.

Depuis Mélinde jusqu'à Seyouna, la direction générale de la côte est sensiblement parallèle à l'équateur, puisque Mélinde est par 2°50' de latitude sud, et Seyouna par 2°30' de latitude sud. Le voisinage de ces lieux de l'équateur, et la légère inclinaison de la côte (2°50' et 2°30) permettent de porter la différence de longitude de ces

deux points en latitude pour ramener la côte à son gisement réel. Mélinde étant par 81°30' de longitude et Seyouna par 99°, la différence de ces deux chiffres porte Seyouna à 17°30' sud de Mélinde.

En y ajoutant la latitude de Mélinde 2°50', Seyouna est ainsi par 20°20' latitude sud.

Ce résultat est exagéré. En effet, en continuant à prendre strictement les chiffres d'Ibn-Saïd, comme l'a fait M. Guillain, quelle serait la latitude du cap du Repentir ou cap Corrientes?

Cette latitude s'obtiendra en ajoutant à la latitude de Seyouna (20°20') la latitude de Daghouta relativement à Seyouna, plus la latitude du cap du Repentir relativement à Daghouta.

La côte en partant de Seyouna (long. 99°; lat. sud 2°30') se dirige au sud-est jusqu'à Daghouta (long. 109°; lat. sud 12°). Par suite de cette direction, la latitude ne change pas si on fait prendre à cette côte la direction sud-ouest qui lui convient. Ce qui donne à Daghouta, relativement à Seyouna une latitude de 12° — 2°30' ou 9°30' et porte Daghouta à la latitude de 20°20' + 9°30' ou 29°50'.

Nous n'avons plus qu'à ajouter à ces 29°50' la latitude du cap du Repentir relativement à Daghouta, pour avoir la latitude du cap du Repentir.

La latitude du cap du Repentir, relativement à Daghouta, n'est pas donnée par Ibn-Saïd qui n'indique pas la direction de la côte après Daghouta, et ne donne que la longitude du cap du Repentir : 117°. Il faut donc s'aider de la direction que nos cartes modernes donnent à

la partie de la côte qui précède, au nord, le cap Corrientes. Cette direction est en partie et à peu près nord-sud. Portons en latitude la différence de longitude entre Daghouta et le cap du Repentir : 117°-109° ou huit degrés de longitude sur le parallèle de Daghouta, qui est, nous venons de le voir, celui de 29°50'. Ces huit degrés de longitude sur ce parallèle étant convertis en degrés de latitude au sud de ce parallèle, produisent à peu de chose près sept degrés pour la latitude du cap du Repentir relativement à Daghouta.

En ajoutant ces 7° à 29° 50', latitude de Daghouta, nous aurons la latitude du cap du Repentir : 36° 50'. Ce qui porte le cap Corrientes au-delà du cap de Bonne-Espérance.

Les chiffres d'Ibn-Saïd sont donc exagérés.

Établissons la position de Seyouna en rapportant la latitude du cap du Repentir 36° 50' à celle du cap Corrientes : 24°.

En divisant la latitude 21° qui sépare Mélinde et le cap Corrientes en deux parties qui soient entre elles comme 17° 30' est à 16° 20', on trouve que Seyouna est à 10° 16' au nord du cap Corrientes et à 10° 44' au sud de Mélinde; ou, par 13° 44' de latitude sud.

Ce résultat mène à une position nord de Mozambique qui ne convient pas aux conditions de Seyouna. Plus nous nous élèverons vers le nord, et moins nous trouverons un lieu qui puisse y satisfaire, tant par la direction de la côte que par son éloignement de Madagascar. Or, comme nous avons obtenu la position de Seyouna par un rapport de distances, il est évident que le

terme de ce rapport qu'il faut changer, est celui qui exprime la distance de Seyouna au cap Corrientes ; et en effet, l'exagération plus grande de cette distance s'explique par l'éloignement de ces contrées sur lesquelles les renseignements devaient être fautifs et exagérés en raison de leur moindre fréquentation. Par suite, Seyouna doit être portée plus au sud que 13° 44'. En suivant la côte à partir de ce point nous sommes conduits à Mozambique, dont la position convient en tout à Seyouna. C'est même le seul endroit qui satisfasse à la condition la plus importante et qui caractérise d'une manière remarquable la carte d'Ibn-Saïd ; à savoir que, à partir de Seyouna, la côte se dirige au sud-est pendant un long parcours, jusqu'à Daghouta, direction qui, par le redressement, est celle que prend la côte au sud de Mozambique, jusqu'à Sofala, qui correspond ainsi à Daghouta.

Précédemment, nous avons identifié Djesta d'Edrisi à Mozambique ; Djesta d'Edrisi et Seyouna d'Ibn-Saïd seraient donc le même lieu. Cela est d'autant plus probable que les relations commerciales de Madagascar et de la côte de l'Afrique devaient s'effectuer entre les mêmes points pour Ibn-Saïd comme pour Edrisi, et cette supposition est encore appuyée par l'appréciation de la traversée qui, ayant été donnée trop faible par les deux auteurs, doit faire correspondre les points extrêmes de cette traversée aux points les plus rapprochés de Madagascar et de la côte d'Afrique.

On peut donc penser que par une de ces confusions fréquentes chez Edrisi, cet auteur a substitué Djesta à

sa Siouna et réciproquement, et que Ibn-Saïd n'ayant pas parlé de Djesta mais de Seyouna, c'est bien Siouna ou Seyouna qui correspond à Mozambique.

Essayons, d'après les chiffres d'Ibn-Saïd, de déterminer la longueur en latitude que ce géographe donne à la côte occidentale de l'île Comr. La latitude comprise entre Mélinde et le cap du Repentir est de 17° 30' + 16° 30' ou 34°; la latitude correspondante sur nos cartes entre Mélinde et le cap Corrientes est 24° — 3° ou 21°. Par suite du rapport de 34 à 21, la longueur en latitude de la partie de l'île Comr, comprise entre Seyouna et le cap du Repentir ou 16° 30' se trouve réduite à 10° 11', longueur insuffisante comparée aux 14° de latitude de Madagascar. Or, Ibn-Saïd fait commencer le canal des Comr à Seyouna; en cet endroit, dit-il, il a une largeur de deux cents milles, évaluation trop faible et qui oblige à prendre pour le lieu, entre lequel et Seyouna est donnée cette distance, le point de Madagascar le plus rapproché de la côte de l'Afrique du côté de Mozambique. Ce lieu est le cap Saint-André. Entre ces deux points commence en effet le canal Mozambique ou canal des Comr. Au sud, ce canal se termine du côté de l'Afrique au canal du Repentir ou cap Corrientes, et du côté de Madagascar à la pointe méridionale de cette île ou le cap Sainte-Marie, qui est, comme le dit Ibn-Saïd, en face du cap du Repentir.

Cette assimilation incontestable du cap Saint-André et du cap Sainte-Marie avec deux points de l'île Comr dont la latitude relative est fournie par Ibn-Saïd, permet de comparer les distances en latitude qui les séparent. Ces distances ne diffèrent que peu, et si l'on ajoute à la ré-

duction autorisée, 10° 11', les 4 degrés qui différencient les latitudes du cap Saint-André et du cap nord de Madagascar ou cap d'Ambre, on obtient un peu plus que les 14 degrés d'étendue en latitude de Madagascar.

Dans les calculs simples que nous avons exposés, longuement il est vrai, mais de manière à en faciliter la lecture, nous n'avons en aucune façon fait plier les données d'Ibn-Saïd à nos idées. Notre opinion s'est formée aux considérations que nous avons produites dans les chapitres précédents, et s'est fortifiée des résultats auxquels conduisent ces données.

La série des preuves n'est pas terminée. Nous pouvons montrer quelques nouvelles phases dans la figuration de cette île, et assister aux métamorphoses qu'elle subira avant de paraître sous la forme générale qui lui est propre.

Pour ne pas interrompre notre exposé, citons de suite la partie de la description d'Ibn-Saïd qui traite de l'île Comr. Nous en prenons la traduction dans l'ouvrage cité de M. Guillain (1).

Après Leirane et Malay, dont les positions sont indiquées dans l'extrait produit par M. Reinaud, « On trouve parmi les villes de l'île Comr, qui sont résidences souveraines, Dehemi par 112° 30' de longitude et 3 degrés de latitude. A l'est est une baie alimentée par une grande rivière et qui, en s'avançant à l'intérieur, décrit un arc qui va presque jusqu'à la ligne équinoxiale. Au sommet de

(1) Guillain; Voyage à la côte orientale d'Afrique. Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique orientale, t. I, p. 259.

l'arc qu'elle décrit est la ville de Balbeuq (ou Balaba), qui est aussi résidence de l'un des souverains de l'île; elle est située par 118° 30' de longitude et par 1° de latitude.

» A l'est est une île qui dépend de cette ville et dont la largeur est d'environ 2 degrés de l'ouest à l'est, et la longueur de 1°. A l'est de Balbeuq est le fleuve qui décrit un arc et qui est le fleuve de Leirane. Il descend de la montagne des sources (Djebel-el-Aioun), dont la longueur est de 8 marhala de l'ouest à l'est. Ces sources donnent naissance à cinq petites rivières qui se rendent en un grand fleuve; là ce fleuve décrit un arc et se jette dans la mer de..... (1) et la mer de Balbeuq. A l'est de Balbeuq est l'île de Serendib. »

Prenons la côte ouest de l'île Comr à partir du cap Saint-André. Ce cap n'est indiqué par Ibn-Saïd que par la circonstance de la largeur trop courte qu'il donne au canal des Comr entre Mozambique et l'île Madagascar et par sa situation en face de Seyouna ou Mozambique, par conséquent par 2° 30' de latitude méridionale.

Ce lieu qui correspond au cap Saint-André n'est pas la partie la plus nord de l'île Comr, puisque Ibn-Saïd

(1) Mots illisibles dans le manuscrit arabe. (Note de l'auteur.) Voici le paragraphe dont M. Guillain fait suivre cette citation d'Ibn-Saïd : « La différence entre les longitudes données par Ibn-Saïd à Balbeuq (ou à la côte de Madagascar) et à Marka (Meurka sur la côte d'Afrique) suppose entre ces deux villes une distance plus grande de quelques degrés, que la distance comprise entre Meurka et le point de la côte situé sur le même parallèle que l'extrémité sud de Madagascar. Ainsi, même en supposant comme Ibn-Saïd le développement du continent africain dans le sens de la longitude, la ville de Balbeuq serait plus est que l'extrémité sud de Madagascar et ne ferait pas partie de cette île. Il nous paraît donc inutile de pousser plus loin cette citation pour discuter l'identité de l'ile de Comr avec l'île de Madagascar... etc. »

cite la ville de Leirane par une longitude de 102 degrés et une latitude de 0° 30'; le géographe n'indique pas si c'est une latitude nord ou sud ; mais cette indication est implicite ; elle ressort des différentes parties de la description de l'île Comr dont le gisement est en entier placé par le récit au sud de la ligne équinoxiale, qu'elle atteint presque par un des côtés de la baie de Balbeuq.

La côte de Madagascar a, en effet, à partir du cap Saint-André, une direction générale nord-est; elle est accidentée par les baies de Bali, Cagembi, Boueni, Bombetoc, Matzamba, Nareenda, Saumalaza, Passandava et autres moins spacieuses. C'est dans une de ces baies qu'est située Leirane, que le voyageur Ibn-Fathima a visitée. Leirane offre un port « où l'on peut relâcher et mettre à la voile. » D'après la mention d'Ibn-Fathima, c'était la ville la plus importante de cette côte, et son importance devait se révéler dans la manière dont elle était construite.

Or, la première fois que les Portugais arrivèrent à la côte nord-ouest de Madagascar, le 8 décembre 1506, ils y furent conduits par un Maure habitant de Mozambique, nommé Bogima ; ils abordèrent à une baie nommée par eux baie de la Conception et aussi baie de Dona Maria da Cunha (1); le 10, ils entraient dans une autre baie située à trois lieues de la première. Cette baie, dit Barros (2), est bien fermée ; elle reçoit les eaux d'un grand fleuve appelé *Lulangane*. Dans cette baie est une île ha-

(1) Voir, ci-après, chap. VI.
(2) Barros, Décade II, liv. 1, chap. I.

bitée par les Maures; leur ville dans cette île n'était pas comme celles des autres parties de la côte, en terre et paille; il y avait une mosquée; les maisons étaient bâties en pierre et chaux, et surmontées de terrasses comme à Quiloa et à Mombaze.

Si sur toute cette côte on ne pouvait citer qu'une île située dans une baie et possédant une ville ainsi construite, on pourrait en conclure que la baie de Leirane d'Ibn-Fathima est la même que la baie où se déverse le fleuve Lulangane. Or, Barros nous dit que Tristan da Cunha Capitao mor de la flotte portugaise apprit des habitants que, sur toute la côte, c'était en effet la seule ville maure où il y eut de telles constructions. Ce renseignement est confirmé par un manuscrit daté du Fort-Dauphin, le 22 février 1670, qui se trouve aux archives du dépôt de la marine (1), rapportant que des capitaines, pilotes et marchands envoyés autour de l'île pour en faire la découverte dans le houcre le Petit-Saint-Jean, revinrent au Fort-Dauphin le 1er mai 1669, avec des observations dont nous extrayons les suivantes :

« La baie du vieux Masselage qui est par les 15° 10' de latitude sud, et 67° 40' de longitude et de la bande de l'ouest tirant vers le nord (2), a été autrefois habitée par

(1) Relation des remarques qui ont été faites sur les principales baies, ances et havres de l'isle Dauphine et isles adjacentes (*Archives du Dépôt de la marine*, carton 84).

(2) Voici ce que dit au sujet de cette antiquité du séjour des Arabes en cet endroit, le voyageur Dubois : « Gigault rapporta que, cherchant la rivière des Mâts, ils passèrent en un lieu de l'île nommé le Vieux-Masselage, dans lequel anciennement des Arabes habitaient ; qu'il y a remarqué plusieurs mosquées, tombeaux, citernes et maisons, le tout bâti de pierres ; que de là ils

des Arabes dont on voit encore les maisons de pierre et quelques-unes de leurs mosquées; elle est belle et grande, et les navires y sont en sûreté (1). Cette baie contient en profondeur huit ou neuf lieues, et deux en largeur..... A trois lieues en dedans, il y a une petite île du côté de l'est, sur laquelle nous trouvâmes un fort beau village bâti de pierres. »

Toutes les conditions de Leirane décrite au milieu du treizième siècle, sont réunies dans le fragment de Barros, qui correspond au commencement du seizième siècle, et dans la citation précédente qui correspond au milieu du dix-septième siècle. Cette baie du vieux Masselage est la baie de Matzamba, et aucun autre endroit ne peut nous offrir ces conditions; il n'est pas jusqu'au nom d'origine arabe de Lulangane qu'on ne retrouve dans Langani, nom d'un ancien village conservé sur nos cartes modernes dans cette baie (2). Ce fleuve Lulangane est donc la Sofia.

passèrent au nouveau macelage, qu'ils ont un roi dont la cour est assez magnifique, et qu'il a bon nombre de soldats à sa garde; qu'il y a *deux cents ans* qu'ils disent être habités dans l'île. »

(Les voyages faits par le sieur D. B. aux îles Dauphine, ou Madagascar et Bourbon ou Mascarène ès années 1669-70-71 et 1672.)

(1) Des auteurs postérieurs à cette époque ont mentionné les ruines des établissements arabes dans cette baie et sur d'autres points de la même côte; mais il ne faut pas confondre les ruines que les pilotes du houcre le Petit-Saint-Jean trouvèrent en 1668 ou en 1669 dans l'île de cette baie, et qui leur font dire qu'elle a été autrefois habitée par des Arabes, avec les ruines d'autres établissements arabes entés sur les premiers, et pour lesquelles nous renvoyons à l'ouvrage suivant : Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar recueillis et rédigés par M. Guillain, capitaine de corvette. *Revue coloniale*, année 1845.

(2) Si les cartes anciennes avaient donné à la baie dona Maria da Cunha une position autorisée, nous aurions encore pu déterminer la position de la baie de

La position de Leirane d'Ibn-Fathima et d'Ibn-Saïd étant ainsi trouvée, passons à la ville de Malay.

Ibn-Fathima n'a été qu'à Leirane ; à partir de ce point, la figuration donnée à l'île Comr sera entachée de la direction fausse qu'Ibn-Saïd va puiser chez Edrisi. Malay est par une longitude de 107° et une latitude de 0° 32'. La direction de la côte est donc entre ces deux points, de l'ouest à l'est-nord-est. Les 5 degrés de longitude qui différencient Leirane et Malay réduits dans la proportion autorisée de 34 à 21 nous donnent environ 3 degrés.

Ces 3 degrés portés en latitude sur la côte nord-ouest de Madagascar, et en partant de la latitude sud de la baie Matzamba, nous feront arriver avec peine au cap Saint-Sébastien.

Cette assimilation conventionnelle de Malay avec le cap

Leirane, en rapprochant le texte de Barros de l'indication fournie par ces cartes. La baie de Lulangane, d'après cet historien, est à trois lieues de la baie de dona Maria da Cunha ; Tristan da Cunha s'y rendit en partant de cette dernière, et en se dirigeant vers la partie méridionale de Madagascar. La baie de Dona Maria da Cunha correspond généralement, sur les anciennes cartes, à la baie Cagembi ; nous disons généralement, parce que quelques cartes, entre autres celle produite dans Linschot semblent donner ce nom à la baie de Bali ; le cap du même nom correspond à la pointe ouest de la côte sud de la baie de Cagembi ; d'où il suivrait que la baie où se jette le fleuve Lulangane, baie dans laquelle est une île, et dans cette île, une ville arabe, avec des maisons en pierre et chaux, comme celles de Quiloa et de Monbaze, devrait être identifiée à la baie de Bali, où on n'a jamais constaté ni trouvé aucune trace de ces conditions lesquelles ne sont réunies que dans la baie de Matzamba.

Dès lors, ce rapprochement, au lieu de servir à préciser la position de la baie de Leirane, nous permet de rectifier la fausse situation que les anciens géographes ont donnée à la baie de Dona Maria da Cunha qui doit correspondre à la baie Mouramba.

Du reste, l'identité de la baie de Leirane et de la baie Matzamba sera de nouveau confirmée par une particularité qui concerne en même temps la baie de Leirane et la partie de l'île Comr qui est à l'est de la baie de Balbeuq.

Saint-Sébastien dans la partie nord de Madagascar, assimilation que nous ne donnons que pour fixer les idées, concorde avec la légende malgache de Rahadzi et de Racoube citée à notre chapitre II. Cette légende nous apprend que les migrations malaises parties de Mangadsini, arrivèrent sur la côte orientale en passant par le nord de Madagascar. Il est naturel de penser qu'un des lieux où l'une d'elles arriva put prendre son appellation du nom du pays des émigrants. De cette légende ressortent trois lieux d'arrivée, dont deux sont étrangers au point que nous cherchons, mais qu'il est bon, pour conviction, de passer en revue : Racoube aborde aux Antawares dans la rivière Mananzari par à peu près 21° 20' de latitude sud ; Rahadzi, qui poursuit son frère, aborde treize jours plus tard chez les Ambohitsmènes à Lamanouffi par à peu près 20° 10' de latitude sud. Prenons ce dernier point comme plus rapproché de celui que nous cherchons ; on a entre la baie de Matzamba et Lamanouffi une distance en latitude, en passant par le nord de Madagascar, de plus de dix degrés, qui par conséquent ne peut faire identifier ni Lamanouffi ni Mananzari avec une position éloignée seulement de 3 degrés de la baie Matzamba ; le troisième abord des émigrations malaises, ou simplement de l'une d'elles, est indiqué par la légende disant qu'elle passa par le nord de l'île ; ce qui permet de penser qu'elle prit terre sur la côte ouest de Madagascar, contrée dont l'aridité ne pouvait lui offrir les éléments d'une existence heureuse. Soit pour cette raison, soit qu'il fût prévenu par quelque Maure de l'île Comoro où il avait passé, que son frère Rahadzi était à sa poursuite, Racoube partit

de ce lieu et passa par le nord de Madagascar pour aborder chez le peuple des Antawares; ce lieu est porté sur la carte d'Edrisi sous le nom de Malaï; Ibn-Saïd, dans son texte, en fait une ville dont il donne la position; enfin ce lieu ne peut être que celui où, pendant quelques jours, l'émigration Malaise de Racoube trouva un asile.

Ainsi donc, d'après les données d'Ibn-Saïd, le point le plus éloigné de Leirane auquel on doive rapporter Malay, est le cap Saint-Sébastien.

Passons à Dehemi : 112° 30' de longitude et 3° de latitude méridionale.

Cette latitude 3° comparée à celle de Malaï 0°32', indique, dans la direction de la côte, un changement sensible qui correspond assez bien avec celui qui existe à partir du cap d'Ambre; nous n'avons pas à tenir compte des autres accidents de cette côte entre les villes désignées par Ibn-Saïd qui ne les connaît pas ou ne les indique pas.

Les 4° 30' qui différencient les longitudes de Malaï et de Dehemi, réduits d'après le rapport de 34 à 21, donnent 2° 47' qu'il faut mesurer à partir du cap Saint-Sébastien, et placent Dehemi sur la côte est de l'Ankara, à quelques minutes sud de Vohémare. Flacourt (p. 30) parle de la province de Vohémaro et dit qu'il y a des blancs qui l'habitent *dès longtemps ;* il ajoute : « Il y a à Anossi (contrée où était situé l'établissement du Fort-Dauphin) un orfèvre autrement dit Ompanéfa Voulamena, nommé Rafarare Voulamena, fils d'un nommé Radam, qui m'a dit que *ses ancêtres* sont venus de Vohémare. »

La baie de Vohémare étant donc dès longtemps le lieu principal de cette partie de la côte où nous sommes arrivés, et Ibn-Saïd ayant placé dans les mêmes parages la ville la plus importante de cette côte, sous le nom de Dehemi, il est naturel, vu le peu de modifications que les siècles ont apportées dans ces contrées, d'assimiler Dehemi à Vohémare.

Par ce retrait d'une vingtaine de minutes au plus que doivent subir les 2° 47' que nous avons à compter depuis le cap Saint-Sébastien, on voit que, à mesure que nous nous éloignerons de Leirane, les distances seront de plus en plus exagérées par Ibn-Saïd, comme nous l'avons déja remarqué sur la côte de l'Afrique.

Passons à Balbeuq. A l'est de Dehemi, dit Ibn-Saïd, « est une grande baie qui décrit un arc qui va presque jusque vers la ligne équinoxiale (1). » Au sommet de l'arc qu'elle décrit est la ville de Balbeuq ; elle est située par 118° 30' de longitude et par 1° de latitude. »

Les 6 degrés qui différencient les longitudes de Dehemi et de Balbeuq, réduits toujours d'après le rapport de 34 à 21, nous conduisent par le travers de la partie méridionale de l'île Sainte-Marie, et placent Balbeuq à un degré plus sud que le cap Baldridge où commence l'immense contour de la côte qui forme la vaste baie d'Antongil. Balbeuq est *au milieu de l'arc* formé par cet immense contour ; la première partie de cet arc est comprise entre le cap Baldridge et la ville de Balbeuq in-

(1) Cette manière de description indique bien qu'il n'est question dans ces latitudes données que de latitudes sud ; car l'auteur décrit une côte nord dont la direction générale est de l'ouest à l'est.

trouvable sur les cartes anciennes ; les noms dans ce pays étaient aussi peu stables que les constructions ; Balbeuq était située sur les bords de la rivière Tingbate qui débouche dans le port Choiseul, et là où les Relations européennes mentionnent au seizième et au dix-septième siècles le village d'Angelo. Ibn-Saïd nous fournit un nouvel exemple de ces monstruosités géographiques auxquelles conduisaient les anciens renseignements ; sa côte nord de l'île Comr, porte en longitude, non-seulement la côte orientale de l'Ankara depuis Vohémare jusqu'au cap Baldridge, mais encore la première partie de l'arc dont il est question, laquelle au lieu de figurer en longitude réduite, puisqu'elle se dirige réellement vers l'ouest, est figurée en longitude orientale ; ce qui, en portant en longitude orientale l'itinéraire le long de la côte, place en effet Balbeuq à environ 1 degré est du cap Baldridge. La seconde partie de l'arc est la continuation du contour de la côte, après la rivière Tingbate, jusqu'au cap Bellone, et puis jusqu'à la pointe à Larrée ; c'est la partie de l'arc qui d'après l'orientation que lui donne le géographe, *va presque jusqu'à la ligne équinoxiale.*

A l'est de la baie de Balbeuq, est une île qui dépend de la ville de Balbeuq. La largeur de cette île est d'environ deux degrés de l'ouest à l'est, et sa longueur d'environ un degré.

C'est l'île Sainte-Marie, dont la longueur est représentée dans la direction de la côte nord de l'île Comr.

Il faudrait, nous en convenons, une grande confiance dans nos opinions, de la part du lecteur, pour accepter une telle assertion, si le fait des dimensions de l'île dont

parle Ibn-Saïd, comparées aux vingt lieues de tour de l'île Sainte-Marie, était présenté isolément; mais les géographes arabes ont commis des énormités bien autrement considérables dans la mer des Indes. Cette considération ne peut donc nous arrêter. La dépendance de l'île Sainte-Marie, des populations de la baie de Balbeuq, établies non loin des bords de la rivière Tingbate, existait encore lors des premiers établissements que les français fondèrent à Madagascar et cessa par la protection que ceux-ci donnèrent à ses habitants.

Après la baie de Balbeuq, Ibn-Saïd cesse ses indications précises de longitude et de latitude qu'il ne reprend qu'au 154e degré de longitude et au 3e degré de latitude méridionale, où il place Comorié ancienne capitale de l'île, et au 164e degré de longitude où se termine l'île Comr; mais la suite de sa description, au moment où elle est privée de ces formes scientifiques dont la valeur a pu être appréciée, bien qu'elle ne nous ait pas rebuté, vient nous fournir une assimilation importante qui corrobore et enserre les assimilations que nous avons exposées jusqu'à la baie de Balbeuq ou baie d'Antongil et qui se continuent jusqu'à l'embouchure du Manangourou.

« A l'est de cette baie, dit Ibn-Saïd, est un grand fleuve qui décrit un arc et qui est le fleuve de Leirane. »

Ce passage rappelle certaines traditions de géographie fabuleuse, relatives aux communications prétendues de certains fleuves dont les sources étaient voisines et dont les embouchures donnaient dans des mers différentes; nous ne citerons que les plus fameuses, se rattachant à des faits historiques ou géographiques : en Europe,

l'Isonzo communiquant avec le Danube par la Save; ou peut-être encore la communication par la Drave, du Danube avec la Piave ou le Tagliamento; le Rhin, le Rhône et le Pô par le Tessin, communiquant ensemble; en Asie et en Afrique la communication entre l'Indus et le Nil, explicable chez les anciens, seulement par la configuration ptoléméenne de la mer de l'Inde; enfin en Afrique, où des traditions semblables ont persisté plus longtemps, la communication entre le Sénégal, le Nil de Magadoxo et le Nil d'Egypte; plus tard la communication entre le Nil d'Egypte, la Coanza et le Zaïre; enfin la communication entre la Coanza et le Zambèze. Une tradition semblable nous est présentée, à Madagascar, entre le Manangourou et la Sofia.

Le Manangourou, dit Flacourt, à une époque qui n'est plus fabuleuse, « descend d'une grande montagne qui est au milieu de l'île, de laquelle descend une autre rivière *du même nom* qui court devers l'ouest dans une grande baie fréquentée par ceux des îles de Comoro, dont l'habitation se nomme Tholang ou Itolle. » C'est encore ce qu'on peut vérifier aujourd'hui; le Manangourou prend ses sources sur les pentes orientales des montagnes centrales de la province d'Antavarasti; tandis que non loin de ces sources et sur les pentes ouest de ces montagnes sont celles de la Sofia. Le Manangourou a son embouchure au sud de la baie de Balbeuq ou d'Antongil, et la Sofia se jette dans la baie de Matzamba qui est la baie de Leirane; et au temps de Flacourt, la tradition ancienne de la communication du Manangourou et de la Sofia subsiste dans la description de cet historien qui

donne le même nom à ces deux fleuves. Cette indication est suivie par Bellin; dans sa carte de Madagascar, ce géographe donne le même nom de Manangourou aux deux fleuves le Manangourou et la Sofia, qui, suivant la tradition fabuleuse transmise par Ibn-Saïd, forment le fleuve de Leirane qui décrit un arc.

Nous en avons fini avec les fragments cités, inexpliqués et rejetés d'où nous avons fait ressortir l'identité de l'île Comor et de Madagascar.

Maintenant qu'au nord-est de la baie de Balbeuq soit l'île Serendib, que l'île Comr s'étende par des longitudes plus grandes encore, cela ne doit point étonner, puisque la situation qu'Ibn-Saïd donne à cette île est : longitude 120 degrés; latitude nord 10°; et que cette situation relative de la mer de Balbeuq et de l'île Serendib, provient de la direction erronée ouest-est d'une partie de la côte occidentale et de la côte orientale de l'île Comr; il y aurait trop d'exigence à vouloir établir, chez n'importe quel géographe arabe, une certaine harmonie d'ensemble, une triangulation pour les contrées fréquentées sur lesquelles les renseignements sont nombreux, quelquefois exacts, mais ne supporteraient que très-exceptionnellement une telle vérification, et celles peu fréquentées sur lesquelles les renseignements ont été rares, toujours inexacts, et où la perspicacité du géographe qui ne voit la représentation ancienne des pays que d'après la précision de nos cartes modernes et les lumières d'un marin expérimenté du dix-neuvième siècle, vient se heurter contre des erreurs et des impossibilités.

Sur le gisement systématique de l'île Comr, la mer

des Indes n'a pas été traversée, ou du moins les renseignements à ce sujet ne sont pas parvenus à Ibn-Saïd ; il n'eût pas représenté une île qui en barre le chemin ; dès lors, il a été forcé de la représenter comme l'avait fait Edrisi, et Ibn-Saïd dit : « Personne, ni d'entre les habitants de cette île, ni d'entre les étrangers n'a navigué dans la mer environnante ; quiconque y a été entraîné a péri au milieu des tournants d'eau. »

Si cette figuration de l'île Comr peut étonner, il faut se rappeler que pendant plus de trois siècles, les planisphères modernes ont porté au sud de la mer des Indes et des autres mers australes, un vaste continent avec des annotations provenant de traditions écrites ou semblant constater les reconnaissances faites par des navigateurs ; les contours de ce continent qui passaient d'abord à quelques degrés au sud du cap de Bonne-Espérance, et à une moindre distance encore de Java, se modifièrent peu à peu, s'éloignèrent vers le sud, et finirent par disparaître de nos cartes dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Aujourd'hui, à part les terres mystérieuses que cachent les glaces voisines du pôle antarctique, il n'en reste plus que l'Australasie et quelques îles clairsemées. Le même fait se produisit chez les géographes arabes pour l'île Comor. Les contours de cette île se modifièrent au contact des progrès de la navigation ou plutôt des récits qui en parvinrent jusqu'aux géographes.

Prenons l'époque où l'un d'eux a connaissance, non de quelques navigations particulières qu'il ne peut coordonner, mais de la circumnavigation de cette île ; alors, par une longitude peu éloignée de celle de Ceylan,

la grande île Comor est divisée en deux parties ; la partie orientale qui en est séparée, est percée de toutes parts par les navires, et n'offre plus dans la représentation qui en est donnée, qu'une chaîne d'îles qui correspond aux archipels nord-est et est de Madagascar, laquelle chaîne se dirige comme la partie de la grande île qu'elle remplace, de l'ouest à l'est jusqu'à Java, et formait sur les cartes arabes une prolongation des Maldives ; et en effet Barros (1) qui a étudié avec son attention ordinaire la géographie des contrées orientales, qui a fait un traité de géographie qu'il cite en maints endroits de ses décades, traité qu'il serait utile de connaître pour l'étude de bien des questions, Barros, auteur grave, consciencieux, rapporte qu'il a vu des cartes de navigateurs Maures, portant une prolongation des îles Maldives jusqu'aux environs de Java et autres îles de la Sonde.

Dans la figuration de l'île Comor, qui résulte de cette circumnavigation, le cap Sainte-Marie se trouve d'abord porté deux fois ; en face du cap Corrientès sur la côte ouest de l'île Comr ; et au sud-ouest de Ceylan, sur la côte nord de l'île Comr. Ces deux points sont réunis par une suite de côtes sur lesquelles les marins reconnaissent successivement les lieux qu'ils connaissaient sur la côte nord de l'île Comr ; la position et la configuration de cette île se modifient ; l'amélioration commence par la côte nord, fréquentée depuis plusieurs siècles par les Arabes ; c'est une de ces modifications que nous voyons représentée, d'après des cartes arabes, sur le globe de Martin

(1) Barros, Décade 3, liv. 3, chap. VII.

Behaim. Sa figure est celle d'une équerre irrégulière dont les côtés plus ou moins larges sont échancrés par des baies et des caps; le sommet de cette équerre est au cap Sainte-Marie. Cette forme ne tarda pas à se rapprocher de celle qui convient à Madagascar; ce qui ressort de l'examen de cartes faites d'après des cartes arabes, antérieurement à la connaissance que les Portugais prirent en personne, de cette île; cartes dont nous parlerons bientôt.

Nous terminerons par une dernière observation qui modifie complétement les idées admises quant à la configuration donnée à la mer des Indes par Ibn-Saïd.

Après le cap Corrientes, ce géographe fait tourner la côte de l'Afrique au sud-ouest : « La mer environnante baigne la montagne du Repentir au sud-ouest. » C'est en effet la direction que suit la côte après ce cap. Ici on ressent la même impression qu'on a éprouvée à la lecture du troisième fragment d'Albyrouni produit au chapitre Ier, lorsque cet auteur parle de passages étroits qui font communiquer la mer des Indes ou la mer du midi avec l'*océan Atlantique*. Chez Ibn-Saïd ces passages ne sont plus étroits; *c'est la mer environnante*. Cependant, dira-t-on, Ibn-Saïd fait joindre la mer des Indes à l'Océan environnant au 164e degré de longitude; mais ici ce n'est pas la côte de l'Afrique qui se prolonge jusqu'à cette longitude, puisqu'après le cap Corrientes, elle se dirige définitivement au sud-ouest et qu'elle est baignée par l'*Océan environnant*, lequel baigne aussi la côte méridionale de l'île Comr (1).

(1) Les lecteurs qui auront suivi ce que nous avons exposé dans ce chapitre, d'après les seuls fragments produits d'Ibn-Saïd, pourront se rendre

La mer des Indes d'Ibn-Saïd est bornée au nord par les côtes de l'Asie, à l'ouest par la côte de l'Afrique; elle se joint à l'Océan environnant par le canal Mozambique; elle est bornée au sud par la côte orientale de Madagascar dirigée de l'ouest à l'est. C'est sur cette côte que se trouve Comoryé ancienne capitale de l'île, par 154 degrés de longitude, et c'est cette même côte qui se prolonge jusqu'au 164e degré de longitude; là, la mer des Indes communique de nouveau avec l'Océan environnant (1).

Ibn-Saïd termine l'Afrique par la côte sud-ouest qui suit le cap du Repentir ou Corrientes. Nous verrons en effet dans des cartes provenant de cartes arabes que telles ont été les latitudes relatives données aux parties les plus méridionales de Madagascar et de l'Afrique; quelques géographes arabes ont étendu Madagascar jusqu'au

compte de quelques erreurs contenues dans le passage suivant de M. Reinaud : Introduction, p. CCCVI : « L'auteur (Ibn-Saïd), se laissant entraîner par l'autorité de Ptolémée, part de l'idée que le continent africain se développait à l'est, à quelques degrés au sud de la ligne équinoxiale. En second lieu il suppose que l'île de Madagascar ne faisait qu'un avec les Séchelles, et que se prolongeant un peu au sud de Ceylan, elle embrassait une partie des îles de Sumatra et de Java. C'est cet ensemble qui formait pour lui l'île de Comor ou Malay. L'île Comor se prolongeait jusqu'à la mer environnante, qu'Edrisi nomme la mer résineuse et qu'Ibn-Saïd appelle la mer noire. En même temps, le canal de Mozambique, au lieu de se tourner au sud-ouest, se développait au sud-est entre le continent africain et l'île Comor, et ne se terminait qu'à la mer environnante, ce qui tendait à reporter le cap de Bonne-Espérance au sud-est de la Chine. »

(1) Marco Polo, à la fin du treizième siècle, écrit également que la mer des Indes est une mer ouverte. En parlant de la Chine (*Voyageurs anciens et modernes* d'Ed. Charton, t. II, p. 383), il s'exprime ainsi : « Quoique cette mer s'appelle la mer de Çin, elle fait partie de la mer océane; mais comme l'on dit chez nous : la mer d'Angleterre ou la mer de la Rochelle, de même là-bas l'on dit la mer de Çin et la mer de l'Inde. »

delà de la latitude la plus méridionale qu'ils donnaient à l'Afrique: des géographes Européens, même après la découverte du cap de Bonne-Espérance par Barthélemi Dias, ont terminé l'Afrique à une latitude moindre que celle qui lui convient, relativement à Madagascar.

Passons aux dernières preuves de l'identité de l'île Comor et de Madagascar.

Cette identité ressort de la connaissance de quelques cartes publiées au commencement du seizième siècle et dont nous parlerons bientôt plus amplement.

Dans une de ces cartes : la mappemonde de Ruysch, publiée dans la géographie de Ptolémée (édition de Venise 1508), Madagascar est portée sous le nom de Camorocada où nous trouvons : 1° le nom Comor ou Comoro ; 2° le nom Cada qui, sous la forme Çada, Zada ou Gada, est généralement attribué à une contrée située sur la côte ouest de Madagascar, au sud de l'anse de Mansiâtre, comme on le voit sur la plupart des anciennes cartes, entre autres sur celle de Flacourt sous la forme Gada, et sur des cartes du dix-huitième siècle, entre autres sur celle de la mer des Indes de Bellin en 1727, sous la forme Çada.

L'art des rapprochements des noms est un auxiliaire si fréquemment employé dans la géographie ancienne et du moyen-âge, pour l'assimilation des lieux, qu'il y a quelque opportunité à prévenir l'objection que l'on pourrait faire à l'origine du mot cada écrit de ces diverses manières ; ce qui n'est qu'une légère erreur très-admissible au milieu des corruptions de mots, sans cesse augmentées par les copistes, et dont la suite de ce travail

offrira des exemples nombreux. Gado en portugais signifie bétail, et sur les cartes de Madagascar où se lit le nom Çada ou Gada, on lit à côté : pays riche en bétail ; attribution qui convient à Madagascar et pourrait faire penser que ce nom est d'origine portugaise. Cette manière de procéder par comparaison de noms, a souvent été très-heureuse ; mais elle peut quelquefois conduire aux résultats les plus erronés. Prenons, par exemple, le nom Kakoula qu'Ibn-Bathouta donne à une contrée de Java qui fournit l'aloès cultivé nommé Kakouli. Caçoula en portugais signifie : Cassolette de parfums ; une cédille fait la différence de ces deux noms. Ferait-on l'anachronisme de dire que la contrée de Kakoula doit son nom aux Portugais ?

Il en est de même de Çada ; et Barros (1) ne laisse aucune incertitude sur l'origine de ce nom, lorsque, après avoir relaté la découverte de la côte ouest de Madagascar par Tristan da Cunha, et raconté la terreur que cet amiral répandit parmi divers peuples de cette côte, il le représente se dirigeant vers une *population* qu'il nomme Çada, nom que d'autres auteurs, entre autres Faria y Souza écrivent Zada. Enfin la carte de 1649 de Teixeira, insérée dans Melchisedec Thévenot, indépendamment de la terre d'El Gada, située comme nous l'avons indiqué au sud de l'anse de Mansiâtre, porte écrit sur la partie nord de l'île : I. de Cada, sans cédille.

Ainsi l'application du nom Comor à Madagascar, se trouve confirmée doublement, par l'adjonction au nom

(1) Barros, décade II, liv. 1, ch. 1.

de Comor du nom Cada donné à une contrée de cette île, et à l'île elle-même.

Une carte produite dans l'Atlas Lelewel, comme étant de 1501 à 1504, représente Madagascar sous le nom de Comorbina où nous trouvons toujours Comor et ensuite bina qui ne peut être qu'une corruption éloignée du mot diva, île ; de même qu'au chapitre II, nous avons vu les Laque-dives, les Mal-dives et Siele-diva.

Une mappemonde de 1511 de Bernardi Sylvani, produite dans l'atlas Lelewel, représente Madagascar sous le nom de Comortina, où nous trouvons toujours Comor, puis tina autre corruption de diva.

En 1487, le célèbre voyageur Pierre Covillam (1), dans ses mémoires sur sa mission dans la mer des Indes, qu'il envoya au roi Jean II, de Portugal, rapporte que l'île dont nous nous occupons est appelée par les Maures île de la Lune ; et nous avons vu au chapitre III, que le nom Camar et ses dérivés Comor, Comr, ont été appliqués à Madagascar par Iacout, auteur du Moschtarek, Ibn Motharraf, Edrisi et Ibn-Saïd. La mappemonde de Ruysch, qui désigne Madagascar sous le nom de Camorocada, porte à la partie sud de cette île un second nom, Zoacanar, où l'on peut reconnaître une altération de diva Camar, île de la Lune.

On peut même, dans quelques relations de voyages du dix-septième siècle, alors que l'île Comor n'est plus connue que sous les dénominations : Saint-Laurent et

(1) Fernand Lopez de Castanheda.—Prévost, *Histoire générale des Voyages*, t. I, p. 17.

Madagascar, citer quelques vestiges du nom Comor dans cette île : dans la relation de Rowles (1) il est fait mention de la baie de Konguomorra « dont les bords et les pays voisins sont également fertiles et agréables » ; dans la relation de Dounton (2), il est fait mention de la baie de Konguomorro située « au coin nord-ouest de l'île. »

Quant aux attributions prêtées soit au sol, soit aux habitants de l'île Madagascar, nous n'en dirons qu'un mot. La côte de l'Afrique, dans sa direction vers l'est, porte sur quelques cartes le nom : Inde. L'île Comor se rattachant par l'ouest à l'Afrique, par l'est aux parties les plus orientales de l'Asie, les attributions données à cette île immense, ont dû participer de celles des pays que les géographes arabes avaient supposé être dans son voisinage. Aussi ces attributions sont-elles des plus variées ; il y en a même qui seraient inapplicables à quelque île ou pays que ce soit, et que nous aurons l'occasion de produire au chapitre VI ; Marco-Polo en a cité quelques-unes, y en a ajouté de nouvelles ; personne ne reconnaîtrait Madagascar dans la description que ce célèbre voyageur en a donnée, s'il ne l'avait nommée Madeigascar ; encore beaucoup d'entre elles lui conviennent parfaitement et d'autres pourraient mieux lui convenir que les éléphants et les chameaux, qu'à la vérité, Edrisi et même des cosmographes du seizième siècle n'oublient pas, mais qui jouent un si grand rôle dans la description si courte du voyageur vénitien.

(1) *Ibid.*, t. I. p. 540.
(2) *Ibid.*, t. II. p. 48.

Le nom Comor, restreint aujourd'hui aux îles Comores du canal Mozambique, savoir : Angazijah, appelée par les auteurs modernes la grande Comore, Anjouan, Moeli, Mayotte, était autrefois appliqué à toutes les îles avoisinant Madagascar qui était alors la vraie grande Comore, et donnait son nom à toutes les îles qui l'entourent, et dont elles sont en effet une dépendance géographique.

Les îles Comores, de nos jours, sont figurées assez grossièrement dans la carte d'Albyrouni sous le nom générique de Comayr, nom qui, d'après M. Reinaud (1), est un diminutif de Comor; elles figurent également sur la carte d'Edrisi sous les noms Kamrou et Kamroun.

Le nom Comor a également été appliqué à toutes les îles ou tous les archipels situés à l'est et au nord-est de Madagascar, comme l'indique Albyrouni (2) quand distribuant les îles de la mer des Indes en trois groupes, après avoir dit que les îles de la partie de la mer de l'Inde qui se rapprochent de la Chine sont les îles du Zabedj ; que les îles situées du côté de l'Occident sont les îles des Zendj ; et que les îles placées au centre sont les îles de Ram et les îles Dybadjat ; il ajoute : « On peut aussi ranger parmi ces îles les îles de Komaïr », et en effet, aucunes îles n'offrent une position plus centrale dans la mer des Indes que les archipels situés à l'est et au nord-est de Madagascar.

(1) Reinaud. *Introduction à la géographie d'Aboulféda.*

(2) Reinaud. Traduction d'un fragment d'Albyrouni dans le *Journal asiatique*, année 1841.

CHAPITRE V.

De quelques mappemondes antérieures à l'année 1492. — Martin Behaim, La Cosa et autres géographes. — Les géographes arabes sont en retard dans la constatation des découvertes géographiques. — Globe de Francfort-sur-le Mein; mappemondes de Nicolas Carnerio et de Ruysch. Trois îles arabes; situation de ces trois îles relativement à Madagascar; et situation de Madagascar relativement à l'Afrique. — Ces îles sont conservées sur les cartes modernes en même temps que les îles découvertes par les Portugais. Elles reçoivent des noms Portugais. — Plus tard on les cherche sans succès. — Origine des noms arabes qu'elles portaient. — Iles auxquelles elles correspondent.

En dehors de la géographie des Arabes, les cartes des géographes européens, antérieures à l'année 1492, donnent à la mer des Indes des configurations si diverses que, pour s'en faire une idée, il faut en avoir sous les yeux les fac-simile. En les parcourant on assiste à un enfantement laborieux et monstrueux de cette mer. Les connaissances transmises par les Grecs et les Latins sont oubliées; les travaux plus récents des Arabes sont généralement comme non avenus; les noms manquent sur les côtes grossièrement dessinées ou n'y sont portés qu'altérés et déplacés. Tantôt c'est la côte de l'Afrique qui se dirige à l'est vers les contrées orientales de l'Asie; tantôt c'est la côte de l'Asie qui après un long parcours vers l'est se di-

rige ensuite à l'ouest vers l'Afrique ; tantôt la mer des Indes est ouverte complètement vers le sud.

Parmi les plus remarquables de ces cartes, nous en citerons deux :

La mappemonde de 1321 de Marino Sanuto dans son *Liber secretorum fidelium crucis* inséré dans Bongars, représente la côte orientale de l'Afrique, vide de noms, dirigée de l'ouest à l'est jusque par la longitude de la partie orientale de Ceylan, où elle prend sa direction définitive vers l'ouest. Le cap qui correspond au cap Comorin n'est pas nommé ; on lit sur cette partie du continent asiatique : *hic elefantes nascuntur ;* en face de ce cap et se prolongeant vers l'ouest est une île qui ne peut être que Ceylan ; au lieu de ce nom, on lit : *insula lince di Camai*, qu'on peut rétablir ainsi : *insula selindib camar*. Dans les cartes des copies du manuscrit de Sanuto à la Bibliothèque impériale de Paris, et à la Bibliothèque royale de Bruxelles, reproduites dans l'atlas Santarem, on peut lire autrement. De quelque manière qu'on lise on voit que Sanuto fait une seule île des deux îles Ceylan et Madagascar. Les autres îles de la mer des Indes rapprochées de l'Afrique ont des noms illisibles ou qui peuvent se prêter à des conjectures inutiles.

Dans la mappemonde de 1459 de Fra Mauro (produite en 6 feuilles dans l'atlas Santarem), la côte orientale de l'Afrique a subi un retrait vers l'ouest ; sa partie la plus avancée vers l'est, et sur laquelle est Soffala, s'arrête à peu près par la longitude des bouches de l'Indus.

L'Afrique est terminée par une île immense qui en est séparée par un long et large canal qui joint la mer des

Indes à l'océan Atlantique; sur la côte orientale de cette île nommée Diab, à partir du canal, sont placées la ville de Mogodisso et une ville nommée Xengibar; ensuite on lit le nom Soffala appliqué non à une terre basse, mais à la ville de ce nom qui s'interpose ainsi entre Mogodisso au nord, et Brava, et Monbase au sud ; après Soffala la côte se dirige au sud-ouest, puis à l'ouest, on y voit les villes de *Macdafia, Barava, Maabuse, Chelve ;* puis commence *el mar oscuro* autrement dit la mer ténébreuse où on ne navigue pas ; la côte se dirige ensuite au nord-ouest et va rejoindre l'embouchure occidentale du canal dans l'océan Atlantique ; sur la partie occidentale de l'Afrique au nord de ce canal, on lit une inscription indiquant que vers l'année 1420, un navire indien était arrivé dans ces parages après avoir traversé la mer des Indes ; d'où on ne saurait induire que ce navire a doublé le Cap de Bonne-Espérance. La configuration de cette Afrique australe est hypothétique comme l'indiquent suffisamment les noms qui y sont inscrits. Fra Mauro a fait plus que ses prédécesseurs qui reliaient les points extrêmes où s'arrêtaient leurs vagues connaissances, sur la côte orientale et sur la côte occidentale par une délinéation imaginaire, avec la perpétuelle légende : *terra incognita et deserta ;* il l'a peuplée ; et les côtes vides de noms ne se montrent que dans l'océan Atlantique.

Les îles sont nombrenses dans la mer des Indes de Fra Mauro ; on y voit une île Chancibar; plus au sud sont des îles non habitées et habitées ; quelques-unes, pareillement à ce qu'on voit dans la carte de Sanuto, rappellent, par la forme matérielle de leurs noms ou par

le sens qu'on peut leur attribuer, quelques îles décrites par Edrisi; ce sont des îles de la Sonde que l'Afrique dans son retrait vers l'ouest a entraînées avec elle.

Telle était la précision des connaissances des géographes latins, sur cette partie de la mer des Indes, au quinzième siècle.

Les Portugais, en 1486, doublent le cap nommé depuis cap de Bonne-Espérance, et ouvrent à la navigation et à la cartographie une ère nouvelle.

En 1492, le globe de Martin Behaim (1) constate leurs découvertes; mais après le Rio-Infante et le roc de la Cruz où sur la côte orientale de l'Afrique s'est arrêté Barthélemy Dias, cette côte est dessinée se dirigeant au nord-est, puis à l'est, puis au nord jusqu'au delà du tropique du Capricorne, puis tourne à l'ouest, formant ainsi une longue avancée du continent africain, à l'est de laquelle sont quelques îles non-dénommées, et à l'est de ces îles, l'île Madagascar ayant la forme particulière que nous avons indiquée au chapitre précédent, forme qui lui est conservée avec de légères modifications dans la géographie de Henrico Glarea, en 1572, et que nous verrons reproduite dans d'autres monuments de la géographie; enfin au sud de Madagascar est l'île Zanzibar (2).

Cette situation relative des deux îles Madagascar et

(1) Atlas Jomard, n° 15.

(2) Marco-Polo est le premier auteur qui ait désigné l'île Camar, Comor ou Comr par le nom : Madeigascar. Mais soit que son influence sur la cartographie des pays dont il a parlé ne se soit fait sentir que longtemps après la publication de sa relation, soit que toutes les cartes dressées avant l'année 1492 ne nous soient pas parvenues, c'est sur le globe de Martin Behaim, que se voit pour la première fois le nom Madagascar. Quant au nom Zanzibar, nous l'avons vu dans la mappemonde de 1459 de Fra Mauro sous l'altération : Chancibar.

Zanzibar est évidemment due à la relation de Marco Polo (1) d'où, par la succession des chapitres et des par-

(1) Marco Polo, après avoir parlé du royaume de Quesivacuran, (Voir le livre de Marco Polo, par M. Pauthier), ayant terminé sa description des contrées maritimes de l'Inde, décrit quelques îles de la mer des Indes dans l'ordre suivant : les deux îles *masle et femelle*, l'île de Scoira (Socotora), Madeigascar, puis Zanquibar. Cette succession des chapitres et cette phrase : « Et sachiez que ceste isle est tant vers midi que les nefs ne peuvent aller plus avant vers midi aux autres isles qui y sont, *fors* à cestui, et *à un* autre dont nous dirons çi avant qui a nom Zanquibar, » justifient cette opinion.

De cette erreur qui place Zanzibar plus loin ou au moins aussi loin que Madagascar vers le sud, erreur que n'aurait pu commettre un voyageur qui serait allé à ces deux îles, il ressort que Marco Polo n'a jamais vu Madagascar. Le texte de sa relation ne laisse aucune incertitude à cet égard ; la meilleure preuve est la description qu'il en fait, et à laquelle nous renvoyons. Lorsqu'il parle de l'oiseau nommé Ruc, (l'Epiornis, race disparue, dont l'œuf que l'on trouve encore, mais bien rarement, à Madagascar, a une capacité d'environ huit litres), il dit : » et *ceus qui ont esté là* et les ont veus, contèrent au dit messire Marc Pol que ils sont de tel façon comme l'aigle. »

L'édition de Marco Polo, dans les *Voyageurs anciens et modernes* de M. E. Charton, porte à l'endroit correspondant au précédent : au reste nous vous dirons tout à l'heure *ce que nous en avons vu.* » Ce qui est une coquille, pour « ce que nous avons su. » Il est nécessaire de relever la fausse notion qui en résulte, afin de ne pas perpétuer une erreur propagée par beaucoup d'auteurs.

Indépendamment des preuves qui précèdent, et sous un autre point de vue, qu'étaient sur le navire ou les navires chinois auxquels sont attribuées tant d'excursions, Nicolas Polo père de Marco Polo, Mathieu Polo frère de Nicolas, et Marco Polo ?

« Désireux de retourner à Venise leur patrie, ils en demandèrent plusieurs fois congé au grand Khan et l'en prièrent moult doucement ; mais celui-ci les aimait tant et les gardait si volontiers autour de lui, qu'il ne voulait leur donner congé pour rien au monde. » Or, il advint que la reine Bolgara femme du roi de Perse Argon mourut, et par son testament, témoigna le désir que nulle dame ne pût s'asseoir à sa place ni être femme d'Argon si elle n'était de son lignage. Pour satisfaire à ses dernières volontés, le roi de Perse expédie trois de ses barons à l'empereur de la Chine. Le grand Khan fait choix d'une belle et avenante jeune fille de 17 ans, du lignage de la reine Bolgara. Les trois barons, sur le point de partir, et résolus d'obtenir pour les Polo ce que l'em-

ties du récit, on est amené à induire que Zanzibar est vers le sud, plus loin que Madagascar (1).

Dans la mappemonde de 1500, de la Cosa (2), la côte

pereur n'avait pu jusqu'alors se résoudre à accorder, firent tant par leurs prières que Koubilai-Khan consentit enfin à cette séparation.

Comme on le voit, les trois Polo étaient simplement des passagers très-honorés des ambassadeurs et de la fiancée du roi Argon, et aussi du grand Khan qui leur confia la reine Cocacin, fille du roi de Mangi, (Chine méridionale), et amie de Cogatra.

Le but du voyage est donc de conduire ces deux grandes dames, de les remettre entre les mains d'Argon, et non de les faire promener au Japon, aux îles masle et femelle, à Scoira, à Madeigascar, à Zanquibar. La relation indique qu'on mit trois mois pour se rendre de Canton à Java ; Marco Polo estime par là le temps qu'il juge nécessaire pour visiter les lieux qu'il a indiqués ; de même que les dix-huit mois qui séparent le départ de Java et l'arrivée à Ormuz représentent encore le temps qu'il juge nécessaire pour visiter les lieux dont il parle. Ce n'est pas que le voyage direct de Java à Ormuz n'ait pu durer dix-huit mois; cela dépend de la longueur du séjour fait dans les lieux visités; mais il est naturel de penser que le voyage se fit au plus grand empressement de la fiancée, et que du royaume de Quesivacuran (sur le golfe de Cutch), on se rendit à Ormuz. Toutes ces pérégrinations maritimes où l'auteur n'indique pas d'une manière précise les lieux où il a été, ni ceux où il n'a pas été, distinction qui ne peut être qu'induite de sa rédaction, n'ont été imaginées par lui que pour relater ce qu'il savait sur des contrées éloignées et peu connues.

(1) M. Pauthier admet que Marco Polo, dans le chapitre : — Ci dit de l'isle de Zanquibar » a voulu décrire la côte de Zanguebar. Marco Polo à la fin du chapitre relatif à Madeigascar, dit : « autre chose n'y a qui à conter face. Si, irons avant et vous conterons de l'isle de Zanquibar. » Dans le chapitre suivant, « çi dit de l'isle de Zanquibar, » il dit : « Et sachiez que il est moult noble isle, etc. » Cette méprise aurait pu être autorisée seulement par un texte en cette langue arabe qui n'a pas de termes pour distinguer ce qui est île de ce qui est presqu'île. Le savant commentateur dont le nom est inséparable de celui du célèbre voyageur a voulu, par ce moyen, justifier tacitement Marco Polo d'une erreur qu'on ne peut lui enlever, et qu'il faut lui reconnaître pour ne pas avoir ensuite à justifier les géographes qui l'ont reproduite d'après lui.

(2) Atlas Jomard, n° 16.

orientale de l'Afrique est rectifiée d'apres les nouvelles découvertes de Vasco da Gama. L'avancée du continent africain que nous venons de relater n'existe plus. Madagascar, qui n'a pas encore été découverte par les Portugais, et l'île Zanzibar restent figurées en pleine mer des Indes, à une distance d'autant plus considérable de la côte de l'Afrique, que celle-ci a été rectifiée vers l'ouest; seulement, il y a amélioration dans leur situation relative; Madagascar est au sud de Zanzibar qui y a nom : Zanabar.

Cette amélioration est aussi produite dans la mappemonde de 1521, de Benedetto Bordone (1), et dans celle de 1511, de Bernardi Sylvani (2).

Mais la situation relative donnée par Martin Behaim, alors que ce géographe n'avait d'autre guide que Marco Polo, a été conservée, notamment dans : 1° Un globe terrestre de la première moitié du seizième siècle, conservé à Francfort-sur-le-Mein (3) ; 2° la mappemonde d'Apianus (4), de 1540, bien que Madagascar y soit figurée dans sa vraie position et qu'elle y soit nommée Saint-Laurent (5) ; 3° la mappemonde de Francesco Roselli (6), de 1532 ; 4° la mappemonde de la cosmographie de Sébastien Munster (6), de 1544; 5° la mappemonde de Vadianus (7), de 1546.

(1) Atlas Lelewel.
(2) *Ibid.*
(3) Atlas Jomard, n° 17.
(4) Atlas Santarem.
(5) Atlas Lelewel.
(6) Atlas Santarem.
(7) *Ibid.*

En considérant que cette erreur a été conservée, ainsi que bien d'autres, sur des mappemondes pendant tant d'années après les découvertes rapides des Portugais, sans que ces découvertes y soient relatées, on est conduit à conclure que les cartes des géographes ne représentaient pas toujours l'état vrai des connaissances géographiques. Les constatations géographiques sont toujours précédées de notions particulières maintenues à l'état occulte, soit par l'intérêt, soit par le défaut de retentissement provenant d'une cause quelconque, soit par le peu d'importance qu'on y a attaché. Il serait facile de fournir maint exemple de faits ainsi oubliés dans nos siècles les plus éclairés où l'on dispose de tant de moyens de publicité. A plus forte raison, cette cause de retard a existé chez les géographes Arabes; on peut en avoir saisi quelques exemples dans les chapitres qui précèdent; quelques-unes des découvertes qui leur revenaient nous ont été transmises par les Portugais.

L'existence, au milieu de la mer des Indes, d'îles connues des Maures, est tout à coup révélée par leur figuration sur des mappemondes du commencement du seizième siècle. Ces indications ont été recueillies des récits oraux de quelques marins marchands de la mer des Indes, et surtout des cartes de ces marins, trouvées dans les navires maures dont s'emparèrent les Portugais qui furent maîtres de cette mer aussitôt qu'ils y parurent.

Examinons le globe de Francfort-sur-le-Mein, dont

nous avons déjà parlé (1). Ce globe n'est pas, dans l'ordre chronologique, le premier document utile à consulter, mais il présente un ensemble de renseignements tirés de deux sources, toutes deux étrangères aux Portugais, car aucun nom Portugais n'y figure.

A quelque distance de l'Afrique est placée une île *Dauxety* dont la forme allongée, les dimensions propres et relatives, et la distance du continent africain, conviennent parfaitement à Madagascar ; c'est bien réellement Madagascar, puisque au nord-ouest de cette île Dauxety, et dans la position qui leur convient, sont représentées les îles que nous nommons aujourd'hui Comores et qui y ont nom : *Comoro*.

Mais, indépendamment de cette représentation assez exacte de Madagascar, est placée en pleine mer des Indes, l'île portant le nom *Madagascar* ; elle est identique de forme avec celle figurée sous le même nom dans le Globe de 1492, de Martin Behaim.

Cette double représentation de Madagascar peut être remarquée aussi dans la mappemonde de Bernardi Sylvani de 1511, sous les noms *Comortina* et *Madax*. Elle existe aussi sur la mappemonde de Benedetto Bordone de 1521 ; dans l'Isolario de ce géographe, Madagascar est reconnaissable à sa forme allongée, placée parallèlement à la côte d'Afrique ; elle n'y a pas de nom ; elle s'étend jusqu'à une latitude plus méridionale que le cap de Bonne-Espérance ; à l'est sont trois îles dont la latitude correspond à celle du cap de Bonne-Espérance ;

(1) Atlas Jomard, n° 17.

elles ne portent pas de nom ; en pleine mer des Indes (voir au verso de la page LXX) sont deux grandes îles ; l'une nommée *Maidegascar ;* au nord-ouest de Maidegascar est l'île *Zanzibar* dont les habitants, dit l'auteur, tant hommes que femmes, sont des géants ; opinion qui se transforme dans la cosmographie de Sébastien Munster disant seulement que si les naturels étaient grands en proportion de leur grosseur, ce seraient des géants ; opinion également réprouvée par Thévet, qui certifie que les naturels sont de petite taille.

Revenons au globe de Francfort-sur-le-Mein : à l'est de Madagascar est placé un groupe de trois îles : elles y sont nommées : *Dina Norare ; Dimo baz ; Dina Arobi.*

Ces trois îles figurent sur une carte de Nicolas Carnerio produite par le géographe Buache dans son mémoire sur les îles Dina Marsewen ; elles y sont nommées : *Dina Moraze ; Dina Margabim ; Dina Arobi.*

Ces trois îles figurent aussi sur la mappemonde de Ruysch ; elles y sont nommées : *Dina Noroa, Maroabim, Dina Robin.*

Selon Buache, ces îles sont Bourbon, Maurice et Rodrigue. Nous adoptons l'identité des deux dernières avec Bourbon ou La Réunion et Maurice ; quant à la première, nous verrons qu'elle s'identifie avec la partie sud du banc appelé banc de Nazareth.

Mais, avant d'en venir à ce point particulier, nous insistons sur un fait qui nous mènera à des développements utiles pour retrouver l'origine de quelques îles, entre autres l'île Jean-de-Lisboa, qu'à diverses reprises on a cherchées vainement dans la mer des Indes où on ne soup-

çonnait pas qu'elles fussent un double et un multiple emploi des îles Bourbon, Maurice, Rodrigue. Ce fait est que les trois îles dénommées par les Arabes ont été portées sur les cartès géographiques du seizième siécle, avec ou sans nom, et conjointement avec les îles découvertes par les Portugais qui leur donnaient des positions erronées et peu concordantes. Il est donc nécessaire d'examiner dans le globe de Francfort-sur-le-Mein et dans les deux mappemondes de Nicolas Carnerio et de Ruysch : 1° les positions diverses du groupe des trois îles arabes relativement à Madagascar, 2° les positions diverses de Madagascar relativement à l'Afrique.

1° Dans le globe de Francfort-sur-le-Mein et dans la mappemonde de Carnerio, ce groupe d'îles est placé par la latitude la plus méridionale de Madagascar ; l'une un peu au nord de cette latitude et sur un méridien milieu entre les méridiens des deux autres ; ces deux autres sont placées à peu près comme Bourbon et Maurice, mais un peu au sud de la partie la plus méridionale de Madagascar.

Dans la mappemonde de Ruysch, ce groupe est placé par une latitude assez rapprochée de celle qu'ont les îles Bourbon et Maurice relativement à Madagascar.

2° Dans le globe de Francfort-sur-le-Mein, Madagascar est placée à peu près entre 14° et 32° de latitude méridionale ; dans la mappemonde de Nicolas Carnerio, à peu près entre 30 et 40 degrés de latitude méridionale ; dans la mappemonde de Ruysch, à peu près entre 25 et 37° de latitude méridionale.

Il est facile, dès lors, de se rendre compte de la mul-

tiplicité des positions qui ont pu être données au groupe de ces tro îles arabes, après la découverte, par les Portugais, de Madagascar et de ces trois îles, soit qu'on ait rectifié seulement la position de Madagascar, soit qu'on ait rectifié en même temps la position du groupe.

Voici encore quelques exemples de représentation de ces îles arabes, tantôt sans nom, tantôt avec des noms étrangers à la langue portugaise : La mappemonde de 1546 de Vadianus (Atlas Santarem), les porte dans une situation relative très-bonne, tandis que Madagascar y est méconnaissable ; elles n'y ont pas de nom, et sont par une latitude de 25 à 26 degrés. La mappemonde de 1521 de Benedetto Bordone les porte par une latitude qui correspond à celle du cap de Bonne-Espérance; elles n'y ont pas de nom.

La mappemonde de Sébastien Munster insérée dans l'atlas Santarem, comme étant de l'année 1544, semble au premier abord présenter une de ces îles; elle y est nommée : *Zan : abor*; mais en comparant cette carte avec les mappemondes des nombreuses éditions de la cosmographie de Munster, on s'aperçoit par la similitude des positions, que *Zan-abor* n'est qu'une corruption de *Zancibar* qui dans ces mappemondes est, nous l'avons dit, placée au sud-est de Madagascar.

Le mappemonde de 1532 de Francesco Roselli, (Atlas Santarem) n'en porte qu'une, par la latitude de la partie la plus méridionale de Madagascar qui a la même forme que la Madagascar de Martin Behaim et celle du globe de Francfort-sur-le-Mein ; elle y a nom *Razi*.

Passons aux Cartes où sont portées simultanément les

îles découvertes par les Portugais, et les îles Arabes dont nous venons de parler, situées par des latitudes plus méridionales.

Les îles Bourbon, Maurice, Rodrigue ont été découvertes à plusieurs reprises par des marins Portugais qui leur donnèrent des positions erronées ; il est résulté de là plus de dénominations qu'il n'était nécessaire. Les Portugais ne firent jamais d'établissement durable dans ces îles qu'ils peuplèrent de diverses espèces d'animaux et qu'ils n'abordèrent que pour s'y approvisionner. Lorsqu'elles furent fréquentées règulièrement par suite des établissements qu'y formèrent les Hollandais et les Français, et qu'elles reçurent des noms plus stables en raison d'une colonisation et de communications non interrompues, les vieilles dénominations restèrent toujours confondues. Les géographes, dans l'impossibilité de faire concorder toutes les dénominations avec si peu d'îles, avaient appliqué celles d'entre elles qui n'avaient pas d'emploi, aux îles arabes conservées sur les cartes où elles furent maintenues d'après quelques récits de voyageurs. Ces récits, comme nous le verrons dans un autre chapitre, les firent chercher ; ces recherches menèrent à conclure que ces îles n'existaient pas là où on les plaçait ; on les changea de position sur les cartes, puis on les supprima ; puis encore comme si on s'était repenti de cette suppression, et sur de nouveaux récits on voulut les chercher à nouveau et définitivement on ne les trouva jamais.

Nous ferons abstraction complète, pour le moment, des îles Bourbon, Maurice, Rodrigue ; nous ne parlerons

que des îles imaginaires, portant des noms tombés en désuétude, mais qui avaient été appliqués précédemment à des îles réelles.

Quelques cartes en portent trois ; ainsi les mappe-
cator et de Guillaume Delisle.
mondes d'Ortelius, de Petrus Plancius, de Gérard Mer-

Les trois premières nomment ces îles : *Jean de Lisboa,* située par la longitude de Bourbon et la latitude de la partie la plus méridionale de Madagascar : *Pomeri,* corruption de Romeiros, par une longitude un peu est de celle de Rodrigue et une latitude de deux ou trois degrés plus sud que celle de Jean de Lisboa : *Los Romeros,* à peu près par la longitude de Bourbon et de Jean de Lisboa, et par une latitude qui se rapproche de celle du cap de Bonne-Espérance.

Les trois îles portées sur la mappemonde de Guillaume Delisle sont : *Jean de Lisbonne* et *Romeyros,* rapprochées l'une de l'autre par une longitude un peu ouest de celle de Bourbon, et une latitude de 24 degrés pour la première, et de 25 degrés pour la seconde : puis une autre île, *Romeyros,* par une longitude est de celle de Rodrigue et une latitude d'environ 28 degrés.

Les cartes suivantes ne portent que deux îles dont la position correspond à peu près à celle des deux îles, Jean de Lisboa et Pomeri, des trois premières cartes précédentes ; le nom de Pomeri n'y figure pas ; on lit en sa place, comme dans la mappemonde de Guillaume Delisle : *Romeros.* Sans parler des variétés, des altérations ou des corruptions *Lixboa* ou *Lixª*, ou encore *Bixq,* *Romeyros dos Castelhanos* ou *Castillajos, Romere,* etc., voici des ouvrages qui présentent ces deux îles : un por-

tulan portugais de 1546 ; une mappemonde insérée dans Linschot ; une mappemonde publiée par ordre du roi de France, Henri II (*Atlas Jomard*, n° 19), où la plus à l'est est désignée ainsi : Y[e] *trouvée par Magellan*; une carte de l'Afrique de Guillaume Delisle, de 1722; la tabula Africæ de Jacobus Meursius, dans l'édition française de la description de l'Afrique de Dapper ; le Speculum orbis terrarum de Cornelius de Judæis, de 1593 ; la mappemonde de Nicolao Visscher, insérée dans l'atlas de Van Keulen, de 1695 ; la mappemonde de Pieter Goss; la carte de la mer des Indes, de Van Keulen ; a system of geography, de Herman Moll, de 1701 ; le grand atlas de Frédéric De Witt ; l'atlas Duval, de 1684.

L'incertitude dans l'application du nom Jean de Lisboa se voit dans une autre carte de Guillaume Delisle, qui ne porte pas ce nom, mais deux îles *Romeyros* ; la plus à l'ouest, remplaçant l'île Jean de Lisboa, et la plus à l'est, placée par la longitude des îles Saint-Paul et Amsterdam, y est désignée par *I. Romeyros* ou des *Pèlerins*. Guillaume Delisle a aussi porté sur ses cartes toutes les îles imaginaires indiquées avant lui : ainsi une île appelée *Nouvelle*, une île *Natchtegal* et les îles *Dina Marsewen*, toutes réminiscences des îles arabes.

Abraham Dubois, dans sa *Géographie moderne* de 1736, n'a pas été moins indécis que Guillaume Delisle, puisqu'il désigne la plus à l'ouest des deux îles dont il est question par *Jean de Lisbonne* ou île de *Romeyros*, et la plus à l'est par *I. de Romeiros*.

Teixeira ne porte pas d'île de Jean de Lisboa ; sur sa mappemonde insérée dans Melchisédec Thévenot, la plus

à l'ouest est nommée : *dos Romeiros dos Castilhanos*, la plus à l'est : *I. dos Romeiros.*

Enfin on peut remarquer que la longitude de Jean de Lisboa ou de l'île Romeiros qui la remplace, varie non-seulement d'un auteur à un autre, entre les longitudes de Bourbon et de Maurice, mais encore dans les diverses cartes données par le même auteur.

Passons aux cartes où une seule île est portée. C'est tantôt *Jean de Lisboa*, dans la même position que précédemment, tantôt *Romeiros*, dont la longitude varie depuis le 75ᵉ degré jusqu'au 52ᵉ degré environ.

Jean de Lisboa seule est portée sur les ouvrages suivants : l'Atlas de Gérard et Léonard Walk ; une carte de la géographie de Livio Sanuto ; le Studiosis geographicum de Joanne Baptista Nicolosio, de 1670 ; la carte de d'Anville, insérée dans la *Description de l'Ethiopie,* par le père Labat, elle y est nommée indifféremment Jean de Lisbonne ou dos Romeiros dos Castilhanos ; la carte d'Afrique, de Manuel Bowen, de 1752.

Romeiros seule est portée sur les ouvrages suivants : l'Atlas de Corneille Danckertz et Melchior Tavernier ; la Nova tabula Africæ, de Jean Jansson, de 1720 ; l'Atlas de Coronelli, de 1690 ; l'Atlas novus de Matthæo Seutter ; les Atlas des Sanson, de 1667 et 1689 ; le nouveau théâtre du monde de Gueudeville, de 1713.

Enfin, il y a une grande quantité d'ouvrages où ne figurent ni Jean de Lisboa, ni Romeiros. Nous n'en citerons que quelques-uns : la mappemonde de Manuel Bowen, de 1752 ; les cartes de l'hémisphère oriental de d'Anville ; le Neptune oriental de d'Après de Manevillette.

De tous ces exemples, dont pour chaque série on pourrait augmenter le nombre, résultent ces conséquences : les géographes ont placé une, deux ou trois îles, là où elles n'existent pas ; celui qui sur une carte en a porté trois, sur une autre carte n'en a porté que deux ; celui qui sur une carte en a porté deux, sur une autre carte n'en a porté qu'une ; celui qui n'en a porté qu'une, sur d'autres cartes l'a supprimée ; la plus à l'ouest, Jean de Lisboa, a été placée par une latitude moyenne variable de 25° à 27° sud, et une longitude moyenne variable entre Bourbon et Maurice ; la plus à l'est, Romeiros, a été placée par une latitude moyenne variable de 26 à 28 degrés sud, et par une longitude variable entre celles des îles Saint-Paul et Amsterdam et celle de l'île Bourbon ; enfin, si on représentait la multitude de positions données à ces îles par les géographes et par quelques marins, on dessinerait un archipel qui n'aurait pas moins de 4 degrés de latitude en largeur et 23 degrés de longitude en longueur.

La conformité de configuration donnée sur certaines cartes à Jean de Lisboa et Romeros, a conduit à ne plus chercher qu'une seule de ces îles qui a porté le nom définitif de Jean de Lisboa. Nous démontrerons au chapitre IX que cette île est l'île Maurice.

Les géographes, dans un but d'utilité, ne pouvaient que constater les indications fournies soit par les marins, soit par des traditions, et on peut s'assurer de la conscience qu'ils mettaient dans cette partie de leur œuvre, aussi bien qu'ailleurs, par les mappemondes d'Ortelius et de Mercator :

Les trois îles Bourbon, Maurice, Rodrigue y sont nommées : *S. Apollinia*, *Mascarenhas, don Galopes ;* une quatrième est représentée au nord de ces trois îles ; elle y a nom : *Baxos de Nazareth* et forme au sud la limite de ce banc ; par la latitude de la partie la plus méridionale de Madagascar, dans la position où nous avons vu précédemment Zan-Abor et Razi, et par la longitude de S. Apollina, est l'île Jean de Lisboa ; par la même longitude et par la latitude du cap de Bonne-Espérance, sont plusieurs îles nommées : *Los Romeros* avec cette légende : « *Los Romero, insula in quibus Ruc avis vasto corpore certo anni tempore apparet. M. Paul Venet, lib.* 3, *ch.* IV ; » plus au sud est dessiné l'Antichthonos des anciens ; on y lit sur la partie qui avoisine le cap de Bonne-Espérance et les îles Los Romeros : « *Psittacorum regio, sic a Lusitanis appellata ob incredibilem earum avium ibidem magnitudinem ;* » sur une autre partie de cet Antichthonos qui, s'élevant vers le nord, passe à peu près à 2 degrés sud de l'île Java, on lit : « *Vastissimas hic esse regiones ex M. Pauli Ven. et Vartomani scriptis peregrinationibus constat ;* » enfin on lit auprès du nom Madagascar : « *Hœc insula ab incolis Madagascar, ab Hispanis, S. Laurentii ; olim Menuthias, Ptol.; Cerne forte Plin. dicitur.* »

Revenons aux cartes de Nicolas Carnerio, de Ruysch, et au globe de Francfort-sur-le-Mein.

Les différents noms que nous avons rapportés pour les trois îles arabes qui y sont nommées, ne concordent pas exactement ; ce sont des variétés ou des altérations de noms, qui se décomposent en deux parties : un nom

propre et un nom générique, celui-ci ne pouvant être qu'une corruption de *diva* : île. Quant aux noms Moraze, Margabim, Arobi, inscrits sur la carte de Nicolas Carnerio dont M. Buache a fait usage dans son *Mémoire sur les îles Dina Marsewen*, ce géographe dit que ce sont des noms arabes ; que : 1° Margabim se rapproche de Mogrebin qui signifie occidental, et que ce nom convient à Bourbon qui est à l'ouest de Maurice et de Rodrigue ; 2° Arobi se rapproche de Arroup ; et il trouve la signification du mot Arroup dans le géographe Thévet qui, t. I, p. 445, rapporte d'une certaine île habitée par des femmes, que « dans un grand lac, abondant en poissons, il s'en trouve aussi de fort dangereux et venimeux, et entre autres une espèce nommée Arroup, grande comme une lamproie et dont la morsure donne la mort, etc., etc. » 3° Moraze se rapproche de Moluce, qui signifie tortue, nom qui convient à Rodrigue, où, pendant longtemps, l'île Maurice et l'île Bourbon s'approvisionnèrent de tortues ; Buache ajoute encore que « c'est de là que lui vient aussi le nom de don Galope, comme celui de Galopagos donné à un groupe d'îles situées sous l'équateur, dans le Grand-Océan. »

Nous ferons quelques observations sur ces opinions.

1° Margabim venant du mot arabe Magreb, on peut admettre que Diva Margabim est l'île Bourbon. On doit cependant remarquer que si l'île Margabim est la plus occidentale sur la carte de Nicolas Carnerio, la seule dont parle Buache, il n'en est pas ainsi sur la mappemonde de Ruysch et sur le globe de Francfort-sur-le-Mein, où l'île Maroabim ou Dimobaz qui correspond à

Margabim est placée sous la même longitude que Dina Norare ou Dina Noroa, laquelle correspond à Dina Moraze de Carnerio. Nous ajouterons que l'île Dina Norare ou Dina Noroa ou Dina Moraze est au nord des deux autres.

2° On peut aussi adopter l'origine du nom Arobi. Nous joindrons une appréciation non étymologique qui par le plus grand hasard, sans doute, concorde avec cette origine. Lorsque les Hollandais arrivèrent à l'île Maurice, ils pêchèrent près d'un cap où ils mouillèrent, situé à la partie méridionale de l'île, des poissons venimeux dont la nourriture les incommoda cruellement, ce qui leur fit donner à ce cap le nom de cap du Poison.

3° Nous n'adoptons pas avec la même confiance l'identité de Moraze et de Rodrigue. Le nom Moluce, en tant que signifiant tortue, aurait aussi bien convenu à Bourbon et à Maurice. Les premières relations faites de ces deux îles, ne tarissent pas sur la grosseur énorme et l'immense quantité de ces Chéloniens qui les peuplaient.

Pour appuyer encore cette étymologie, Buache fait dériver le nom de don Galope de Galopado, tortue ; nous verrons dans un autre chapitre le véritable nom d'où dérivent les corruptions *don Galopes* et *don Galope*.

Les suppositions précédentes sont inadmissibles, étymologiquement et géographiquement, car l'île Dina Moraze est sur les trois cartes dénommées ci-dessus, située au nord des deux autres îles et à l'ouest de Arobi ; tandis que si elle représentait Rodrigue elle serait sensiblement à l'est de Arobi.

A quoi correspond Dina Moraze ?

Le banc de Nazareth est, sur les cartes anciennes, terminé par une île qui en fait la limite sud. Le recueil de cartes de la Bibliothèque Impériale de Paris, B, 2625, en contient une où les îles Bourbon, Maurice, Rodrigue portent le nom : *îles découvertes par le frère du pilote Jean de Lisboa.* Au nord de ces trois îles est une autre île placée relativement à Bourbon et à Maurice comme Dina Moraze est par rapport à Margabim et à Arobi. Cette île y est nommée *Dina Zari*, réminiscence des îles Arabes; elle est située à la partie sud du banc de Nazareth qui est parfaitement indiqué par des points. Si on veut remarquer combien l'altération est facile de Dina Zari à Di Nazari, à Nazare et à Nazareth, on se convaincra aisément que Dina Moraze ou Norare ou Noroa ou encore Razi que nous avons vue sur la carte de Francesco Roselli n'est autre que la *Dina Zari* dont nous venons de parler et correspond aux Baixos de *Nazare* des mappemondes d'Ortelius, de Mercator et de beaucoup d'autres géographes. Même sous le nom révéré de Nazareth, le calendrier est impuissant à nous fournir un jour de l'année qui rende compte de cette dénomination.

CHAPITRE VI.

I. Découverte de Madagascar par les Portugais, le 1er février 1506 et le 10 août 1506. — II. Madagascar n'est pas la Cerné des Anciens.

§ I.

L'île Madagascar fut découverte le 1er février 1506, par Fernand Soares.

Voici les circonstances qui précédèrent cette découverte.

Le roi de Portugal en reconnaissance des services rendus par Trimumpara, roi de Cochin, aux Portugais depuis leur venue dans l'Inde, avait remis au vice-roi François d'Almeida divers présents et une couronne d'or destinés à ce fidèle allié. A l'arrivée du vice-roi à Cochin, Trimumpara déjà avancé en âge, ayant résolu de consacrer ses derniers jours à la retraite et à des pratiques religieuses, avait abdiqué suivant la coutume du pays en faveur de Nambéadare fils de sa sœur (1). Al-

(1) Cette coutume est relatée dans les voyages d'Ibn-Bathouta (traduction de MM. de Fremery et Sanguinetti, t. IV, p. 71). « Il y a dans le Malabar douze sultans idolâtres..... Les souverains de ce pays-là laissent leur royauté en héritage au fils de leur sœur à l'exclusion de leurs propres enfants. »

Cette coutume est née chez ces peuples de la recherche difficile de la paternité au milieu de la dissolution des mœurs. La polyandrie y est légalement

meida ratifia les volontés de Trimumpara, et dans une cérémonie solennelle posa de ses propres mains sur la tête du roi de Cochin, la couronne d'or, présent du roi du Portugal. C'est après cette cérémonie que le vice-roi donna ordre de charger un certain nombre de navires qui partirent pour Lisbonne pleins de richesses.

Les historiens portugais ne s'accordent pas sur le nombre de ces navires. Osorius (1) en cite *huit* « qui prirent leur route de telle sorte que le 1er février 1506, ils furent portés vers une terre inconnue » qui était Madagascar. Fernand Lopez de Castanheda (2) en compte *sept*, qui partis de Cochin le 26 novembre 1505, passèrent par Calicut, puis par Cananor, d'où ils mirent à la voile pour Lisbonne le 2 janvier 1506, et le 1er février 1506, rencontrèrent l'île appelée plus tard Saint-Laurent. Faria y Sousa (3) ne compte que *six* navires, et d'après la ponctuation du texte, il les divise en deux escadres composées chacune de trois voiles. Barros (4) compte *huit* navires dont deux commandés par Vasco Gomes d'Abreu et João de Nova ne partirent qu'en février 1506; il en fait partir *six* dans le mois de décembre 1505; il est d'accord sur ce point avec Faria y

pratiquée. John Henri Grose (voyage aux Indes Orientales traduit par Hernandez) termine la peinture qu'il en fait par ces mots : « Aussi, en conséquence des paternités équivoques qui doivent résulter d'une telle coutume, on hérite du côté des femmes, et le népotisme a lieu du côté de l'enfant de la sœur. »

(1) Osorius, liv. IV.

(2) Fernand Lopez de Castanheda, liv. II.

(3) Faria y Sousa, t. 1, ch. 9.

(4) Barros. Décado 1, liv. IX, ch. 5.

Sousa ; comme lui il les répartit en deux escadres qui quittèrent l'Inde à deux époques de ce mois ; l'une sous le commandement de Bastião de Sousa, ayant sous ses ordres Manuel Telles et Diogo Correa, suivit la route ordinaire, c'est-à-dire par le nord des Laquedives et arriva sans incidents à Lisbonne : pour la seconde escadre, Barros donne des détails non produits par les autres historiens ; elle était commandée par Fernand Soares, ayant sous ses ordres Diogo Correa et Antâo Gonçalves ; à son départ les temps furent si contraires, qu'elle traversa la mer des Indes à l'est de Madagascar dont elle découvrit la partie sud, et grâce à cette route nouvelle fit un voyage si heureux et si court, qu'elle arriva à Lisbonne le 23 mai 1506.

Nous devons donc noter que la première flotte portugaise qui ait fait la traversée de la côte Malabar au cap de Bonne-Espérance, par l'est de Madagascar, est celle de Fernand Soares.

Voici le récit de cette première découverte de Madagascar, extrait d'Osorius qu'on devra modifier et compléter par les indications précédentes de l'exact Barros.

« Les capitaines de ces huit navires, s'étant embarqués, prirent leur route de telle sorte que, le premier jour de février l'an 1506, ils furent portés en une terre neuve de fort grande étendue, chargée de plusieurs épaisses forêts et abondante en bétail. Puis, ils découvrirent dix barquerolles chargées d'hommes nuds, bigarrés de diverses couleurs, les cheveux frisés, avec arcs et flèches ; ils s'adressent à la navire de Fernand Soares et montent dedans jusqu'au nombre de vingt-cinq, où ils furent

reçus très-volontiers, et on leur donna quelques habillements et à manger. Personne n'entendait leur langage; ils se faisaient entendre par signes. Ils s'en retournèrent fort contents, ce semblait; mais étant un peu éloignés, ils délibérèrent de payer leur écot à coups de flèches; ceux des navires répondent et les chassent à coups de canon. Fernand Soares voyant approcher quelques autres de la navire en laquelle commandait Roderic Freirio, l'admonesta de se saisir de ces barbares, et ainsi l'on en prit vingt-huit.

» De là, ils côtoyèrent ce pays et trouvèrent une rivière d'eau douce où ils firent aiguade. Les habitants de ce lieu s'étant amassés en troupe, leur coururent sus; eux se retirent en leur esquif, puis de leur navire tirent quelques coups de canon dont ils tuent aucuns de ces barbares, en blessent grièvement d'autres, et contraignent le reste de se sauver. Ces déportements firent connaître aux Portugais que le peuple de ces côtes n'était pas accointable. Du commencement, ils ne pensaient que ce fût une île. Après avoir vogué au long de toutes ses côtes, ils doublèrent les promontoires d'icelle; lors ils connurent tout évidemment que c'était l'île jadis nommée Madagascar et par nous aujourd'hui l'île de Saint-Laurent. Elle est à l'opposite du royaume d'Agysimba et est assise vers l'Orient. La flotte arriva à Lisbonne le vingt-quatrième jour de mai, l'an mil cinq cent et six. » Traduction de S. G. S. p. 163.

Quelques auteurs ont prétendu que le nom de Saint-Laurent fut donné à Madagascar en l'honneur de Laurent d'Almeida, fils du vice-roi François d'Almeida. Les

historiens Portugais qui relatent cette découverte de Madagascar le 1er février 1506, ne parlent pas d'un nom qui lui aurait été donné à cette occasion ; Castanheda dit seulement que cette île alors appelée *Alioa* (1), par les na-

(1) On peut encore recueillir d'autres noms attribués anciennement à Madagascar. Le voyageur Thévet en relate quelques-uns et donne en même temps au nom Madagascar qu'il écrit Magadascar une origine différente de celle produite à notre chapitre IV. Ce cosmographe parle d'après le récit d'un naturel de Sofala qu'il connut dans l'Arabie heureuse et qui lui raconta des traditions que les habitants de Madagascar se transmettaient de père en fils. (Thévet, *Cosmographie universelle* t. 1 ; liv. IV, ch. IV, intitulé : *De l'Ile Albargra ou Magadascar et du déluge advenu en icelle*).

Le cataclysme dont il est parlé dans ce chapitre aurait eu lieu l'an 648 de notre ère ; mais en l'an 568, *un certain* peuple s'y était déjà établi. Ce certain peuple ne paraît être autre que les Malais que nous avons dit y être arrivés vers l'an 680 ; la date de 568 est incompatible avec les détails de la légende malgache que nous avons produite. Les dates du récit de l'habitant de Sofala paraissent erronées, y compris celle où les guerriers de Magadoxo et d'Adel se rendirent maîtres de l'île. Le déluge en question est certainement grossi par le narrateur ; survenu après l'arrivée des Malais, il permet de comprendre la présence non encore expliquée des Hovas dans les montagnes centrales, où leur race se développa avec le temps jusqu'au moment où il lui fut donné d'entreprendre à son tour la conquête de l'île.

Nous donnons un abrégé du chapitre de Thévet où se trouvent des renseignements curieux, tant pour l'histoire ancienne et fabuleuse de Madagascar que pour certaines assertions des auteurs arabes justifiées par le récit de l'habitant de Sofala.

Autrefois l'île Madagascar portait trois noms : *Pacras*, du nom d'un arbre du pays ; *Mangamie* pour la même raison, et *Moluque* ou *Moluc* parce que les sauvages de l'île appelaient ainsi la tortue qui y abondait plus que dans toute autre contrée.

Ces sauvages étaient si pervers, si enclins à la sodomie et à la bestialité, que Dieu pour faire disparaître de la terre cette race dépravée, suscita des tremblements de terre, des tempêtes effroyables, souleva la mer, fit déborder les fleuves ; les villes et villages furent renversés, et tous les habitants périrent à l'exception d'un petit nombre qui avec leurs femmes et leurs enfants, suivant les traces des bêtes, purent se retirer sur une montagne nommée Bussara. L'inondation dura vingt-trois jours ; elle eut lieu 927 ans avant l'époque où Thévet écrivait sa cosmographie universelle, par conséquent vers le mi-

turels, et par les Arabes : *île de la Lune,* avait porté anciennement le nom : *Madeigastar.* Au contraire, lors de

lieu du VIIe siècle, « combien, ajoute-t-il, que 80 ans auparavant un certain peuple s'y fust embattu, et y eust dressé villes et villages pour s'y arrester. »

Quelques mois après, des navires de Sofala vinrent, comme de coutume, pour trafiquer, et ne trouvèrent à qui parler. Ils y passèrent quinze jours et revinrent à Sofala, emmenant avec eux quelques malheureux échappés à la ruine générale.

A la nouvelle de ce désastre, les rois de Sofala et de Mozambique, le premier, idolâtre, le second qui avait reçu quelque lueur du christianisme par des missionnaires du grand empereur d'Ethiopie, cessèrent les guerres que la différence d'opinions religieuses entretenait entre eux, et de concert, firent transporter trois à quatre mille âmes, tant hommes que femmes, avec des vivres et des semences, pour repeupler la plus belle terre des Indes.

Afin d'anéantir jusqu'au nom qu'avait porté cette terre coupable, les colons délibérèrent et décidèrent d'appeler l'île Albargra. Albargra était un homme sage et expérimenté du pays de Sofala auquel avait été confiée la conduite de la colonie. Il établit parmi les colons le gouvernement populaire; les plus anciens et les plus sages étaient promus par voie d'élection.

Plus tard, un ambitieux s'empara de l'autorité souveraine; en même temps il imposa à l'île le nom : Menuthia Alphil (roi puissant).

Au bout de cinq ans d'un règne tyrannique et cruel, ses sujets se révoltèrent et le massacrèrent ainsi que ceux de son conseil au nombre de soixante; les uns chargés de l'administration de la justice, les autres, de la perception des tributs. Dans cette exécution, rien ne fut négligé de tout ce qui pouvait inspirer l'effroi à tout ambitieux; ils les mangèrent; chacun eut sa part du festin, « tant y a qu'il n'était pas fils de bonne mère, vieux ou jeune, grand ou petit, qui ne mangea quelque lopin, fust-ce du roi, fust-ce des courtisans ou officiers de sa suite. »

Le gouvernement populaire fut alors rétabli, et l'île reprit le nom d'Albargra. Cela dura 186 ans. En ce temps-là les rois de Magadoxo et d'Adel tributaires du grand empereur d'Ethiopie conduisaient une expédition de vingt-cinq à vingt-six mille hommes contre l'île de Sumatra; mais leurs vaisseaux dévoyés par une tempête, furent poussés sur l'île Albargra; la vue en paraissait agréable; l'on débarqua, et pour s'assurer de la fertilité et de la richesse du pays, les nouveaux arrivés se répandirent de tous côtés, ravageant villes et villages, si bien qu'ils en furent paisibles possesseurs pendant 7 ou 8 mois.

Avant d'en partir, et pour que la mémoire de leur venue en ce pays ne fût effacée de si tôt, ils firent dresser en plusieurs endroits huit colonnes de

la seconde découverte de Madagascar par Ruy Pereira qu'Osorius nomme Roderic Pereire Coutinho, et par Tristan da Cunha, Osorius (liv. V) dit que cette île a été nommée Saint-Laurent parce que les Portugais y abordèrent le 10 août 1506, jour de la fête de ce saint.

Cette seconde découverte fut indépendante des renseignements qu'aurait pu donner Fernand Soares, puisque d'après Osorius et Barros, sa flotte arriva à Lisbonne le 23 mai, tandis que celle de Tristan da Cunha en était partie le dimanche des Rameaux, le 6 mars 1506, d'après Barros (Décade, II, liv. I, ch. 1).

Tristan da Cunha arriva vers le mois de novembre à Mozambique où avait été fixé le rendez-vous général de sa flotte, et où la mousson propice pour se rendre à Socotora, but premier de l'expédition, étant passée, il dut hiverner. Quelques vaisseaux furent dévoyés par une affreuse tempête : Alfonso Lopes da Costa aborda à Sofala; Lionel Coutinho fut poussé vers Quiloa; Alvaro Telles alla donner vers Sumatra, croyant être au cap Gardafui. Ruy Pereira atterrit dans une baie du pays de Matatane, sur la côte est de l'île Madagascar, qu'il appela Beau-Port. Dix-huit habitants

forme pyramidale sur lesquelles on grava ces mots en langue chaldéenne : *Ce grand et puissant royaume a été subjugué et mis sous la possession de notre grand roi de Magadoxo*, et même afin que son nom fût plus honoré, ils firent jurer aux habitants qu'à l'avenir ils l'appelleraient ainsi et ne reconnaîtraient d'autre roi que lui ; ce qu'ils firent pendant quelques années.

Mais ensuite, le souvenir des uns, la reconnaissance des autres leur firent reprendre les noms : Pacras et Albargra; leurs voisins, au contraire, continuèrent à l'appeler Magadoxo, nom qui a été ensuite corrompu en Magadascar.

de l'île vinrent à lui dans une almadie, montèrent avec confiance dans son navire où ils furent bien accueillis. Ruy Pereira en retint deux à force de présents et les emmena à Mozambique, afin de témoigner par leurs récits, des précieuses ressources de l'île qu'il venait de découvrir. Tristan da Cunha, pour s'en assurer de ses propres yeux, se rendit à Madagascar accompagné d'Alfonse d'Albuquerque, qui montait le navire *Cirné*, et de six autres de ses capitaines : Manuel Tellez, Antonio do Campo, Francisco de Tavora, Jean Gomes d'Abreu, Ruy Pereira, Tristão Alvares. Contrarié par de mauvais temps, il ne put se rendre à Matatane et aborda à la côte ouest de Madagascar. Barros a relaté avec beaucoup de détails les différends de Tristan da Cunha avec les Maures de Lulangane et ses excursions le long de la côte ; de cette relation nous avons extrait ce que nous avons dit au chapitre IV, de la population nommée Çada. Il n'entre pas dans notre sujet de nous étendre sur les suites funestes de cette exploration, lorsque l'amiral eut atteint le cap Natal, une des pointes sud de l'île, ainsi nommé du jour où il y arriva ; la perte de Ruy Pereira, au milieu d'une tempête ; puis la fin misérable de Jean Gomes d'Abreu capitaine du navire *Santa-Maria*, et de quelques-uns de ses compagnons abandonnés sur de fausses alarmes, chez le peuple hospitalier des Matatanes ; cette triste aventure fut racontée par quelques-uns d'entre eux qui, après avoir réparé leur mauvaise chaloupe, s'embarquèrent, au grand regret du roi de ce pays, prirent la route de Mozambique et ne durent leur salut dans cette tentative téméraire qu'à la rencontre for-

tuite d'un vaisseau portugais commandé par Luc de Fonséca.

Barros ne relate pas le jour où Ruy Pereira aborda à l'endroit qu'il nomma Beau-Port ; mais il donne la date du jour où Tristan da Cunha arriva sur la côte ouest de Madagascar, dans une baie qu'il nomma Dona Maria da Cunha, du nom d'une dame d'honneur de la reine Marie, fille de Martin de Sylveira, qu'aimait Nuno da Cunha son fils, et qu'il épousa dans la suite ; Barros ajoute que cette baie a été aussi appelée baie de la Conception, parce que la flotte y arriva le 8 décembre, jour auquel l'Eglise célèbre cette fête de la Vierge.

Si l'on suppute le temps d'après le voyage contrarié de Tristan da Cunha, de Mozambique à la baie de la Conception ; d'après les délibérations et les dispositions qui précédèrent la décision de l'amiral, décision qui, suivant Maffée, fut prise en conseil, contre le sentiment d'Alfonse d'Albuquerque ; d'après la navigation de Ruy Pereira, de Beau-Port à Mozambique, navigation difficile souvent très-lente, et alors inconnue sur la côte orientale de Madagascar ; d'après le temps perdu qu'on ne peut apprécier, on peut être porté sans trop d'exagération à quatre mois avant le 8 décembre. Du reste, le texte d'Osorius est précis : le nom de Saint-Laurent fut donné à Madagascar, parce que le portugais Ruy Pereira y aborda en 1506, le 10 août, jour où l'Église célèbre la fête de ce saint.

Nous ajouterons que Fernand Lopez de Castanheda, liv. II, ch. 30, attribue la découverte de Madagascar à Jean Gomes d'Abreu, et non à Ruy Pereira Coutinho. Mais cet

historien dit que Jean Gomes d'Abreu aborda à Madagascar le jour de la Saint-Laurent; telle est donc l'origine du nom de Saint-Laurent donné à cette île.

§ II.

De savants auteurs ont pensé que Madagascar est la Cerné des anciens; de ce nombre sont Mercator, les Sanson, le père Hardouin, auxquels il faut joindre Ortélius, d'après la mappemonde de ce géographe et bien qu'ailleurs il l'ait identifiée à Porto-Santo. Cette erreur a été ensuite répétée dans maints ouvrages. Nous placerons ici, le plus succinctement possible, ce qui intéresse cette question.

Douze auteurs de l'antiquité ont parlé de l'île Cerné: Hannon, Ephore, Lycophron, Polybe, Scylax, Cornelius Nepos, Diodore de Sicile, Pline, Denys le périégéte, Ptolémée, R.-F. Avienus, Priscien.

De ces douze auteurs, deux seulement, Hannon et Polybe ont vu Cerné. Ce qu'ils en disent est donc de la plus haute importance, puisque les autres n'ont pu que répéter ce que ces deux voyageurs en ont écrit.

Hannon. — A une époque non précisée, mais qui paraît se rapporter au cinquième siècle, avant notre ère (1), les Carthaginois ordonnèrent à Hannon de passer les Colonnes d'Hercule et de fonder sur les côtes de l'Afrique des colonies Lybi-phéniciennes. A son retour, la relation du voyage du célèbre navigateur fut déposée à Car-

(1) D'Avezac. *Grands et petits géographes grecs et latins*. Paris, 1856.

thage dans le temple de Baal-Moloch. Une partie du paragraphe 6 de cette relation est relative à l'île Cerné et suffit pour déterminer la situation de cette île d'une manière assez positive ou plutôt assez exclusive pour qu'il soit impossible de la confondre avec Madagascar.

Hannon passe les colonnes d'Hercule, double le cap Soloë et arrive au fleuve Lixus (1) :

« Acceptis interpretibus a Lixitis, desertum legimus meridiem versus per dies duo ; hinc denuò orientem versus unius diei cursu. Ibi, in sinus cujusdam recessu insulam parvam reperimus stadiorum 5 ambitu ; quam colonis frequentantes Cernem nominavimus. Conjiciebamus e periplo eam ex adverso sitam esse Carthaginis ; nam similis erat navigatio à Carthagine ad Columnas et hinc ad Cernem. »

« Après avoir pris des interprètes chez les Lixites, nous avons longé pendant deux jours une côte déserte qui s'étendait au midi ; ensuite tournant vers l'est pendant un jour de navigation, nous avons trouvé au fond d'un golfe une petite île de cinq stades de tour que nous avons nommée Cerné et dans laquelle nous avons établi une colonie. D'après l'estime de notre route, nous avons cru reconnaître que cette île était à l'opposite de Carthage ; (κατ' ευθυ κεισθαι Καρχηδονος) (ex adverso sitam esse Carthaginis) ; car notre navigation, depuis Carthage jusqu'aux Colonnes et depuis les Colonnes jusqu'à Cerné, était égale. »

Cette dernière phrase est explicative de celle qui la

(1) *Geographi græci minores*, éd. Didot, t. 1, p. 7.

précède. Il y a un sous-entendu à ces mots *ex adverso*, à l'opposite, et ce sous-entendu est : *par rapport aux Colonnes*. Il suffit que nous ayons cette explication pour que, lorsque d'autres citations ne la donneront pas, nous puissions saisir le sens attaché à *ex adverso;* ces mots à l'opposite, employés sans autre éclaircissement, formeraient un contre-sens géographique ; il en est de même des mots vis-à-vis et en face.

Sans chercher la position précise que doit prendre Cerné, il est évident qu'en portant la distance des Colonnes à Carthage, sur la côte occidentale de l'Afrique, à partir des Colonnes, nous n'arriverons pas très loin sur cette longue côte.

Polybe. — Sa relation ne nous est connue que par un fragment conservé par Pline (1) :

« Polybius in extremâ Mauritaniâ contrà montem Atlantem à terrâ stadia octo abesse prodidit Cernem. »

« Polybe place Cerné à l'extrémité de la Mauritanie, à huit stades du continent. »

Scylax. — Le périple de Scylax (2) place Cerné sur la côte occidentale de l'Afrique à douze journées de navigation des Colonnes d'Hercule :

« Prætervictio à columnis Herculeis ad Hermæum promontorium est dierum duorum. Ab Hermæo autem promontorio ad Soloentem promontorium prætervectio dierum trium. A Soloente ad Cernen prætervectio dierum septem. Universa autem prætervectio ab Herculeis

(1) Pline, liv. VI, ch. 3.
(2) Didot. *Geographi græci minores*, t. 1, p. 93.

columnis ad Cernen insulam est dierum duodecim.

Cornelius Nepos. — D'après Pline (1) :

« Cornelius Nepos ex adverso maximè Carthaginis continente mille passus, non ampliorem circuitu duobus millibus. »

« Cornelius Nepos dit que Cerné est à l'opposite de Carthage, à mille pas du continent, et qu'elle n'a pas plus de deux mille pas de circuit. »

C'est ici que trouve naturellement sa place l'observation que nous avons faite sur la traduction du texte de Hannon. Tous les auteurs : Anthoine du Pinet, Poinsinet de Sivry, Ajasson de Grandsagne, Littré, ont traduit *ex adverso* par vis-à-vis, à l'opposite, en face, ce qui placerait Cerné vis-à-vis, à l'opposite, en face de Carthage, erreur que Pline n'eût pas manqué de relever (2).

(1) Pline, liv. VI, ch. 31.

(2) Nous citerons un autre exemple du vice de cette traduction dans un passage de Pline (liv. 5, ch. 1), au sujet de Lixos dont la situation sur le fleuve Lixus ne peut être l'objet de la moindre incertitude.

Pline, après avoir rappelé qu'il y avait à Lixos un autel consacré à Hercule, en mémoire de sa victoire sur Antée, dit que les Grecs y plaçaient le jardin des Hespérides gardé par des dragons et les forêts aux fruits d'or transformées en oliviers sauvages; puis plaisante ceux qui ajoutent foi à ces contes et croient aussi au sujet de Lixos : « Prævalidam hanc urbem majoremque Carthagine magnâ; prætereà *ex adverso* ejus sitam et *propè* immenso tractu ab Tingi : quæque alia Cornelius Nepos credidit. »

Le vice de ce texte ressort avec évidence de la divergence des traductions qui en ont été faites. Les unes rattachent *propè* comme *ex adverso* à Carthage; de cette manière Cerné serait située à l'opposite, vis-à-vis, en face de Carthage. *près de Carthage*, et à une immense distance de Tanger. Les autres rattachent *propè* à immenso tractu; alors Cerné serait située à l'opposite, vis-à-vis, en face de Carthage, et *à une distance presque immense de Tanger.*

Dans les deux traductions, les mots : à une immense distance ou à une distance presque immense de Tanger, sont inutiles, puisque la distance de Tanger

Cornelius Nepos n'a parlé que de la Cerné de Hannon et de Polybe. Il lui donne un circuit de deux mille pas ou seize stades olympiques, au lieu de cinq que lui assigne le navigateur carthaginois. Hannon n'a sans doute compris dans cette mesure que la partie de l'île à l'abri des marées. Des commentateurs ont expliqué autrement cette différence. Enfin Cornelius Nepos place Cerné à mille pas du continent, c'est-à-dire à mille stades, mesure donnée par Polybe.

Pline. — Pline ne paraît pas avoir connu le périple de Hannon, puisqu'il fait faire à ce navigateur la circumnavigation de l'Afrique, depuis Gadès jusqu'au golfe Arabique (1). Il n'a donc pu adopter que les opinions de Polybe et de Cornelius Nepos qu'il a rapportées. Il le témoigne d'une manière indirecte quand, parlant des îles situées en face de Carthage (2), il ne nomme pas d'île du nom de Cerné, mais seulement une île Cercine et une autre plus petite nommée Cercinite; il le témoigne

à Carthage est supposée connue; de plus, on dit communément : non loin, loin, assez loin d'un endroit; alors la distance vaguement indiquée peut quelquefois se conjecturer des particularités du récit; mais, *à une distance presque* immense d'un endroit, est difficile à saisir.

Il est certain qu'il y a dans le texte un sous-entendu qui explique très-bien pour Lixos, comme pour Cernè, les mots *ex adverso*; que, de plus, au lieu de *propè*, il faut lire : *non*. La critique de Pline qui traite légèrement Cornelius Nepos, en une matière où lui-même a laissé bien loin derrière lui tous les historiens du merveilleux, ne s'exerce pas sur la position d'une ville dans un texte qu'un mot rétabli rend intelligible et conforme à cette position, mais sur les récits mensongers des Grecs et sur cette opinion que Lixos était une ville des plus fortes qu'on pût imaginer et plus grande que la grande Carthage; toutes inventions que Cornelius Nepos, dit Pline, adoptait avec avidité.

(1) Pline, liv. II, ch. 67.

(2) Id. liv. 5, ch. 7.

d'une manière précise quand (liv. 10, ch. 8), parlant d'oiseaux dont le vol est peu étendu, et des Masæsyles dont, en ce chapitre, il étend le pays jusqu'à l'Océan Atlantique, il dit :

« In insulâ Africæ Cerne in Oceano accipitres totius Masœsyliæ humi fetificant; nec alibi nascuntur illis assueti gentibus. »

« Les éperviers de toute la Masœsylie font leur nid à terre dans l'île africaine de Cerné, qui est située dans l'Océan. »

Denys le Periégète. — Cet auteur place Cerné dans l'Océan, du côté des Pharusiens et des Éthiopiens occidentaux, par conséquent dans l'océan Atlantique (1) :

Deinceps sequuntur Pharusii, quorum suprà terram
Innumeri habitant Garamantes. In recessibus autem
Consederunt qui continentis extremi sunt Œthiopes,
Ipsum ad Oceanum juxta Cernes extremæ convalles.

Rufus Festus Avienus. — Cet auteur (2) place Cerné du côté des Gétules de la Nigritie, et des Éthiopiens occidentaux, par conséquent dans l'océan Atlantique, et dit :

« Terminus Æthiopum populos adit ultima Cerne. »

Priscien. — Cet auteur (3) place Cerné du côté des

(1) *Geographi græci minores*; éd. Didot; t. II. p. 114.
(2) Id., t. II, p. 180, v. 328.
(3) Id., t. II, p. 191, v. 205.

Pharusiens, des Éthiopiens occidentaux, par conséquent dans l'océan Atlantique :

> Omnibus extrema populis clauduntur in ora
> AEthiopes, Lybies ubi finit litora Cerne,
> Oceanum nimio quæ pulsat sole calentem.

Diodore de Sicile (1) — Cerné est placée par cet historien dans l'océan Atlantique. A la vérité il ne dit pas que Cerné est une île, comme il le dit de l'île Hespera située dans les mêmes régions, et dans le lac Tritonite, que des tremblements de terre ouvrirent et joignirent à l'océan Atlantique. Les faits dont il parle sont d'une haute antiquité, relativement à l'expédition de Hannon ; la Cerné, qui d'après ce navigateur était, ce semble, privée d'habitants, n'est peut-être pas la Cerné de Diodore ; mais la similitude des noms de deux lieux situés dans les mêmes contrées, à l'occident de l'Atlas, doit être prise pour un indice, sinon de leur identité, au moins de leur voisinage.

Ptolémée. — Ce géographe (2) place Cerné dans l'océan Atlantique par 5° de longitude est du méridien des îles Fortunées et 25° 40' de latitude septentrionale.

Des douze auteurs cités il ne reste plus à examiner que Lycophron et Ephore.

Lycophron :

(1) Diodore de Sicile, Bibliothèque historique ; traduction par M. Ferd. Hoefer ; liv. III, ch. 54.

(2) Ptolémée, liv. IV, ch. 6.

« Aurorà quidem altum Fagii jugum
Celeribus jam supervolabat Pegasii alis
Tithonum in cubili propè Cernen (1)
Relinquens....

« Ces paroles, dit Gosselin, n'ont aucun sens si elles n'indiquent pour Cerné une position vers l'extrême Orient, au-delà par conséquent du Gange, qui était connu des Grecs à l'époque où vivait Lycophron. » Aussi, aucun auteur n'ayant relaté cette position pour Cerné, Gosselin pense qu'au lieu de Cerné il faut lire Chrysé, que les anciens plaçaient dans la partie la plus orientale de l'Asie. Telle a été l'opinion des commentateurs. Malgré ces autorités, il nous semble au contraire que Lycophron place Cerné dans l'océan Atlantique ; la preuve en est simple et fournie par le texte qui a paru si obscur. En effet : « L'Aurore se lève, dit-il, laissant Tithon dans son lit, près de Cerné. « Or, où est le lit de Tithon ? N'est-ce pas là où le soleil se couche? N'est-ce pas à l'occident? Pour l'ancien continent, n'est-ce pas l'océan Atlantique ? Et dès lors Cerné n'est-elle pas dans l'océan Atlantique ?

Reste le témoignage d'Ephore rapporté par Pline (2) :

« Contrà sinum Persicum Cerne nominatur insula adversa Æthiopiæ, cujus neque magnitudo neque intervallum à continente constat, Æthiopes tantum populos habere proditur. Ephorus auctor est à Rubro mari navigantes in eam non posse propter ardores ultrà quasdam columnas, (ità appellantur parvæ insulæ) provehi. »

(1) In Lycophronis Cassandram, Guillelmi Canteri annotationes.
(2) Pline, liv. VI, ch. 31.

Voici la traduction d'Ajasson de Grandsagne (1) :

« A l'opposite du golfe Persique et vis-à-vis de l'Ethiopie, est l'île de Cerné dont on ne connaît exactement ni la grandeur, ni la distance qui la sépare du continent. On sait seulement qu'elle est habitée par des Ethiopiens. Ephore dit que ceux qui viennent de la mer Rouge ne peuvent, à cause de l'excessive chaleur, avancer au-delà de certaines colonnes ; tel est le nom qu'on donne à de petites îles. »

Cette description est obscure. Cette obscurité provient de la signification incertaine et incomplète des mots : *Contrà sinum Persicum ; adversa Æthiopiæ* ; aussi la traduction a besoin d'être éclairée par le sens géographique; et ce sens géographique est que Cerné, d'après toutes les parties du fragment d'Ephore, est située dans l'océan Atlantique.

D'abord, de ce que nous avons dit précédemment sur les mots *ex adverso,* par conséquent sur *adversa*, et qui ici s'applique aussi bien au mot *contrà*, il résulte que le sens de la première partie de la citation d'Ephore est celle-ci : A l'opposite du golfe Persique, par rapport à l'Ethiopie, et de l'autre côté de l'Ethiopie, est située Cerné. Cerné est donc dans l'océan Atlantique.

La seconde partie de la citation d'Ephore ne laisse aucun doute sur ce sens. En effet, que dit Ephore, qui vivait au quatrième siècle avant notre ère, à une époque dont nous connaissons le système géographique, quant à la configuration de l'Afrique, d'après nos chapitres I et

(1) Dans la collection Panckoucke.

II? Ephore dit que les navigateurs ne peuvent aller à Cerné, en partant de la mer Rouge, à cause de la chaleur excessive; que les points les plus éloignés auxquels ils atteignent, sont de certaines colonnes ou certaines îles. Nous connaissons ces colonnes et ces îles; nous avons produit des fragments d'Eratosthène et d'Artémidore, postérieurs à Ephore, et d'après lesquels ces colonnes ou ces îles sont situées entre le cap Dire et le cap Gardafui, et indiquent à cette époque, les limites extrêmes au-delà desquelles la navigation est impossible à cause de la chaleur. Suivons donc par la pensée les côtes du continent africain tel que le dessinait Strabon, borné au nord de l'équateur; nous franchissons le cap Dire, le cap des Aromates, le Notu Ceras, et après avoir doublé la côte méridionale de l'Afrique (incognita et deserta pro calore), nous nous dirigeons vers le nord, nous sortons des régions brûlantes, inhabitables, et nous arrivons à la partie habitable du monde sur les confins de la partie occidentale de l'Ethiopie, dans l'océan Atlantique; alors seulement nous trouvons Cerné, qui est habitée par des Ethiopiens.

Cette manière d'expliquer la citation de Pline au sujet d'Ephore est simple et naturelle, et nous n'aurons pas besoin de dire d'un auteur dont les œuvres ne nous sont connues que par l'éloge qu'en fait Isocrate son maître, et par des fragments qui sont peut-être altérés, ce qu'en dit Gosselin que « l'on doit faire peu de cas d'un auteur qui a commis des bévues géographiques nombreuses et réellement extraordinaires; ainsi Strabon le critique pour avoir étendu la Gaule jusqu'à Cadix, et l'historien

Josèphe lui reproche d'avoir écrit que l'Ibérie ou l'Espagne est une ville. Vossius à son tour s'est amusé de quelques bévues de cet auteur. »

Les témoignages des douze auteurs précédemment cités sont donc unanimes quant à la position de Cerné dans l'océan Atlantique. Tous ces témoignages sont loin d'avoir une importance de même poids, et les plus importants sont aussi les plus précis.

Les conditions de la situation de Cerné sont celles-ci : 1° La distance de Cerné aux colonnes d'Hercule est à peu près égale à la distance de ces colonnes à Carthage; 2° Cerné est dans un golfe où l'on arrive par une côte qui se dirige à l'est; 3° Cerné est à huit stades de la côte d'Afrique; 4° son circuit est de cinq à seize stades.

Ces indications ne peuvent sans doute être prises à la lettre, surtout quand il s'agit de supputer un itinéraire maritime, décrit très-vaguement. De là les différentes solutions données pour la position de Cerné. Ramusio, Mariana, Bougainville, d'Anville ont nommé l'île d'Arguin; Gosselin a nommé l'île Fédal, située par 34° nord.

Aucune des conditions précitées d'où dépend la position de Cerné ne peut convenir à Madagascar, qui est une des plus grandes îles du globe, et dans une situation dont il a été assez question dans ce travail pour que nous n'en parlions pas davantage. Cette assimilation n'est pas seulement l'annihilation des auteurs qui ont parlé de Cerné; mais aussi une aberration dont la source est dans l'oubli le plus complet de la géographie ancienne. Et en effet, le P. Hardouïn, dans son édition de Pline et dans

une note sur les mots adversa Æthiopiæ de la citation d'Ephore, dit :

Planè hic situs congruit cum hodiernâ Madagascar : nam extimo Promontorio exortum solis æstivum respicit, sinumque Persicum ; occidentali latere Æthiopiæ inferiori ab exortu solis æstivo ad hibernum occasum prætenditur. »

En sorte qu'Ephore qui ne connaît, comme le dit Artemidore, au-delà de la mer Rouge, que les colonnes dont il fait mention entre le cap Dire et le cap Gardafui est supposé connaître l'hémisphère austral et la partie méridionale de l'Afrique. Le P. Hardouin n'a pris garde ni à tant d'erreurs ni à tant d'oublis ; il fait naviguer les marins du temps d'Ephore en pleine mer des Indes, et dit que les colonnes ou îles dont parle Ephore, sont les îles Mascarenhas : « Sic enim Lusitani vocant sex, septemve insulas exiguas quæ Madagascari ad septentrionem objacent, sub lineâ ferè æquinoctiali. » Et ces îles Mascarenhas sont les Seychelles.

CHAPITRE VII.

Incertitude sur l'époque de la découverte des îles Bourbon, Maurice, Rodrigues, par les Portugais. — Limitation successivement restreinte pour l'époque de cette découverte depuis 1545. — Conjectures.

Aucun auteur portugais ne nous a transmis ni l'époque ni les circonstances de la découverte des trois îles : la Réunion ou Bourbon, Maurice, Rodrigue. Ces renseignements ont dû faire partie des itinéraires particuliers de quelques expéditions portugaises. Ces itinéraires n'ont pas été publiés. Les historiens portugais y ont puisé selon l'étendue qu'ils ont donnée à leurs travaux ou l'importance qu'ils ont attachée à certains détails ; des faits intéressants cités par les uns, ont été omis par les autres ; et pour le sujet qui nous occupe, la découverte de quelques îles inhabitées, n'a été jugée ni par les uns, ni par les autres, digne d'attention au milieu de la multitude d'événements plus glorieux et plus profitables qu'ils avaient à enregistrer.

A défaut d'un texte précis et authentique, celui qui veut s'éclairer sur cette origine ne peut que se référer à quelques traditions consignées dans certains ouvrages ; aussi des auteurs qui ont écrit sur ces trois îles ou sur l'une d'elles, soit spécialement, soit accidentellement, réunissent ces diverses traditions et attribuent leur découverte à Pierre Mascarenhas ; en même temps ils mettent

cette découverte sous le gouvernement du premier vice-roi François d'Almeida, sans se rendre compte de l'impossibilité qui existe entre ces indications ; enfin la date de cette découverte est pour les uns, l'année 1505, et pour d'autres en très-grand nombre l'année 1545. Ce ne sont pas les seules dates qui aient été données. Parmi les meilleures mais non justifiées par leurs auteurs, sont : celle de 1513 de Saraiva (1), et surtout celle de 1507, de Robert Montgomery (2), qui, à côté d'une vérité, place deux erreurs en disant : L'île Maurice fut découverte en 1507 sous le gouvernement d'Almeida, par *Pierre Mascarenhas*, qui la nomma *Cerné*.

Nous insisterons sur la date de 1545, parce qu'elle a été adoptée dans les Notices statistiques publiées par ordre du Ministère de la marine et des colonies, et qu'elle a été consignée par des hommes très-instruits et par de savants astronomes dans des ouvrages remarquables, à tout autre point de vue que celui de l'histoire de la géographie. Cette préférence n'a jamais reposé sur une étude spéciale, approfondie de la question, et n'a fait que perpétuer une erreur accréditée.

Deux erreurs manifestes ont propagé la date de 1545 : 1° l'une d'elles est due au peu de vulgarisation de l'histoire des établissements portugais dans l'Inde. Le nom Mascarenhas a été illustré en Asie par plusieurs personnages. Jean Mascarenhas, gouverneur de Diu, lorsque cette place fut assiégée en 1545 par le roi de Cambaie, est

(1) Indice chronologico das navegacoes, viagens descobrimentos, e conquistas, etc., etc., par D. Francisco de Luiz Saraiva. Lisboa, 1841.

(2) Statistics of the Colonies of the British Empire, etc., etc., by Robert Montgomery Martin, Esq., London, 1839.

un des plus renommés entre tous ; non que ses exploits soient supérieurs à ceux de Pierre Mascarenhas ; mais sa longue et héroïque résistance permit au vice-roi Jean de Castro d'amener de Goa des forces considérables et de couronner sa vie par un succès dont Jean Mascarenhas recueillit une bonne part de gloire. Quelques auteurs faisant abstraction du prénom Pierre ou Jean, ont pensé que, puisque ce Mascarenhas était en 1545 dans la mer des Indes, il put en cette année découvrir les trois îles qui portent son nom. Or, Jean Mascarenhas ne quitta pas Diu pendant cette année, et ne put par conséquent faire cette découverte.

2° L'erreur de la date de 1545 a été surtout propagée par la fausse interprétation qu'un voyageur a donnée aux inscriptions d'une pierre dont parle Flacourt dans son histoire de Madagascar.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire à ce sujet, le passage suivant d'un travail sur les origines de l'île Bourbon, jusqu'en 1674, que nous avons publié dans le *Journal du Commerce* de la Réunion, à partir du 31 janvier jusqu'au 18 avril 1865, veille du jour où nous avons quitté cette belle et regrettée colonie.

« Quant au dernier point que nous avons à examiner, on en retrouve la trace dans le passage suivant de la relation du marquis du Quesne (1). Flacourt donna à l'île Mascarenhas l'illustre nom de Bourbon, il posa les

(1) Leguat. *Voyages et aventures de François Leguat*; p. 50.

En 1689, quatre ans après la révocation de l'édit de Nantes, le marquis du Quesne, autorisé par les Etats-généraux de Hollande et par les directeurs de la Compagnie des Indes-Orientales, faisait des préparatifs pour un établissement à l'île Mascarenhas; afin d'inciter les esprits à le favoriser, il fit publier une relation de cette île, que Leguat a reproduite.

armes de France sur le monument même où il trouva celles de Portugal après avoir fait la même chose à Madagascar. » Du Quesne ajoute : « On peut voir ce que Flacourt en a écrit, » mais on ne trouve dans cet historien rien de semblable.

« Leguat qui reproduit ces assertions de du Quesne, en donne pour preuve une pierre sur laquelle se trouvent, d'un côté une inscription des Portugais, de l'autre une inscription des Français, et rattache chacune de ces inscriptions à la prise de possession de l'île de Madagascar par chacune de ces nations.

Voici ces inscriptions fidèlement reproduites :

A. R. N.	JOANNES (1)
1653	4
LODOICO 14.	DEI GRAT.
GALL. REGI.	REX
ST. DE FLACOUR	PORTU—
OALL. IN HAC	GAL—
INSUL. MODER.	LIAE.
LAP. HUNC	N. S.
POS. IN BASI	AN. DOM.
SUB + SIGNO	. 1545 .
SCRIPTU INCL.	
O ! ADVENA !	
LEGE	
MONITA NOSTRA	
TIBI, TUIS,	
VITÆQUE TUÆ	
PROFUTURA.	
CAVE	
AB INCOLIS.	
VALE.	

(1) Le lecteur pourra faire disparaître l'anachronisme de l'inscription des Portugais en mettant en tête Joannes III, au lieu de Joannes IV.

« Remarquons que lorsque Flacourt écrit le passage que nous allons reproduire, il est à la veille d'entreprendre cette traversée aventureuse (son retour en France sur une frêle embarcation) dont nous avons parlé précédemment. Il est au fort Dauphin.

« Avant que de partir, je fis dresser dans mon jardin
» une grande pierre de marbre blanc que j'avais fait ap-
» porter de l'islet des Portugais, sur laquelle étaient tail-
» lées les armes de Portugal, et de l'autre côté j'y avais
» gravé les armes de Sa Majesté Très-Chrétienne, et sur
» la base ces mots qui sont dans cette figure..... »

(Suit l'inscription des Français portant le millésime 1653).

« Pour que l'explication de du Quesne, de Leguat et de ceux qui les ont copiés, fût plausible, il faudrait que l'islet des Portugais fût l'île Mascareigne ; ce que ces auteurs ont supposé, n'ayant porté à l'ouvrage de Flacourt qu'une attention très-superficielle. Or l'islet des Portugais n'est pas dans cet historien une dénomination vague pouvant s'appliquer à tel ou tel endroit, et surtout à une île très-éloignée de Madagascar ; c'est un lieu bien déterminé situé à quelques heures de marche seulement du Fort-Dauphin, et dont Flacourt parle à plusieurs reprises, notamment dans le chapitre XXXIV de sa relation, et dans le chapitre XII de sa description de Madagascar ; cet ancien gouverneur des établissements français dans cette île, en a levé le plan qu'il a inséré dans son ouvrage ; enfin l'islet des Portugais figure également dans sa carte générale de Madagascar ; le sort des Portugais qui l'ont choisi pour y faire un établissement en 1545, et qui l'ont

habité peu de temps, est raconté en détail, et l'on peut dire que l'islet des Portugais est l'endroit de Madagascar le mieux décrit et sur la position duquel il est impossible de se méprendre. Ainsi la description des Portugais et le millésime 1545 sont étrangers à l'île Mascarenhas ou Mascareigne.

» Quant à l'inscription des Français et au millésime 1653, le texte de Flacourt est assez clair; cette pierre a été placée par lui dans son jardin, au Fort-Dauphin. Pour que cette inscription fût faite à l'occasion de la prise de possession de l'île Mascareigne, il faudrait que le millésime fût 1649, année de la prise de possession par Lebourg, sur l'ordre de Flacourt; et Flacourt n'eût pas omis dans son récit un détail aussi intéressant que celui de cette pierre, au lieu de dire simplement : « la prise de possession fut attachée sur un arbre au-dessous des armes du Roi. » Mais ce n'est là qu'une supposition gratuite; le millésime 1653 est conforme au texte et à la pensée de Flacourt. Les derniers mots de l'inscription qui seraient bien étranges s'il s'agissait d'une île déserte comme Mascareigne, en sont une preuve incontestable : O advena, lege monita nostra, tibi, tuis, vitæque tuæ profutura; *cave ab incolis*, vale ; et Flacourt termine le chapitre LXVII par l'explication suivante sur cette inscription : « Ce que » j'en ai fait a esté pour advertir les premiers capitaines » des navires chrétiens qui viendroient d'Europe, de se » donner de garde de la trahison de cette nation, en cas » qu'il arrivât, faute de nous et de la barque, et que les » Français ennuyez s'en allassent demeurer avant dans » les terres. »

» Comme conséquence de cette discussion, faisons remarquer que l'erreur si accréditée de la découverte de l'île de la Réunion, en 1545, erreur dont nous avons fait justice au chapitre Ier, provient de la fausse application de la pierre dont nous venons de parler à l'île Mascareigne.

» En jetant un regard sur la planche de Leguat représentant : au milieu la carte de l'île Mascareigue ; à droite, l'inscription des Portugais avec le millésime 1545 ; à gauche, l'inscription des Français et le millésime 1653 ; et le tout dans un même encadrement, on comprend sans peine la facilité avec laquelle l'œil peut tromper l'esprit, même sans la connaissance d'un texte fautif dont la planche n'est que la reproduction matérielle. »

L'erreur de la date 1545 est péremptoirement démontrée par la carte du pilote Diego Ribero (1) de 1529. Elle porte les trois îles Bourbon, Maurice, Rodrigue, sous les dénominations : Apolonia, *Mascarenas*, Domigo Friz.

Ces îles ont sur quelques cartes le nom générique îles Mascarenhas. Ce nom générique a été aussi donné à des îles situées par la latitude de 5° sud environ et dont parle le Père Hardouin, (voir la fin de notre précédent chapitre) d'une manière si inattendue, comme étant les Colonnes d'Ephore. En effet, en examinant les cartes du seizième et du dix-septième siècle, on voit un groupe d'îles situées à l'est de l'Amirante, avec le nom isles Mascarenhas. Il y a des textes à l'appui de ces cartes ;

(1) *Atlas Santarem.*

c'est ainsi qu'on lit dans le voyage de Davis aux Indes-Orientales (1) : « En quittant les îles Comores (en 1599) on traversa les îles de Mascarenhas, sans crainte des sables de l'Amirante, et la navigation n'ayant pas cessé d'être favorable, on tomba le 23 de mai à la vue des îles Maldives. » Il y a encore d'autres îles qui ont porté le nom de Mascarenhas ; ainsi, dans la carte donnée par de Bry (2), en 1601, ce nom est appliqué aux îles placées entre Diego-Garcia et les Maldives ; il en est de même dans la carte jointe au voyage de Van-der-Hagen (3).

Cependant, c'est surtout au groupe des Seychelles que cette dénomination a été donnée, et c'est ainsi que Bellin, sur sa carte de l'océan Oriental ou mer des Indes, en 1756, a désigné ce groupe d'îles: îles Mascarenhas. Or, Mascarenhas partant de Mozambique, comme nous le verrons plus loin, n'a pas pu prendre en même temps la direction de l'île Amirante et celle des îles Bourbon, Maurice, Rodrigue. Nous trancherons la difficulté avec la carte d'Ortelius, de 1570, où ces îles Mascarenhas situées à l'est de l'Amirante, sont désignées ainsi : îles de *Vasco d'Acugna*; et nous trouvons un texte à l'appui de la carte d'Ortelius ; Martinez de la Puente dit (4) : « A cent quarante lieues au nord de Madagascar sont cinq petites îles que découvrit *Vasco d'Acugna* et qui portent son nom. »

Admettons donc que les îles découvertes par Pierre

(1) Prévost, *Histoire générale des voyages*, t. I.
(2) De Bry, *Inde Orientale*, 3e partie.
(3) *Voyage de Van der Hagen*, 1612, in-12.
(4) Martinez de la Puente, *Compendio de las historias, de los descubrimientos, y guerras de la India Oriental*, etc., p. 79.

Mascarenhas sont les îles la Réunion ou Bourbon, Maurice, Rodrigue.

Il est important de connaître l'époque à laquelle Mascarenhas parut dans la mer des Indes, celle où il la quitta, les routes qu'il y suivit soit à sa venue, soit à son retour. Nous n'avons que peu de renseignements sur ces points.

Pierre Mascarenhas arriva pour la première fois dans cette mer en 1512; son nom ne figure sur aucun dénombrement des capitaines des flottes antérieures; il commandait un des vaisseaux de la flotte de Garcia de Noronha. Cette flotte eut une navigation malheureuse; fut obligée de renoncer, malgré les instructions qu'elle avait reçues, à se rendre dans l'Inde par l'est de Madagascar, et arriva à Mozambique le 11 mars 1512. Un navire portugais venu des Indes apprit à l'amiral que le vice-roi, Affonso d'Alboquerque, ne le voyant pas arriver, croyait sa flotte détruite. Garcia de Noronha (1) ne jugeant pas la saison convenable pour continuer son voyage, expédia aussitôt dans l'Inde Pierre Mascarenhas. Les quinze années que ce capitaine passa en Asie furent occupées dans des gouvernements ou des entreprises militaires, dont les succès le firent désigner comme successeur de Henri de Menezes au gouvernement des Indes. traversa une seconde fois la mer des Indes pour se rendre en Portugal, et mit à la voile de Cochin dans les derniers jours de décembre 1527, après la signification qui lui fut faite (2) le 21 décembre, du jugement du Conseil des Indes qui, statuant sur ses prétentions et celles de Lopo

(1) Barros, *Décade*, II, liv. VII, ch. 2.

(2) *Id.*, *Décade*, IV, liv. II, ch. 6. — Osorius, liv. XVII. — Maffée, liv. IX.

Vaz de Sampaio, se prononça en faveur de ce dernier.

Est-ce dans ce voyage de retour que Mascarenhas aurait découvert nos trois îles? Cela n'est pas probable, car il n'est arrivé en Portugal qu'à une date assez rapprochée de celle de la publication de la mappemonde de 1529 de Diego Ribero; de plus, cette mappemonde porte non-seulement le nom de Mascarenhas, mais encore celui d'un autre découvreur : Domigo Friz; c'est un indice que ces deux noms datent dans la cartographie d'une époque antérieure (1); de plus, il y a sur cette mappemonde une troisième appellation Santa-Apollonia justifiée par une mappemonde de 1527 : carta universalis, etc., conservée à Weimar, dont on trouve une copie dans l'atlas Santarem et sur laquelle les trois îles portent le nom générique Santa-Apollonia.

Excluant donc l'année 1528, nous sommes reporté au premier voyage de Mascarenhas en 1512. Nous avons dit ci-dessus pour quel motif ce capitaine fut expédié de Mozambique dans l'Inde. Ce n'est pas la première fois où on puisse mentionner un navire dépêché au vice-roi, dans le même but. En 1507, des flottes parties de Portugal vers le mois d'avril arrivèrent à Mozambique au mois de septembre, au moment où allait commencer la

(1) Notre conclusion serait démontrée par une carte insérée dans l'*Atlas Lelewel*, sous ce titre : *Africa, segmentum excerptum e charta universali ab anonymo Cosmographo* 1527 *et e mappa mundi a Diego Ribero* 1529 *confecti.* (*In Bibliotheca Weimar servatis*); et cette carte produit les noms : Y. de S. Apolonia; Y. de Mascarenas; Y. de Domigo Fritz. Mais nous croyons que cette carte de 1527 citée par Lelewel est la même que celle citée dans notre texte, et qu'il y a erreur quant à la communauté d'appellations de nos trois îles dans l'une et l'autre carte.

mousson contraire; tout d'abord Ruy Soares, commandeur de Rhodes, fut envoyé dans l'Inde sur un navire commandé par Pero Quaresma, annoncer au vice-roi François d'Almeida l'arrivée prochaine de ce renfort. Ruy Soares prit sa route vers le nord jusque près du cap Gardafui (1); de là il traversa la mer de l'Inde et fut poussé par un mauvais temps au cap Comorin, ne sachant où il était; et il est impossible de supposer, vu son point de départ (le cap Gardafui), que le mauvais temps l'ait conduit dans les parages de nos îles.

Pierre Mascarenhas ayant une mission semblable à accomplir, ne put, sans doute à cause de la mousson contraire, s'élever vers le nord, et tenta, par une navigation hasardée, une route où il savait pouvoir rencontrer des îles déjà portées sur les cartes et sur lesquelles il avait probablement recueilli des renseignements de ses prédécesseurs.

La flotte de Garcia de Noronha étant arrivée à Mozambique le 12 mars 1512, ce n'est qu'à la fin de ce mois (2), ou au mois d'avril, que Mascarenhas put reconnaître peut-être deux de nos îles, comme l'indique la carte 10 de la géographie de Livio Sanuto de 1588, où Bourbon et Maurice sont désignées ainsi : *Mascaregnæ insulæ duæ*, peut-être nos trois îles dont la plus à l'ouest, Santa-Apollonia, avait déjà été reconnue par les Portugais. En effet,

(1) Barros, *Décade*, II, liv. III, ch. 1.

(2) Castanheda indique le mois de février pour l'arrivée de Garcia de Norogna à Mozambique; même en admettant l'arrivée à Mozambique dans les premiers jours de ce mois, Mascarenhas n'aurait pu être dans les parages de nos îles le 9 février.

ce nom indique que l'île qui le porte fut ainsi nommée ou d'un navire de ce nom qui l'aurait découverte, et alors le jour de cette découverte serait incertain, ou de ce que le navire qui la découvrit y serait arrivé le 9 février, jour où l'Église fête la commémoration de cette sainte. Ne trouvant dans aucun historien un navire de ce nom, nous admettrons que l'île Santa-Apollonia fut découverte le 9 février, d'une année qui ne peut être que 1512 ou une année antérieure à 1512, jusqu'en 1506, année de la découverte de Madagascar.

Ce n'est pas l'année 1512. La flotte de Garcia de Noronha, partie de Lisbonne en 1511, arrive après une longue et mauvaise navigation à l'île Saint-Thomas ; elle en part le 1er août 1511 ; s'étant élevée par la latitude de 40 degrés, pour doubler le cap de Bonne-Espérance et passer ensuite par l'est de Madagascar, suivant les instructions qu'elle avait reçues (1), les équipages souffrirent d'un froid très-vif ; les jours étaient si courts, dit Barros, que le dîner était près du souper. Il y avait trois mois qu'on avait quitté l'île Saint-Thomas; le pilote s'imaginant avoir doublé le cap de Bonne-Espérance fit prendre la route au nord-est, et on aborda sur la côte occidentale de l'Afrique qu'on côtoya pendant un mois et demi avant de doubler ce cap; l'historien portugais,

(1) C'est la troisième expédition dans l'Inde, où les historiens portugais mentionnent une navigation assez méridionale pour que le froid se fit cruellement sentir à bord des navires, ce qui peut ne pas impliquer une latitude très-élevée; on sait que l'hémisphère austral est relativement plus froid que l'hémisphère boréal. La première de ces expéditions est celle de François d'Almeida; la seconde, celle de Tristan da Cunha.





relatant les tristes vicissitudes de cette navigation, nous montre la flotte passant à moitié perdue entre Sofala et l'île Saint-Laurent, et prenant terre, pour la première fois depuis son départ de l'île Saint-Thomas, à Mozambique, où elle arriva le 11 mars 1512; s'y répara; et lorsque commença la mousson favorable, continuason voyage dans l'Inde. A la relâche de cette flotte à Mozambique se rattache ce que nous avons dit de Pierre Mascarenhas.

En remontant aux années antérteures nous pouvons éliminer les flottes de Gonçalo de Siqueira et de Diogo Mendes de Vasconcellos, qui, parties de Lisbonne le 16 mars 1510, suivirent la route ordinaire ; et la flotte de Joâo Serrâo, partie de Lisbonne le 8 août de la même année, dont le voyage n'offre aucun incident utile à nos recherches, puisque Joâo Serrâo, après avoir, suivant ses instructions, parcouru la côte est de l'île Saint-Laurent, prit sa route pour Goa, par le nord de cette île, route pendant laquelle Payo de Sa, allant de conserve avec Joâo Serrâo, fût poussé par un mauvais temps à Mozambique. Nous pouvons, par les mêmes raisons, éliminer l'année 1509 où, le 10 mars, partit de Lisbonne la flotte commandée par le maréchal Dom Fernando Coutinho, qui, muni de pouvoirs extraordinaires, avait pour mission de mettre un terme aux divisions existantes entre Affonso d'Alboquerque, appelé depuis longtemps à la vice-royauté de l'Inde, et le vice-roi François d'Almeida, qui ne voulait pas se dessaisir de son pouvoir. Nous sommes ainsi ramené à cette tradition : que les îles dont nous nous occupons ont été découvertes sous le gouvernement du vice-roi François d'Almeyda.

Nous relevons trois circonstances où des vaisseaux portugais peuvent, par la date de leur itinéraire, satisfaire à la condition ou de se trouver dans les parages de nos îles au mois de février, ou d'avoir traversé la mer de l'Inde par l'est de Madagascar.

Si jusqu'en 1511, toutes les flottes portugaises eurent pour instruction, soit en allant dans l'Inde, soit à leur retour, de suivre la côte orientale de l'Afrique où elles visitaient leurs établissements et entretenaient des relations avec les souverains du pays, il y eut cependant des infractions à cette règle ; c'est à ces infractions et aux renseignements qui en résultèrent, que doivent être attribuées les instructions nouvelles données en 1511 à Garcia de Noronha ; c'est aussi à ces infractions qu'est due la découverte qui nous occupe, découverte qui elle-même contribua à l'adoption de ces instructions.

Les trois circonstances dont nous avons parlé sont les suivantes :

Première circonstance.

Diogo Lopes de Siqueira part de Lisbonne le 5 avril 1508, et arrive à Madagascar le 4 août. Il emploie la fin de l'année à en parcourir la côte est, s'arrêtant dans tous les ports afin de se procurer des informations précises sur les productions de cette île. Après s'être assuré qu'il y avait peu de profits à en tirer, il part pour l'Inde et mouille à Cochin le 20 avril 1509.

Barros (1) donne sur la route que suivit Diogo Lopes

(1) Barros, *Décade*, II. liv. IV, ch. 3.

une indication à remarquer; c'est que ce capitaine n'arriva à Cochin, qu'après avoir passé au cap Comorin, et il ajoute qu'il n'atteignit ce cap qu'avec beaucoup de peine. Il est donc évident que Diogo Lopes ne pouvant, à cause de la mousson du nord-est, qui dure jusque vers le 1er mai, se rendre dans l'Inde par le nord de Madagascar pour prendre ensuite la route ordinaire, se dirigea plus directement de Madagascar au cap Comorin et fit ainsi de l'ouest à l'est une route semblable à celle qu'en janvier 1506 (voir le chapitre précédent) Fernand Soares avait faite de l'est à l'ouest. Lopez de Castanheda ne laisse aucune incertitude à ce sujet lorsqu'il dit (liv. II, ch. CVII) que Diogo Lopes, en partant de l'île Saint-Laurent, prit sa route vers l'île de Ceylan.

Dans cette route, Diogo Lopes eût pu, avec un peu de bonheur, rencontrer nos trois îles; cependant son nom est porté sur les cartes du seizième siècle, sous les corruptions don Galopes et don Galope que l'on voit sur les cartes de Mercator, d'Ortelius, de Petrus Plancius, et sur celle jointe à l'India Orientalis de Bry, et ne s'appliquant qu'à l'île Rodrigues. Comme nous n'avons vu aucune carte où son nom soit appliqué à plusieurs de nos îles, nous concluons que Diogo Lopes ne découvrit réellement que l'île Rodrigues. Peut-être même, la revit-il ou la découvrit-il à son retour de l'Inde, car lorsqu'il se disposait à revenir en Portugal et arrivé de Sumatra au cap Cory (1), apprenant que François D'Almeyda, dont il avait tenu le parti contre Affonso d'Albo-

(1) Maffée, liv. IV, ch. 5.

querque, avait pris la route du Portugal, et craignant l'indignation du nouveau vice-roi, Maffée dit : « il met à la voile de Travancore, en janvier 1510 et tire du côté de l'Occident ; il laisse à main droite l'Inde et l'Arabie et passe le cap de Bonne-Espérance. » Castanheda (1) dit également que Diogo Lopes se rendit directement au cap de Bonne-Espérance, en passant par le sud des Maldives.

Si nous n'avions pour l'île Rodrigues, dans une des deux autres circonstances que nous avons à examiner, des motifs de conclusion plus valables encore que ceux que nous venons de présenter, nous dirions que cette île fut, selon toute probabilité, découverte par Diogo Lopes de Siqueira au commencement de l'année 1509, ou au commencement de l'année 1510.

Malgré cette conclusion exclusive de toute autre île, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que le 9 février, jour de sainte Apolline, peut-être compris dans le temps de la navigation de Diogo Lopes, soit de Madagascar au cap Comorin, soit de Travancore au cap de Bonne-Espérance.

Deuxième circonstance.

La flotte de Fernand Soares, comme nons l'avons dit, partie de Cochin en décembre 1505, aborde fortuitement à l'île Madagascar, le 1er février 1506. Durant le trajet, elle aurait pu rencontrer nos îles ; mais le 9 février est en dehors de la limite du temps indiqué, et d'après le

(1) Fernand Lopez de Castanheda, liv. II, ch. 107.



récit de Fernand Lopez de Castanheda(1), Fernand Soares et Ruy Freirio, arrivés à Madagascar le 1er février, étaient encore sur la côte sud de cette île, qu'ils n'avaient pas quittée le 17 de ce mois.

Serait-ce un navire retardataire qui, séparé de ses conserves, aurait découvert l'île Santa-Apollonia, le 9 février, et aurait ensuite rejoint Fernand Soares en route pour Lisbonne? Car on peut se rappeler que Castanheda et Osorius, dans leur récit de la découverte de Madagascar, ne mentionnent que deux navires : celui de Fernand Soares et celui de Roderic Freirio; tandis que, d'après Barros, il y en aurait eu trois dont il nomme les capitaines, et le nom de Frédéric Freirio n'y figure pas.

Le silence des historiens, dont nous extrayons tout ce qu'ils peuvent donner sur l'objet qui nous occupe, ne permet de rien préciser; mais c'est là une conjecture où pourrait se trouver la vérité, car l'année de cette découverte se trouve resserrée entre l'année 1506, par le voyage de Fernand Soares dont nous venons de parler, et l'année 1507, par le voyage de Tristan da Cunha, qui est la troisième circonstance à examiner.

Troisième circonstance.

La flotte de quatorze voiles de Tristan da Cunha et d'Affonso d'Alboquerque arrive à Mozambique en novembre 1506, par conséquent au commencement de la mousson contraire de Nord-Est, ce qui l'empêche de poursuivre sa route. Nous retrouvons une partie de ces

(1) *Id.*, liv. II, ch. 29.

quatorze navires à Madagascar le 8 décembre 1506. Quelques jours après, Affonso d'Alboquerque, puis Tristan da Cunha, reviennent à Mozambique. Les dates manquent pour apprécier le temps que chacun d'eux y séjourna avant de se rendre à Mélinde pour commencer ensemble leurs opérations. Le texte d'Osorius nous servira à trouver une date utile; ils arrivèrent à Brava « au temps où s'élève un vent et un tourbillon impétueux, » ce qui indique le temps du renversement de la mousson vers le 1er mai 1507. Si on en retranche, avant le 1er mai, le temps nécessaire pour la visite au roi de Mélinde et l'expédition contre les cités d'Oja et de Lamo, en estimant largement ce temps à deux mois, on voit qu'on ne peut suivre la flotte portugaise qu'à partir du mois de mars. Castanheda dit qu'Affonso d'Alboquerque quitta Mozambique en février; et, vu la mousson contraire, plus nous éloignerons ce moment, plus nous serons dans le vrai; admettons donc la fin de février. Jusqu'au mois de mars, les historiens portugais n'ont relaté que les plus importantes des excursions de quelques navires, entre autres l'exploration des côtes de Madagascar; ils n'ont rien dit des incidents moins importants qui nous font défaut. En l'absence de textes précis, il y a quelques rapprochements à faire, qui guideront nos recherches.

Barros mentionne trois navires nommés : *Galega*, *Santa-Maria*, *Cirné*.

Le navire *Galega*, est mentionné décade 2, livre 7, chapitre 2; arrivé de l'Inde à Mozambique en 1512, il y était resté dans l'impossibilité de naviguer. Ce navire était peut-être de la flotte de Tristan da Cunha.

La *Santa-Maria das virtudes* était le navire commandé par Jean Gomes d'Abreu. Il y avait encore dans cette flotte un autre navire, la *Santa-Maria,* commandé par Alvaro Fernandes.

Le *Cirne* était le vaisseau commandé par Affonso d'Alboquerque. Il avait pour pilote Diogo Fernandes Pereira, qui en 1503, capitaine du navire le *Setubal* dans la flotte d'Antonio de Saldanha s'était illustré par de nombreuses prises et par la découverte de l'île Socotora.

En regard de ces trois noms de navires, plaçons les trois îles de la mer des Indes qui portent ou ont porté les mêmes noms : Galega, Santa-Maria ou Sainte-Marie, et Cirné.

Les îles Galega et Sainte-Marie figurent encore sur nos cartes modernes. Cirne est le nom qu'ont porté plusieurs îles, à savoir Maurice, Rodrigue, puis une petite île située au nord de Madagascar, et qui correspond à l'île nommée Jean de Nova.

Peut-on admettre qu'il y ait dans ce triple rapprochement le simple effet du hasard? N'est-il pas, au contraire, naturel de supposer que ces îles ont été découvertes par les navires *Galega, Santa-Maria, Cirne,* qui leur ont donné leurs noms?

Rodrigue est figurée sur la carte de 1529 de Diego Ribero sous le nom Domigo Friz. D'après M. d'Avezac (1), Friz est une forme abréviative de Fernandes ; en adoptant l'abréviation pour Friz, et l'altération Domigo au

(1) D'Avezac, *Introduction aux îles Africaines de la mer des Indes,* dans le volume : *Iles de l'Afrique,* de la collection de l'*Univers pittoresque.*

lieu de Diogo, on peut conjecturer que les deux dénominations Cirne et Domigo Friz, appliquées à l'île Maurice et à l'île Rodrigue, proviennent de la même circonstance de découverte. Le navire *Cirne* les ayant découvertes toutes les deux, Maurice a été nommée Cirne, du nom du navire; et l'île Rodrigues a été nommée Diogo Fernandes, du nom du pilote célèbre du navire *Cirne*.

On peut objecter que le vaisseau le *Cirne* était monté par Affonso d'Alboquerque, capitaine général d'une des deux escadres placées jusqu'après l'expédition projetée contre l'île Socotora, sous les ordres supérieurs de Tristan da Cunha; qu'Affonso d'Alboquerque partit de Mozambique avec Tristan da Cunha qu'il accompagna à Madagascar, et qu'il ne quitta que pour retourner à Mozambique où il attendit jusqu'au mois de mars un moment favorable pour continuer sa route au nord, et le long de la côte orientale de l'Afrique.

Or, Barros (1) fournit un renseignement à utiliser. Tristan da Cunha avait appris, sans doute par les renseignements de Ruy Pereira que les côtes de Madagascar étaient très-accidentées, que les eaux de ses ports étaient peu profondes; jugeant alors que son vaisseau le *San-Iago* était trop grand pour l'exploration qu'il projetait, il en remit le commandement à Antonio de Saldanha et monta sur le *Santo-Antonio*, commandé par João da Veiga.

Cette particularité a été produite par Barros, parce qu'elle concernait le principal personnage de l'expédition; mais il est évident que la même mesure motivée

(1) Barros. *Decade*, II, liv. I, ch. 1.

par la même raison aura été prise pour le vaisseau d'Affonso d'Alboquerque, le *Cirne*, dont, à diverses reprises, il est question dans cet historien.

Dès lors, l'objection que nous avons soulevée n'existe plus, et il n'y a rien que de possible dans la supposition de quelques courses tentées par Diogo Fernandes Pereira, demeuré capitaine du *Cirne*.

D'après ce que nous avons dit de la date de l'hivernage de la flotte de Tristan da Cunha et d'Affonso d'Alboquerque à Mozambique, on voit que l'île Santa-Apollonia put être découverte le 9 février 1507.

Ainsi donc, si l'île Santa-Apollonia ne fut pas vue en 1506, les îles la Réunion, Maurice, Rodrigues, furent, selon toute probabilité, découvertes par Diogo Fernandes Pereira; la Réunion, le 9 février 1507, et fut appelée Santa-Apollonia; Maurice et Rodrigues, à quelques jours d'intervalle du 9 février 1507; de cette année 1507 date le nom de Cirne donné à Maurice, et celui de Diogo Fernandes donné à l'île Rodrigues sous l'altération Domigo Friz.

Au commencement de 1509, Diogo Lopes de Siqueira vit l'île Rodrigue, à laquelle son nom est resté appliqué sous l'altération Don Galopes ou Don Galope.

En avril 1512, Pierre Mascarenhas, muni des renseignements fournis par les expéditions précédentes, les découvrit à nouveau.

Enfin, elles furent encore reconnues par d'autres marins, entre autres par le pilote Jean de Lisboa et par le frère de ce pilote, comme nous le diront quelques cartes.

CHAPITRE VIII.

Causes de la confusion dans l'application des divers noms qu'ont portés les îles Bourbon, Maurice, Rodrigue.
Bourbon, diverses dénominations attribuées à cette île.

Lorsque les Portugais dressèrent leurs premières cartes de la mer des Indes, la cartographie moderne était déjà en possession de mappemondes, où nos îles étaient représentées d'après des documents arabes; de ces mappemondes, ces îles arabes, dont les noms étrangers furent insensiblement supprimés et remplacés par des noms portugais, continuèrent à figurer sur les cartes modernes.

A cette première cause de confusion, les Portugais en ajoutèrent d'autres. Leurs marins n'indiquant pas toujours des situations exactes de longitude et de latitude, il advint que d'autres marins leurs compatriotes, rencontrant une île qui ne leur paraissait pas avoir été produite, s'imaginèrent faire une découverte et la baptisèrent d'un nom nouveau. Aussi tous les pilotes portugais auteurs de Routiers de la mer des Indes, ont-ils soin de prévenir les navigateurs que les cartes portent plus d'îles et de basses qu'il n'en existe réellement.

D'un autre côté, les géographes, pour ne pas perdre

un renseignement qui, bien que défectueux, pourrait avoir son utilité, réunissaient sur la même carte, sinon toutes les dénominations jusqu'alors données, du moins celles qui leur paraissaient les plus dignes d'attention. Aussi ces cartes portent-elles trois, quatre, cinq ou un plus grand nombre d'îles, au lieu des trois dont nous nous occupons. Ces erreurs persistèrent longtemps après que des ouvrages compétents les eurent signalées.

Parmi les dénominations génériques employées pour les désigner, on trouve d'abord Santa-Apollonia, puis Mascarenhas, puis Jean de Lisboa, comme on peut le voir dans une carte du Recueil B 2625 de la Bibliothèque Impériale de Paris, où la situation de ces îles est assez mal indiquée comme dans presque toutes les cartes anciennes ; elles y sont nommées dans un langage hybride Y. che de discobrio il fra dil piloto ; et Y. di Joan di Lisboa padro. Barros (1) parle de ce pilote dans une circonstance qui ne peut fournir aucun renseignement sur l'époque de cette découverte.

Indépendamment de ces dénominations génériques, on trouve ces dénominations, deux par deux, sur plusieurs cartes. Dans la carte de Sébastien Cabot (atlas Jomard), la plus à l'ouest qui est aussi la plus au nord, est appelée Santa-Apollina ; les deux autres y sont nommées Mascarenas. Dans le Recueil B 2624 de la Bibliothèque Impériale de Paris, une carte porte pour l'île la plus à l'ouest et aussi la plus au sud, le nom S. Polonia ; et pour les deux autres, dans le langage ci-dessus men-

(1) Barros, *Décade* IV, liv. III, ch. 3.

tionné : Y. che discobrio fratri piloto; sous entendu Jean de Lisboa; c'est, parmi les plus anciennes cartes, celle où nos îles ont la situation relative la plus satisfaisante. Une autre carte du même Recueil porte Y. Polonia pour la plus à l'ouest; et pour les deux autres, dans le même langage Y. che discobrio frato piloto; toujours sous-entendu Jean de Lisboa. Enfin une autre carte de la même Bibliothèque, n° 5627, porte pour la plus à l'ouest le nom Y. de Lixboa, et pour les deux autres Ilhas Mascarenhas.

Dans le plus grand nombre des cartes, chaque île a un nom, et les noms varient de l'une à l'autre. Au milieu de la confusion qui en résulte, il peut être intéressant de savoir quels noms ont porté chacune de ces trois îles avant l'application des dénominations aujourd'hui bien connues Bourbon ou la Réunion, Maurice, Rodrigue.

Terminons par une dernière observation : quant à la situation relative donnée à ces trois îles dans les cartes anciennes, entre autres dans les mappemondes de 1527, par un anonyme, et de 1529, de Diego Ribero, et qu'on a continué de leur donner dans des cartes postérieures à celles-là, une première erreur des géographes provient de ce qu'ils ont conservé les représentations diverses des mappemondes de Nicolas Carnerio, de Ruysch, et du globe de Francfort-sur-le-Mein; une seconde erreur a été de supposer que ces îles représentaient Bourbon, Maurice, Rodrigue; tandis que, comme nous l'avons dit au chapitre V, elles représentent les îles Bourbon, Maurice et la partie sud du banc de Nazareth. Pour donner un exemple de la manière dont nos îles ont été portées

sur quelques cartes, citons l'Arcano del mare de Dudley de 1661 : Maurice y est nommée *Maurizio,* altération de Mauritius ou Maurice; au sud-ouest de Maurizio sont deux îles : l'une, *Santa-Apollonia,* où est marqué un port sur la côte nord, avec ces mots : Per far aqua; l'autre, *Dascaienas;* à l'est de Maurizio, à la distance de 3 ou 4 degrés, le géographe marque deux autres petites îles, l'une par 20° 40' de latitude sud, qu'il nomme *England's Forest scoperta d'Inglesi,* et l'autre par 22° 20' de latitude sud, qu'il nomme *Scoperta d'Inglesi.*

BOURBON.

L'origine de ce nom nous est donnée par Flacourt, second gouverneur des établissements français à Madagascar, qui, en octobre 1649, envoya le capitaine Lebourg prendre possession de l'île Mascarenhas, et changea ce nom en celui de Bourbon, « ne pouvant, dit-il, trouver de nom qui pût mieux quadrer à sa bonté et fertilité et qui convînt mieux que celui-là. »

Le peu de concordance dans les positions données primitivement à cette île, a fait que pendant longtemps beaucoup de cartes, au lieu de trois îles, en ont représenté quatre; deux d'entre elles, Apollonia et Mascarenhas se rapportent à Bourbon.

Voici un certain nombre d'ouvrages compris dans cette catégorie; nous y joignons les noms des quatre îles, ce qui nous permettra ensuite, pour plus de simplicité, de renvoyer à la lettre d'ordre de ces documents.

A. Une carte du Recueil (16, reg. B, 2624) de la Bibliothèque impériale de Paris : *S. Apollonia —do Mascarenhas — do Cirne — D° Roiz.*

B. L'Atlas de Gérard et de Léonard Walck : *Apolloni — Mascarenhas, île Bourbon — Cirne, Mauritius — Diégo Rodrigues.*

C. Le grand Atlas de Frédéric de Witt : *Apollonia — Mascarenhas — Cirne, Mauritius — I. Diégo Roiz.*

D. La Tabula Africæ de Jacobus Meursius, insérée dans l'édition (traduction française) de Dapper : *S. Apollonia — Mascarenhas — do Cirne, Hollandis Mauritius — I. de Diégo Roiz.*

E. L'Atlas des Sanson de 1667 : *S. Apollonia — Mascarenhas — Maurice — Diégo Roiz.*

F. Géographie moderne d'Abraham Dubois (en 1736) : *S. Apolline — Bourbon* ou *Mascareigne — Cirne* ou *Maurice — Diégo Ruiz.*

G. Une mappemonde dressée par ordre du roi de France Henri II, reproduite dans l'Atlas Jomard, n° 19 : *S. Apolline — I. de Mascarêhas, de Domigo Fiz — I. de D° Reiz — I. de Lopo Cyares.*

H. Une mappemonde publiée dans le voyage de Jean Hugues de Linschot : *S. Polonia — do Mascarenhas — do Cirne — I. de Diégo Roiz.*

I. La Mappemonde de Texeira de 1649, insérée dans la collection des voyages de Melchisedec Thévenot : *S. Apollonia — de Mascarenhas — do Cirne, Mauritius — I. Diégo Rodrigues.*

J. Un portulan portugais de 1546 : *S. Opelonia — do Masquarenhas — do Sirne — Roiz.*

K. La mappemonde de Nicolao Visscher, insérée dans l'Atlas de Van-Kuelen : *Apollonia — Mascarenhas — do Cirne, Mauritius* — *Diégo Roiz.*

L. La carte de la mer des Indes de Van-Kuelen : *S. Apolloni — do Mascarenhas — do Cierne, Mauritius — Diego Rodrigus.*

Des textes désignent simultanément ces quatre îles; ainsi le capitaine Alexandre Hamilton (1) en 1720, dit : « L'île Sainte-Apolline est inhabitée ; celle de Mascarenhas, dont les Anglais étaient autrefois en possession, et qu'ils nommaient Forest, est peuplée aujourd'hui par les Français, qui lui ont donné le nom de Bourbon ; l'île Maurice, après avoir été habitée par les Hollandais, qui reçurent ordre de l'abandonner en 1703, et de se retirer à Batavia, est passée aussi entre les mains des Français, qui la nomment l'île de France ; celle de Diego-Rais qui la suit, etc. »

D'après les documents précédents, l'île la plus à l'Ouest est unanimement appelée S. Apollonia. Ce nom convient donc à l'île Bourbon.

Souchu de Rennefort dit dans son *Histoire des Indes-Orientales* : « Le *Taureau*, parti du Fort-Dauphin le 23 octobre, vogua huit jours pour trouver l'île de Mascareigne devant laquelle il mouilla et demeura quatre jours. Il est à observer ici que l'île que les cosmographes mettent entre Madagascar et Mascareigne, et qu'ils nomment Sainte-Apollonie, n'a pu jamais être trouvée par les pilo-

(1) Prévost, *Histoire générale des Voyages*, t. v, p. 216.

tes qui ont fait cette route, quoiqu'ils l'aient exactement cherchée, ce qui donne lieu de croire qu'elle est imaginaire ou flottante. »

Cette île n'est autre que l'île Mascarenhas; en effet, la carte d'Afrique de Gueudeville, de 1713, porte : *Apollonia, Gallis île Bourbon,* indication qui se trouve sur d'autres cartes, ainsi que sur une mappemonde insérée dans le voyage de Mandelslo, où on lit : *Apollonia, Gallis île Bourbon,* avec les détails suivants : *cap Bernard, Assomption, Montagne rouge, Pointe des Grands-Bois, Saint-Paul, Saint-Gilles;* noms bien connus de tous les voyageurs qui ont visité cette île.

S. Apollonia et Mascarenhas étant la même île, les noms qui suivent Mascarenhas dans la liste précédente des cartes sont donc des noms qui conviennent à Maurice et à Rodrigue.

Voici un certain nombre de cartes qui ne portent que trois îles :

M. La mappemonde de Diégo Ribero, de 1529 : *Apollonia — Mascarenhas — Domigo Friz.*

N. L'Atlas de Corneille Danckertz et Melchior Tavernier, de 1642 : *S. Apollonia — I. Mascarenhas — I de Diego-Roiz.*

O. Atlas d'Ortelius, de 1570 : *Apollonia — Mascarenhas — don Galopes.*

P. Atlas de Mercator, de 1613 : *Apollonia — Mascarenhas — don Galopes.*

Q. Supplément à l'Atlas de Joannis Janssonius : *S. Apollonia — do Mascarenhas — I. de Diégo Ruiz.*

R. L'Atlas novus de Matthæo Seutter : *Mascareigne* ou *Bourbon* — *Cirne* ou *Maurice* — *I. de Diego-Rodrigue* ou *de Diego-Ruiz.*

S. Le Nouveau théâtre du Monde, de Gueudeville, de 1713 : *Apollonia* — *do Cirne, Mauritius* — *Diego-Rodrigue.*

T. Le Speculum orbis terrarum de Cornelius : *Mascarenas* — *do Sirne* — *I. de Diego Roiz.*

U. A system of Geography de Herman Moll, de 1701 : *Apolonia* — *Mascarenas* — *Diego Roiz.*

V. La mappemonde de Petrus Plancius, de 1594, insérée dans Jean Hugues de Linschot : *Apolonia* — *Mascarenhas* — *don Galopes.*

X. La carte de la mer des Indes de Bellin : *Bourbon* — *Maurice* — *Rodrigue* ou *Cirne.*

Ces cartes établissent également que Bourbon a été appelée S. Apollonia et Mascarenhas.

D'après la carte G, elle a aussi été appelée Domigo Fiz, altération d'un nom que la carte de Ribero (M) donne à Rodrigue sous une autre altération Domigo Friz.

Elle a été aussi appelée : Forêt d'Angleterre : Castleton, revenant des Indes sur le navire la *Perle,* rencontre le 24 mars 1614 l'île Mascarenhas; émerveillé de la beauté de ses bois, il lui donne le nom d'England's forest qui n'est guère produit que dans les auteurs anglais.

Elle a aussi été appelée Pulo-puar, selon le voyageur anglais Herbert, qui ne relate pas ses autorités. On trouve

ce nom sur quelques cartes, ainsi sur la carte du voyage de Vander-Hagen, édition de 1612; sur la carte d'Asie des Sanson, de 1669; sur un portulan portugais de 1546, sous les modifications Polu-oro, Polu-eru, polu-ara; elle est placée en pleine mer des Indes et au sud des Maldives; elle n'existe pas, et son nom indique qu'elle n'est figurée que comme un débris des cartes antérieures aux découvertes des Portugais.

Enfin, indépendamment des noms et de leurs altérations que nous avons vus attribués à Bourbon, on peut citer d'autres corruptions : Mascarin, Masquarenhas, Dascayenas par Dudley dans l'*Arcano del Mare* de 1661.

CHAPITRE IX.

Diverses dénominations attribuées à Maurice. — Ile Jean de Lisboa.

MAURICE.

Le succès de la première expédition des Hollandais en 1595, à l'est du cap de Bonne-Espérance, en fit organiser une seconde en 1598. Elle se composait de huit vaisseaux sous le commandement de l'amiral Van Necq et du vice-amiral Wibrant de Warwick; près du cap de Bonne-Espérance, cinq de ces vaisseaux furent séparés de l'amiral; de ce nombre était celui monté par le vice-amiral; ils faisaient route pour Java, lorsque, le 17 septembre 1598, ils se trouvèrent en vue d'une île que les Hollandais croyaient être Dom Galopes (de Bry, *India orientalis*, pars IV), mais qu'ils reconnurent ensuite être l'île nommée par les Portugais do Cirne. (de Bry, *India orientalis*, pars V.)

Wibrant de Warwick donna à l'île Cirne le nom Mauritius en l'honneur de Maurice, prince d'Orange, stathouder de Hollande.

Malgré les textes formels des Relations des premiers

voyages des Hollandais, voici un fragment de Herbert qui n'est pas inutile pour tenir en éveil contre les assertions des voyageurs réputés érudits :

« Je ne veux point importuner le lecteur de ce que j'ai trouvé dans les autres relations ; mais je lui ferai un rapport très-fidèle de ce que j'ai vu moi-même ou de ce que j'en ai appris par l'expérience. Elle a été premièrement découverte par les Portugais, lesquels faisant connaître, par leur esprit et par leurs peines, plusieurs choses que l'Europe ne connaissait point avant que Colomb eût fait le premier le voyage du Nouveau-Monde, se trouvèrent obligés de donner des noms à celles qui n'en avaient point, au moins à l'égard des Européens ; de ce nombre était cette île à laquelle ils donnèrent le nom de *Do Cerné,* mais improprement, parce que l'île que Pline, en son *Histoire,* liv. 6, ch. 31, nomme Cerne, est située auprès du golfe de Perse, quoiqu'il y en ait qui donnent ce nom à l'une des Açores. Depuis ce temps-là, elle a souvent changé de nom, car on lui a donné celui de Rodrigue, et après cela, celui de Cygnée. Depuis quelques années, les Hollandais l'ont nommée l'île Maurice, du nom du prince Maurice de Nassau, amiral des Provinces-Unies, ou bien celui de quelque navire qui y a le premier pris ses rafraîchissements. C'est une question que je ne déciderai point ; mais qu'il me soit permis en cette incertitude de chercher l'étymologie de ce nom dans l'ancienne langue cambrique, dont l'on trouve plusieurs restes en une infinité de mots en ces plus éloignées parties du monde, et de dire que *Maur-Gnisus* signifie en cette langue *île plus grasse,* puisqu'en

» effet on la peut bien appeler ainsi en comparaison des » îles *Digarrois, la Forêt d'Angleterre, Dozimo, Sainte-* » *Apollonie* et autres, et qu'à cause de cela, elle était » nommée *Maur-Isius.* »

L'île Maurice a été appelée Mascarenhas d'après les cartes N, O, P, Q, U, V, précédemment énoncées.

Maurice a porté le nom Sainte-Apolline.

C'est en effet sous ce nom que l'île Maurice est décrite par Cauche (1), qui était sur le navire *Saint-Alexis,* commandé par le capitaine François Goubert. Ce capitaine, après avoir reconnu l'île Diego-Rois (Rodrigues), dont il prit possession au nom de la France, le 25 juin 1638, vient à l'île Mascarenhas, dont il prend également possession au même titre, puis se rend à l'île Sainte-Apolline, « qui est à un degré plus haut, tirant vers la ligne. » La description sommaire que Cauche fait de cette île Sainte-Apolline est celle de Maurice : « Les Hollandais y sont établis au port sud-est; il y a un autre port au nord-est, gardé par un détachement hollandais, etc., » circonstances très-caractéristiques.

Maurice a porté le nom Diego-Roiz, comme l'indique la carte G, et comme nous le verrons dans des fragments de relations de voyages de Lancaster et de Michelburne, que nous produirons dans le chapitre suivant, consacré aux diverses dénominations de l'île Rodrigue.

Maurice a porté le nom Cirne.

Cela ressort des cartes A, B, C, D, F, H, I, J, K, L, R,

(1) Morisot (Claude-Bartholin), *Relations véritables et curieuses de l'île Madagascar et du Brésil.*

S, T, et aussi de quelques textes, comme la relation du voyage de Van-Neck produite par de Bry (1), dont nous avons relaté une indication au début de ce chapitre, et le *Routier portugais*, d'Alexis d'Almota. Voici en effet la route que ce Routier indique pour aller du cap de Bonne-Espérance à la côte Malabar : on gouverne de manière à se trouver par 27° de latitude sud et par 5° est de l'île Saint-Laurent ; là, suivant la direction des vents, on peut prendre deux routes : l'une consiste à se rendre vers Diego-Roys, nommée aussi Diego-Rodrigues ; l'autre à Cirne (en marge : Maurice). Le détail qui suit de chacune de ces routes ne laisse aucune incertitude sur l'identité de Cirne et de Maurice.

Nous terminerons ce que nous avons à dire au sujet de cette dénomination, par quelques observations sur une seconde origine du nom Cirne appliqué à Maurice, et par confusion à l'île Rodrigue. A l'époque où les Hollandais donnèrent à l'île do Cirne le nom de Maurice, l'origine de cette appellation n'était plus connue; aucun ouvrage ne l'avait relatée; le nom seul était resté. Clusius, qui avait suivi avec un intérêt particulier, pour sa description du Dronte, les relations de l'expédition de Van-Necq, essaie d'expliquer cette appellation : « Istam autem insulam Batavi appellabant, Mauritii insulam à principe Mauritio ante à Lusitanis ilha do Cirne, vel Cisne, nuncupatam, ut ante diximus; id est insulam Cygnæam *forsitan* ob conspectam in ipsâ jam commemoratam avem, quam Cygnum esse existimassent. »

(1) Bry (Joan-Theod et J. Is. de), *India Orientalis*, pars. IV.

Cette explication nous paraît être le point de départ de cette opinion, qui veut que Maurice ait été appelée Cirne par les Portugais, à cause de l'oiseau auquel ils donnèrent le nom *dodo,* que les Hollandais, à leur tour, nommèrent *walck-wogel,* oiseaux de dégoût, de nausée, oiseau qui, dit-on, leur aurait rappelé le cygne.

On ne trouve nulle part que les Portugais aient pris le dodo pour un cygne. Il n'était pas nécessaire d'avoir de grandes connaissances ornithologiques, même à cette époque, pour ne pas confondre l'apparence massive, stupide de cet oiseau, et surtout sa tête durement caractérisée si énorme et si laide, avec les formes élégantes du cygne.

On peut observer que les Hollandais en décrivant le dodo ou le Walck-Vogel, emploient les comparaisons suivantes : tantôt il surpasse le cygne en grandeur, tantôt, il est aussi grand que deux cygnes.

Lors donc que la véritable cause de l'appellation Cirne était oubliée, il n'est pas douteux que les comparaisons du Walck-Vogel avec le cygne, quant à sa grandeur, n'aient servi à établir l'explication de Clusius. Une circonstance contribua peut-être à propager cette explication, c'est que le nom de Cirne a également été appliqué à Rodrigue, et, que ce qui serait inadmissible pour Maurice, cesserait de l'être pour Rodrigue, à cause du charmant brévipenne, le Solitaire, que Leguat (1) a décrit si gracieusement dans le récit de son exil et de ses infortunes.

(1) *Voyages et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes-Orientales.*

De là vient aussi l'appellation de : île aux Cygnes, île Cygnée, que quelques auteurs, entre autres Herbert, donnent à l'île Maurice; mais cette origine est supposée. Comment expliquer par ce moyen que le nom Cirne ait été donné sur une carte de 1567, de Jean Martinez, à une île située un peu au nord de Madagascar, île où il n'a jamais été relaté qu'il y eût des dodo, et qui probablement, ainsi que Maurice et Rodrigue, fut découverte par le navire *Cirne*?

L'île Maurice a aussi été appelée Cerné, nom qu'elle porte sur quelques cartes, et qui ne peut être interprété que comme une altération de Cirne. Nous avons longuement parlé de l'île Cerné au chapitre de Madagascar.

L'ILE JEAN DE LISBOA.

Cette île a eu, au dix-huitième siècle, et au commencement du siècle présent, la bonne fortune d'occuper des savants, des navigateurs, l'administration des îles de France et de Bourbon et le Gouvernement français.

Aujourd'hui, on ne la cherche plus. La mer à l'est de nos trois îles, et par la latitude que les auteurs ont cru devoir donner à Jean de Lisboa, a été et est encore parcourue en tous sens. C'est une mer libre jusqu'à la Nouvelle-Hollande. Nous pourrions donc entrer immédiatement dans l'examen des documents qui établissent l'identité de Jean de Lisboa avec Maurice. Mais peut-être ne trouvera-t-on pas hors de propos de parcourir les divers extraits des journaux de navigation qui ont fait pen-

ser à divers marins et géographes que cette île était réellement à découvrir.

Un mémoire lu à l'Institut national, en l'an IX, par le géographe Buache, contient à ce sujet tous les documents à recueillir, et l'auteur, après leur examen, conclut à la nécessité de rechercher à nouveau cette île.

A part les *on dit,* dont on ne manque jamais d'appuyer des raisons peu décisives, les documents fournis par le mémoire sont au nombre de trois : l'un d'eux est en dehors de la question, le second n'a pour fondement qu'un mirage ou un effet de nuages, le troisième est le seul à considérer, et il mène à conclure, indépendamment des preuves que nous produirons ensuite, que l'île Jean de Lisboa est l'île Maurice.

Premier document.

C'est l'extrait d'une navigation du capitaine Sornin. Pour n'affaiblir en rien la déposition de Buache, nous transcrirons les lignes dont il fait précéder et suivre l'extrait, et l'extrait lui-même.

« La découverte faite le 1er mai 1772 par le capitaine Sornin en passant du cap de Bonne-Espérance à l'île de France a excité l'attention du Gouvernement, et il a été expédié aussitôt un bâtiment pour aller la reconnaître et fixer sa position. Cette découverte est donc authentique. Le journal du capitaine Sornin n'ayant pas été envoyé en France, je ne puis exposer ici qu'un extrait très-succinct et peu circonstancié de ce journal qui m'a été remis en 1780 par un officier de la marine fort instruit et jaloux

de conserver à la France l'honneur de cette découverte. J'observe, au reste, que cet extrait est absolument conforme, pour les faits principaux à un autre extrait du même journal qui a été publié par le capitaine Rochon, et qu'on trouvera ici pour que l'on puisse en faire la comparaison. L'extrait qui m'a été fourni est conçu comme il suit :

Extrait du journal du sieur Sernin, commandant le navire le ..... et faisant son retour du cap de Bonne-Espérance à l'île de France.

« Le vendredi 1er mai 1772.

» Variation occase nord-ouest. 15° 21'
» Latitude sud. . . . . . . 26° 30'
» Longitude de Paris . . . 63° 50'

» Depuis hier à midi jusqu'à ce jour, les vents ont fait le tour du compas par grains, pluie, tonnerre et éclairs, la mer très-grosse, l'air enflammé. Nous voyons quantité de dorades, baleines, oiseaux, cocos et morceaux de bois. A dix heures du matin, nous avons vu la terre très-distinctement qui nous restait dans le nord-ouest quart ouest et ouest nord-ouest du compas ; au même instant nous avons viré de bord pour aller la reconnaître sous les quatre voiles majeures ; il ventait pour lors du sud-ouest, nous gouvernions du nord-ouest au nord-ouest quart ouest. A onze heures, étant assuré que c'était la terre, et voyant que le temps et la mer étaient trop mauvais, j'ai fait virer de bord vent arrière et pris la bordée du sud-est; au même instant les vents ont passé au nord-est et

nord-est quart est, ce qui nous obligeait de courir dans l'est; dans ce cas, j'ai relevé la terre comme il suit :

» La pointe la plus nord au nord-ouest quart ouest.

» La pointe la plus sud à ouest 5° sud.

» Les plus proches terres à 10 ou 11 lieues ouest quart nord-ouest.

» Voyant que ce pouvait être la pointe du sud de Madagascar, et que nous étions à court de vivres, nous étions obligés de courir cinquante lieues dans l'est, pour ensuite prendre la bordée du nord pour aller à Foulpointe, ce qui nous aurait donné une différence à l'ouest de 362 lieues. Le samedi 2, le temps a été mauvais, avec orage, grand frais du nord-est au nord-nord-ouest. Le lundi 4, les vents du nord-ouest, au ouest-sud-ouest, bon frais, beau temps; on a observé la variation de 12° 52'; on a vu quantité de paille-en-queue; le mardi 12, on a vu l'île Rodrigue, où nous avons relâché. J'ai eu trois lieues de différence à l'est; ces terres, suivant mon point, restent dans le sud-sud-ouest du monde de Rodrigue, distantes de 142 lieues. »

» A la suite de cet extrait, se trouvent quelques observations sur le peu de détails qu'il donne, sur l'incertitude du capitaine Sornin dans ses opinions et sur sa négligence. « Néanmoins, dit l'auteur de ces observations, l'ensemble du journal, tout mal rédigé qu'il me paraît être, me confirme dans mon opinion de l'existence de Saint-Jean de Lisboa. »

On ne peut que s'étonner que Buache ait vu dans cet extrait la reconnaissance par Sornin d'une terre antérieurement connue, puis perdue et puis retrouvée. Les

faits de la navigation y sont produits dans leur ordre naturel. Où y a-t-il dans cet extrait soupçon d'une terre inconnue? Est-ce dans la longitude de 63°? N'est-il pas facile de voir que dans cette indication : longitude est du méridien de Paris 63°, il y a erreur du copiste du manuscrit de la navigation en question? Car cette longitude de 63° est celle de la partie méridionale de Madagascar prise du méridien de l'île de Fer. L'extrait lui-même ôte toute incertitude sur l'appréciation du copiste, puisque Sornin dit : « Voyant que ce pouvait être la pointe sud de Madagascar, etc. » Un marin digne de la confiance que lui prête Buache aurait-il parlé ainsi s'il avait été par 63° longitude est de Paris? Sornin ne doute pas qu'il ne soit à ce moment à la pointe sud de Madagascar, puisqu'il veut courir 50 lieues à l'est pour pouvoir ensuite se rendre à Foulpointe, où il s'approvisionnera de vivres qui lui manquent, et où les vents du sud-est le conduiront facilement, itinéraire qu'il abandonne lorsque les vents devenant contraires pour gagner Foulpointe, lui font continuer sa route à l'est et gagner Rodrigue.

Cette navigation du capitaine Sornin, qui n'est connue que par cet extrait, est hors de cause; et rien, pas même les fautes du copiste que les parties vraies du texte permettent de relever, ne peut faire soupçonner que Sornin ait vu l'île Jean de Lisboa ou une terre inconnue.

Du reste, le vice-amiral Thévenard (1), qui a écrit un

(1) Thévenard, *Mémoires relatifs à la Marine*, Paris, Laurens an VII 4 vol. in-8°.

article sur l'île Jean de Lisboa, n'a point parlé de Sornin, et c'est sans doute par les raisons que nous venons de donner.

Second Document.

C'est l'extrait d'une navigation faite par Donjon, second d'un navire dont le nom n'est pas plus connu que celui du capitaine. Voici les observations de Buache sur cette navigation et les pièces fournies par Donjon :

« La découverte faite par le capitaine Donjon de l'île de France le 27 avril 1772, n'est connue en France, pas plus que celle du capitaine Sornin, que par des extraits de son journal qui ont été communiqués à quelques officiers de la marine. Le vice-amiral Thévenard vient d'en publier un dans ses Mémoires relatifs à la marine, t. IV, p. 428; il y a joint une vue de la terre découverte et diverses considérations tendant à prouver l'existence de l'île Jean de Lisboa et à provoquer de nouvelles recherches à ce sujet. Un extrait à peu près semblable avec la même vue de terre, et une lettre particulière du capitaine Donjon, avaient été remis à M. d'Entrecasteaux pendant son séjour à l'île de France. Ce navigateur si digne de nos regrets a bien voulu me communiquer toutes ces pièces avec la permission d'en faire usage, si elles pouvaient être utiles. Je vais exposer de suite et littéralement ce que chacune contient, renvoyant aux Mémoires du vice-amiral Thévenard pour plus ample information et pour preuve de leur authenticité. L'extrait du journal du capitaine Donjon est conçu ainsi :

« Le 27 avril 1772, à neuf heures et demie du matin, » faisant route à l'est-sud-est avec des vents de nord-est » au nord-nord-est cinglant sous la misaine, grand frais » avec un orage très-violent, pluie abondante, éclairs » et tonnerre tombant fréquemment, la partie du nord-» ouest au sud-ouest étant très-belle, j'ai vu la terre et » relevé la plus nord au nord-ouest quart ouest 2° nord » et la pointe la plus sud à l'ouest 2° sud. A la distance, » par mon estime, de dix à douze lieues au plus, j'ai » toujours continué le relèvement, et à onze heures, » après avoir déterminé le capitaine à virer dessus pour » nous en assurer, j'ai fait prendre les amarres à tribord, » appareiller la grande voile et les deux huniers, tous les » ris pris, gouvernant à ouest-nord-ouest; mais, après » trois quarts d'heure, le capitaine, trouvant que le vais-» seau fatiguait beaucoup, m'a obligé de reprendre la » bordée de l'est-sud-est, ce que je n'ai fait qu'apès lui » avoir représenté le tort qu'il se faisait en ne s'assurant » pas parfaitement de la terre. En reprenant la bordée » de l'est-sud-est, nous étions par 76° 34' de longitude » est estimée, et 27° 26' de latitude sud, observée à » midi.

» Nous avons toujours vu l'île dans la même position » jusqu'à la nuit, le soleil ne l'ayant endommagée en » rien à son coucher. Les vents, dans les vingt-quatre » heures, nous ont enfin obligés de courir nord et ouest. » Nous sommes arrivés le douzième jour de la vue de » cette terre à Rodrigue avec quarante-sept lieues de » différence à l'est, ce qui me fait croire que cette île » existe dans les parages de 76 à 80° de longitude est, et

» par 27° 30' de latitude sud. La variation ortive obser-
» vée par l'amplitude était de 14° 24'; mais je la crois
» douteuse, vu la grande agitation du vaisseau. »

» Dans la lettre signée Donjon qui accompagne l'extrait de son journal, cet officier s'exprime ainsi :

« Saint-Jean de Lisboa est par la latitude de 27° 26'
» (le milieu de l'île), et par la longitude estimée lorsque
» nous l'avons vue, de 73° 36. Nous avons été de ce point
» nous rendre à Rodrigue, onze jours; et à la vue de
» cette dernière île, j'ai eu quarante-sept lieues de diffé-
» rence à l'est; ce qui me fait croire que Saint-Jean de
» Lisboa est entre 76 et 80° de longitude. Je l'ai relevée
» avec exactitude à huit lieues de distance. Sa pointe du
» nord qui se présente en cap au nord-ouest quart ouest
» est à 4° nord, celle du sud qui est beaucoup plus allon-
» gée à l'ouest quart nord-ouest 4° sud, et le milieu de
» l'île à ouest-nord-ouest; il m'a paru dans le nord-est
» une grande baie dans laquelle il se trouve un gros îlot
» qui est aux deux tiers de la baie; cette île n'est pas abso-
» lument élevée; il y a de remarquable un morne qui a la
» forme du pouce, la tête penchée vers le sud; cette terre
» paraît hachée vers l'est; au coucher du soleil, nous
» avons fait les mêmes relèvements, étant restés à capoyer
» toute la journée; nous étions couverts de goëlettes
» grises et de beaucoup de petites blanches, et toutes
» ont fait route après le coucher du soleil sur ladite
» île. Ce qui me fait assurer que ce ne peut être que la
» terre, c'est que le soleil qui s'est couché dessus n'a
» rien changé à sa forme, ni aux relèvements du cours
» de la journée. »

» Cette lettre est en général conforme à l'extrait du journal que nous avons rapporté, ainsi qu'à celui qui a été publié par le vice-amiral Thévenard; mais elle renferme des détails particuliers et assez remarquables qui ne se trouvent point dans les deux extraits du journal du navigateur.

» La vue de terre qui se trouve jointe aux deux pièces communiquées par M. d'Entrecasteaux a été copiée le 17 avril 1785 sur l'original fait par M. Donjon, officier de marine, en avril 1772; c'est ce qu'indique une note insérée sur cette vue; il y est dit aussi que cette vue est la vue d'une île crue celle de Saint-Jean de Lisboa, située par la latitude sud 27° 30', et longitude est 76° 30' à 80°. La variation y est indiquée comme observée par l'amplitude et de 14° 24' environ, vu le mouvement du vaisseau. Les relèvements y sont tracés, et ce sont ceux que donne l'extrait du journal au moment où l'on a aperçu la terre. Enfin, d'après l'échelle qui se trouve tracée sur cette vue, l'étendue de l'île, ou du moins de la partie de terre que l'on a vue, serait d'environ dix lieues; et comme il est dit que la pointe du sud est une terre basse et allongée, il peut se faire que la vue ne s'étende pas jusqu'à la véritable pointe sud, et que l'île soit un peu plus longue qu'elle n'est représentée d'après les relèvements.

» Tels sont les renseignements donnés par le capitaine Donjon sur sa découverte. On voit par le mémoire du vice-amiral Thévenard que ce capitaine était officier en second du bâtiment auquel on doit cette découverte; mais on n'y trouve point le nom de ce bâtiment, ni celui du capitaine qui le commandait. En rapprochant l'extrait

du capitaine Donjon de celui du capitaine Sornin, on est bien tenté de supposer que ces deux officiers étaient ensemble sur le même bâtiment, qui serait le *Senaut-le-Bougainville,* suivant la note du capitaine Rochon. Tous les deux voient la terre à la même époque, la relèvent sous les mêmes aires de vent, observent la même variation, éprouvent les mêmes contrariétés, les mêmes orages, et emploient le même nombre de jours pour se rendre de la vue de cette île à l'île Rodrigue ; mais l'un date sa découverte du 1er mai, et l'autre du 27 avril 1772 ; l'un indique la latitude de 26° 30', et l'autre la donne de 27° 30' ; l'un l'estime à 63° de longitude à la vue de la terre, et l'autre à 73° ; l'un ne trouve que trois lieues de différence à l'est, à l'atterrage de l'île Rodrigue, et l'autre en trouve 47. Toutes ces différences ne permettent guère de supposer que ce soient les officiers d'un même bâtiment qui aient rédigé les journaux dont on a vu les extraits.

» Quoi qu'il en soit de ces différences, le témoignage de ces deux officiers, joint à celui du capitaine Boinot, permet au moins de croire à l'existence d'une île dans le sud-est de l'île de France, et par la latitude de l'ancienne île Jean de Lisboa. »

Les renseignements fournis par Donjon se composent donc de deux pièces : 1° un extrait du journal de la navigation, dont deux copies furent remises, l'une au vice-amiral Thévenard par l'intermédiaire de M. Aubert, employé à l'île de France ; l'autre à l'amiral d'Entrecasteaux pendant son gouvernement des îles de France et de Bourbon, en 1787, et communiquée à Buache ; copies

qui ne sont pas exactement semblables; 2° une lettre de Donjon dans laquelle sont consignés des détails importants qui ne se trouvent pas dans l'extrait du journal.

Au premier abord, ces renseignements attirent l'attention; l'île Jean de Lisboa est celle que croit avoir vue Donjon; des observations nautiques, les unes estimées, les autres calculées, donnent à cette vue des conditions de probabilité.

Cependant cette première impression s'affaiblit insensiblement lorsqu'on vient à les examiner de plus près; ils ne sont pas fournis par l'extrait toujours invariable d'un journal. Comment était rédigé cet extrait en 1772, année de la découverte supposée de Donjon? L'extrait transmis au vice-amiral Thévenard est daté du 19 avril 1785, et bien que conforme en général à celui transmis à l'amiral d'Entrecasteaux en 1787, il y a cependant quelques nuances de rédaction plus favorables à la cause de Donjon dans celui de 1787 que dans celui de 1785; il semble qu'il se soit persuadé d'autant plus de la réalité de sa découverte, qu'il s'éloignait plus de l'année 1772, et que les recherches infructueuses faites après cette année excitaient en lui le désir de la retrouver, au point de lui faire transformer en certitude ce qui n'avait été qu'une impression profonde sans doute, mais pas assez pour la préciser primitivement dans son journal. De plus, il n'y a pas toujours concordance dans l'extrait et dans la lettre; dans l'extrait, la distance la plus rapprochée à laquelle il voit la terre est dix à douze lieues; dans la lettre, elle est de huit lieues. Y a-t-il plus de concordance dans l'appréciation des longitudes? Lorsqu'il se

trouve le plus rapproché de cette terre, à dix ou douze lieues, l'île est dans l'ouest et le navire par 76° 34' de longitude, d'après l'extrait; d'après la lettre et les notes qui y sont jointes, le milieu de l'île est par 73° 36', et l'île peut avoir une longueur de dix lieues; et de différentes appréciations d'erreurs, il conclut qu'il faut chercher l'île de 76 à 80° de longitude.

Remarquons que cette longitude de 73° 36' est à peu près celle qui conviendrait à l'île de la Réunion, en partant du méridien de l'île de Fer, et que celle de 76° par laquelle il est dit qu'il faut chercher l'île Jean de Lisboa, est encore celle qui convient à l'île Maurice, en partant du même méridien de l'île de Fer: et le méridien de départ n'est indiqué ni sur l'extrait ni sur la lettre. Il ne nous vient pas à l'esprit de soutenir que le bâtiment agité par les mauvais temps ne savait où il était, parce qu'il est probable que Donjon, marin de l'île de France, devait connaître son île, et par conséquent la reconnaître quel que fût le point de vue sous lequel il l'aurait aperçue; mais que de renseignements manquent à son extrait de journal! D'où venait le navire? où allait-il? Dans l'extrait, Donjon est-il bien sûr d'avoir vu la terre, lorsqu'il blâme le capitaine de ne pas s'en être assuré parfaitement? « Le temps était assez mauvais, dit-il, pour que le capitaine ait fait virer de bord. » Comment Donjon n'a-t-il pas pris à son arrivée à l'île de France le témoignage si important du capitaine? Pourquoi n'a-t-il pas donné son nom ni celui du navire? Le capitaine reconnaissait sans doute que cette île en vue n'était qu'une chimère. Il était alors midi. « Le soir, dit Donjon dans

l'extrait fourni par Buache, on voit l'île dans la même position et sans que le soleil à son coucher en eût modifié les relèvements. » L'extrait fourni par l'amiral Thévenard est différent : « On vit cette même île sous un même aspect et les mêmes formes jusqu'à la nuit, le coucher du soleil n'ayant rien changé à l'*état de l'atmosphère.* » Le vice-amiral Thévenard continue ainsi : « Les vents obligèrent, dans les vingt-quatre heures suivantes, à courir nord et ouest ; sans cet incident, on aurait pu découvrir des terres australes ; le journaliste ne dit pas si son expédition avait cet objet pour but. » Au sujet de nuages persistants dans leur forme au coucher du soleil, nous pourrions invoquer les souvenirs de tous ceux qui ont fait un voyage au long cours ; nous nous bornerons à dire dans la circonstance que le commandant et plus tard amiral Saint-Félix, dans la recherche qu'il fit en 1772 de l'île vue par Donjon, dit que « plusieurs fois dans cette navigation on cria : terre ! et qu'on fut toujours désabusé, la terre s'évanouissant aussitôt qu'on en approchait. » Rochon dit aussi : « En revenant de Madagascar sur la flûte *la Normande,* nous crûmes un moment que nous apercevions l'île Saint-Jean de Lisboa ; mais c'étaient des nuages qui occasionnaient cette illusion, à laquelle les plus habiles marins ne sont que trop exposés. »

Une circonstance particulière que relate Donjon, c'est que dans le relèvement qu'il fit de l'île, il y a une montagne qui a la forme d'un pouce ; ceci est assez remarquable pour qu'on y attache un certain intérêt ; c'est une forme assez rare ; or, l'île Maurice a en effet une montagne qui a la forme d'un pouce et porte par suite ce nom.

On peut donc affirmer sans douter du mérite de Donjon comme marin, bien qu'il ne soit connu que par les documents ci-dessus produits, que la vue qu'il eut de l'île Jean de Lisboa n'était que l'effet d'un mirage dont le tableau réel était l'île Maurice.

D'autres voyageurs se sont aussi imaginés s'être trouvés très-près de cette île Jean de Lisboa. Peut-on tirer quelque conséquence de la déclaration suivante, que : « en 1785, un vaisseau français faisant route du cap de Bonne-Espérance à l'île de France, reçut une petite bourrasque qui fit tomber à son bord une quantité prodigieuse de mouches et de sauterelles avec beaucoup de petits oiseaux de diverses espèces, mais tous reconnus pour ne se tenir qu'à terre, d'où il présume qu'il y avait de la terre à peu de distance au vent du vaisseau. »

Cette circonstance d'une bourrasque n'explique-t elle pas qu'il ne s'agit pas là de mouches, de sauterelles ou d'oiseaux voyageant à leur gré. On a vu maintes fois aux îles de France et de Bourbon des essaims de mouches et de sauterelles transportées de Madagascar et sans doute aussi de la côte d'Afrique ; quant aux oiseaux, il est rare qu'un ouragan passant dans ces régions n'en apporte pas dans ces deux îles et de la plus grande espèce comme des Flamands, qu'on n'y voit qu'après ces grandes perturbations de l'atmosphère.

En présence de ces renseignements si vagues et si mal expliqués, en voici quelques-uns plus positifs et que Buache a reproduits. Aussitôt que le gouverneur et l'intendant des îles de France et de Bourbon, MM. Desroches et Poivre, eurent connaissance en 1772 de la

découverte de Donjon, M. de Saint-Félix, commandant la corvette *l'Heure-du-Berger,* ayant sous ses ordres le brick *la Curieuse,* fut envoyé pour la reconnaître et parcourut jusqu'au 69° de longitude, mais inutilement; en 1773, deux embarcations furent encore expédiées de l'île de France, parcoururent la mer par 26° 30' de latitude et sur une très-grande étendue, et ne furent pas plus heureuses; Kerguelen l'a cherchée inutilement; M. Duminy l'a cherchée par le parallèle de 27° 30' sans plus de succès; en 1782, M. Corval de Greenville, expédié pour cette découverte, ne réussit pas davantage.

Or, contrairement à l'opinion de Buache, qui pensait qu'on devait chercher cette île par une longitude plus grande, on peut dire qu'il ne tombe pas sous le sens, que toutes ces expéditions pour trouver une île signalée par Donjon aient été faites sur d'autres indications que celles fournies primitivement par ce marin, et même en les étendant beaucoup.

Notons encore qu'avant l'année 1772, sans parler de tous les navires de guerre et du commerce qui sillonnaient la mer des Indes et auraient pu rencontrer cette île introuvable, Bouvet de Lozier et Marion la cherchèrent sans succès.

Buache cite une navigation du sieur Desnoyers qui, en 1714, la vit par 24° 30' de latitude sud. A ce sujet, et faute d'avoir perdu l'origine du renseignement que nous allons donner, nous dirons seulement que le sieur Desnoyers, bien que lui donnant cette latitude, a relâché à cette île Jean de Lisboa, et que c'était l'île Maurice qu'il entendait ainsi désigner.

Du reste, l'auteur lui-même, dont nous avons extrait les deux pièces relatives à Donjon, ne trouvait pas ces pièces d'une valeur suffisante puisqu'il termine la citation produite ci-dessus par ces mots : « Quoiqu'il en soit, le témoignage de ces deux officiers (Sornin et Donjon), joint à celui du capitaine Boynot, permet au moins de croire à l'existence d'une île dans le sud-est de l'île de France, et par la latitude de l'ancienne île Jean de Lisboa. »

Il ne nous reste donc plus à produire que ce qui est relatif à la navigation du capitaine Boynot.

Buache produit un fragment d'un mémoire qui lui fut communiqué par M. de Kergariou; il est intitulé ainsi : *Copie littérale d'un mémoire trouvé parmi les papiers du secrétariat de l'Intendance de l'île Bourbon :*

Il y a dans ce fragment du mémoire un passage sur lequel nous insisterons, parce qu'il a fait élever dans l'esprit de ceux qui s'en sont occupés des doutes quant à la confiance qu'on doit avoir dans les renseignements fournis par Boynot; le voici, c'est que : « Boynot partant de Bourbon pour se rendre à Pondichéry, et sur l'indication que lui donnèrent quelques flibustiers passa *par le sud* de Madagascar et arriva à Pondichéry bien plus tôt qu'il n'est d'usage. »

Nous avons été assez heureux pour trouver sinon l'original, du moins une copie authentique de ce mémoire, qui est aux Archives du dépôt de la Marine. C'est d'une autre copie de ce mémoire qu'est extrait le fragment produit par Buache, et cette copie n'est pas partout con-

forme à l'original. Tandis que le mémoire qui a servi à Buache porte la date fausse 1771, le mémoire original a la date de 1711 ; et cette dernière date ne peut être mise en doute ; les matières dont il traite sont relatives aux années qui ont précédé l'année 1710 ; de plus les instructions qu'il contient sur divers intérêts de la Compagnie des Indes-Orientales à l'île Bourbon sont recommandées à M. Parat, gouverneur de cette colonie, qui venait d'y être envoyé. Cette observation sur la date certaine de 1711 que porte le mémoire n'est pas indifférente à notre dissertation sur l'île Jean de Lisboa, mais nous sommes momentanément écartés de cette opportunité par l'examen de la route attribuée à Boynot allant de Bourbon à Pondichéry par *le sud* de Madagascar.

Le mémoire original porte : « Boynot se rendant de Bourbon à Pondichéry, profitant de l'indication que lui avaient fournie quelques flibustiers, passa *par le nord* de Madagascar, et arriva à Pondichéry bien plus tôt qu'il n'est d'usage. »

On voit par là que le motif de discrédit de Buache à l'endroit de Boynot n'existe plus.

Cette route par le nord de Madagascar pour se rendre de Bourbon à Pondichéry n'est connue, disent tous les auteurs, que depuis l'année 1721, où quelques flibustiers fixés à Bourbon après l'amnistie dont ils furent l'objet, fut révélée par eux. Nous avons même trouvé dans les Archives du dépôt de la Marine un mémoire de l'officier de la Compagnie qui prétendait avoir le premier pratiqué cette route à cette date de 1721.

Lettre de M. La Feuillée, commandant la Diane, *vaisseau de la Compagnie, à M. le Ministre de la Marine et des Colonies, datée du* **24** *avril* 1724.

« Je prends la liberté d'informer Votre Grandeur d'un passage qui n'avait point encore été pratiqué : c'est de l'île Bourbon à la côte Malabar, rangeant l'île de Madagascar du côté de l'est. Je suis le premier qui aie tenté ce passage sur les avis du Conseil de l'île Bourbon, et pressé par la mousson propre qui allait finir et qui me faisait risque d'arriver trop tard dans les Indes.

» Depuis, le *Saint-Albin,* le *Lys* et l'*Union,* tous vaisseaux de la Compagnie, y ont passé sans avoir trouvé aucun danger.

» En partant de l'île Bourbon, je fis route au nord sans prendre beaucoup de l'ouest ; après 96 lieues de chemin, nous trouvâmes par la latitude de 16° 4' et par 75° de longitude un islet de sable que nos cartes marquent beaucoup plus dans l'est, et c'est une erreur ; j'en passai à l'ouest et dirigeai ma route pour voir le nord et le bout de l'île de Madagascar, laquelle je trouvai aussi plus à l'ouest que les cartes ne marquent ; je vis cette île par la latitude de 13° 3'. De là, jusqu'à la ligne, la route fut presque toujours au nord, prenant plus d'un côté et d'autre pour éviter les îles qui sont placées sur les cartes dans ces lieux ; je n'en ai vu aucune, et malgré ma précaution à sonder, je n'ai point eu le fond nulle part ; je mettais en travers tous les soirs, et j'ai passé de l'île Bourbon à la ligne en douze jours par un frais toujours largue ou de l'arrière.

» Depuis, j'ai donné la route pour passer dans le canal des Maldives, très-fréquenté par les officiers et les pilotes qui ont voyagé dans l'Inde ; et c'est où finit le passage dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Grandeur. » (*Archives du dépôt de la Marine,* carton 85.)

Il y a dans le même carton une pièce indiquant que le ministre de la marine communiqua cette lettre de La Feuillée à un personnage éminent bien versé dans les connaissances maritimes, pour avoir son avis. La copie de la réponse de ce haut personnage ne porte pas de signature, on y lit :

« J'aurai l'honneur de vous dire que par quelque ancienne instruction restée au Dépôt et donnée apparemment aux vaisseaux qui allaient dans ces pays-là, il y est parlé de ce passage. A la vérité, l'instruction pense qu'il était peu fréquenté dans ce temps par les Français. »

Cette instruction provenait peut-être des renseignements fournis par Boynot lui-même, et l'honneur que réclamait La Feuillée peut être revendiqué avec toute justice pour Boynot.

Après cette réhabilitation du marin dont il va être question, voici le fragment du mémoire de 1711, dont nous conservons les mots à l'exception de l'orthographe vieillie :

« Quoique les habitants de l'île Bourbon aient beaucoup plus de terrain qu'il n'en faudrait à trois mille familles pour subsister aisément, néanmoins on croit à propos de se précautionner à l'avance en prenant possession de l'île de Jean de Lisboa.

» Cette île ne paraît imaginaire qu'aux navigateurs qui ne l'ont point reconnue. Il est certain que les Portugais l'ont possédée et qu'ils y ont eu une colonie qu'ils ont fait passer à Monbaze.

» Il est encore certain qu'un flibustier y a descendu, il n'y a pas six ans, et tué, lui second, douze ou quinze bœufs en moins de douze heures. Ce flibustier a rapporté n'y avoir pas trouvé de cochons, mais beaucoup de cabris et de tortues.

» Enfin, le sieur Boynot a assuré avoir reconnu et tourné cette île à la fin de l'année 1707, retournant de l'île Bourbon à Pondichéry. On sait dans l'île Bourbon que des flibustiers s'embarquèrent avec lui, et il convient que c'est par leur moyen qu'il découvrit l'île de Jean de Lisboa, et que passant *par le nord* de Madagascar, il abrégea sa route de beaucoup, et arriva à Pondichéry bien plus tôt qu'il n'est d'usage.

» Le sieur Boynot assure qu'il a tourné cette île, qu'à l'ouest elle a un pic, que le surplus lui a paru plat, chargé de bois fort grands, et il l'estime d'environ trente à trente-cinq lieues de circuit.

» Texeira portugais, dans sa carte de la mer des Indes, imprimée à Lisbonne en 1649, place cette île à cent lieues au sud de l'île Bourbon, et 26° 30' de latitude.

» Vankeulen, hollandais, dans une carte de la mer des Indes, imprimée à Amsterdam en 1680, met cette île de Jean de Lisboa à la même latitude et à la même distance de celle de Bourbon.

» Le sieur Boynot assure avoir observé que l'île de

Jean de Lisboa, n'est pas tout-à-fait nord et sud de l'île Bourbon, mais qu'elle est au sud quart à l'est, en sorte qu'elle est d'un degré plus orientale que Texeira et Vankeulen ne la mettent sur leur carte.

» Le sieur Boynot corrige encore la latitude de Jean de Lisboa d'un degré, la plaçant par 27° 30' et dit que la variation est de 20° nord-ouest; d'où il suit que si on prend du Pic de Ténériffe, comme on le voit dans les cartes ordinaires, le commencement de la longitude, et l'île Bourbon étant par 76°, l'île Jean de Lisboa est par 77°, c'est-à-dire qu'elle est située par 27° 30' de latitude sud et par 77° de longitude.

» Texeira représente dans sa carte l'île de Jean de Lisboa sous la figure d'un Croissant, au lieu que Vankeulen la fait ronde. Le sieur Boynot dit l'avoir vue comme Texeira la représente. Il y a, dit-il, deux pointes qui sont tournées à l'est, laissant entre deux une anse en forme de port, avec une petite île dans le milieu. Cette circonstance fait croire ce que le sieur Boynot rapporte, Texeira ayant fait sa carte sur les journaux des navigateurs portugais qui ont plusieurs fois terri à cette île; et on ne saurait penser que le sieur Boynot ait voulu en imposer; car, quand par conversation on lui a parlé de l'île de Jean de Lisboa, il n'avait point encore vu les cartes de Vankeulen ni de Texeira; ainsi il n'a pu deviner que ni l'un ni l'autre de ces deux hydrographes aient bien ou mal dépeint et posé l'île de Jean de Lisboa.

» Enfin, le sieur Boynot assure que partant de l'île Bourbon pour l'île Jean de Lisboa, il faut au plus trois jours pour arriver à cette dernière île, et sept à huit

pour se rendre à l'île Bourbon, ce qui est conforme aux navigations ordinaires des navires français qui, allant à l'île Bourbon et en revenant, consomment à peu près ces deux temps-là dans leur route pour atteindre la latitude de celle de Jean de Lisboa; et s'ils ne l'ont pas aperçue, c'est qu'ils ne l'ont pas cherchée par sa longitude et par sa latitude, n'ayant été chargés que de faire diligence et non pas de louvoyer pour trouver ce dont on ne leur a point parlé, et à quoi ni les officiers, ni leurs commettants n'ont point encore pensé jusqu'à présent. Si les habitants de l'île de Bourbon veulent entreprendre le commerce de Sofala, ils peuvent reconnaître l'île Jean de Lisboa, et en allant et en revenant, elle est sur la route qu'il faut tenir; et supposé qu'avec les connaissances qu'on leur donne ici ils n'y aillent pas directement, en louvoyant à sa hauteur la valeur d'un jour au plus, ils ne sauraient la manquer. L'ayant trouvée, exactement établir sa véritable latitude et à peu près sa longitude, y descendre, la reconnaître dans son intérieur et en faire une juste description pour, dans un second voyage, y laisser quatre ou six hommes avec des vivres, des armes et des munitions, pour en prendre connaissance en tous sens, observer les terres, les bois, les montagnes, le port, les bestiaux, les fruits, les productions, les vents, les marées et toutes les autres circonstances nécessaires pour se déterminer à y faire un établissement, et y former une colonie de l'excédant de celle de l'île Bourbon.

» Les avantages de cette île (si elle a un port) sont infinis et pour le commerce dans les Indes et pour la relâche des navires français qui y iront; car de la hauteur du

cap de Bonne-Espérance, il ne faut pas dix-huit jours pour se rendre à l'île de Jean de Lisboa ; à la côte de Coromandel et au Bengale, il n'en faut pas quarante-cinq, celle du canal de Mozambique étant plus longue et dans l'aller et dans le retour si on tentait d'y repasser. On peut, à l'aide de cette île, arriver de France à Bengale en cinq mois, et revenir de même. Si l'on veut faire un entrepôt à l'île Jean de Lisboa, les navires qui partiront de Pondichéry et de Bengale y seront de retour en quatre mois; de l'île de France, il n'en faudra que sept; on ne perdra point six mois par voyage à attendre les moussons, et en moins d'un an, on aura communication des Indes-Orientales en Europe. On suppose des temps à souhait et de justes mesures d'avance pour en profiter, et non pas des traînées et des rien à propos. L'on dit que feu M. le maréchal d'Estrées a toujours eu cette île en vue apparemment pour des desseins proportionnés à son courage et au désir qu'il a toujours eu d'assurer et d'agrandir le commerce des Français dans les Indes-Orientales. Sur tout cela, M. Parat est chargé d'écouter les habitants de l'île de Bourbon qui sont navigateurs, de prendre leur avis par écrit, et d'y détailler les difficultés et les facilités qu'ils croiront subsister afin qu'on se détermine à les aider pour le succès de ce qu'ils jugeront praticable. »

Ce mémoire contient, comme on le voit, non un extrait du Journal de la navigation de Boynot, lequel journal n'existe pas, mais une relation plus ou moins fidèle des renseignements fournis par Boynot sur l'île Jean de Lisboa qu'il a vue ; il contient aussi des développements

et des considérations qui sont le fait des signataires de ce Mémoire de 1711.

Nous commencerons par faire une rectification au texte de ce fragment avant d'en faire usage.

Parmi les considérations des signataires du Mémoire, il en est une très-erronée qui ne peut être due qu'au peu de connaissances de ces signataires quant à la navigation de la mer des Indes, ou à un souvenir peu exact qu'ils avaient conservé de la conversation de Boynot. Cette erreur résulte des lignes suivantes · « Le sieur Boynot assure que partant de l'île Bourbon pour l'île Jean de Lisboa, il faut au plus trois jours pour arriver à cette dernière, et sept à huit pour revenir à l'île Bourbon ; ce qui est conforme (ajoutent les signataires) aux navigations ordinaires des navires français, qui allant à l'île Bourbon et en revenant consomment à peu près ces deux temps-là dans leur route pour atteindre la latitude de l'île Jean de Lisboa. » Rappelons que Boynot place l'île Jean de Lisboa par la longitude de un degré est de Bourbon. Or, il est évident pour toute personne qui a suivi notre travail, et qui connaît le régime des vents dans la mer des Indes au sud de l'équateur, que c'est le contraire qui est vrai ; c'est-à-dire que de Bourbon à une île plus orientale, comme l'indique Boynot, ayant à lutter contre les vents généraux du sud-est, il faut plus de temps que pour venir de cette île plus orientale à Bourbon, puisque dans ce dernier cas on est favorisé par ces vents généraux. Si conséquemment on renverse la place de ces indications, le Mémoire aurait dû dire : qu'on met au plus trois jours pour aller de Jean de Lisboa à Bourbon et

qu'on en met de sept à huit pour aller de Bourbon à Jean de Lisboa.

Cette rectification étant faite, qui ne verrait dans ces appréciations de temps (au plus trois jours et de l'autre sept à huit jours), le temps même que mettent souvent de nos jours les navires à voiles pour aller de Maurice à Bourbon et de Bourbon à Maurice ? Quelle est donc l'île située à l'est de Bourbon et qui en est assez rapprochée, pour que, en 1707, époque où les positions des îles étaient si peu précisées, où les conditions de navigabilité du navire étaient loin de celles d'aujourd'hui, quelle est cette île pour que, en trois jours au plus, on arrive à Bourbon, si ce n'est Maurice, car Rodrigue en est trop éloignée pour une navigation de trois jours au plus.

Boynot parle de deux pointes qui s'avancent à l'est, et d'une île au milieu, ce qui y forme un port, exactement comme la représentaient, dit-on, non-seulement Texeira, mais avant et après lui beaucoup d'autres géographes. Cette concordance prouve sur un point la véracité de Boynot et l'exactitude des géographes qui donnaient à l'île Jean de Lisboa, d'après des cartes anciennes, la forme d'un croissant dont la partie concave figurait un port démesurément grand, comme ces images où la sagacité du crayon exagère par tous les moyens les qualités distinctives de l'individu ou de l'objet représenté. Cette configuration, qui serait aujourd'hui inadmissible, dénote au contraire une certaine intention d'exactitude ; en présence du peu d'éclaircissements qui étaient fournis, elle imprimait à cette île une particularité assez saillante pour, au besoin, fixer l'attention du navigateur.

La description de Boynot contient d'autres particularités que nous pourrions grouper. Nous nous en abstiendrons en faveur de M. Epidariste Colin qui l'a fait avant nous dans les Annales des voyages de Malte-Brun, et dont plus loin nous produirons l'appréciation. Nous rendrons ainsi à chacun ce qui lui appartient.

Quant à la latitude de 27° 30' donnée par Boynot, vient-elle d'une autorité incontestable? Avons nous une relation de sa navigation qui puisse nous édifier sur son compte, alors que des marins bien connus ont commis, ailleurs, des erreurs aussi notables que la sienne?

Et peut-être dans cette indication, il y avait indépendamment d'une erreur, intention d'en faire une.

Nous remarquerons que Boynot ne mentionne que l'île Bourbon. S'il avait mentionné et l'île Maurice et l'île Jean de Lisboa, il y eût eu dans sa déposition, matière à réfléchir; loin de là, il ne nomme pas Maurice et met Jean de Lisboa à l'est de Bourbon.

Il avait à son bord des forbans qui l'aidaient dans son entreprise quelle qu'elle fût; non-seulement ils lui indiquèrent la route de Bourbon à Pondichéry par le nord de Madagascar, ils lui indiquèrent aussi l'île Jean de Lisboa où ils allaient se ravitailler de temps en temps, moins souvent à la vérité qu'à Madagascar et surtout à l'île Sainte-Marie qui était leur quartier général; de l'île Sainte-Marie ils s'avançaient le long des côtes de l'Afrique, de l'Arabie, croisaient dans le golfe d'Aden, s'emparant des vaisseaux maures chargés tantôt de marchandises, tantôt de pèlerins qui se rendaient à la Mecque ou en revenaient; ils convoitaient avec une

égale cupidité les vaisseaux européens et se portant sur leur route d'aller ou de retour, ils étaient devenus la terreur des bâtiments isolés ; leur audace était telle que sur la rade de Saint-Denis à l'île Bourbon, en présence du gouverneur de cette colonie et d'une population ébahie, ils enlevèrent un vaisseau portugais qui y avait relâché et qui ramenait en Portugal un gouverneur de Goa. L'île Maurice était pour eux un lieu de rafraîchissement ; les Hollandais ne l'occupaient qu'au port Sud-Est, ils n'avaient plus sur quelques points fort rares, que des chasseurs de gibier. Les forbans n'ignoraient pas les endroits où ils pouvaient descendre impunément ; il n'est donc pas étonnant que pour cacher leurs mouvements et leurs pirateries ils aient continué à donner un nom tombé en désuétude, à une île dont le nom adopté depuis plus d'un siècle était Maurice, et qu'ils lui aient donné une situation fausse, mais qui était portée sur les cartes depuis plus de deux cents ans. L'île Maurice n'était pas alors connue comme elle le fut plus tard du temps de Sornin et de Donjon, après que Labourdonnais eut rendu illustre, dans la mer des Indes, le nom français et le nom d'île de France substitué à celui d'île Maurice. Les connaissances sur la position des îles de cette mer étaient très-confuses, et ne se précisèrent qu'au milieu du dix-huitième siècle par les voyages et les observations de Rochon, Lacaille, Legentil, D'Après de Manevillette, d'Aché, Grenier, Marion Dufresne, Surville, Coetivi, etc. Nous ne voulons pas dire que les habitants de l'île Bourbon ignoraient la proximité de leur île de l'île Maurice habitée par les Hollan-

dais, mais que la désuétude du nom Jean de Lisboa appliqué à Maurice entretenait l'erreur de deux dénominations s'appliquant à deux îles, et que les relations diverses provenant de ces deux dénominations, firent persister les géographes dans la double représentation qu'ils continuèrent à donner de la même île.

Lorsque Boynot dit qu'il fit le tour de Jean de Lisboa, il en donne des détails assez circonstanciés pour faire penser qu'il la vit de plus près, et qu'il y descendit en compagnie des forbans, ce qu'il ne pouvait avouer; mais il est notoire qu'à cette époque la plupart des armements particuliers faits en France, soit clandestinement, soit sous prétexte de commerce dans la mer des Indes, avaient pour but principal de faire des courses dans cette mer. Pour un voyage de Bourbon à Pondichéry en passant par le nord de Madagascar, c'était un singulier début de route que d'aller faire une promenade de touriste autour de l'île Jean de Lisboa située à l'est de Bourbon, et la latitude que Boynot lui donne, soit erreur de sa part, soit erreur des forbans, soit erreur convenue, ne peut empêcher de la reconnaître dans l'île Maurice.

En résumé, Buache justement pénétré de l'existence de l'île Jean de Lisboa, mais ajoutant trop de crédit à tant de positions différentes (voir le chapitre v) dont la multitude même était de nature à motiver une entière défiance a vu dans Sornin une indication qui n'existe pas; dans Donjon, une probabilité qui avait besoin d'être soutenue par d'autres preuves; et dans Boynot des renseignements dont il n'a pu profiter, renseignements qui tiennent à des connaissances locales peu répandues et du reste de

trop peu d'importance au milieu des travaux d'une utilité plus générale auxquels se livrait ce géographe.

L'erreur de Buache et de Thévenard était tellement accréditée que, dans les instructions données par le Gouvernement Français à l'amiral d'Entrecasteaux lors de son expédition à la recherche de Lapérouse, on lit le passage suivant : « de Batavia, il se rendra à l'île de France ; si dans ce trajet il lui est possible de prendre connaissance de la petite île Jean de Lisboa dont l'existence ne paraît plus douteuse, mais dont la position géographique est très-incertaine, etc. »

La mort de d'Entrecasteaux pendant cette expédition, et d'autres circonstances de la navigation ne permirent pas de faire cette recherche. Au commencement du 19e siècle, la question de l'existence de cette île, soulevée à l'Institut de France, fut quelques années après, mise à l'ordre du jour dans une société des sciences et arts qui existait à l'île de France sous le nom de : *Société d'Emulation.*

Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les nouvelles annales des voyages de Malte-Brun (t. X.)

« Un de ses membres qui se trouvait à l'île Bourbon (alors appelée Bonaparte, en 1805) obtint de Madame veuve Adrisse Desruisseaux, la communication des matériaux de feu son mari qui en 1787 avait formé le projet d'en faire la découverte. Il envoya encore à la Société un mémoire fort ancien trouvé dans les Archives de l'Intendance, sur la relâche qu'un nommé Boynot fit dans l'île de Saint-Jean de Lisboa, ainsi que quelques autres articles précieux, etc.



» La Société nomma une commission dont M. Epidariste Colin fut membre, pour les examiner et lui en faire un rapport; mais malgré l'attention et les soins qu'on mit à discuter ces pièces, on n'en put tirer aucune conséquence naturelle, tant il y avait de contradictions et de différences entre elles. La Commission pensa qu'il était impossible d'établir un travail solide sur de telles bases et l'abandonna. C'est alors que M. Colin hasarda quelques conjectures sur Saint-Jean de Lisboa, dans une dissertation qu'il lut à la Société d'Emulation, le 13 janvier 1806. Ce savant a bien voulu nous en communiquer l'extrait suivant. »

Nous ne produirons que les conclusions des conjectures de M. Epidariste Colin.

« Boynot dit qu'on y trouve (à l'ile Jean de Lisboa) une anse qui forme un port avec une petite île au milieu; qu'on y voit plusieurs montagnes boisées assez hautes, mais une surtout plus remarquable; que le pays est arrosé de plusieurs rivières, mais qu'aucunes ne sont navigables; enfin qu'il est rempli de gibier, de cochons sauvages, et que l'île a de trente à trente-cinq lieues de circonférence.

» Un voyageur qui n'aurait fait, pour ainsi dire, que descendre à l'île de France et à qui on en demanderait une description, ne la ferait-il point telle que celle que nous a laissée Boynot? L'anse dont il parle n'est-elle pas aujourd'hui le port Impérial (port sud-est)? L'île du milieu n'est-elle pas l'île de la Passe? La montagne remarquable ne fut-elle pas appelée depuis le Piton de Bambou? avons-nous une rivière navigable? nous possédons encore les animaux dont Boynot nous donne les noms, et dans

le plan trouvé aux Archives du Génie on y reconnaît la configuration (très-grossière il est vrai) de l'île de France.»

Ces raisons, quoique ayant leur vraisemblance, ne sont pas sans doute péremptoires; car les détails donnés par Boynot, seraient-ils plus circonstanciés, le plan de l'île serait-il plus clair, cela ne prouverait pas encore d'une manière irréfutable que l'île Jean de Lisboa est l'île de France. En effet, nous avons vu précédemment que Cauche a décrit l'île Maurice avec des circonstances locales qui ne permettent pas de la méconnaitre, sous le nom de Sainte-Apolline. Boynot aurait donc pu, se livrant au même écart d'érudition, décrire Maurice sous un nom qui ne lui aurait pas appartenu. Les preuves de l'identité de Jean de Lisboa et de Maurice existent ailleurs que dans des interprétations quelque vraisemblables qu'elles puissent paraître. Il faut des preuves géographiques constatant l'identité de position de ces deux îles.

Déjà, au commencement du chapitre précédent, nous avons cité des cartes qui donnent aux trois îles Bourbon, Maurice, Rodrigue, le nom du pilote et du frère du pilote Jean de Lisboa; d'où il suit que ce nom a été appliqué à Maurice; mais c'est toujours à Maurice que ce nom a été maintenu.

Pour plus de clarté, il faut d'abord indiquer quelle était la route suivie pour la traversée de la côte Malabar au cap de Bonne-Espérance.

Voici un extrait du routier de Vincente Rodrigos de Lagos, produit dans Linschot: « En partant de Cochin, on fait route de l'ouest jusqu'à la distance de trente lieues; on fait ensuite route pour passer dans le canal des Mal-

dives ; ayant passé ces îles, on fait route au sud-ouest jusqu'à 4° nord ; de là, au sud-sud-ouest jusqu'à 3° sud ; de là, au sud, et vers le sud-ouest, jusqu'à 12° où l'on trouve des vents de sud-est ; il faut alors se garder des bancs os baixos de Carajos, et quand on a les vents sud-est, on dirige sa course sur Diégo-Rodrigue, (Rodrigue). »

Tel est l'itinéraire, à peu de chose près, adopté par tous les routiers, de la côte de Malabar à Rodrigue. Alexis d'Almota, dans son routier dont nous avons produit un fragment au sujet de la dénomination Cirne, fait doubler les Maldives en passant par le canal de ce nom à 9 degrés nord ; on va ensuite reconnaître les Sete Irmâos par 4 degrés sud, puis l'île Brandon par l'est, puis Diego-Royz (Rodrigue).

Arrivés à Rodrigue, les routiers diffèrent ; les uns font passer par l'est de Rodrigue, les autres entre Rodrigue et Maurice, les autres entre Maurice et Bourbon.

C'est un routier qui recommande cette dernière route qui fournira la preuve que nous cherchons. Linschot le reproduit (deuxième partie, p. 16) sans donner le nom de son auteur. Dans tous ces routiers, les îles ne sont pas toujours désignées par les mêmes noms ; Alexis d'Almota désigne celles qui sont dans nos parages en allant de l'est à l'ouest : Brandon, Diego-Royz, Cirne, Mascarenhas ; le routier dont nous allons parler, les désigne ainsi : Brandon, Lopo-Suarez, Jean de Lisboa, Mascarenhas.

Voici le fragment de ce routier :

« Quand vons partez de Cochin (long. 74° E, lat.

n. 10°) environ le 20 janvier plus ou moins, dressez votre course de telle sorte que vous passiez les Maldives au sud-ouest, et sud-ouest tirant vers le sud, jusqu'à ce que vous soyez sous la ligne équinoxiale, à cause que vous voyagez tard et pourrait advenir que vous n'auriez le vent ni le temps à commandement, et pour tenir le côté de mer de l'île de Brandon, vous pouvez prendre votre cours entre les îles dos Irmaos qui gisent 4 degrés sud, et de là vous pouvez ordonner votre course vers les îles Pedro-Mascarenhas; en poursuivant ainsi votre chemin, vous surviennent étant à 4 degrés au sud, beaucoup de tonnerres, éclairs et fortes pluies jusqu'à 14 degrés; cela se voit ordinairement en février, comme je l'ai expérimenté. Pourtant faites tout votre mieux de parvenir à 14 ou 15 degrés; car ordinairement vous trouverez à 15 ou 16 degrés des vents de sud-est; et alors ne cinglez pas plus avant en mer, mais dressez votre cours entre l'île de Brandaon et celle de Lopo Suarez, qui est un bon cours; sitôt que vous avez passé cette île, prenez votre chemin le long de l'*île Jean de Lisboa*; entre cette île et celle de *Pedro Mascarenhas,* il y a un bon chemin, tellement que vous venez à passer à 14 ou 15 lieues de l'île Saint-Laurent. »

Peut-on indiquer d'une manière plus lucide cette succession de l'est à l'ouest des îles Brandon, Rodrigue, Maurice, Bourbon, ou d'après Alexis d'Almota, Brandon, Diego-Royz, Cirne, Mascarenhas; ou d'après le routier non dénommé de Linschot : Brandon, Lopo-Suarez, Jean de Lisboa, Mascarenhas; et ce bon chemin qu'il y a entre Jean de Lisboa et Mascarenhas, chemin si bien connu

des marins qui fréquentent les parages des îles Maurice et Bourbon ?

Pour compléter ce que nous avons à dire sur l'île Jean de Lisboa, citons un texte authentique qui serait une absurdité sans les éclaircissements que nous venons de donner, texte qui prouve que si les connaissances que nous avons exposées se perdirent pour beaucoup de monde, elles n'étaient pas inconnues aux auteurs de ce texte. Ce document authentique est : « L'*édit de mars 1711 concernant la manière dont la justice doit être administrée aux habitants qui sont et seront ci-après dans ladite île Bourbon, en celle de Jean de Lisboa, de Romeiros, l'île Dauphine ou Madagascar et autres voisines que nos sujets pourront habiter*, etc. » Document qu'on peut consulter aux Archives de l'Empire, aux archives du Ministère de la Marine et des Colonies, et que M. Delabarre de Nanteuil a reproduit dans son utile ouvrage : *Législation de l'île de la Réunion.*

Que sont dans cet édit ces îles Jean de Lisboa et Romeiros (autre dénomination de Rodrigue), sinon deux îles non problématiques, et parfaitement connues du gouvernement français, aussi bien que Bourbon et Madagascar, entre lesquelles elles sont nommées ? Seulement elles sont désignées par des dénominations qui n'éveillaient pas le souvenir et la susceptibilité d'une puissance maritime qui venait de les abandonner. Le gouvernement français, par ces mots « qui sont ou seront ci-après » ne faisait que renouveler les projets que depuis longtemps il voulait mettre à exécution. Dès 1638, le capitaine Goubert, capitaine du navire le *Saint-Alexis,*

se conformant aux instructions qui lui avaient été données, prit possession de Rodrigue et de Mascarenhas qui était déserte, et en aurait fait autant de Maurice s'il n'y eût trouvé les Hollandais établis; en août 1642, Pronis, premier gouverneur de l'établissement français de Madagascar, eut également les mêmes instructions; comme Goubert, il prit possession de Rodrigue et de Mascarenhas; mais aucun établissement ne fut fait à Rodrigue par les Français (1). Une petite colonie hollandaise dont Leguat faisait partie occupa cette île depuis le 1er mai 1691 jusqu'au 21 mai 1693; l'île Maurice fut elle-même abandonnée par les Hollandais vers 1708, et, en 1711, l'édit que nous venons de citer comprit ces deux îles ainsi que Bourbon et Madagascar dans les mêmes règlements.

(1) L'île Mascarenhas dut à sa proximité de Madagascar d'être l'objet de plus d'attention; elle fut habitée par des Français, une première fois, depuis le mois de décembre 1646 jusqu'au mois de septembre 1649; une seconde fois, depuis le 22 septembre 1654 jusqu'au 5 juin 1658; une troisième fois, depuis 1662, par deux français, sept noirs et trois négresses; cette petite colonie y était encore en juillet 1665, lors de l'arrivée de vingt ouvriers sous les ordres de Regnault que la compagnie des Indes orientales, créée par lettres patentes du 31 août 1664, y envoya. De ce moment date la colonisation non interrompue de l'île de la Réunion. Depuis 1665 jusqu'en 1671 les jugements rendus à l'île Bourbon ressortirent au Conseil supérieur de Madagascar; de 1671 à 1701 au Conseil supérieur de Surate; de 1703 à 1723 au Conseil supérieur de Pondichéry. La coutume de Paris et les ordonnances, celle d'avril 1667 au civil, celle d'août 1670 au criminel, tel est le code auquel on se référait dans ces Conseils supérieurs; ce sont ces principes qui furent édictés par l'édit de 1711 constitutif d'un Conseil provincial à l'île Bourbon où jusqu'alors la justice n'avait pas eu de base fixe.

CHAPITRE X.

Diverses dénominations attribuées à Rodrigue.

Nous avons dit au chapitre VII que, selon toute probabilité, les îles Rodrigue, Maurice et Bourbon ou la Réunion, furent découvertes par Diogo Fernandes Pereira : la Réunion, le 9 février 1507, et reçut le nom Santa-Apollonia du jour de la fête de sainte Apolline où Diogo Fernandes qui montait le *Cirne* y arriva; Maurice, à peu de jours de distance du 9 février 1507 et fut nommée Cirne du nom du navire *Cirne*; Rodrigue, également à peu de jours de distance du 9 février 1507, et fut nommée Diogo Fernandes dont le nom a été conservé sur quelques cartes sous l'abréviation et altération Domigo Friz. Voir la carte M.

La confusion dans l'application des trois noms Apolonia, Cirne, Domigo Friz, aux îles Bourbon, Maurice, Rodrigue, peut être envisagée comme une conséquence de cette triple découverte. Ainsi on voit une autre altération de Diogo Fernandes *Domigo Fiz* appliquée à Bourbon dans la carte G ; ainsi encore le nom Cirne appliqué à Rodrigue dans la carte X.

Des textes viennent à l'appui de cette dernière application.

On lit dans la relation du voyage de Lancaster (1) en 1601, que sa flotte chercha à se diriger « sur l'île Cirne qui porte sur quelques cartes le nom de Diego Roiz » ; et comme la flotte n'alla ni à l'île Rodrigue ni à l'île Maurice, cette citation établit l'application du nom Cirne à Rodrigue et celle de Diego Roiz à Maurice. Michelburne (2) quitte la baie de Saldanha et se rend à Sumatra, il va donc de l'ouest à l'est. « Poussée par un vent favorable, la flotte découvre, le 24 mai 1605, à la distance de sept ou huit lieues, l'île de Diego-Ruiz qui est située par 19° 49' de latitude sud et 98° 30' de longitude est; on se proposait d'y relâcher, mais le vent qui augmenta pendant la nuit fit abandonner ce dessein. Les environs de l'île sont peuplés d'un grand nombre d'oiseaux blancs qui n'ont pour queue que deux grandes plumes de la même couleur; ils suivirent longtemps les vaisseaux, malgré la force d'un vent si contraire que les voiles furent brisées en plusieurs endroits. On avança si peu pendant neuf ou dix jours que, le 3 de juin, lorsqu'on s'imaginait gagner l'île Cirne, on aperçut encore celle de Diego-Ruiz. Michelburne reprit le dessein d'y aborder dans la résolution d'attendre un meilleur vent, mais la multitude de rochers qui s'y présente lui fit craindre de ne pouvoir jeter l'ancre en sûreté. » D'où il ressort que, pour Michelburne, Diego-Ruiz est à l'ouest de Cirne, et que par conséquent, Cirne est Rodrigue.

(1) Prévost, *Histoire générale des Voyages*, t. I, p. 384.
(2) *Id.*, t. I, p. 450.

Elle a porté le nom *Diogo Lopes* d'après les cartes : O, P, V, où elle figure sous la corruption : Don Galopes, et d'après la carte jointe par de Bry à la troisième partie de l'*India Orientalis*, où elle figure sous la corruption don Galope.

Elle a été appelée *Lopo Suares*, comme on l'a dit au chapitre précédent, dans la citation d'un routier portugais, produite au sujet de la dénomination Jean de Lisboa, et comme l'indique la carte G où elle figure sous l'altération Lopo Cyares.

Nous sommes inhabile à produire une légende qui expliquerait l'application de Romeros ou de Romeiros à une île quelconque de la mer des Indes; mais d'après ce que nous avons dit au chapitre IX au sujet de Jean de Lisboa, ces noms ne peuvent avoir été appliqués qu'à l'île Rodrigue.

Rodrigue a reçu dans les cartes : A, B, C, D, E, F, H, I, J, K, L, N, Q, R, S, T, U, X, les dénominations : Rodrigue, Diego-Rodrigue, Diego-Roiz, Diego-Ruiz; toutes dénominations qui ont la même origine et ne sont que des abréviations ou des corruptions de Diogo Rodrigue.

Les textes ne manquent pas pour appuyer ces cartes; nous n'en citerons que deux pour établir la situation de Rodrigue, relativement à Bourbon et à Maurice. La relation du *voyage d'Alexandre Hamilton* citée au chapitre précédent parle en allant de l'ouest à l'est, de Bourbon, de Maurice, et ajoute : « l'île de Diego-Ruiz qui est après l'île de France (Maurice) contenait encore un établissement français; mais la stérilité l'a fait abandonner depuis

quelques années. » A la vérité ce passage est très-inexact, puisque la petite colonie qui exista à l'île Rodrigue était Hollandaise, avec cette particularité qu'elle était composée surtout de Français que la révocation de l'édit de Nantes avait obligés de se réfugier en Hollande ; de plus, ce ne fut pas la stérilité du terroir, mais l'abandon dans lequel on laissa ces pauvres exilés, qui les décida à s'aventurer sur une frêle embarcation pour se rendre à l'île Maurice, où ils eurent à subir du gouverneur Hollandais des misères bien plus affreuses.

La situation relative que Hamilton donne à l'île Diego Roiz est bien celle de l'île Rodrigue ; et Leguat, auteur d'une description de cette île et de la relation de l'établissement hollandais dont il faisait partie, cite les instructions du marquis du Quesne, à l'initiative duquel cet établissement avait été formé, instructions portant que « l'île Diego-Roiz est la même que l'île Rodrigue. »

Le fragment du routier d'Alexis d'Almota cité au chapitre IX, présente la même certitude que les citations précédentes sur l'identité de Diego-Roys et de Rodrigue.

On trouve dans quelques auteurs le nom Digarrois appliqué à Rodrigue ; ce n'est évidemment qu'une corruption de Diogo-Rodrigue, mais voici ce que dit à ce sujet le voyageur Herbert, que nous ne citons que pour la curiosité de ses assertions. « Les officiers de notre navire m'assuraient que l'île Digarrois a été primitivement découverte par les Portugais, mais que quelqu'un du pays de Galles y avait été auparavant, et avait eu l'honneur de lui donner ce nom. Toutefois je ne puis m'imaginer ce

que signifie ce mot de Digarrois, si ce n'est qu'on le dérive de Digarrac, qui signifie, en ancien breton : désert, comme en effet cette île est fort déserte, n'y ayant pas un habitant. »

Nous n'avons pu trouver aucun renseignement sur le marin portugais dont l'île Rodrigue porte le nom.

TABLE DES MATIÈRES.

